
Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019.

Un bilan d'ensemble très positif, des
positions variées envers l'activité et l'emploi
et des inégalités persistantes.

María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Nathalie Vachon,
Étienne St-Jean, Maude Pugliese, Élise Ledoux,
Mircea Vultur, Nicole Gallant, Aline Lechaume,
Charles Fleury et Xavier St-Denis



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Responsabilité scientifique

María Eugenia Longo, Maria-Eugenia.Longo@inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société
Observatoire Jeunes et Société

Équipe de production

Compilation statistique et traitement

Nathalie Vachon, Marjolaine Noël, Ibrahima Diallo,
Siba Théodore Koropogui, Marc-Antoine Busque et
Mireille Chaumont-Goneau

Analyse et rédaction

María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Nathalie Vachon,
Étienne St-Jean, Maude Pugliese, Élise Ledoux,
Mircea Vultur, Nicole Gallant, Aline Lechaume,
Charles Fleury et Xavier St-Denis

Conception visuelle

Marjolaine Noël

POUR LE COMPTE DU

Comité consultatif Jeunes



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA

Commission des partenaires du marché du travail



Pour citer ce document : Longo, M. E., Bourdon, S., Vachon, N., St-Jean, É., Pugliese, M., Ledoux, É., Vultur, M., Gallant, N., Lechaume, A., Fleury, C. et St-Denis, X. (2021). *Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019. Un bilan d'ensemble très positif, des positions variées envers l'activité et l'emploi et des inégalités persistantes*. Québec : INRS.

ISBN 978-2-89575-419-0

Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

INRS



Portrait statistique de l'emploi des jeunes au Québec dans la décennie 2010-2019.

Un bilan d'ensemble très positif,
des positions variées envers
l'activité et l'emploi et des
inégalités persistantes.

Par

María Eugenia Longo

Sylvain Bourdon

Nathalie Vachon

Étienne St-Jean

Maude Pugliese

Élise Ledoux

Mircea Vultur

Nicole Gallant

Charles Fleury

Aline Lechaume

Xavier St-Denis

avec la collaboration de Marjolaine Noël, Ibrahima Diallo, Siba Théodore Koropogui,
Marc-Antoine Busque et Mireille Chaumont-Goneau.

2021

Table des matières

Que faut-il retenir ?	iii
Sommaire exécutif	iv
Le rapport	v
Faits saillants.....	v
1. Introduction	9
2. Méthodologie	13
3. Résultats	18
A. Démographie	19
A.1 La population selon l'âge	21
A.2 Les jeunes selon l'âge et le sexe.....	22
A.3 Les jeunes selon la région	23
A.4 Les jeunes Autochtones	24
A.5 Les jeunes immigrants.....	27
Synthèse	28
B. Les jeunes en emploi	29
B.1 Évolution du taux d'activité, d'emploi et de chômage	31
B.2 Le taux d'emploi.....	32
B.3 Le temps consacré au travail.....	35
B.4 Les raisons du travail à temps partiel.....	39
B.5 La catégorie de travailleur.....	43
B.6 Les secteurs de l'industrie.....	47
B.7 La taille de l'entreprise.....	55
B.8 Le type de contrat de travail	59
B.9 Le cumul d'emplois	63
B.10 La stabilité de l'emploi	69
B.11 La couverture syndicale.....	72
B.12 L'emploi atypique.....	63
B.13 Le salaire horaire	75
B.14 La santé et la sécurité au travail.....	81
Synthèse	84
C. Les jeunes et l'entrepreneuriat	88
C.1 L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière	90
C.2 Les compétences entrepreneuriales perçues	92
C.3 Les opportunités perçues.....	94
C.4 La peur de l'échec	95
C.5 Les intentions entrepreneuriales	97
C.6 L'activité entrepreneuriale émergente	99
C.7 Les entrepreneurs établis.....	101
C.8 Les entrepreneurs émergents hybrides et dévoués	102
C.9 L'activité entrepreneuriale émergente orientée vers l'innovation.....	104



C.10	L'activité entrepreneuriale émergente orientée à l'international.....	105
C.11	L'activité entrepreneuriale émergente avec intention de croissance	106
	Synthèse	107
D.	Les jeunes sans emploi.....	108
D.1	Les jeunes sans emploi selon la capacité à travailler et le type de chômage	109
D.2	L'activité et l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi..	110
D.3	La durée sans emploi.....	114
D.4	Le type de sortie de l'emploi.....	116
D.5	La durée du dernier emploi.....	119
D.6	Les jeunes ni en emploi, ni aux études ni en formation (NEEF).....	122
	Synthèse	126
E.	Les jeunes à la recherche d'emploi.....	128
E.1	Le taux de chômage	129
E.2	La durée du chômage	132
E.3	Le flux d'entrée en chômage.....	136
E.4	L'activité principale avant de chercher de l'emploi	138
E.5	Le type d'emploi désiré.....	141
E.6	Les moyens utilisés pour chercher de l'emploi.....	144
	Synthèse	145
F.	Les jeunes Autochtones et l'emploi.....	147
F.1	Le taux d'emploi.....	148
	Synthèse	151
G.	Les jeunes immigrants et l'emploi	152
G.1	Le taux d'emploi.....	153
G.2	Le salaire horaire.....	156
G.3	L'emploi atypique.....	157
G.4	Le taux de chômage	158
	Synthèse	161
H.	Les jeunes, l'emploi et les autres sphères de vie.....	162
H.1	L'emploi et les études	164
H.2	L'emploi et les finances.....	170
H.3	L'emploi et la parentalité	174
H.4	L'emploi et les modes d'habitation.....	181
	Synthèse	186
4.	Conclusion	189
	Références	194
	Liste des graphiques	199
	Liste des tableaux	207
	Annexes	209

Que faut-il retenir ?

1. Un bilan d'ensemble très positif

L'analyse des indicateurs de l'activité et de l'emploi permet de dresser un bilan d'ensemble très positif de la décennie 2010-2019 pour l'emploi des jeunes. Les situations les plus fréquentes sur le marché du travail et la bonification des conditions d'emploi, affichent une amélioration générale de l'insertion des jeunes au Québec.

2. Une diversité des positions des jeunes envers l'activité et l'emploi

Les jeunes constituent une population hétérogène et l'analyse des indicateurs de l'emploi et des états sur le marché du travail ne peut pas se contenter d'une image globale générale. Il est nécessaire de creuser les différences en termes des positions sur le marché du travail, envers l'activité professionnelle et celle dans d'autres sphères de vie, ou entre catégories de jeunes.

3. Des inégalités sociales persistantes

Tous et toutes les jeunes n'ont pas bénéficié de manière équitable de la conjoncture économique favorable de la décennie. Certaines inégalités déjà connues et étudiées auparavant, notamment de genre ou associées au diplôme, subsistent malgré des dynamiques favorables dans le marché du travail au cours des dernières années.



Sommaire exécutif

Le rapport

Ce rapport résulte d'un partenariat entre la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (CRJ) et le Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Il a pour objectif général de dresser un portrait actualisé de l'emploi des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec, lors de la décennie 2010-2019. Il comble un vide des données et des informations probantes sur l'emploi des jeunes au Québec.

L'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada constitue la source principale des données pour ce portrait. Les données des séries 2010 à 2019 de cette enquête annuelle ont été mobilisées pour la majorité des analyses, à l'exception de certaines analyses sur la démographie qui mobilisent des séries antérieures, soit à partir de 1976. En complément, et pour certaines thématiques spécifiques (santé, revenus, entrepreneuriat, diversité, parentalité, mode d'habitation), d'autres enquêtes sont mobilisées : *Recensement de la population* de Statistique Canada; Dépôt de données central et régional (DDCR) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST); *Adult Population Survey* (APS) du consortium Global Entrepreneurship Monitor (GEM); *Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada.

Le portrait s'organise en quatre sections. Après l'introduction, il présente les considérations méthodologiques ainsi que les données mobilisées. Le cœur des analyses se situe ensuite dans huit chapitres distincts offrant une sélection des indicateurs pertinents pour se pencher sur la question de l'emploi et les jeunes. Ces chapitres abordent : certaines caractéristiques démographiques des jeunes; les modalités, secteurs et conditions d'emploi des jeunes qui travaillent; le lien entre les jeunes et l'entrepreneuriat; la situation et l'expérience des jeunes sans emploi; les caractéristiques des jeunes qui cherchent de l'emploi; les jeunes Autochtones et l'emploi; les jeunes immigrants et l'emploi; et le lien de l'emploi avec les autres sphères de vie, que ce soit les études, les dettes et les finances, la parentalité et les modes d'habitation. En conclusion, nous revenons sur un bilan synthétique des résultats et un bilan général de la décennie portant sur l'emploi des jeunes.

Faits saillants

1. Une population diversifiée de jeunes

La proportion des jeunes de 15 à 34 ans dans la population québécoise a diminué depuis 1976. De plus, les jeunes se caractérisent par leur diversité territoriale et culturelle (section A).

2. Une insertion en emploi nettement en progression

Les taux d'activité et d'emploi des jeunes n'ont cessé de croître depuis 1976. Les plus jeunes d'entre eux (15 à 19 ans) et les moins scolarisés (sans et avec un diplôme d'études secondaires) ont enregistré les augmentations relatives les plus importantes de ces taux au cours de la période de 2010 à 2019 (section B).

3. Une variété de modalités et de secteurs de travail

Du point de vue des modalités et des secteurs de travail, les jeunes travaillent majoritairement à temps plein, notamment les hommes, et le travail à temps partiel est largement motivé par les études, et de moins en moins tributaire de la conjoncture économique. Bien qu'ils travaillent majoritairement dans le secteur privé, la proportion des jeunes qui travaillent dans le secteur public est plus grande chez les femmes et les diplômés universitaires. L'emploi des jeunes est concentré dans les services de consommation, de production et dans les services gouvernementaux, mais une distribution genrée persiste encore entre jeunes travailleuses et travailleurs (dans les secteurs des soins de santé et assistance sociale et d'enseignement, et dans le secteur de la construction, respectivement). Enfin, les grandes entreprises réunissent également la proportion la plus importante de l'emploi des jeunes, notamment des femmes, tandis que les jeunes sans diplôme d'études secondaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans les très petites entreprises, où ils sont susceptibles de moins bénéficier des avantages et bénéfices issus de l'emploi, associés souvent aux plus grandes entreprises (section B).

4. Des conditions d'emploi généralement favorables

Du point de vue des conditions d'emploi, la majorité des contrats de travail des jeunes sont permanents. Toutefois, la sécurité issue de l'emploi n'est pas assurée également pour tous les jeunes, particulièrement les jeunes femmes et les jeunes diplômés universitaires qui sont plus susceptibles d'être employés avec des contrats temporaires. De plus, la durée moyenne de l'emploi a diminué au cours des dix dernières années, notamment chez les jeunes ayant un diplôme d'études secondaires. Parmi les jeunes en emploi, la majorité ne sont pas syndiqués et près de la moitié occupent un emploi atypique (qui n'est ni permanent ni à temps plein), notamment les jeunes femmes de moins de 25 ans. Certains jeunes travailleurs courent aussi plus de risques de blessures que les autres travailleurs, et les lésions professionnelles avec perte de temps de travail indemnisée ou causant une atteinte permanente sont plus élevées chez les jeunes hommes. Enfin, les jeunes travailleurs ont connu au cours des dix dernières années, une amélioration de leurs conditions salariales, même s'ils restent majoritairement concentrés dans les emplois rémunérés sous les 25 \$ l'heure. Toutefois, cette amélioration n'a pas compensé les inégalités salariales importantes : le salaire horaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes à tout âge et l'écart salarial entre ces deux groupes s'accroît avec l'âge (section B).

5. Une activité entrepreneuriale timide, mais ambitieuse

Les jeunes plus âgés (25 à 34 ans) et les jeunes hommes (tous âges confondus) sont plus nombreux à valoriser une carrière dans l'entrepreneuriat et à se sentir plus compétents. Même si une majorité des jeunes estiment avoir davantage d'opportunités d'affaires dans leur région par rapport au passé, la moitié estime que la peur de l'échec les empêche de se lancer en affaires. Éventuellement, en raison de ceci, le tiers des jeunes ont l'intention de créer leur entreprise dans les trois prochaines années, notamment les jeunes hommes. Mais l'activité entrepreneuriale

des jeunes se fait sous condition, et la majorité des jeunes dans l'entrepreneuriat émergent ont un statut hybride, dans la mesure où ils maintiennent un autre emploi tout en démarrant leur entreprise. Par rapport à leurs aînés, les jeunes entrepreneurs émergents sont plus nombreux que leurs aînés à être orientés vers l'innovation, l'international, et à avoir l'intention de croître (section C).

6. Des situations extrêmement hétérogènes des jeunes sans emploi

Les jeunes qui ne travaillent pas constituent une population très hétérogène, parmi laquelle la majorité a déjà occupé un emploi, malgré une sortie temporaire et souvent volontaire du marché du travail. Cependant, certains jeunes sans emploi se retrouveraient tout de même en dehors de l'emploi de manière involontaire, par exemple ceux de 25 à 34 ans qui sont proportionnellement plus nombreux que les plus jeunes à sortir de l'emploi en raison de la perte – et non pas le départ – de celui-ci. La part des jeunes sans emploi de plus de 25 ans qui n'ont jamais travaillé a augmenté dans la dernière décennie ; tandis que la proportion des jeunes de 15 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) a diminué au cours des dix dernières années (section D).

7. Une réduction inouïe du chômage des jeunes

La proportion de jeunes au chômage a diminué dans le temps. Leur chômage est généralement de courte durée, mais plus l'âge avance ou le diplôme diminue, plus les jeunes prennent de temps pour se trouver un emploi. De plus, le chômage suit plus fréquemment une période d'études ou l'emploi que de l'inactivité. Enfin, les jeunes chômeurs expriment une forte préférence à travailler à temps plein et jouent un rôle actif lors de la recherche d'emploi (section E).

8. Plus de barrières à l'emploi pour certaines catégories de jeunes

Certains jeunes éprouvent davantage de difficultés d'insertion en raison de leurs origines. Malgré le fait que les enquêtes saisissent mal le travail et les activités des jeunes Autochtones, on observe que leur taux d'emploi reste inférieur à celui de l'ensemble des jeunes et dépend fortement de leur lieu de résidence (section F). Pour sa part, le chômage des jeunes immigrants est deux fois plus élevé que celui des jeunes natifs, et même si leur taux d'emploi s'est amélioré au cours des dernières années – notamment en fonction du temps passé depuis l'arrivée –, certaines catégories, comme celle des jeunes femmes immigrantes, bénéficient moins de cette amélioration (section G).

9. Un jumelage courant de l'emploi avec les études et les dettes

Les jeunes concilient l'entrée sur le marché du travail avec d'autres transitions importantes du passage à l'âge adulte. En effet, la plupart des étudiants travaillent et depuis très tôt, notamment les jeunes femmes, jusqu'à un cumul chez les jeunes plus âgés (30 à 34 ans) d'environ 60 heures d'activités par semaine, entre celles consacrées au travail et celles aux études. L'investissement important des jeunes dans le travail contraste avec le fait qu'une grande majorité des jeunes a des dettes à la consommation et d'études, notamment lorsqu'ils travaillent à temps plein (section H).

10. Une articulation complexe entre parentalité, couple, modes d'habitation et emploi

Un tiers des jeunes âgés de 25 à 34 ans travaillent tout en ayant des enfants. La parentalité met en évidence une distribution genrée des rôles et des activités. Elle est associée à une plus forte activité chez les jeunes pères et à une moindre activité chez les jeunes mères, particulièrement celles à la tête d'une famille monoparentale qui reçoivent, en outre, la plus faible rémunération quand elles travaillent. Les mères s'absentent aussi plus longtemps en raison des obligations personnelles et familiales. Enfin, l'emploi possède un lien fort avec les modes d'habitation des jeunes. L'emploi favorise la vie en solo ou en couple, alors que le chômage et l'inactivité sont associés à une prolongation de la cohabitation parentale, notamment pour les jeunes hommes (section H).

1. Introduction

La jeunesse constitue un âge marqué par la multiplicité de transitions dans différentes sphères de la vie (la fin de la formation initiale, l'entrée sur le marché du travail, le départ de la famille d'origine, la mise en couple, le gain d'autonomie financière, etc.). Dans le spectre des transformations et des transitions associées à cet âge, la dimension professionnelle est centrale.

Que ce soit la préparation à l'emploi ou le lien avec les diplômes et les études (Bourdon, 2010; Vultur, 2014), les premières expériences de travail avec des conditions et dans des secteurs variés, la mobilité entre postes de travail ou entre des périodes d'activité et d'inactivité sur le marché du travail (Verdier et Vultur, 2016), ou encore l'évolution et les réorientations d'une carrière professionnelle (Supeno et Bourdon, 2013; Longo et al., 2013), ces diverses dimensions du travail et de l'emploi s'imbriquent, font émerger des défis spécifiques aux jeunes ou aux périodes historiques (Alberio et Tremblay, 2017; Ledoux et Prud'homme, 2016), mettent en évidence la variété des modes d'insertion (St-Jean et Duhamel, 2019; Longo et al., 2021a), éclairent sur les difficultés et les précarités (Fleury, 2009; Vultur et Cornelissen, 2019; Gauthier, 2014; Moulin et al., 2011; Longo et al., 2020), et montrent d'ensemble la complexité du lien que les jeunes entretiennent avec le travail (Vultur et al., 2020; Longo et Bourdon, 2016).

De plus, la centralité du travail dans les transitions du passage à l'âge adulte ne constitue pas un enjeu seulement subjectif et biographique, dans la mesure où les catégories professionnelles et la position occupée sur le marché du travail restent, encore de nos jours, déterminantes de la classification sociale des individus dans la société et des inégalités sociales, et les reproductions d'une génération à l'autre (Moulin, 2017; Simard-Duplain et St-Denis, 2020). Ces positions - résultant elles-mêmes d'un cheminement dans l'espace social, culturel et territorial (Alberio et al., 2019)- répartissent non seulement les individus selon leur potentiel de contribution à l'économie et à la production, mais également en fonction de la valeur sociale qui leur est associée en termes de statuts, de revenus, de conditions de vie, de contraintes et d'opportunités, causant ainsi des répercussions sur la suite des cheminements ou sur leur précarité (Bourdon et Bélisle, 2015). Par ailleurs, les transformations structurelles en cours dans la société et dans l'emploi, tout comme les changements drastiques d'orientation de l'économie touchent souvent en premier les jeunes (Trottier, 2000). Cet âge est en effet caractérisé par une sensibilité prononcée à la conjoncture, que ce soit par des moments de croissance, des crises économiques ou des réorientations gouvernementales (Gauthier, 2000).

C'est aussi en raison de ce caractère déterminant, à la fois dans la vie des individus que dans le développement de la société, que les interventions sociales et étatiques dans le secteur de l'emploi sont souvent davantage financées et étendues par rapport à d'autres secteurs de l'action publique jeunesse depuis plusieurs décennies (McNeish et Loncle, 2003; Longo, 2021). En effet, la position des individus dans le système de l'emploi reste essentielle pour observer l'adhésion et la déviation par rapport aux normes sociales dominantes (Longo et al., 2020), des potentiels stigmas futurs (Loncle, 2013), et finalement la définition de la jeunesse existante dans une société (Gauthier, 2005).

Cependant, si la question de l'emploi des jeunes intéresse tant le milieu académique que politique ou médiatique, peu de portraits systématiques et détaillés de l'emploi des jeunes ont été dressés lors de la dernière décennie. Tout comme les travaux académiques cités plus haut, les statistiques officielles se centrent autour des problématiques spécifiques (Statistique Canada, 2007; Galarneau et al., 2013; Uppal et LaRochelle-Côté, 2014; Statistique Canada, 2015b; Statistique Canada, 2016a; Morissette, 2016; Uppal, 2017; Statistique Canada, 2017d; Statistique Canada, 2017e; Patterson, 2018; Morissette, 2018; Shumsky et Nelson, 2018). Au Québec le dernier rapport sur l'emploi des jeunes, date de 2011, et il a été réalisé par le Comité consultatif Jeunes (CCJ) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), aussi mandataire du présent rapport (Beaulieu-Mathurin et Bruyère-L'Abbé, 2011). Une vaste et récente compilation des statistiques sur les jeunes au Québec a également été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec et le Secrétariat à la jeunesse (ISQ, 2019), sans toutefois avoir l'ambition d'approfondir de façon particulière l'emploi des jeunes.

Ce rapport vient combler ainsi un vide des données et des informations probantes sur l'emploi des jeunes au Québec. Il résulte d'un partenariat entre la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et le Comité consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail. Il a l'objectif général de dresser un portrait actualisé de l'emploi des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec, lors de la décennie 2010-2019. Le portrait a été réalisé suivant quatre principaux axes.

En premier lieu, **il vise à cerner les caractéristiques de l'emploi des jeunes tenant compte de la diversité tant de la jeunesse que de ses liens avec le travail et l'emploi.** Dans cette perspective, un vaste répertoire d'indicateurs a été rassemblé, évitant de simplifier les activités des jeunes dans la sphère professionnelle. De plus, mettant les jeunes au premier plan, ces indicateurs ont été organisés pour refléter leurs positions variées sur le marché du travail, d'emblée similaires du point de vue objectif. Que ce soit les jeunes en emploi en général (section B) ou spécifiquement dans l'entrepreneuriat (section C), les jeunes sans emploi (section D) et ceux et celles qui cherchent un emploi (section E), ou encore certaines catégories comme les jeunes Autochtones (section F) et les jeunes immigrants (section G) requérant une considération distincte à la fois par leurs spécificités que leurs difficultés, il s'agit davantage ici des jeunes acteurs qui, face à l'emploi, font des choix et subissent des contraintes, plutôt que de simples catégories statistiques dénudées de sens.

En deuxième lieu, sous le prisme des parcours sous-jacent à notre compréhension de la jeunesse (Longo, 2016), **la position des jeunes sur le marché du travail ne peut pas faire abstraction d'autres activités multiples au croisement de l'emploi,** et qui parfois le déterminent. Ainsi, d'être étudiant ou parent, en couple ou en logement autonome, tout comme les marges d'autonomie financière influencent et conditionnent les choix, les modalités, les opportunités et les difficultés d'insertion. C'est la raison pour laquelle ce portrait inclut une section dédiée aux autres sphères de vie et leurs interrelations avec l'emploi (section H).

En troisième lieu, **afin de contextualiser la situation récente, le portrait décrit l'évolution dans le temps de ces indicateurs pour la période 2010-2019.** En effet, les analyses portent sur l'évolution de l'emploi des jeunes depuis une dizaine d'années afin de saisir des tendances récentes qui se sont déroulées dans le cadre d'une conjoncture économique

favorable au Québec. Les analyses s'arrêtent en 2019 en raison de la période exceptionnelle due à la pandémie de la COVID-19 à partir de 2020, où le marché du travail et l'économie ont été bouleversés. Pour le début de cette période d'exception, une analyse spécifique a été faite ailleurs de manière connexe à ce portrait (Longo et al., 2021b). Du point de vue rétrospectif, la fenêtre d'observation de la période 2010-2019 choisie pour les analyses vient ainsi compléter les rapports et portraits précédents. De plus, dans une visée prospective, le portrait offre également un point de comparaison avec le passé, tant en ce qui a trait à ses avancées en matière d'insertion des jeunes qu'en ce qui concerne les sous-populations qui avaient moins bénéficié de la conjoncture favorable et qui se sont vues confrontées par la suite à une crise d'ampleur comme celle du contexte pandémique.

En quatrième lieu, **ce portrait porte une attention particulière aux différences entre groupes de jeunes afin de cerner également des inégalités sociales** affectant leurs trajectoires d'emploi. Pour ce faire, la totalité des indicateurs ont été analysés selon trois variables prégnantes de différenciation sociale : l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. Selon leur pertinence, d'autres différenciations (ex. présence ou âge des enfants) ont pu se rajouter pour certains indicateurs. Vu la spécificité de certains groupes comme les populations autochtones, dont les enquêtes saisissent mal la réalité de travail et les activités (ne se limitant pas à la forme de l'emploi salarié), et en raison de l'importance des origines culturelles sur l'insertion en emploi, une section à part est dédiée à l'emploi des jeunes Autochtones. Également, pour l'importance statistique de la variable immigration dans les analyses sur l'emploi, et vu le nombre croissant au Québec, une autre section porte sur les jeunes immigrants et l'emploi. Au total, l'analyse de ces différenciations et inégalités permet d'observer des populations bénéficiant moins de la dynamique positive du marché du travail des dernières années.

Du point de vue méthodologique, l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada constitue la source principale des données pour ce portrait. Les analyses mobilisent les données des 10 séries annuelles de cette enquête, soit de 2010 à 2019, à l'exception de quelques-unes qui mobilisent des séries antérieures, soit dès 1976. En complément, et pour certaines thématiques spécifiques (santé, revenus, entrepreneuriat, diversité, parentalité, mode d'habitation), d'autres enquêtes sont mobilisées : *Recensement de la population* de Statistique Canada; Dépôt de données central et régional (DDCR) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST); *Adult Population Survey* (APS) du consortium Global Entrepreneurship Monitor (GEM); *Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada. Par ailleurs, d'autres problématiques qui auraient été pertinentes par leur lien avec l'emploi (engagement social, santé) n'ont pas pu être considérées en raison du manque de données ou de leur accessibilité, ou du fait qu'elles ont été recueillies depuis trop longtemps pour pouvoir être utilisées.

La définition de ces axes, ainsi que des enquêtes et indicateurs pertinents pour édifier ce portrait actualisé sur l'emploi des jeunes, est rendue possible grâce à la richesse d'une équipe pluridisciplinaire de coauteurs et de collaborateurs, réunie autour de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. Combinant des expertises variées et complémentaires, le processus de conception, d'analyse et de finalisation a gagné en qualité et en pertinence. De plus, la synergie de l'équipe a bénéficié des échanges et des discussions avec les membres du Comité consultatif Jeunes, permettant de bonifier les décisions et les choix pour les analyses.

Ce rapport est structuré en trois sections. La première présente des considérations méthodologiques et les enquêtes et données mobilisées. La deuxième constitue le cœur des analyses et offre dans huit chapitres distincts une sélection des indicateurs pertinents pour se pencher sur la question de l'emploi et les jeunes, ces chapitres abordent : certaines caractéristiques démographiques des jeunes; les modalités, secteurs et conditions d'emploi des jeunes qui travaillent; le lien entre les jeunes et l'entrepreneuriat; la situation et l'expérience des jeunes sans emploi; les caractéristiques des jeunes qui cherchent de l'emploi; les jeunes Autochtones et l'emploi; les jeunes immigrants et l'emploi; et le lien de l'emploi avec les autres sphères de vie, que ce soit les études, les dettes et les finances, la parentalité et les modes d'habitation. En conclusion, nous revenons sur un bilan synthétique des résultats et un bilan général de la décennie portant sur l'emploi des jeunes.

2. Méthodologie

Les analyses statistiques présentées dans ce portrait visent à décrire les caractéristiques de l'emploi des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec lors de la période qui s'étend de 2010 à 2019. Ces analyses mobilisent les données notamment de *l'Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada et également d'autres enquêtes : *Recensement de la population* de Statistique Canada; *Dépôt de données central et régional* (DDCR) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST); *Adult Population Survey* (APS) du consortium Global Entrepreneurship Monitor (GEM); *Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de Statistique Canada.

Menés par des chercheurs de différentes universités québécoises et des professionnels associés à la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, les traitements statistiques contenus dans ce portrait ont été réalisés et/ou édités à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR)¹. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et non nécessairement celles du RCCDR, du CIIQSS ou de leurs partenaires.

La population à l'étude

Les analyses qui suivent concernent la jeunesse, définie comme la population âgée de 15 à 34 ans au Québec. Le choix de la limite inférieure de 15 ans est fondé sur des critères tant scientifiques que programmatiques, respectivement liés aux problématiques du passage à l'âge adulte et aux cibles courantes des politiques sur la jeunesse. En ce qui concerne la limite supérieure de 34 ans et le regroupement des autres catégories d'âge pour l'EPA, des critères scientifiques et techniques ont guidé ce choix. Le découpage des tranches d'âge pour étudier la jeunesse au Québec et au Canada s'arrête souvent à l'âge de 29 ans, et parfois même à 25 ans dans d'autres contextes nationaux. Cependant, certaines problématiques ou certains phénomènes touchant les jeunes et l'emploi – mais non exclusivement – ne s'arrêtent pas subitement à l'arrivée de la trentaine et participent parfois à l'allongement de la jeunesse (Gauthier, 2000). De plus, cette délimitation de la classe d'âge à l'étude correspond aux intérêts du partenaire mandataire de ce portrait, le Comité consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail, dont la population cible concerne les jeunes de 18 à 35 ans. Bien évidemment, étant donné que certaines enquêtes ne permettent pas de cibler la population des 15 à 34 ans, la limite inférieure de la tranche d'âge analysée diffère parfois quelque peu pour certains indicateurs ou sections du portrait. C'est le cas notamment des données sur l'entrepreneuriat et sur l'emploi et les finances dont les analyses traitent des jeunes de 17 à 34 ans.

De plus, quand les indicateurs le permettent, nous délimitons au sein de la jeunesse des tranches d'âge plus fines, généralement celle des jeunes de 15 à 24 ans et celle des jeunes de 25 à 34 ans, lesquelles sont aussi parfois découpées plus finement encore, soit par

¹ Les activités du CIIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement.

tranches de 5 ans (on obtient ainsi les 15-19 ans, les 20-24 ans, les 25-29 ans et les 30-34 ans). En respectant cette norme, nous assurons une comparabilité statistique à travers différentes enquêtes nationales ou internationales qui mobilisent généralement ces mêmes tranches d'âge. De plus, nous mobiliserons exceptionnellement dans la première section et ponctuellement dans d'autres sections, la tranche de 35 à 54 ans, comme moyen de comparaison avec la majorité des adultes actifs sur le marché du travail, permettant de situer ainsi la situation des jeunes par rapport à celle des autres groupes d'âge.

En raison de la délimitation de certains phénomènes à des âges spécifiques, certaines analyses portent toutefois uniquement sur les jeunes âgés de 25 à 34 ans. C'est le cas des indicateurs en lien avec la parentalité, sachant que l'âge moyen des femmes à la naissance d'un premier, deuxième et troisième enfant se situait respectivement à 29,2, 31,3 et 32,7 ans en 2020 au Québec (ISQ, 2020). La population des 25 à 34 ans est également ciblée lorsque les indicateurs sont croisés avec le plus haut diplôme obtenu, en supposant cette fois-ci qu'une minorité des plus jeunes, soit les 15 à 24 ans, ont terminé leurs études. La décision de restreindre la tranche d'âge à celle des 25 à 34 ans pour ces deux situations permet ainsi d'éviter de fausses représentations à travers les données.

La période d'analyse

Le portrait analyse l'évolution depuis les 10 dernières années des différents indicateurs en lien avec l'emploi des jeunes au Québec, de manière à faire ressortir les tendances durables de leur situation d'emploi. Les analyses traitent ainsi de la période de 2010 à 2019 lorsque les enquêtes le permettaient, comme c'est le cas de l'EPA, et de la période qui s'y apparente le plus en fonction des données disponibles lorsque ces années spécifiques ne l'étaient pas.

Pour chacun des indicateurs, les analyses présentées dans ce portrait se focalisent d'abord sur l'évolution au fil des années 2010 à 2019. Quand les données sur l'évolution dans le temps ne sont pas possibles ou disponibles, des analyses ponctuelles de l'année d'enquête la plus récente ouvrent la section. Les analyses se penchent ensuite sur l'évolution de l'indicateur selon certaines caractéristiques des jeunes (âge, sexe et plus haut diplôme obtenu), mais en comparant seulement les données de la première et de la dernière année, et non pas de l'ensemble des années de la période. Il a été décidé de procéder ainsi pour faciliter l'analyse ainsi que la lisibilité des graphiques.

Les enquêtes

➤ *Enquête sur la population active (EPA) (1976-2019)*

Le portrait repose principalement sur les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, une grande enquête mensuelle qui couvre un large éventail d'indicateurs sur l'activité, l'emploi et le travail. Les analyses mobilisent les données de 10 séries annuelles, soit celles de 2010 à 2019, à l'exception de certaines analyses qui couvrent une plus longue période, soit de 1976 à 2019.

Concrètement, l'EPA est une enquête mensuelle dont l'objectif est « d'évaluer l'état actuel du marché du travail canadien et sert, entre autres, à calculer les taux d'emploi et de chômage à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et régionale. Les résultats de cette

enquête permettent de prendre des décisions importantes relatives à la création d'emplois, à l'éducation et à la formation, aux pensions de retraite et au soutien du revenu » (Statistique Canada, 2020a, s. p.). Cette enquête repose sur un questionnaire électronique ainsi que des interviews « menées sur place (interview sur place assistée par ordinateur), par téléphone (interview téléphonique assistée par ordinateur) ou selon une combinaison des deux méthodes » (Statistique Canada, 2020a, s. p.). Les données sont confidentielles et recueillies en vertu de la Loi sur la statistique. La population cible de l'EPA comprend la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus et l'enquête est menée dans l'ensemble du pays, tant dans les provinces que dans les territoires. Sont toutefois exclus du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les pensionnaires d'établissements institutionnels et les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible, ce qui représentent environ 2 % de la population de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2015a). Cette enquête transversale « s'appuie sur un échantillon aléatoire fondé sur un plan de sondage stratifié à plusieurs degrés » (Statistique Canada, 2020a, s. p.), notamment par âge, ce qui fait en sorte que la représentativité est assurée pour le sous-échantillon de jeunes québécois choisis. Chaque province est également subdivisée en grandes strates géographiques.

La plupart des statistiques issues de l'EPA ont été calculées à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), et à partir du fichier maître disponible au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour des indicateurs spécifiques, notamment en ce qui concerne les jeunes immigrants afin de pouvoir les répartir en groupes spécifiques. La majorité des statistiques présentées dans ce portrait ont été calculées sur une base de 12 mois, à l'exception de celles portant spécifiquement sur les jeunes étudiants (H.1) et sur les jeunes ni emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) (D.6) qui ont été calculées en excluant les mois d'été (mai à août) afin de bien distinguer les étudiants des non-étudiants.

➤ *Recensement de la population (2016)*

En complément de l'EPA, les données du *Recensement de la population* de Statistique Canada ont également été mobilisées, notamment en ce qui a trait à l'identité autochtone, la parentalité et les modes d'habitation chez les jeunes. Ce sont plus précisément les données du Recensement de 2016 de cette enquête quinquennale qui ont été analysées ici, soit la vague la plus à jour au moment où nous réalisons le portrait.

Réalisé tous les cinq ans, le Recensement vise à fournir un portrait statistique détaillé du Canada et de sa population en fonction de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques (Statistique Canada, 2017a), et constitue la « source principale de données sociodémographiques pour des groupes de population particuliers (p. ex. les Premières Nations, les Métis et les Inuits, les immigrants, les groupes linguistiques) ainsi que pour les géographies détaillées et inférieures [sic] » (Statistique Canada, 2017a, s. p.). Le Recensement permet « notamment de redéfinir les limites des circonscriptions électorales fédérales et de calculer les paiements de transfert entre les ordres de gouvernement » (Statistique Canada, 2017a, s. p.), mais aussi d'appuyer les secteurs public et privé dans la prise de décision (p. ex. la planification des services communautaires). Cette enquête à participation obligatoire cible l'ensemble de la population du Canada. Elle repose sur un questionnaire à répondre en ligne pour chaque

ménage canadien, dont 75 % d'entre eux doivent répondre à une version abrégée du questionnaire et l'autre 25 % à une version détaillée. Le questionnaire abrégé fait ainsi référence à un recensement intégral à plan transversal, tandis que le questionnaire détaillé renvoie à une enquête transversale par échantillon. Cet échantillon repose sur la sélection systématique d'un logement privé sur quatre au Canada, et sa taille est déterminée pour « assurer la diffusion d'estimations fiables pour de petites régions géographiques et de petits groupes de population » (Statistique Canada, 2017a, s. p.).

Tirées du *Recensement sur la population 2016* de Statistique Canada, les données sur les jeunes Autochtones comportent certaines limites (Lévesque et al., 2019). D'abord, le sous-dénombrement : il semble bien connu que les populations autochtones ont peu tendance à participer aux enquêtes de Statistique Canada et même au recensement; de plus, au Québec, trois communautés ont refusé de participer au recensement et n'ont pas été dénombrées en 2016, soit Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide. Pour ces communautés, le Registre des Indiens compte en décembre 2016, 10 018 Indiens inscrits ou Indiennes inscrites (DIALOG, s. d.); la proportion de jeunes parmi ceux-ci est toutefois inconnue. Ensuite, la question de l'identité autochtone repose sur l'autodéclaration : Statistique Canada propose trois groupes autochtones, à savoir Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) avec ou sans statut, Métis et Inuks (Inuits). En 2016 au Québec, 17 110 jeunes âgés de 15 à 34 ans se sont identifiés comme Métis. Or, au Québec, le statut de Métis n'a pas de reconnaissance constitutionnelle comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes; ainsi l'autodéclaration de l'identification Métis pour des résidents du Québec est-elle ambiguë et cette catégorie n'a pas été incluse dans nos analyses.

➤ *Dépôt de données central et régional (DDCR) (2010-2018)*

Les données de l'EPA ont également été combinées à celles du *Dépôt de données central et régional* de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail pour les indicateurs en lien avec la santé et la sécurité au travail. Concrètement, ce sont les données sur les effectifs travailleurs et le nombre d'heures travaillées de l'EPA combinée à celles du DDCR sur le nombre de lésions (accidents de travail et maladies professionnelles) qui ont permis le calcul d'indicateurs de risque de lésion professionnelle. En effet, les données du DDCR fournissent de l'information sur les lésions et leurs conséquences ainsi que sur les travailleurs qui en sont victimes pour l'ensemble des réclamations adressées à la CNESST. Elles reflètent l'image des fichiers administratifs de la CNESST en moyenne 18 mois après la survenue de la lésion. Dans le cadre des analyses présentées dans le portrait, seules les lésions survenues de 2010 à 2018 et acceptées par la CNESST ont été retenues.

➤ *Adult Population Survey (APS) (2013-2019)*

D'autres enquêtes ont également été mobilisées pour des sections spécifiques du portrait, dans le cas où le thème faisait l'objet d'enquêtes spécialisées. C'est le cas notamment de la section sur les jeunes et l'entrepreneuriat, où nous avons priorisé les données de l'enquête *Adult Population Survey* du consortium Global Entrepreneurship Monitor. Cette enquête internationale annuelle procure une photographie de la situation entrepreneuriale sur le territoire, à un moment précis dans le temps. Elle inclut plusieurs indicateurs de l'activité entrepreneuriale, notamment des attitudes et aspirations à son égard, de son processus et de son activité en soi.

Elle permet d'étudier plus finement les entreprises qui sont créées, notamment leur niveau d'innovation, leur volonté de croissance et d'internationalisation.

Chaque pays participant collecte un échantillon représentatif de sa population d'un minimum de 2 000 personnes annuellement. Ces enquêtes sont réalisées entre avril et juin de chaque année et utilisent un questionnaire standard fourni par le consortium GEM. L'enquête est réalisée au Canada depuis 2013 par une équipe qui travaille avec une firme spécialisée respectant les normes d'échantillonnage du consortium. Les données brutes sont ensuite envoyées aux experts du consortium pour vérification, uniformisation et génération des indicateurs statistiques avant que les équipes nationales puissent produire le rapport.

Au Québec, l'échantillon est approximativement de 475 personnes. Les personnes qui ont non seulement des intentions mais qui sont engagées dans l'activité entrepreneuriale correspondent à une proportion située entre 13 % et 17 % de cet échantillon. En conséquence, puisque le nombre de répondants en affaires est parfois restreint, nous avons limité la segmentation des données et compilé des moyennes mobiles pondérées sur certains indicateurs afin de conserver des marges d'erreur acceptables.

➤ *Enquête sur la sécurité financière (ESF) (2016)*

De son côté, la section sur l'emploi et les finances des jeunes mobilise les données de l'*Enquête sur la sécurité financière* de Statistique Canada, plus précisément les données de la vague de 2016 de l'enquête. Cette enquête occasionnelle recueille des informations détaillées sur les avoirs et les dettes des ménages canadiens qui permettent de « broser un portrait indispensable du bien-être financier des Canadiens » (Statistique Canada, 2017b, s. p.). Cette enquête à participation volontaire repose sur des interviews assistés par ordinateur, réalisés sur place auprès des répondants. La population cible de l'enquête renvoie aux familles canadiennes provenant des 10 provinces. Certains groupes sont toutefois exclus de la population cible, tels que les résidents des trois territoires, les personnes habitant sur des réserves autochtones ou dans un établissement institutionnel, ce qui représente au total d'environ 2 % de la population. L'échantillonnage est fait par stratification dans les provinces, puis en zones rurales et urbaines qui deviennent deux échantillons indépendants dans lesquels sont sélectionnés les logements participant à l'enquête. Une pondération est effectuée par Statistique Canada pour tenir compte du mode d'échantillonnage et des non-réponses et toutes nos analyses l'utilisent.

L'échantillon de l'ESF 2016 comprend 12 429 ménages. Toutefois, nous utilisons ici un échantillon beaucoup plus restreint comprenant uniquement les ménages dont le soutien économique principal réside au Québec et est âgé entre 17 et 34 ans. Cet échantillon comptant uniquement 339 ménages, les informations présentées dans cette section sont fournies à titre exclusivement descriptif, en l'absence de sources plus appropriées sur les dettes et les avoirs des jeunes Québécois. Nous mentionnons également que Statistique Canada impute les valeurs manquantes pour les dettes et les avoirs dans l'ESF 2016 et que nous utilisons ici cette version imputée des données (obtenue par le fichier de microdonnées à grande diffusion de Statistique Canada).

3. Résultats

A. Démographie

B. Les jeunes en emploi

C. Les jeunes et l'entrepreneuriat

D. Les jeunes sans emploi

E. Les jeunes à la recherche d'emploi

F. Les jeunes Autochtones et l'emploi

G. Les jeunes immigrants et l'emploi

H. Les jeunes, l'emploi et les autres sphères de vie

- A.1 La population selon l'âge
 - A.2 Les jeunes selon l'âge et le sexe
 - A.3 Les jeunes selon la région
 - A.4 Les jeunes Autochtones
 - A.5 Les jeunes immigrants
- Synthèse

A. Démographie

Cette section analyse tout d'abord la dynamique de la population du Québec dans son ensemble. Par la suite, elle se focalise sur la population d'intérêt que sont les jeunes de 15 à 34 ans. De cette population, nous examinons la dynamique démographique tant selon le sexe et le groupe d'âge que la région de résidence. La section présente brièvement la répartition des deux catégories des jeunes moins souvent décrites dans les portraits sur l'emploi des jeunes, les jeunes Autochtones et les jeunes immigrants au Québec. Ce court portrait démographique sert de point de départ au portrait plus global sur l'emploi, le travail et l'activité des jeunes, qui est le cœur de ce document.

À l'exception des statistiques sur les jeunes Autochtones qui mobilisent les données du *Recensement sur la population* 2016 de Statistique Canada, cette section mobilise les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Ce sont parfois les séries annuelles de 1976 à 2019 de cette enquête qui ont été mobilisées, parfois celles de 2010 à 2019 et, en d'autres occasions, uniquement la série de 2019.

Notice méthodologique

Les données du Recensement de 2016 comportent certaines limites (Lévesque et al., 2019). D'abord, le sous-dénombrement : il semble bien connu que les populations autochtones ont peu tendance à participer aux enquêtes de Statistique Canada et même au recensement; de plus, au Québec, trois communautés ont refusé de participer au recensement et n'ont pas été dénombrées en 2016, soit Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide. Pour ces communautés, le Registre des Indiens compte en décembre 2016, 10 018 Indiens inscrits ou Indiennes inscrites (DIALOG, s. d.); la proportion de jeunes parmi ceux-ci est toutefois inconnue. Ensuite, la question de l'identité autochtone repose sur l'autodéclaration : Statistique Canada propose trois groupes autochtones, à savoir Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) avec ou sans statut, Métis et Inuks (Inuits). En 2016 au Québec, 17 110 jeunes âgés de 15 à 34 ans se sont identifiés comme Métis. Or, au Québec, le statut de Métis n'a pas de reconnaissance constitutionnelle comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes; ainsi l'autodéclaration de l'identification Métis pour des résidents du Québec est-elle ambiguë et cette catégorie n'a pas été incluse dans nos analyses.

Une définition des communautés ou territoires autochtones est nécessaire. Selon le dictionnaire du Recensement 2016, « Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des

équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada » (Statistique Canada, 2017c, p. 110).

Au Québec, il existe 15 genres de SDR, dont 8 sont réservées aux territoires autochtones. On compte 56 territoires autochtones habités en 2016 : 27 réserves indiennes, 6 établissements indiens, 8 terres réservées aux Cris, une terre réservée aux Naskapis et 14 villages nordiques où résident majoritairement les Inuits. Nous référons dans le texte à ces SDR en tant que « communautés autochtones » ou « territoires autochtones ». Les autres genres de SDR (villes, villages, paroisses, etc.) sont désignés par le terme générique de « villes ».

Les résidents temporaires et les citoyens canadiens nés à l'étranger sont exclus des analyses de cette section puisque l'EPA ne permet pas d'isoler ces deux groupes.

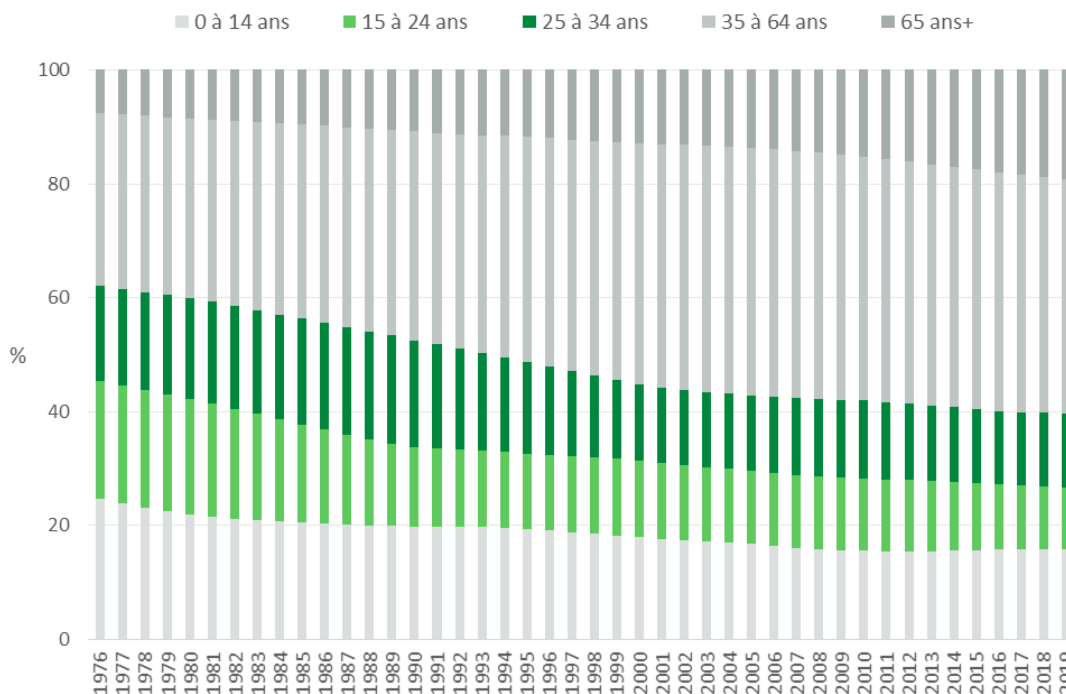
A.1 La population selon l'âge

La dynamique démographique de la population au Québec varie selon la structure d'âge (graphique 1). La proportion de la population âgée de moins de 35 ans a diminué dans le temps, laissant place à une plus grande proportion de personnes âgées de plus de 35 ans. En effet, les parts de la population de 0 à 14 ans, 15 à 24 ans et 25 à 34 ans sont passées respectivement de 24,6 %, 20,6 % et 16,8 % en 1976 à 15,8 %, 10,9 % et 13,0 % près de cinq décennies plus tard, en 2019.

Pour ce qui est la part des personnes de 35 à 64 ans, elle a plutôt augmenté, passant de 30,3 % en 1976 à 41,1 % en 2019. Toutefois, ce même groupe a légèrement diminué en proportion depuis 2007, faisant que la proportion des personnes de 65 ans et plus est passée de 14,2 % en 2007 à 19,2 % en 2019. Avec ces tendances à la baisse, tant de la proportion d'enfants et de jeunes en général que de celle des personnes âgées de 35 à 64 ans au cours de cette dernière décennie, le vieillissement de la population pourrait encore se poursuivre.

Par ailleurs, la baisse de la population des jeunes âgés de 15 à 34 ans et la tendance à la hausse de la population des 35 à 64 ans sur l'ensemble de la période font que la population en âge de travailler reste constante dans le temps.

Graphique 1. Répartition de la population, selon le groupe d'âge, de 1976 à 2019 au Québec



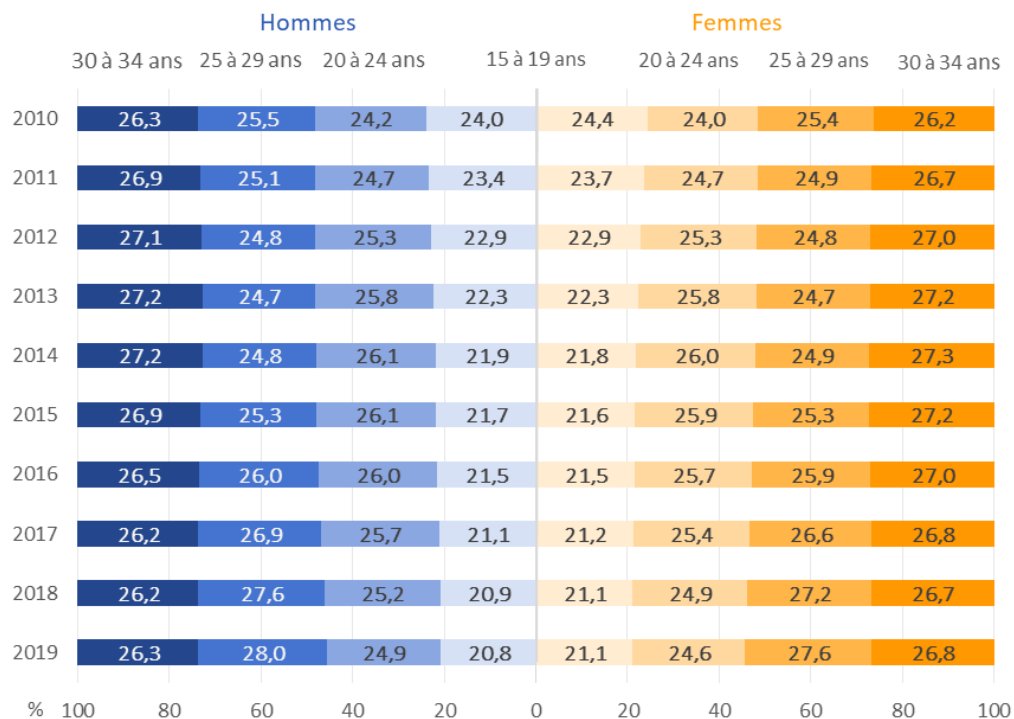
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 1976 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 1).

A.2 Les jeunes selon l'âge et le sexe

La répartition de la population des jeunes de 15 à 34 ans selon le sexe et par groupe d'âge ne montre pas d'évolution remarquable dans le temps. La principale différence dans la répartition de cette population est très légère et se situe dans la tranche d'âge de 30 à 34 ans. En 2010, la proportion des hommes de cette tranche d'âge était supérieure à celle des femmes d'un dixième de point de pourcentage. Cependant, cette tendance s'est inversée au cours des cinq dernières années où, en 2019, la proportion des femmes de 30 à 34 ans a atteint les 26,8 %, alors que celles des hommes de 30 à 34 ans était de 26,3 % (graphique 2).

Pour les autres tranches d'âge, les proportions sont restées les mêmes entre les hommes et les femmes. Mais, pour chaque sexe, la proportion des plus jeunes est la plus faible.

Graphique 2. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

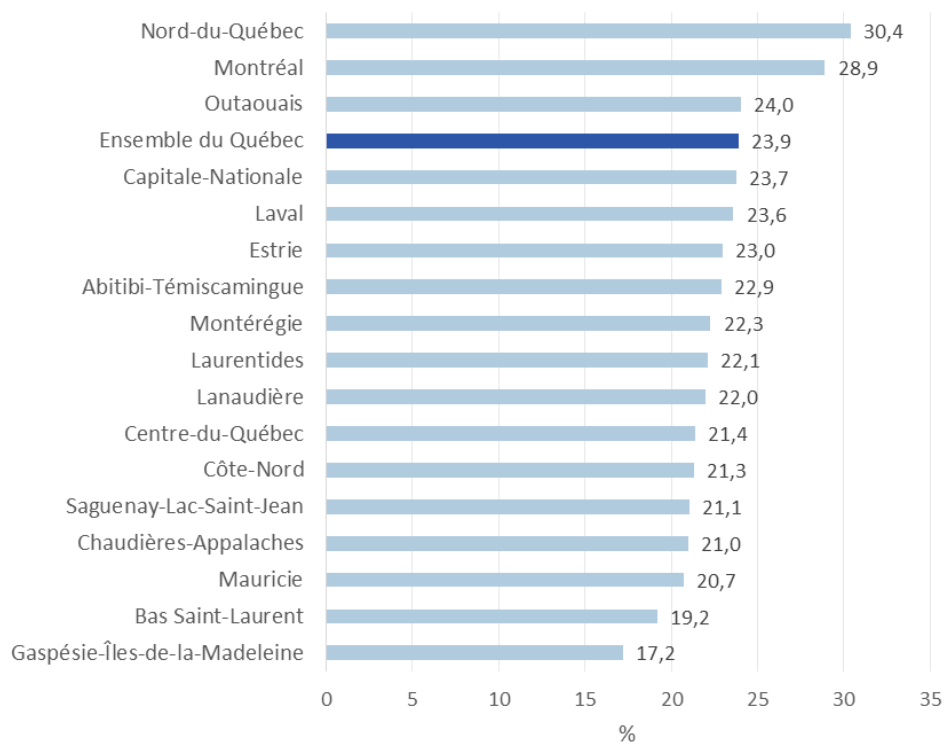
A.3 Les jeunes selon la région

La distribution de la population des jeunes dans la province de Québec en 2019 montre une certaine disparité de leur proportion selon la région (graphique 3). Chaque proportion est rapportée à la population totale de la région.

Les régions de Montréal et du Nord-du-Québec enregistrent les taux les plus élevés de jeunes avec près de 30 % en 2019 (28,9 % pour Montréal et 30,4 % pour la région du Nord-du-Québec). Seules ces deux régions se situent au-dessus de l'ensemble de la province de Québec, dont la proportion de jeunes est de 23,9 % de la population totale en 2019. Cependant, ces deux régions présentent des profils différents. Tout en étant la région la moins peuplée du Québec, le Nord-du-Québec présente une population d'origine autochtone caractérisée par sa jeunesse et par une des plus faibles proportions d'aînés. Pour sa part, la région de Montréal, qui concentre à elle seule près d'un quart de la population du Québec, est la plus importante sur le plan de l'emploi et constitue aussi le principal pôle d'attraction des immigrants, dont beaucoup sont jeunes.

La proportion de jeunes est plus faible dans les autres régions, celle-ci variant de 20 à 25 % dans la plupart des autres régions. La plus faible proportion de jeunes de 15 à 34 ans est observée dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (17,2 %), suivie par la région du Bas-Saint-Laurent (19,2 %).

Graphique 3. Pourcentage des jeunes de 15 à 34 ans par rapport à la population totale, selon la région, en 2019 au Québec



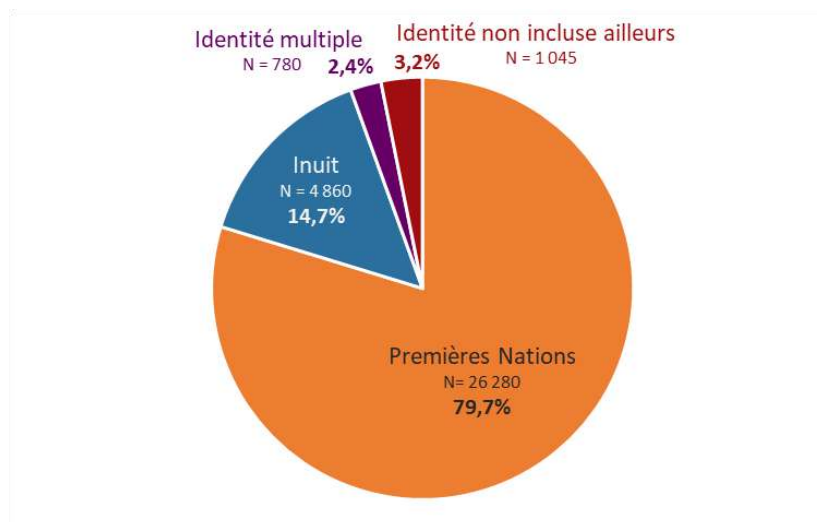
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

A.4 Les jeunes Autochtones

A.4.1 Les jeunes Autochtones selon l'identité autochtone

En 2016, au Québec, selon les données du Recensement, près de 33 000 jeunes de 15 à 34 ans s'identifient comme Autochtones, soit 1,7 % de la population des jeunes du Québec. Parmi eux, les Premières Nations forment le plus grand groupe, soit 79,7 % des jeunes Autochtones recensés (26 280 jeunes); les Inuits en représentent 14,7 % (4 860 jeunes); deux autres sous-groupes, ceux déclarant une identité autochtone multiple ou non incluse ailleurs en représentent 5,6 % (respectivement 780 et 1 045 jeunes) (graphique 4).

Graphique 4. Répartition des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone, en 2016 au Québec

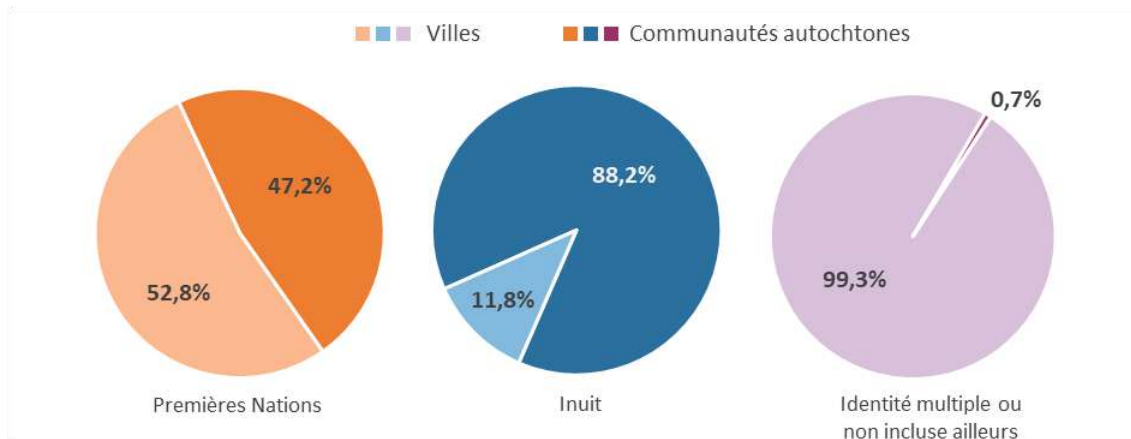


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Les populations autochtones ne se répartissent pas de la même façon sur le territoire selon leur identité. Le recensement se réalise dans le lieu de résidence habituel; celui-ci peut se trouver en territoire autochtone² (communautés autochtones) ou ailleurs dans différentes municipalités du Québec (villes). Ainsi, les jeunes des Premières Nations résident presque à parts égales dans des communautés autochtones (47,2 %) et dans les villes (52,8 %). Les jeunes Inuits, pour leur part, sont moins nombreux à vivre hors de leurs communautés territoriales (11,8 %); la grande majorité réside dans les 14 communautés nordiques du Nunavik (88,2 %). Finalement, les jeunes appartenant aux deux autres groupes d'identité autochtone sont presque entièrement dispersés dans les villes du Québec (99,3 %) (graphique 5).

² Voir notice méthodologique p. 19.

Graphique 5. Répartition des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le lieu de résidence habituel, en 2016 au Québec

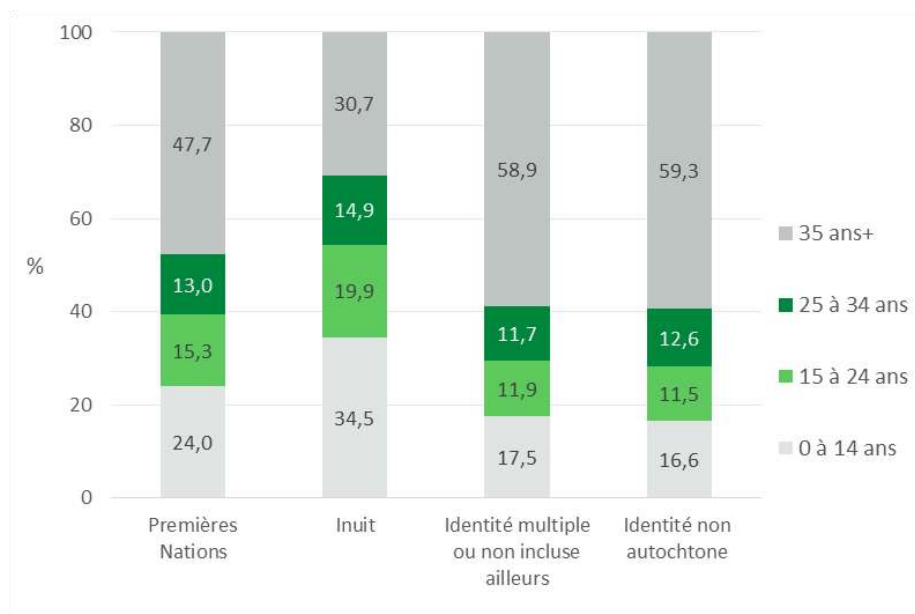


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada.

A.4.2 Les jeunes Autochtones selon le groupe d'âge et l'identité autochtone

Avec le tiers de sa population ayant moins de 15 ans, le Peuple Inuit forme le groupe le plus jeune. Un nombre équivalent de jeunes âgés de 15 à 34 ans composent un deuxième tiers (34,8 %). Ainsi, près de 70 % des Inuits ont moins de 35 ans. Suivent les Premières Nations, dont la population recensée compte une personne sur deux ayant moins de 35 ans; les jeunes de 15 à 34 ans constituent 28,3 % de ceux-ci. Par comparaison, chez la population non Autochtone, tout comme chez ceux déclarant une identité autochtone multiple ou non incluse ailleurs, les jeunes de 15 à 34 ans représentent un peu moins du quart de la population (respectivement 24,1 % et 23,6 %) (graphique 6).

Graphique 6. Répartition de la population, selon le groupe d'âge et l'identité autochtone, en 2016 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada.

A.5 Les jeunes immigrants

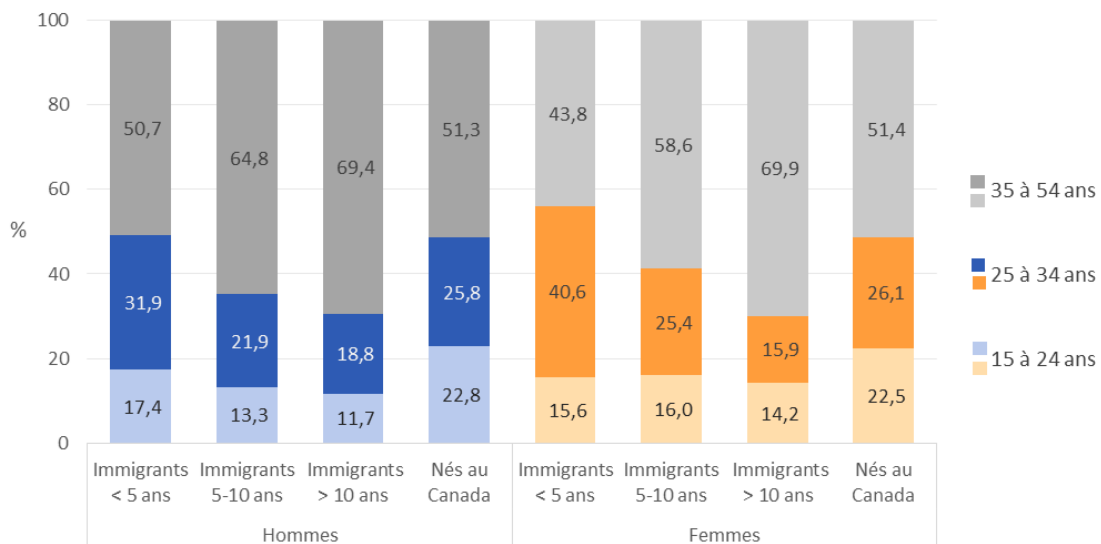
A.5.1 Les jeunes parmi les immigrants selon le sexe

En 2019, selon les données de l'EPA, le Québec compte environ 295 000 jeunes immigrants, constituant 14,7 % de la population des jeunes âgés de 15 à 34 ans, cette proportion était de 10,8 % en 2010.

Les immigrants reçus depuis cinq ans ou moins, particulièrement les femmes, sont plus jeunes que le reste de la population immigrante et comparables, proportionnellement, aux jeunes natifs de 15 à 34 ans. Cependant, à l'intérieur de ce groupe d'âge on observe quelques différences. Les jeunes de l'immigration récente âgés de 25 à 34 ans sont plus nombreux (40,6 % des femmes et 31,9 % des hommes) que ceux de 15 à 24 ans (15,6 % des femmes et 17,4 % des hommes). Les proportions sont plus équilibrées entre ces deux groupes de jeunes chez ceux qui sont natifs du Canada, soit 26,1 % des femmes et 25,8 % des hommes). Les proportions sont plus équilibrées entre ces deux groupes de jeunes chez ceux qui sont natifs du Canada, soit 26,1 % des femmes et 25,8 % des hommes pour les jeunes de 15 à 24 ans. Cette proportion élevée de jeunes âgés de 25 à 34 ans de l'immigration récente n'est pas surprenante lorsque l'on sait que l'âge moyen des immigrants de l'année 2018-2019 était de 29 ans (ISQ, 2020).

De plus, en 2019, la répartition par âge et par sexe de la population des immigrants de 15 à 54 ans au Québec diffère de celle née au Canada. En effet, les immigrants reçus depuis cinq ans et plus, âgés de 35 à 54 ans sont proportionnellement plus nombreux que les personnes du même groupe d'âge qui sont nées au Canada. Ces dernières représentent environ 51 % de la population des 15 à 54 ans, alors que chez les immigrants reçus depuis plus de dix ans, ils comptent pour près de 70 %. Le groupe intermédiaire d'immigrants, reçus depuis cinq à dix ans, est le second groupe avec, en proportion, le plus de personnes âgées de 35 à 54 ans (64,8 % d'hommes et 58,6 % de femmes) (graphique 7).

Graphique 7. Répartition de la population de 15 à 54 ans, selon le statut d'immigration, en 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier maître).

Synthèse

Depuis 1976 au Québec, la proportion de la population âgée de moins de 35 ans a diminué au fil du temps : les personnes âgées de 0 à 14 ans, de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans représentaient respectivement 24,6 %, 20,6 % et 16,8 % de la population en 1976 comparativement à 15,8 %, 10,9 % et 13,0 % près de cinq décennies plus tard en 2019. Cette baisse est accompagnée d'une tendance à la hausse de la population âgée de 35 à 64 ans sur l'ensemble de la période, ce qui fait en sorte que la population en âge de travailler reste constante dans le temps. De plus, la répartition de la population des jeunes de 15 à 34 ans selon le sexe et le groupe d'âge ne montre pas d'évolution remarquable dans le temps.

La distribution de la population des jeunes de 15 à 34 ans en 2019 montre une certaine disparité de leur proportion selon la région : Montréal et le Nord-du-Québec sont les régions qui enregistrent les plus fortes proportions de jeunes au sein de leur population en 2019 (respectivement 28,9 % et 30,4 %), ce qui est même au-dessus de la part des jeunes dans l'ensemble de la province du Québec (23,9 %).

La jeunesse au Québec est diversifiée tant du point de vue territorial que des origines. En 2016, 1,7 % de la population des jeunes de 15 à 34 ans s'identifie comme Autochtones. Parmi eux, les Premières Nations forment le plus grand groupe (79,7 %), suivi des Inuits qui représentent 14,7 % et ceux déclarant une identité autochtone multiple ou non incluse ailleurs qui représentent 5,6 %. De plus, les populations autochtones sont particulièrement jeunes et ces jeunes ne se répartissent pas de la même façon sur le territoire selon leur identité : 28,3 % des Premières Nations sont âgés de 15 à 34 ans et 47,2 % d'entre eux résident dans des communautés autochtones et 52,8 % dans les villes; près de 70 % des Inuits ont moins de 35 ans, dont 34,8 % ont de 15 à 34 ans et 88,2 % de ces derniers résident dans des communautés autochtones (14 villages nordiques du Nunavik) et 11,8 % dans les villes.

L'immigration contribue également à la diversité de la jeunesse. En 2019, le Québec compte 14,7 % d'immigrants parmi la population des jeunes âgés de 15 à 34 ans, tandis que cette proportion était de 10,8 % en 2010. De plus, en 2019, la répartition par âge et par sexe de la population immigrante de 15 à 54 ans diffère de celle née au Canada. D'une part, la proportion des jeunes (15 à 34 ans) est plus grande chez les immigrants reçus depuis 5 ans ou moins, et particulièrement chez les femmes, que chez les immigrants reçus depuis plus longtemps, et cette proportion est comparable à celle des jeunes natifs. D'autre part, les jeunes de l'immigration récente âgés de 25 à 34 ans sont plus nombreux (40,6 % des femmes et 31,9 % des hommes) que ceux ayant entre 15 et 24 ans (15,6 % des femmes et 17,4 % des hommes).

B.1 Évolution du taux d'activité, d'emploi et de chômage

B.2 Le taux d'emploi

B.3 Le temps consacré au travail

B.4 Les raisons du travail à temps partiel

B.5 La catégorie de travailleur

B.6 Les secteurs de l'industrie

B.7 La taille de l'entreprise

B.8 Le type de contrat de travail

B.9 Le cumul d'emplois

B.10 La stabilité de l'emploi

B.11 La couverture syndicale

B.12 L'emploi atypique

B.13 Le salaire horaire

B.14 La santé et la sécurité au travail

Synthèse

B. Les jeunes en emploi

Cette section traite des jeunes de 15 à 34 ans en emploi. Elle dresse d'abord un portrait de leur participation au marché du travail en observant d'entrée de jeu leur taux d'emploi, suivi du temps qu'ils consacrent au travail (le régime d'emploi et les heures travaillées, mais aussi les raisons de travailler à temps partiel), des secteurs dans lesquels ils travaillent (catégorie de travailleur et secteurs d'industries) et de la taille des entreprises qui les emploient. Elle décrit les conditions d'emploi des jeunes, soit le type de contrat de travail qui les lie à leur employeur, le nombre d'emplois qu'ils occupent, la durée moyenne de l'emploi en cours, la couverture syndicale, le travail atypique, le salaire et les lésions professionnelles. De manière générale, ces indicateurs ont aussi été analysés selon l'âge, le sexe et le plus haut diplôme obtenu par les jeunes.

Cette section prend appui sur les données des séries annuelles de 2010 à 2019 de *l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada, à l'exception des indicateurs sur la santé et sécurité au travail qui mobilisent les données des séries de 2010 à 2018 de cette même enquête, combinées à celles du *Dépôt de données central et régional* (DDCR) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Notice méthodologique

Le calcul d'indicateurs de risque de lésion professionnelle nécessite des données sur le nombre de lésions (accidents du travail et maladies professionnelles) ainsi que sur les effectifs de travailleurs et le nombre d'heures travaillées. Les données sur les lésions professionnelles proviennent du DDCR, qui contient de l'information sur les lésions et leurs conséquences ainsi que sur les travailleurs qui en sont victimes, pour l'ensemble des réclamations adressées à la CNESST. Dans le cas qui nous occupe, seules les lésions survenues en 2010-2018 et acceptées par la CNESST ont été retenues. Afin d'observer l'évolution du risque en fonction de différents

niveaux de gravité des lésions, les lésions acceptées avec perte de temps indemnisée, soit celles ayant des jours indemnisés et un montant d'indemnité de remplacement de revenu, et les lésions avec atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychique ont été analysées. Notons que les données utilisées reflètent l'image des fichiers administratifs de la CNESST 18 mois en moyenne après la survenue de la lésion.

Les données de l'EPA sur les heures travaillées ont permis d'estimer le nombre de travailleurs en équivalent temps complet (ÉTC) par groupe d'âge et de sexe pour les années 2010 à 2018. Un travailleur ÉTC est équivalent à 2 000 heures travaillées.

Des taux de fréquence ÉTC ont été produits en rapportant le nombre de lésions professionnelles survenues au cours d'une année sur le nombre de travailleurs ÉTC durant cette même année, par groupe d'âge et par sexe. Ce taux de fréquence ÉTC est utilisé comme une approximation valable du risque de subir une lésion professionnelle, bien que d'un point de vue strictement statistique il n'en constitue pas une mesure exacte. Par ailleurs, l'utilisation des effectifs de travailleurs en ÉTC plutôt qu'en individus a l'avantage de tenir compte des effets du travail à temps partiel et occasionnel dans la mesure du « risque » de lésions professionnelles.

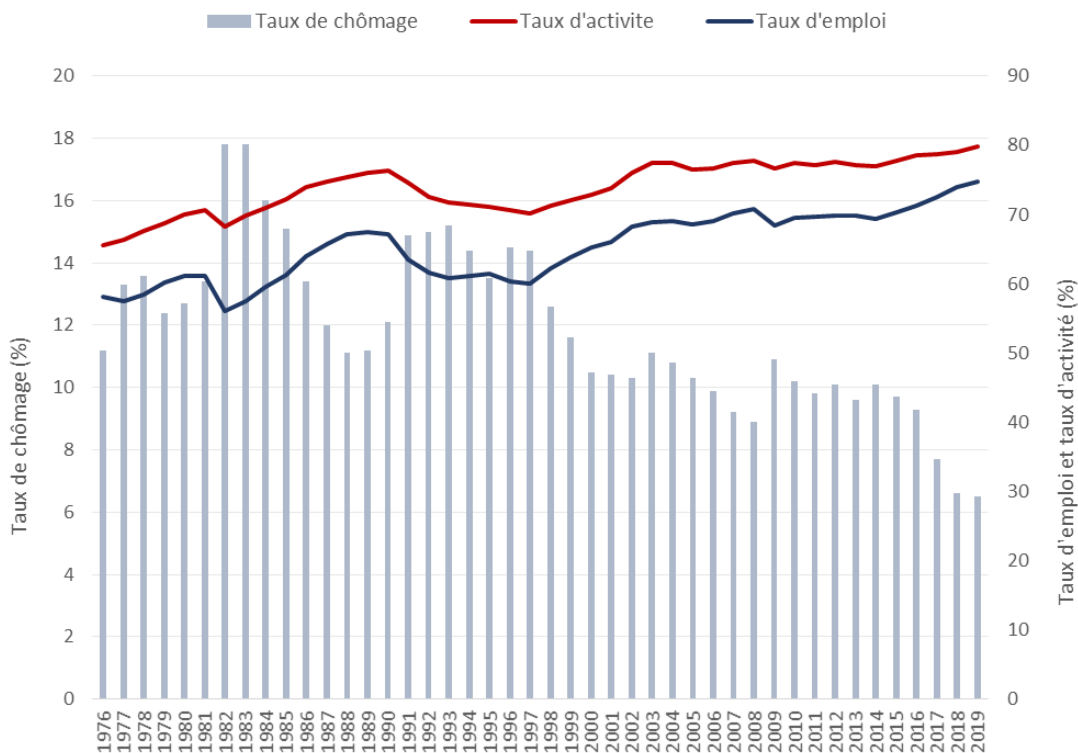
B.1 Évolution du taux d'activité, d'emploi et de chômage

L'analyse de l'évolution conjointe des trois principaux indicateurs pertinents (graphique 8) montre une bonne performance des jeunes sur le marché du travail.

Depuis 1976, les taux d'activité et d'emploi des jeunes n'ont cessé de croître avec quelques creux correspondant généralement à des crises importantes mais délimitées dans le temps. À des fins d'illustration, la crise des années 1980 a mené à une diminution du taux d'emploi à 56,1 % en 1982 (-5,1 points). La crise de 2008 a provoqué une baisse moins marquée du taux d'emploi pour atteindre 68,4 % en 2009 (-2,4 points). Cependant, après cette crise, le taux d'emploi des jeunes a nettement augmenté, dépassant de nouveau les 70 % observés juste avant la crise de 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. En effet, ce taux est passé de 68,4 % en 2009 à près de 75 % en 2019.

Le taux de chômage des jeunes a une tendance à la baisse atteignant en 2019 son niveau le plus bas jamais observé depuis 1976. Au cours des trois dernières années, le taux de chômage s'est situé en dessous de 8 % (6,5 % en 2019), ce qui illustre la performance de l'activité économique de ces dernières années et la contribution des jeunes à cette performance.

Graphique 8. Évolution du taux d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 1976 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 1976 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 2).

B.2 Le taux d'emploi

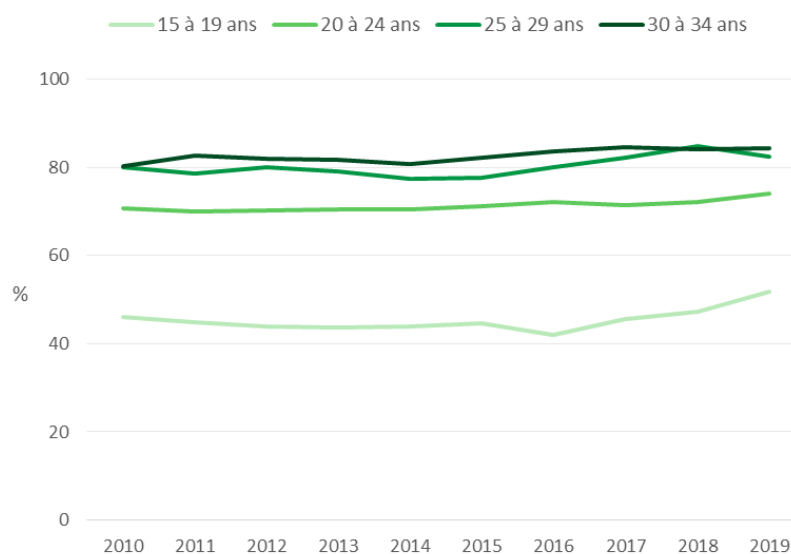
B.2.1 Évolution du taux d'emploi

En ce qui concerne le niveau d'emploi des jeunes, le fort taux d'emploi de l'ensemble des jeunes (graphique 8) est notamment attribuable aux jeunes de 30 à 34 ans, suivi de près par les jeunes de 25 à 29 ans, dont le taux d'emploi est supérieur à 80 % (graphique 9). Pour les plus jeunes (15 à 19 ans), le taux d'emploi est plus faible, atteignant à peine 52 % en 2019. Ce faible taux pourrait s'expliquer par le fait que les plus jeunes fréquentent encore des établissements d'enseignement et sont donc moins susceptibles d'être en emploi.

De plus, on peut constater que le taux d'emploi augmente avec l'âge. En effet, en 2019, les taux d'emploi sont de 51,8 % pour les jeunes de 15 à 19 ans, de 74,0 % pour les jeunes de 20 à 24 ans, de 82,5 % pour les jeunes de 25 à 29 ans et de 84,3 % pour les jeunes de 30 à 34 ans.

Toutefois, bien que les plus jeunes, soit les 15 à 19 ans, aient un taux d'emploi plus faible comparativement aux autres, ils ont, depuis le creux observé en 2016, une progression à la hausse plus importante que celle des autres groupes. Leur taux d'emploi est ainsi passé de 42,1 % en 2016 à 51,8 % en 2019 soit une hausse de 9,7 points, alors que pour les autres, le taux d'emploi est resté plutôt stable. D'ailleurs, sur la période de 2010 à 2019, le Québec se démarque des autres provinces canadiennes avec un taux d'emploi chez les jeunes de 15 à 19 ans en hausse de près de 12 % comparativement à 3 % au Canada. Les variations sur la même période dans les autres provinces vont de -17,9 % (Alberta) à 9,7 % (Nouveau-Brunswick) (Statistique Canada, s. d.-a)

Graphique 9. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec

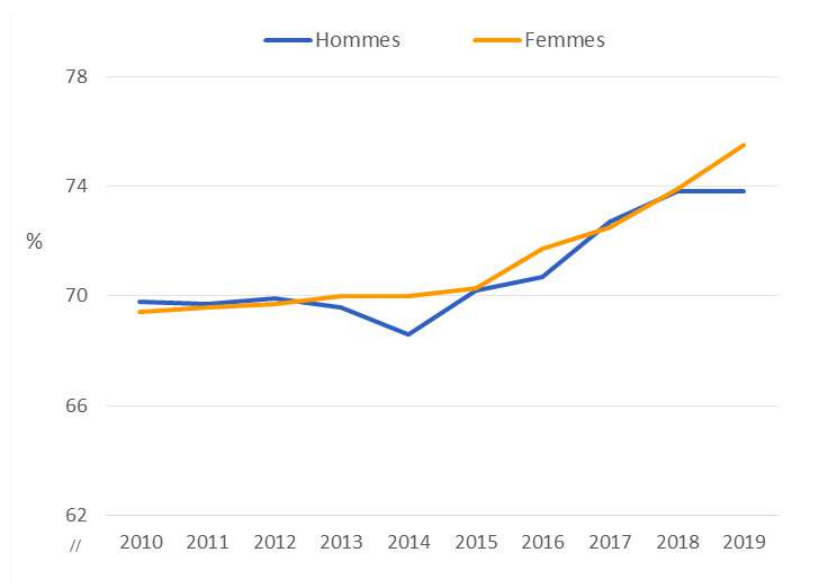


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
Les données sont disponibles en annexe (tableau 3).

B.2.2 Le taux d'emploi selon le sexe

Depuis 2010, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans a progressé, atteignant en 2019 près de 76 % pour les femmes et 74 % pour les hommes. Il s'établissait à environ 70 % en 2010. Bien que pratiquement stagnant autour de 70 % pour les deux groupes entre 2010 et 2013, le taux d'emploi des hommes était légèrement supérieur à celui des femmes. Mais, dès 2013, le taux d'emploi des hommes a chuté avant de croître à nouveau à partir de 2014. Toutefois, le plateau observé dans le taux d'emploi des hommes entre 2018 et 2019 laisse celui-ci inférieur à celui des jeunes femmes qui affichent une tendance durable d'augmentation du taux d'emploi dans cette dernière décennie (graphique 10).

Graphique 10. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le sexe, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).
Les données sont disponibles en annexe (tableau 4).

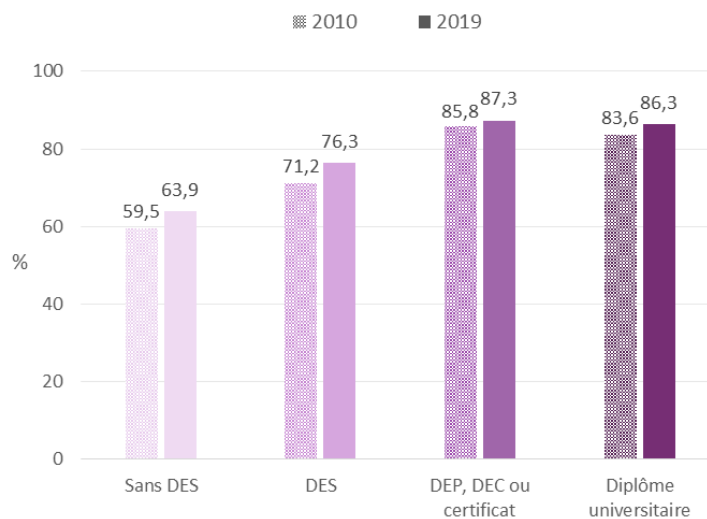
B.2.3 Le taux d'emploi selon le niveau de scolarité

Le taux d'emploi des jeunes augmente progressivement avec le niveau de scolarité. En 2019, il passe de 63,9 % pour les jeunes sans diplôme à 86,3 % pour les diplômés universitaires. Toutefois, l'écart du taux d'emploi observé en 2010 entre ces deux groupes (24 points de pourcentage) a diminué de 2 points en 2019, principalement en raison d'une plus forte augmentation du taux d'emploi chez les jeunes sans diplôme.

Pour les jeunes qui possèdent un diplôme universitaire, leur taux d'emploi est équivalent à ceux qui ont un DEP, un DEC ou un certificat universitaire, et ce, autant en 2010 (83,6 %) qu'en 2019 (86,3 %), n'affichant pas de différences substantielles. Les disparités parmi les plus diplômés augmentent par contre dans le cas des jeunes étudiants : chez les détenteurs d'un diplôme universitaire, les étudiants ont un taux d'emploi de 56,4 % alors qu'il est de 66,6 % chez les étudiants avec un DEP, DEC ou certificat; pour les non-étudiants les taux d'emploi sont équivalents (91,6 % et 89,7 % respectivement) (données non présentées).

Comparé à 2010, le taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans a augmenté en 2019, quel que soit le niveau de scolarité (graphique 11). Pour les jeunes sans diplôme d'études secondaires (DES), le taux d'emploi s'élève à 63,9 % en 2019 alors qu'il était de 59,5 % en 2010. En ce qui a trait aux jeunes avec un DES et ceux détenant un diplôme d'études professionnelles (DEP), un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un certificat universitaire, le taux d'emploi était, en 2010, de 71,2 % pour ceux ayant un DES et de 85,8 % pour ceux détenant un DEP, un DEC ou un certificat alors qu'il était de 76,3 % et de 87,3 % respectivement en 2019. Pour les diplômés universitaires, le taux d'emploi est passé de 83,6 % en 2010 à 86,3 % en 2019. Ce sont les jeunes sans diplôme et avec un DES qui ont connu une augmentation relative plus importante du taux d'emploi, respectivement de 4,4 et 5,1 points de pourcentage, tandis que l'augmentation pour les plus diplômés (au postsecondaire et universitaires) a été de 1,5 et 2,7 points.

Graphique 11. Taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

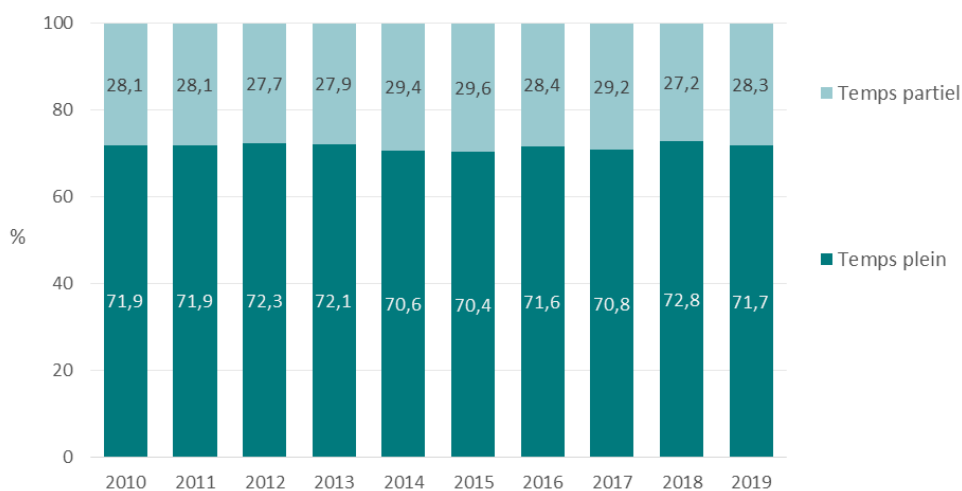
B.3 Le temps consacré au travail

B.3.1 Évolution du régime d'emploi

Selon la définition de Statistique Canada, le temps plein comprend les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi; tandis que le temps partiel comprend les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine. Parmi les jeunes en emploi, une large majorité travaillent à temps plein. Ainsi, en 2019, 71,7 % travaillent à temps plein contre 28,3 % à temps partiel. Cette forte proportion de jeunes dans ce régime d'emploi n'a pas évolué entre 2010 et 2019. La proportion de jeunes qui occupent des emplois à temps partiel reste tout de même importante (graphique 12). Près de 30 % des jeunes sont dans ce régime d'emploi pour des raisons diverses (Patterson, 2018) comme nous le verrons plus tard.

Si le régime d'emploi offre un aperçu du temps de travail des jeunes, une analyse plus fine du nombre hebdomadaire d'heures habituellement travaillées s'impose pour compléter le portrait. Ainsi, les jeunes en emploi à temps partiel, en 2010 comme en 2019, travaillent habituellement en moyenne 16,3 heures par semaine, alors que les emplois à temps plein représentent en moyenne 38,5 heures de travail hebdomadaire en 2019 (38,4 heures en 2010). Comme nous le verrons, le sexe, l'âge et la fréquentation scolaire ont un effet important sur le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail.

Graphique 12. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le régime d'emploi, de 2010 à 2019 au Québec



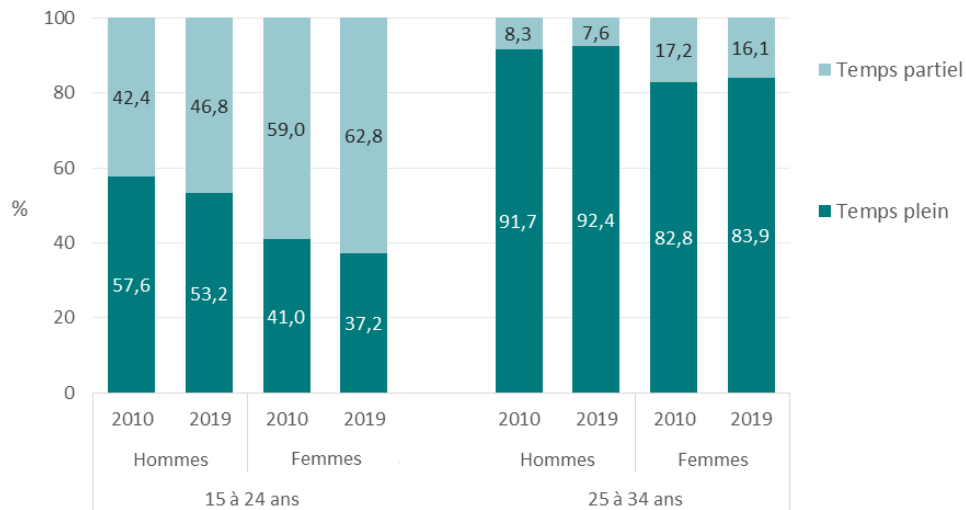
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.3.2 Le régime d'emploi selon l'âge et le sexe

La proportion de jeunes travaillant à temps plein augmente avec l'âge. En effet, la proportion de jeunes de 25 à 34 ans dans ce régime d'emploi (92,4 % pour les hommes et 83,9 % pour les femmes en 2019) est environ deux fois plus élevée que celle des jeunes de 15 à 24 ans (53,2 % pour les hommes et 37,2 % pour les femmes en 2019), la principale raison étant que ces derniers sont majoritairement aux études comme nous le verrons plus tard.

Selon le sexe, parmi les jeunes en emploi, la proportion d'hommes qui travaillent à temps plein est supérieure à celle des femmes, quel que soit l'âge (graphique 13). Ainsi, pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, 53,2 % des hommes étaient à temps plein en 2019 contre 37,2 % des femmes. Toutefois, ces proportions sont plus faibles qu'en 2010, soit une diminution d'environ 4 points de pourcentage pour les hommes et pour les femmes. Les femmes de 15 à 24 ans sont ainsi majoritairement dans les emplois à temps partiel (62,8 %). Chez les jeunes de 25 à 34 ans, 92,4 % des hommes occupaient des emplois à temps plein contre 83,9 % des femmes en 2019. Cet écart resté inchangé depuis 2010.

Graphique 13. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le régime d'emploi, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.3.3 Les heures travaillées selon l'âge et le sexe

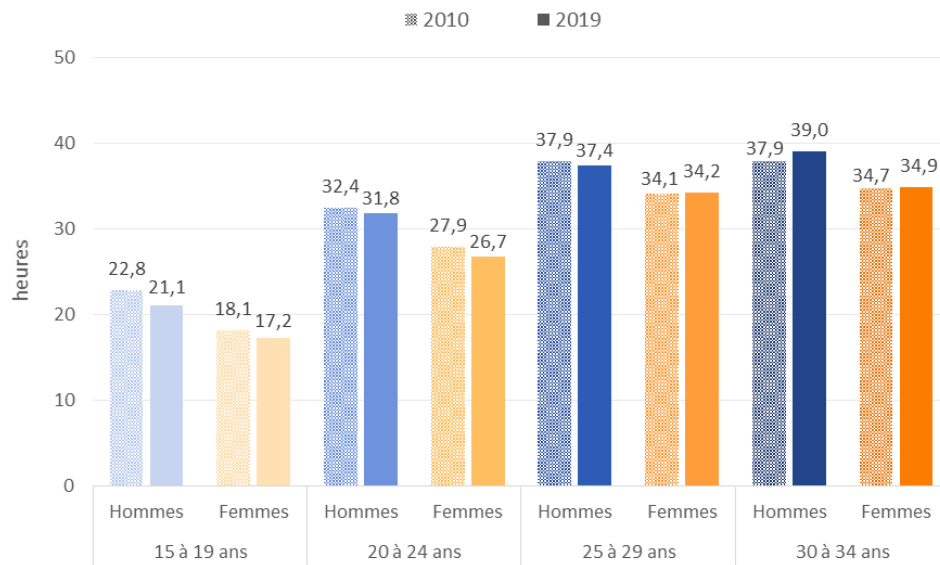
Non seulement les femmes travaillent-elles en plus grande proportion à temps partiel, mais elles travaillent également moins d'heures par semaine, quel que soit le groupe d'âge (graphique 14). Les jeunes femmes de moins de 25 ans travaillent en moyenne moins de 30 heures par semaine; pour les plus âgées, la durée hebdomadaire moyenne du travail s'établit à environ 35 heures. Les jeunes hommes, quant à eux, occupent dès leur vingtaine des emplois comptant plus de 30 heures de travail hebdomadaire, et la semaine de travail tend à s'allonger ensuite avec l'âge. Un écart d'environ quatre heures sépare la durée du travail des femmes de celle des hommes, peu importe l'âge.

Allant de pair avec le régime d'emploi où l'on voit la fréquence du travail à plein temps doubler entre les plus jeunes et les plus âgés, le nombre d'heures travaillées passe également du simple au double, et ce, autant pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, pour les plus jeunes, soit les 15 à 19 ans, la durée moyenne de la semaine de travail est d'environ 21 heures pour les hommes et de 17 heures pour les femmes, augmentant respectivement à 32 et 27 heures chez les jeunes de 20 à 24 ans, et à 37 et 34 heures chez ceux de 25 à 29 ans, pour finalement s'établir à 39 heures pour les hommes et à 35 heures pour les femmes dans le groupe des 30 à 34 ans.

Par ailleurs, la moyenne d'heures hebdomadaires habituellement travaillées montre que, très tôt dans leur parcours, les jeunes consacrent un nombre considérable d'heures au travail, si on considère que la majorité des 15 à 19 ans et une grande proportion des 20 à 24 ans sont encore aux études. L'adhésion des jeunes au modèle productiviste et à l'acquisition d'une autonomie financière encouragée aussi culturellement les ferait, selon certains auteurs, travailler davantage que les générations précédentes (Roy, 2006).

Seuls les jeunes hommes de 30 à 34 ans ont vu s'allonger d'environ une heure leur semaine de travail en 2019 en comparaison avec 2010. Les jeunes femmes du même groupe d'âge ainsi que les jeunes de 25 à 29 ans travaillent, en 2019, un nombre d'heures équivalent à celui observé en 2010. Pour leur part, les 15 à 24 ans ont vu leur semaine de travail diminuer légèrement en 2019 par rapport à 2010 (environ une heure de moins). Cela est vrai à la fois pour les hommes et pour les femmes.

Graphique 14. Moyenne hebdomadaire des heures habituellement travaillées dans l'emploi principal chez les jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.4 Les raisons du travail à temps partiel

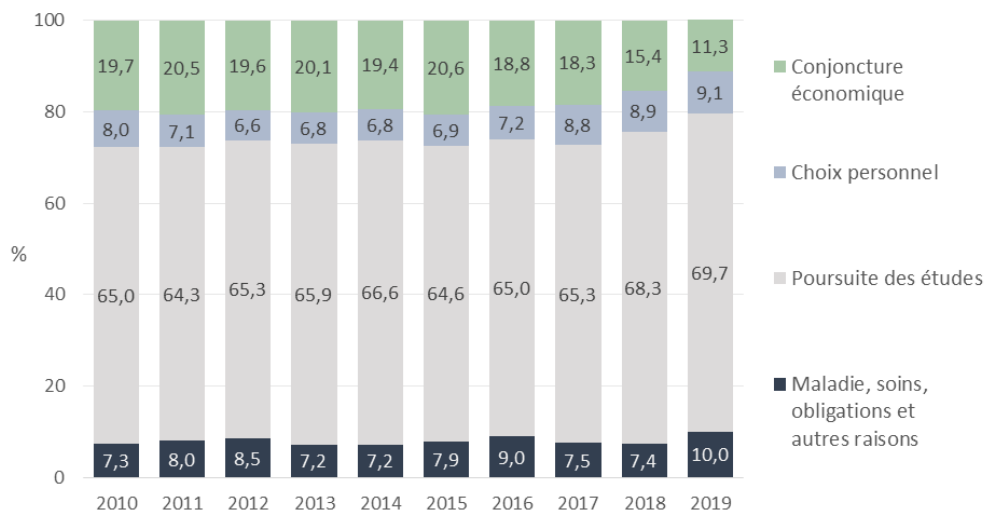
B.4.1 Évolution des raisons du travail à temps partiel

Le fait de travailler à temps partiel peut être motivé par des raisons diverses. Le choix d'un emploi à temps partiel – c'est à dire un emploi de moins de 30 heures par semaine – est en grande partie motivé par la poursuite des études. En effet, en 2019, près de 7 jeunes travailleurs à temps partiel sur 10 le font parce qu'ils sont encore aux études. Dans les cinq dernières années, cette proportion n'a cessé de croître. Elle est passée de 64,6 % en 2015 à 69,7 % en 2019 (graphique 15).

Le travail à temps partiel involontaire relève du souhait d'un emploi à temps plein sans y avoir accès en raison de la conjoncture économique. En 2019, 11,3 % des jeunes travaillaient à temps partiel de façon involontaire. Cela représente une baisse de près de la moitié (8,4 points de pourcentage) depuis 2010, alors que le travail à temps partiel involontaire représentait 19,7 % du travail à temps partiel.

En raison d'un choix personnel (9,1 %) ou de contraintes externes (10 %), telles que la maladie, les soins aux enfants, les obligations personnelles ou familiales et autres, constituent d'autres facteurs qui interviennent dans le choix d'un emploi à temps partiel. En 2019, 19,1 % avaient un emploi à temps partiel pour toutes ces raisons.

Graphique 15. Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

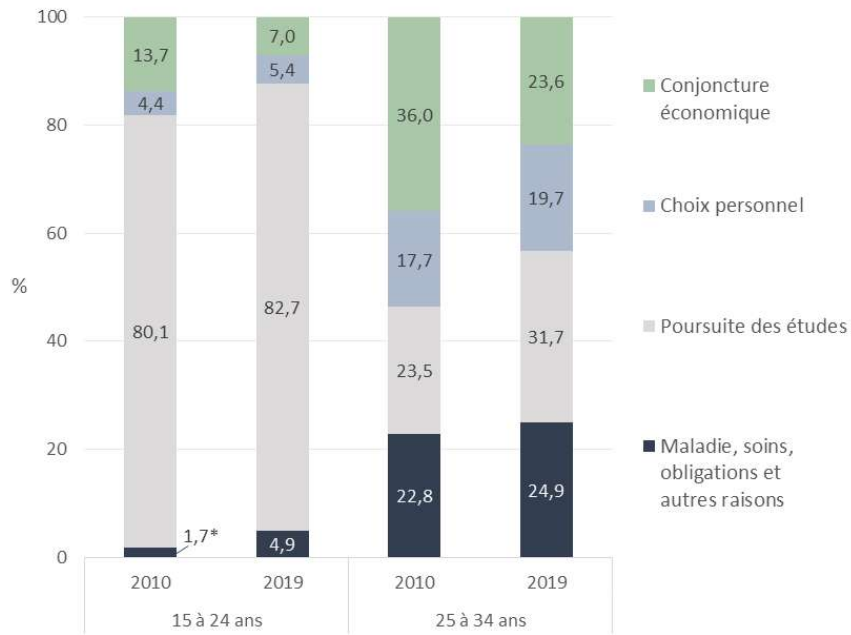
B.4.2 Les raisons du travail à temps partiel selon l'âge

La poursuite des études constitue toujours la principale raison pour travailler à temps partiel chez les jeunes. Soulignons que ce régime d'emploi dû aux études caractérise mieux la situation des plus jeunes, et qu'il diminue avec l'âge. Ainsi, 82,7 % des plus jeunes travaillent à temps partiel parce qu'ils sont aux études, contre 31,7 % pour les plus âgés en 2019. Pour ces derniers, les raisons comme la conjoncture économique (15,3 % et 8,3 %) et ceux liés à la maladie, les soins aux enfants ou les autres obligations personnelles ou familiales (24,9 %) expliquent pour 48,5 % d'entre eux le régime d'emploi à temps partiel alors que seulement 11,9 % des plus jeunes invoquent ces mêmes raisons. Par ailleurs, le choix personnel en faveur d'un emploi à temps partiel est d'environ trois fois et demie plus élevé chez les 25 à 34 ans (19,7 %) comparativement aux plus jeunes (5,4 %) en 2019, ce qui montre également le gain d'autonomie en vue du choix du type d'emploi avec l'âge.

Chez les jeunes de 25 à 34 ans, le temps partiel en raison des études est en hausse de 8,2 points de pourcentage en 2019, passant de 23,5 % en 2010 à 31,7 % en 2019. La hausse est beaucoup plus légère chez les plus jeunes, soit 2,6 points.

Les raisons d'ordre économique perdent du poids parmi les raisons pour travailler à temps partiel dans les deux groupes d'âge, notamment lors des 10 dernières années, grâce à une conjoncture plus favorable. Toutefois pour les plus âgés, la proportion dans l'emploi à temps partiel involontaire reste importante, 23,6 % en 2019, bien qu'il y ait eu une nette amélioration par rapport à 2010 (36,0 %), soit une baisse d'un tiers, voire 12,4 points de pourcentage (graphique 16).

Graphique 16. Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi et selon le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

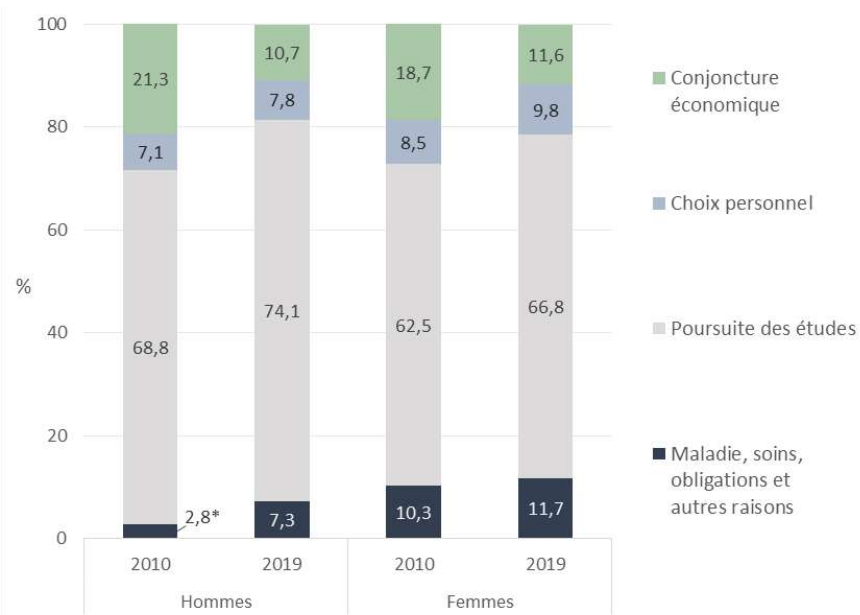
B.4.3 Les raisons du travail à temps partiel selon le sexe

Le travail à temps partiel pour des raisons liées aux études est proportionnellement plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, 74,1 % et 66,8 % respectivement, en 2019. Pour chacun des deux groupes, cette proportion est en progression par rapport à 2010.

En ce qui a trait aux autres motifs, la différence entre les hommes et les femmes dans le choix de travailler dans un régime à temps partiel concerne principalement les raisons de maladie, les soins aux enfants, les obligations personnelles ou familiales et autres. En 2019, 11,7 % des femmes travaillaient à temps partiel pour ces raisons contre 7,3 % des hommes. De plus, tandis que chez les femmes cette proportion est restée relativement stable lors de cette période (10,3 % en 2010 et 11,7 % en 2019), celle des jeunes hommes semble avoir bondi en 2019 (7,3 %) comparativement à 2010 (2,8 %). Cependant, cette dernière proportion est à interpréter avec prudence puisque l'estimation est de faible qualité (graphique 17).

Comme Patterson (2018) le montre, même si l'écart observé entre les femmes et les hommes ne se réduit pas à une seule raison associée au travail à temps partiel, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler dans un emploi à temps partiel pour des raisons liées aux soins aux enfants, particulièrement chez celles plus âgées (25 à 34 ans). C'était également le cas des travailleuses à temps partiel ayant un conjoint gagnant un salaire élevé, pour qui les raisons liées aux soins des enfants augmenteraient la fréquence du travail à temps partiel (Patterson, 2018).

Graphique 17. Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi et selon le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

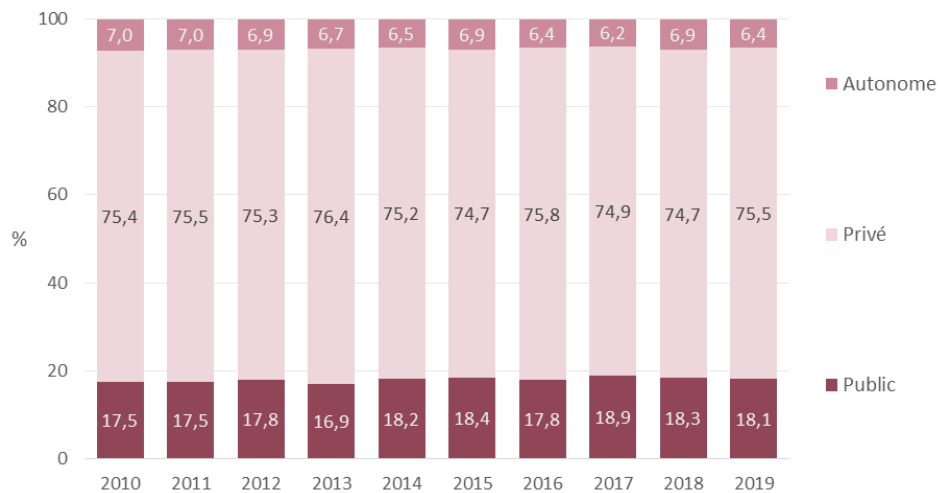
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.5 La catégorie de travailleur

B.5.1 Évolution de la catégorie de travailleur

Les jeunes travaillent en large majorité dans le secteur privé. En 2019, 75,5 % des jeunes en emploi travaillent dans ce secteur; cette proportion n'a pas changé au cours des 10 dernières années. De plus, 18,1 % des jeunes travaillent dans le secteur public et 6,4 % des jeunes en emploi sont des travailleurs autonomes, avec de très légères diminutions du nombre des jeunes travailleurs autonomes en proportion de l'emploi total et une augmentation des jeunes travaillant dans le secteur public (graphique 18).

Graphique 18. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.5.2 La catégorie de travailleur selon l'âge

La proportion de jeunes de 15 à 24 ans évoluant en tant qu'employé dans le secteur privé est plus grande que celle des 25 à 34 ans. En 2019, 85,7 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient en emploi dans le secteur privé comparativement à seulement 69,1 % pour les jeunes de 25 à 34 ans. Par contre, dans le secteur public, les jeunes employés de 25 à 34 ans sont en proportion (21,8 %) près de deux fois plus nombreux que les jeunes de 15 à 24 ans (12,1 %) (graphique 19).

Le travail autonome augmente avec l'âge, avec un écart de 7 points de pourcentage en 2019 entre les plus jeunes et les plus âgés. En 2019, la proportion de jeunes qui travaillent de façon autonome est de 2,1 % pour les jeunes de 15 à 24 ans et de 9,1 % pour ceux de 25 à 34 ans. Entre 2010 et 2019 le travail autonome a perdu un point de pourcentage au profit du secteur public chez les plus jeunes. Yssaad et Ferrao (2019) montrent que si le travail autonome varie selon l'âge, les raisons des jeunes pour travailler à leur compte varient également. Les auteurs observent ainsi que si pour « les travailleurs autonomes de tous les groupes d'âge, l'indépendance, la liberté et le désir d'être son propre patron sont les plus importants » (Yssaad et Ferrao, 2019, p. 9), l'horaire souple et la poursuite d'un défi, de la créativité, du succès et de la satisfaction sont aussi parmi les principales raisons du travail autonome chez les travailleurs autonomes de 15 à 24 ans.

Graphique 19. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec

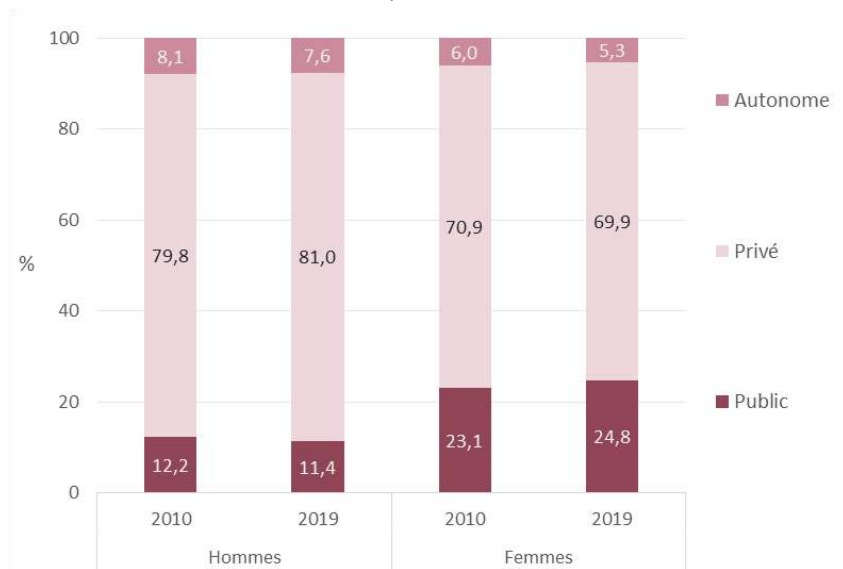


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.5.3 La catégorie de travailleur selon le sexe

La répartition des jeunes selon la catégorie de travailleur et le sexe (graphique 20) montre qu'en 2019, le quart des jeunes femmes travaillaient dans le secteur public (24,8 %), soit deux fois plus que les jeunes hommes à la même période (11,4 %). Par contre, la proportion de jeunes hommes dans le secteur privé et comme travailleur autonome est plus grande que chez les jeunes femmes. En effet, en 2019, 81,0 % des jeunes hommes travaillaient dans le secteur privé contre 69,9 % des jeunes femmes. Pour le travail autonome, les proportions sont respectivement de 7,6 % et 5,3 % pour les hommes et pour les femmes. Par rapport à 2010, la proportion d'hommes dans le secteur privé a augmenté (1,2 point de pourcentage) en 2019 alors que celle des femmes dans ce secteur a diminué (1 point) en 2019.

Graphique 20. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

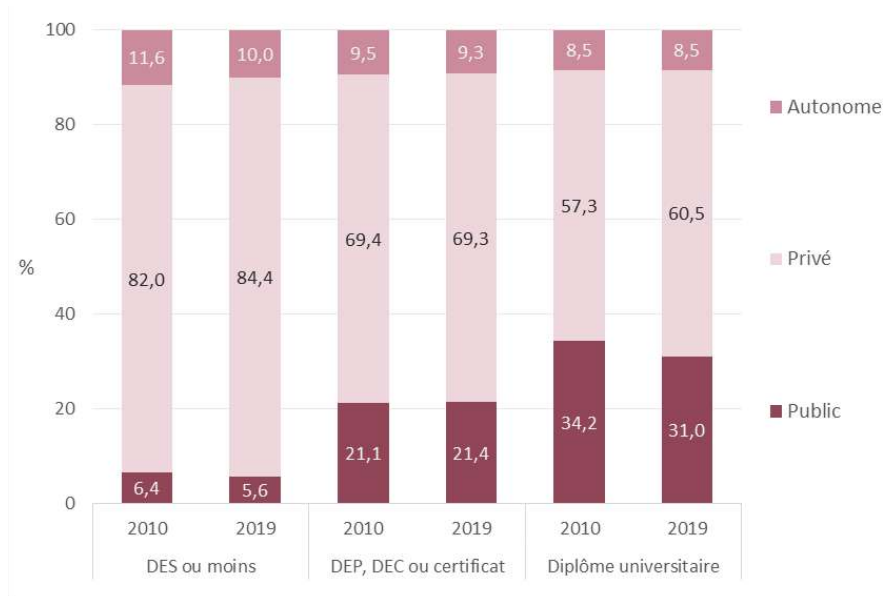


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.5.4 La catégorie de travailleur selon le niveau de scolarité

La propension à travailler dans le secteur public augmente avec le niveau de scolarité. Ainsi, en 2019, 31,0 % des jeunes avec un diplôme universitaire travaillent dans le secteur public. C'est près de 10 points de pourcentage de plus que les jeunes avec un DEP, un DEC ou un certificat universitaire (21,4 %) et cinq fois plus que la proportion des jeunes avec un DES ou moins (5,6 %). Cette augmentation de la part du secteur public se fait au détriment du secteur privé et dans une moindre mesure du travail autonome. En 2019, 84,4 % des jeunes avec un DES ou moins travaillent dans le secteur privé contre 69,3 % des détenteurs d'un DEP, DEC ou d'un certificat et 60,5 % des universitaires. Ce sont respectivement 15,1 et 23,9 points de pourcentage d'écart avec les jeunes avec un DES ou moins (graphique 21).

Graphique 21. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.6 Les secteurs de l'industrie

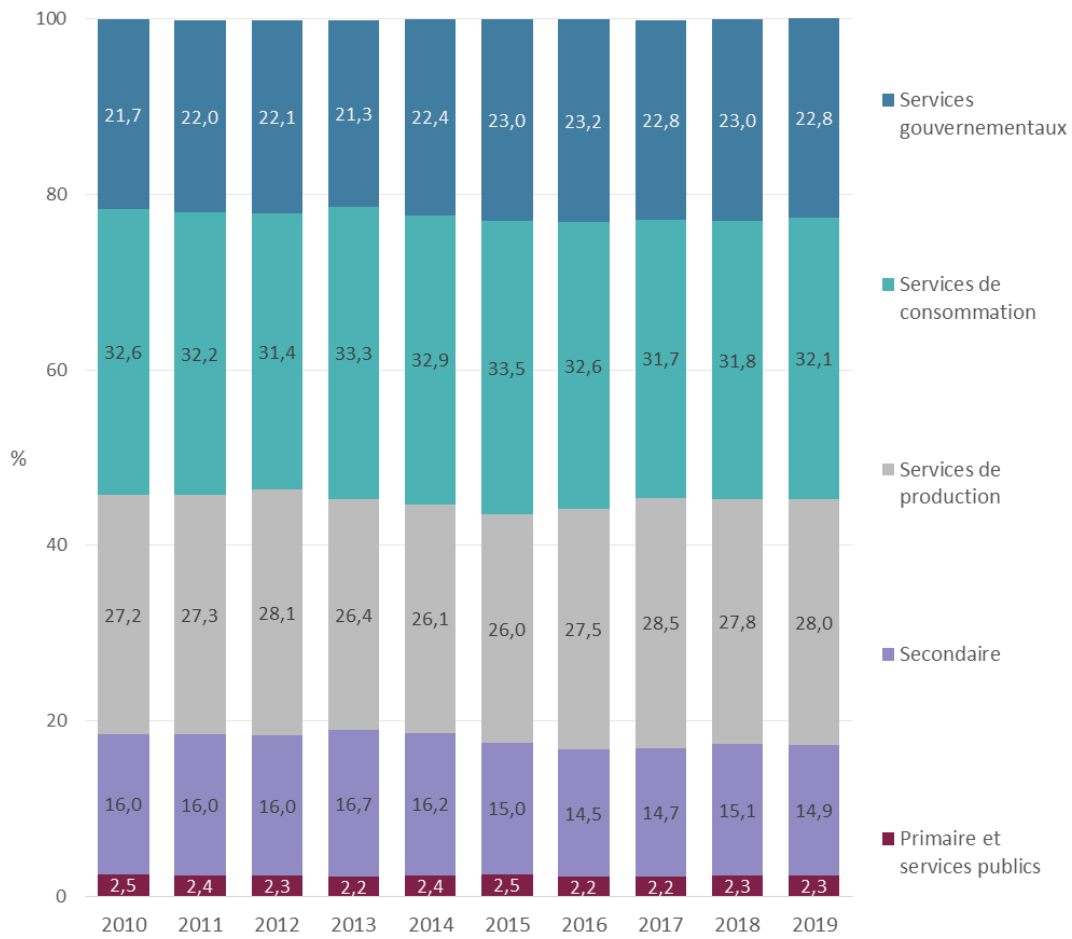
B.6.1 Évolution des secteurs de l'industrie

Chez les jeunes qui sont en emploi, et au regard des cinq grands secteurs de l'industrie³, la propension à travailler dans le secteur des services de consommation est la plus grande, suivie de près par les services de production et les services gouvernementaux. En effet, en 2019, 32,1 %, 28,0 % et 22,8 % des jeunes travaillaient respectivement dans les services de consommation et de production de même que dans les services gouvernementaux, soit un cumul de près de 83 % uniquement dans le secteur des services.

Après le secteur des services, vient le secteur secondaire où se trouvent seulement 14,9 % des jeunes en 2019. Non seulement la proportion de jeunes dans les secteurs secondaire et primaire est-elle très faible comparée au secteur des services, mais elle a également diminué entre 2010 (16,0 %) et 2019 (14,9 %) (graphique 22).

³ Primaire et services publics : agriculture, foresterie et exploitation forestière et activités de soutien; pêche, chasse et piégeage; extraction minière, exploitation en carrière et extraction; services publics.
 Secondaire : construction et fabrication de biens durables et non durables.
 Services de consommation : commerce de détail; hébergement et services de restauration; autres services (sauf les administrations publiques).
 Services gouvernementaux : services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; administrations publiques.
 Services de production : commerce de gros; transport et entreposage; finances et assurances; services immobiliers et services de location; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments; information, culture et loisirs.

Graphique 22. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie, de 2010 à 2019 au Québec



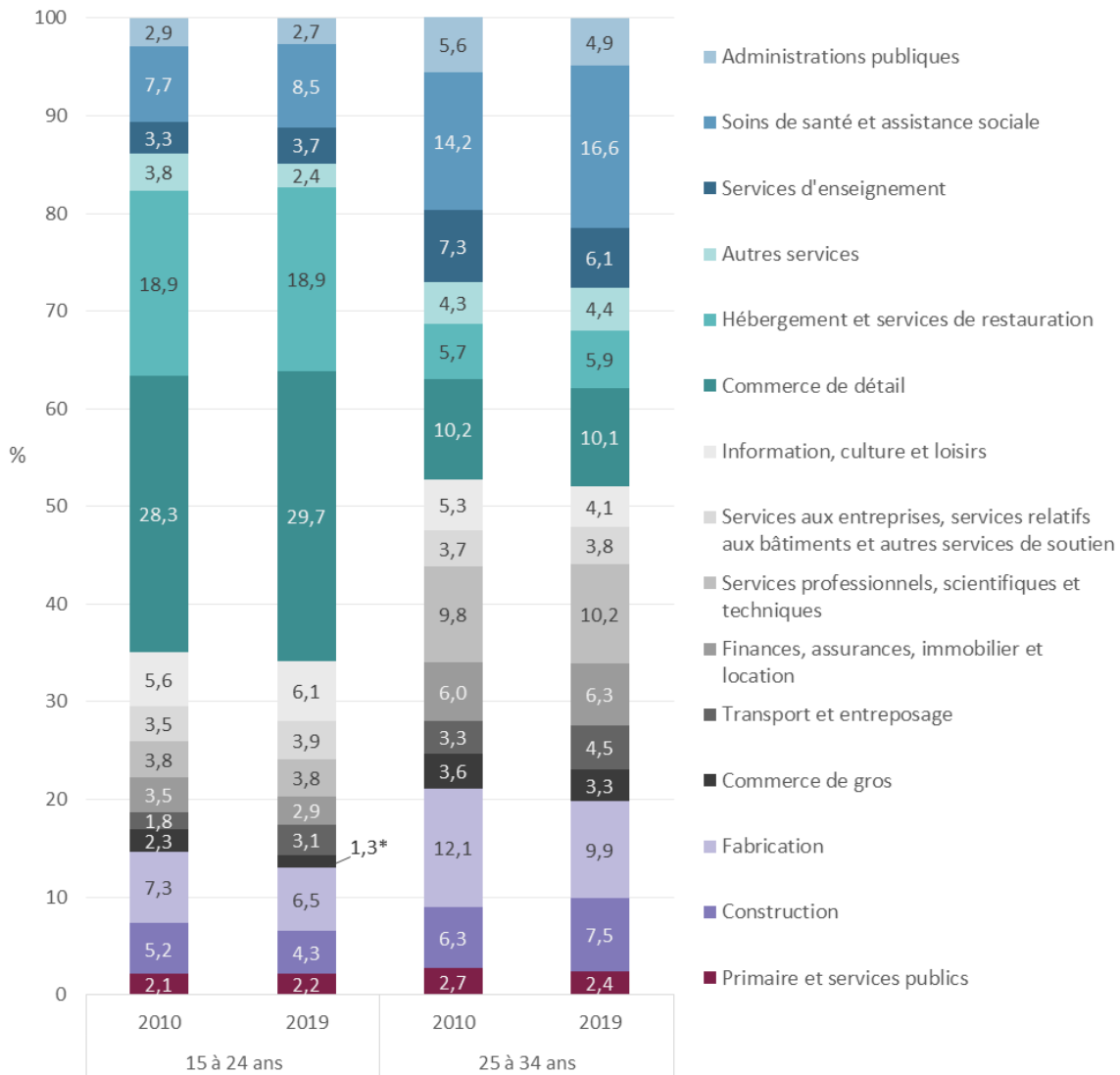
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.6.2 Les secteurs de l'industrie selon l'âge

Une répartition plus fine, cette fois selon 15 secteurs de l'économie, montre que selon l'âge, les jeunes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs, et cela est potentiellement en lien avec la fin des études chez les plus jeunes. En effet, les jeunes de 15 à 24 ans travaillent davantage dans le commerce de détail (29,7 %) et dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (18,9 %). En 2019, la proportion de ces jeunes dans ces deux secteurs s'établit à près de 50 %. Il y a relativement peu de changement entre 2010 et 2019 dans la répartition des jeunes entre les secteurs.

Les jeunes de 25 à 34 ans évoluent dans les soins de santé et assistance sociale (16,6 %), mais ils occupent une place importante également dans le commerce de détail (10,1 %) en 2019. Ensemble, ces deux secteurs représentent environ un tiers de la proportion des jeunes de ce groupe d'âge. Plus qualifiés à cet âge, ils travaillent près de trois fois plus dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques par rapport aux plus jeunes (10,2 % contre 3,8 %). De plus, chez les jeunes de 25 à 34 ans, il existe une répartition un peu plus égale des emplois dans les différents secteurs par rapport aux plus jeunes. Enfin, le secteur de la fabrication a connu une diminution de 2,2 points de pourcentage tandis que les soins de santé et assistance sociale ont connu une hausse de 2,4 points entre 2019 et 2010 chez les travailleurs de 25 à 34 ans (graphique 23).

Graphique 23. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

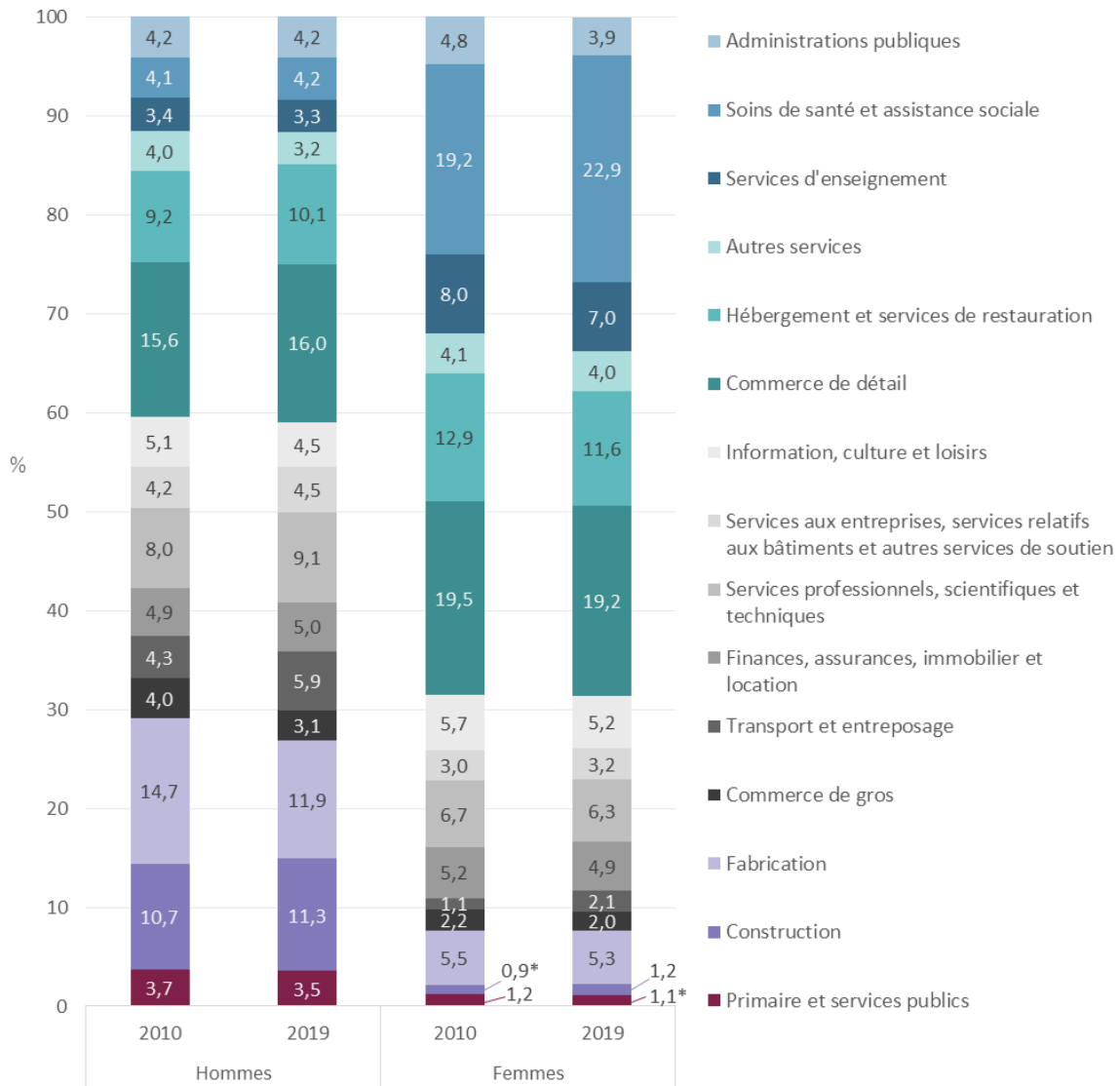
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.6.3 Les secteurs de l'industrie selon le sexe

En 2019, les femmes de 15 à 34 ans sont relativement plus nombreuses à travailler dans les secteurs des soins de santé et assistance sociale (22,9 %), à raison de cinq fois plus que les hommes (4,2%). Elles sont aussi plus nombreuses que les hommes dans les secteurs du commerce de détail (19,2 %) et de l'hébergement de même que dans les services de restauration (11,6 %), bien que l'écart entre les hommes et les femmes dans ces deux secteurs soit moindre (3,2 points et 1,5 point de pourcentage respectivement) par rapport au secteur de soins de santé et assistance sociale. Les femmes sont également davantage présentes dans le secteur des services d'enseignement (7,0 %) avec un écart de 3,7 points de pourcentage par rapport aux hommes (3,3 %). Malgré les avancées en termes de diplôme universitaire et de présence dans tous les programmes d'études depuis plusieurs décennies, près d'un tiers des jeunes femmes travaillent encore dans des professions fortement féminisées dans le milieu de la santé et de l'éducation (Uppal et LaRochelle-Côté, 2014).

Pour les hommes, ils sont plus représentés dans le secteur primaire et des services publics, et également dans les services professionnels, mais avec un faible écart par rapport aux femmes. Le plus grand écart de représentation entre les femmes et les hommes est dans le secteur de construction, où la proportion des hommes en 2019 (11,3 %) y est environ 10 fois plus élevée que celle des femmes (1,2 %). De plus, la diminution du poids des jeunes dans le secteur de la fabrication est due principalement aux hommes, avec une baisse de 2,8 points de pourcentage entre 2010 et 2019 (passant de 14,7 % en 2010 à 11,9 % en 2019). L'augmentation dans le secteur des soins de santé est, chez les femmes, de 3,7 points de pourcentage (19,2 % en 2010 et 22,9 % en 2019), la participation des hommes à ce secteur restant inchangée depuis 2010 (4,1 % en 2010 et 4,2 % en 2019). Cependant, la proportion de ces derniers dans ce secteur reste deux fois plus élevée par rapport à celle des femmes (5,3 % en 2019) (graphique 24).

Graphique 24. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



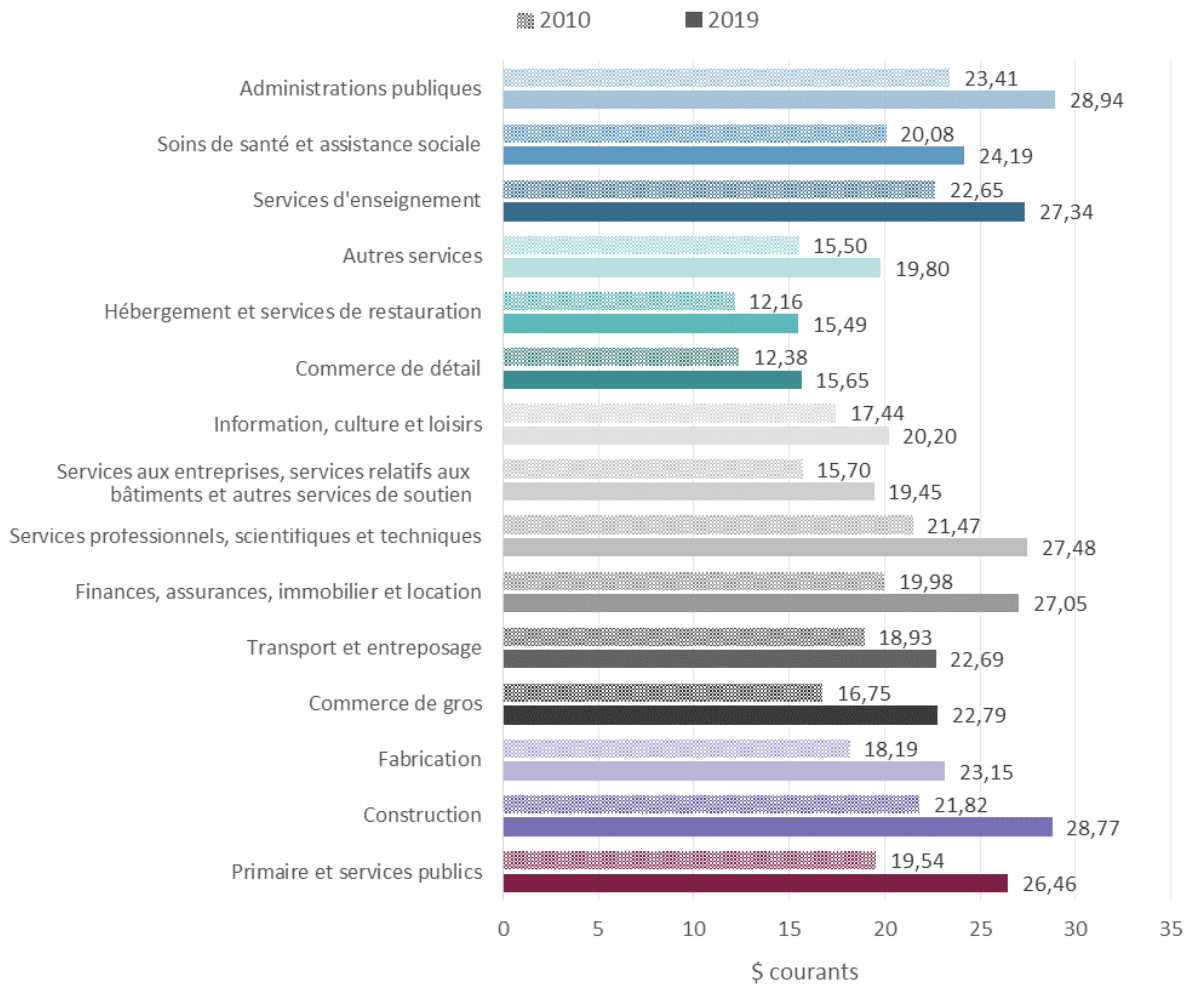
* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.6.4 Le salaire horaire moyen selon le secteur de l'industrie

Pour chaque secteur de l'industrie, on observe une amélioration du salaire horaire moyen (en dollars courants) des jeunes en 2019 par rapport à 2010 (graphique 25). Les plus fortes progressions du salaire horaire moyen pour les jeunes se trouvent dans le secteur primaire et des services publics, le secteur des finances et celui de la construction. Dans ces trois secteurs, le salaire moyen a augmenté de plus de 30 % en 2019 par rapport à 2010. Toutefois, on observe une forte dissémination des salaires horaires selon l'industrie dans laquelle évolue le jeune travailleur. Ainsi, les taux de rémunération les plus faibles sont enregistrés dans les services d'hébergement et le commerce de détail qui rémunèrent en moyenne 15 \$ l'heure en 2019. Seuls ces services rémunéraient moins de 15 \$ l'heure en 2010. Six secteurs offrent un salaire horaire moyen supérieur à 25 \$ l'heure en 2019. Il s'agit du secteur primaire et des services publics (26,46 \$), du secteur des finances, assurances, immobiliers et location (27,05 \$), du secteur des services d'enseignement (27,34 \$), du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (27,48 \$), du secteur de la construction (28,77 \$) et de l'administration publique (28,94 \$).

Graphique 25. Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

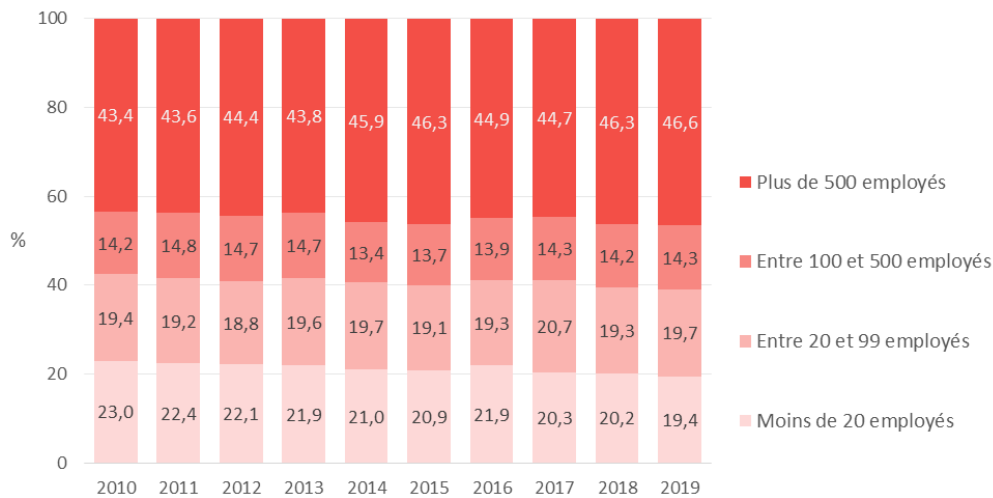
B.7 La taille de l'entreprise

B.7.1 Évolution de la taille de l'entreprise

Les petites, moyennes et grandes entreprises ont des fonctions différentes pour l'économie. De l'innovation ciblée à travers de nouveaux produits à la production à grande échelle, la diversité de la taille des entreprises semblerait nécessaire à une bonne dynamique de l'économie (Leung et al., 2011). Les entreprises sont divisées en quatre catégories selon leur taille : très petites lorsqu'elles comptent moins de 20 employés, petites si elles emploient de 20 à 99 personnes, moyennes si elles ont de 100 à 499 employés, et grandes pour celles de 500 employés ou plus.

Les jeunes sont davantage en emploi dans les grandes entreprises (plus de 500 employés). Sur la période de 2010 à 2019 (graphique 26), la proportion de jeunes dans ces entreprises s'établit à des valeurs comprises entre 43 % et 47 % respectivement, avec une légère tendance à la hausse. En 2019, 46,6 % des jeunes se trouvaient dans de telles entreprises, soit une hausse de 3,2 points par rapport à l'année 2010. À l'autre extrême, dans les entreprises avec moins de 500 employés, les jeunes se retrouvent davantage dans les plus petites (les entreprises avec moins de 20 employés), mais également des entreprises de taille comprise entre 20 et 99 employés. En 2019, la proportion des jeunes dans ces entreprises était de 19,4 % et 19,7 % respectivement pour les entreprises de moins de 20 employés et celles entre 20 et 99 employés. Dans les entreprises comptant entre 100 et 500 employés, les jeunes sont présents en faible proportion en comparaison avec les autres tailles d'entreprises.

Graphique 26. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Cette répartition a un lien direct avec les salaires. Plus la taille de l'entreprise augmente et plus le salaire horaire moyen (en dollars courants) des jeunes est élevé. Ainsi, en 2019, les jeunes travaillant dans les entreprises de moins de 20 personnes perçoivent un salaire

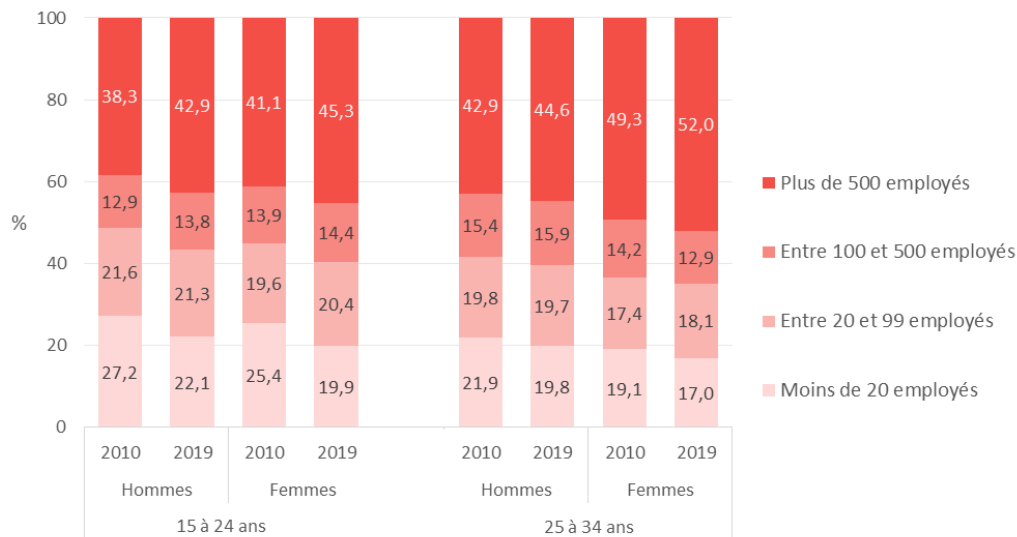
horaire moyen d'environ 19 \$; c'est 1,55 \$ de moins que les jeunes évoluant dans les entreprises comptant entre 20 et 99 personnes, 3 \$ de moins que les jeunes dans les entreprises ayant entre 100 et 500 employés, et 5 \$ de moins que ceux évoluant dans les entreprises de plus de 500 employés. Les jeunes ont enregistré presque la même progression de salaire en 2019 par rapport à 2010, soit entre 24 % et 28 % d'augmentation de la rémunération dans chaque taille d'entreprise. La plus forte progression est dans les entreprises de taille qui se situe entre 100 et 500 employés (+28 %) (données non présentées).

B.7.2 La taille de l'entreprise selon l'âge et le sexe

Tous âges confondus, les jeunes hommes et femmes travaillent plus souvent dans les grandes entreprises de plus de 500 employés. Cependant, les femmes sont plus représentées que les hommes dans ces entreprises, quelle que soit la tranche d'âge (respectivement 44,6 % et 52,0 % pour les hommes et femmes de 25 à 34 ans et 42,9 % et 45,3 % pour les hommes et femmes de 15 à 24 ans). L'écart de représentation la plus importante entre les hommes et les femmes dans ces entreprises est pour les jeunes de 25 à 34 ans, où on observe environ 7,4 points de pourcentage d'écart en 2019. Pour les plus jeunes (15 à 24 ans), l'écart est plus faible (2,4 points de pourcentage), et la proportion de jeunes hommes et femmes a augmenté en 2019 par rapport à 2010 (de 4,6 et 4,2 points respectivement) (graphique 27).

Pour les autres tailles d'entreprises, très petites et petites, les hommes sont plus représentés que les femmes, notamment dans les petites entreprises, à l'exception des jeunes de 15 à 24 ans dans les moyennes entreprises (de taille entre 100 et 500). Toutefois, l'écart de représentation demeure assez faible.

Graphique 27. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

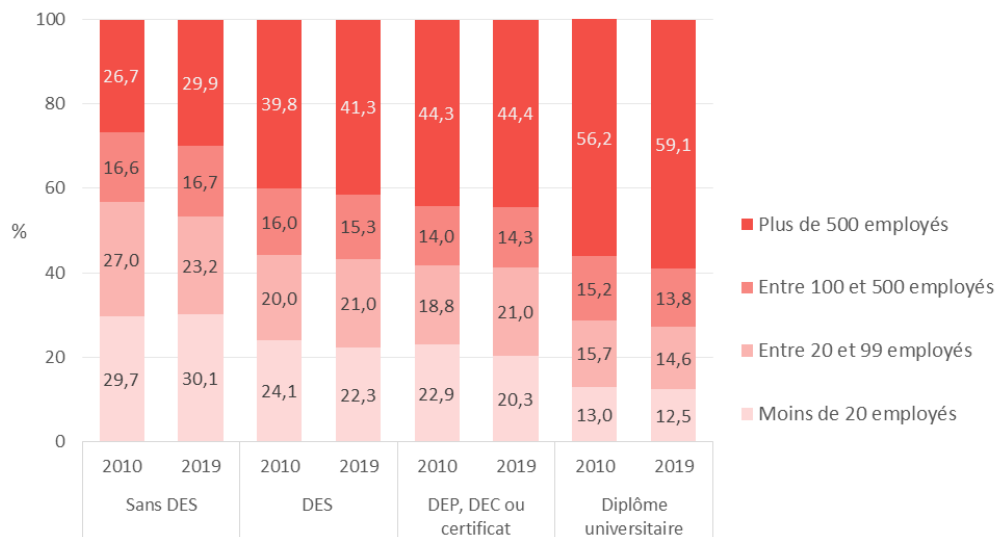


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.7.3 La taille de l'entreprise selon le niveau de scolarité

La proportion de jeunes dans les grandes entreprises de plus de 500 employés augmente avec le niveau de scolarité, ce qui montre que le diplôme permet un accès aux meilleures conditions d'emploi qui sont associées à ces entreprises. Ainsi, la proportion s'établit à 29,9 % pour les jeunes sans diplôme, 41,3 % avec un DES, 44,4 % pour les jeunes avec un DEP, DEC ou certificat universitaire, et 59,1 % pour les jeunes avec un diplôme universitaire en 2019. Dans ces entreprises, la proportion de jeunes ayant un diplôme universitaire y est près de deux fois plus grande que celle des jeunes sans diplôme. Pour chacun des niveaux de scolarité, la proportion de jeunes dans les grandes entreprises a augmenté en 2019 par rapport à 2010. On constate le phénomène inverse dans les très petites et les petites entreprises, considérées dans leur ensemble, plus de la moitié des jeunes sans DES s'y retrouvent en comparaison avec près d'un quart des jeunes travailleurs avec un diplôme universitaire (53,3 % et 27,1 %) en 2019. Toutes proportions gardées, les jeunes sans DES se retrouvent aussi plus souvent dans les très petites entreprises (en 2019, 30,1 % des jeunes sans DES, 22,3 % des jeunes avec DES, 20,3 % des jeunes avec DEP, DEC ou certificat et seulement 12,5 % des jeunes avec un diplôme universitaire) avec des conséquences sur les avantages et bénéfices issus de l'emploi qui, selon la taille les entreprises, sont susceptibles d'être offerts aux travailleurs (graphique 28).

Graphique 28. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.8 Le type de contrat de travail

B.8.1 Évolution du type de contrat de travail

Le type de contrat reste un indicateur indirect de la précarité de l'emploi, dans la mesure où la permanence assure une certaine pérennité et stabilité future. Au cours des 10 dernières années, la majorité des contrats de travail entre les jeunes et leurs employeurs sont des contrats permanents (78,8 % en 2010 et 2019). Les emplois permanents sont des emplois qui n'ont pas de date de fin déterminée et qui, si la conjoncture économique le permet, devraient durer aussi longtemps que l'employé le désire. Ainsi, 78,8 % des jeunes travailleurs ont ce type de contrat en 2019, tandis que seulement 21,2 % travaillent sous contrats temporaires. Les emplois temporaires sont des emplois dont la date de fin est prédéterminée; ils peuvent être à terme ou à contrat (fin de l'emploi à une date déterminée ou fin d'un projet spécifique), saisonniers, occasionnels (par exemple pour pallier un surcroît de travail), ou autres (11,7 % et 9,5 % respectivement en 2019). Néanmoins, entre 2010 et 2019, il n'y a pas eu de changement significatif dans la répartition des jeunes selon le type de contrat. La répartition est restée plutôt stable dans le temps (de 9,0 % à 10,0 %) (graphique 29).

Graphique 29. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail, de 2010 à 2019 au Québec



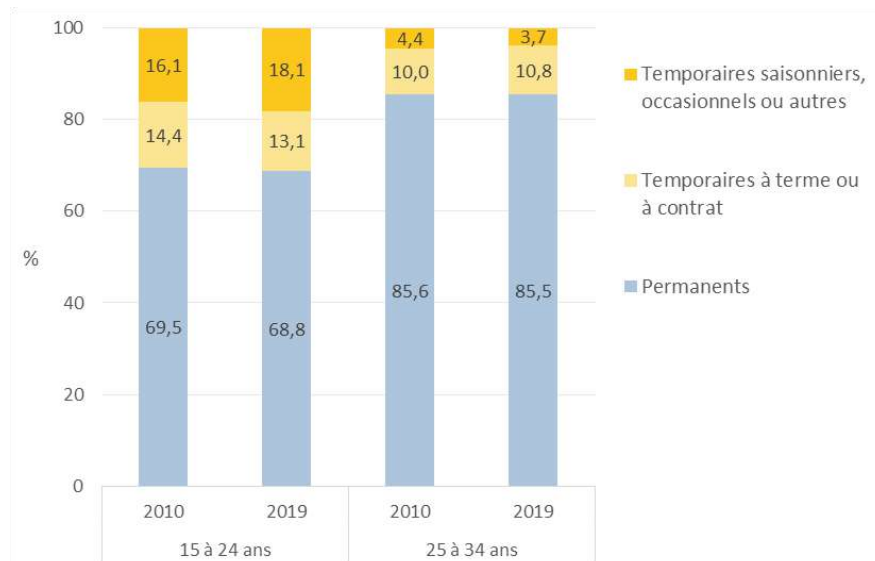
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.8.2 Le type de contrat de travail selon l'âge

La répartition des jeunes selon le type de contrat (graphique 30) montre un certain écart entre les plus jeunes (15 à 24 ans) et les plus âgés (25 à 34 ans). Mais, le fait observé dans le graphique précédent (graphique 29) perdure autant pour les plus jeunes que pour les plus âgés des jeunes : les jeunes occupent majoritairement des emplois permanents et il n'y a pas de changements significatifs sur ce plan entre 2010 et 2019.

Au cours de dix dernières années, les jeunes de 15 à 24 ans occupent moins d'emplois permanents (68,8 % en 2019) que les jeunes plus âgés, soit ceux de 25 à 34 ans (85,5 % en 2019). Parmi les plus jeunes, la proportion dans les emplois temporaires de type saisonniers, occasionnels ou autres (18,1 %) est plus grande que la proportion dans les emplois temporaires à terme ou à contrat (13,1 %). Chez les plus âgés, c'est plutôt l'inverse.

Graphique 30. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.8.3 Le type de contrat de travail selon le sexe

La proportion des jeunes hommes dans des emplois permanents est plus élevée que celle des jeunes femmes, et cela est vrai tant en 2010 qu'en 2019. En 2019, environ 81 % des jeunes hommes de 15 à 34 ans occupent des emplois permanents alors que seulement 78 % des jeunes femmes sont dans ce type d'emploi (graphique 31).

En 2019, en comparaison avec les hommes (19,2 %), les femmes sont légèrement plus engagées dans les diverses modalités de contrats de type temporaire (environ 23 %). De même, la proportion de femmes dans les emplois à contrat temporaire à terme ou dans des emplois à contrat (13,7 %) est plus grande que celle dans les contrats temporaires de type saisonnier, occasionnel ou autres (9,4 %), tandis que les jeunes hommes travaillent en proportion similaire dans ces deux types d'emploi temporaires (9,7 % et 9,5 % respectivement). Entre 2010 et 2019, les contrats de types temporaires ont très légèrement diminué chez les hommes alors qu'ils ont augmenté chez les femmes.

Graphique 31. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

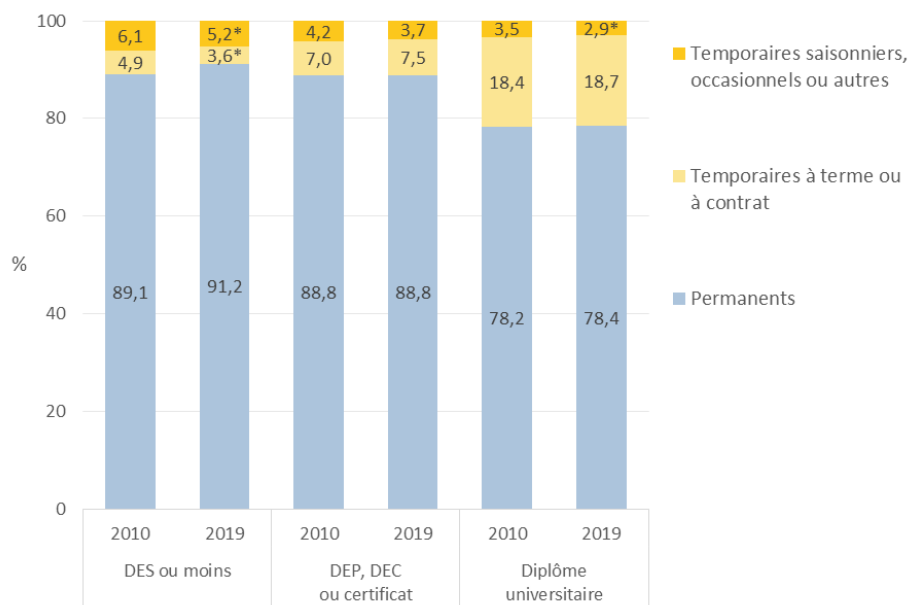


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.8.4 Le type de contrat de travail selon le niveau de scolarité

Les jeunes de 25 à 34 ans avec un diplôme universitaire occupent en proportion deux fois plus d'emplois temporaires à terme ou à contrat que les autres groupes avec moins qu'un diplôme universitaire. En 2019, la proportion de jeunes dans ces types de contrats est de 18,7 % pour ceux détenant un diplôme universitaire, 7,5 % pour ceux avec un DEP, DEC ou un certificat universitaire et 3,6 % pour ceux ayant un DES ou moins. Cette répartition est la même en 2010 et en 2019. En ce qui a trait aux emplois permanents, la majorité des jeunes occupent ce type d'emploi, quel que soit le niveau de scolarité atteint (graphique 32).

Graphique 32. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



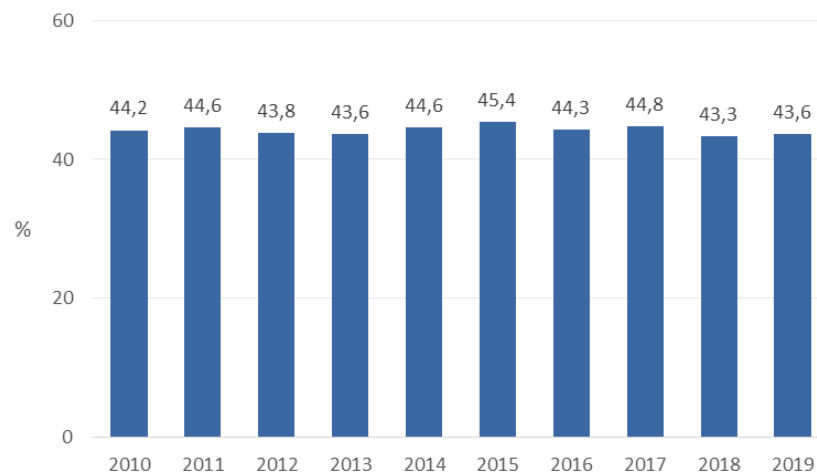
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.12 L'emploi atypique

B.12.1 Évolution de l'emploi atypique

Le travail atypique correspond à tous les emplois qui ne sont ni permanents ni à plein temps. Il reflète un phénomène important des transformations actuelles du marché du travail contredisant la norme de l'emploi salarié typique d'autrefois (permanent et à temps plein), en même temps qu'il constituerait un indicateur de la qualité de l'emploi, de la sous-utilisation du plein potentiel de la main d'œuvre, et des transformations culturelles chez les travailleurs, parmi d'autres phénomènes. En 2019, près de 45 % des jeunes de 15 à 34 ans occupaient un emploi atypique (graphique 42). Globalement, entre 2010 et 2019, la part de l'emploi atypique dans l'emploi total des jeunes a peu varié, s'établissant à un niveau similaire en 2019 (43,6 %) que celui de 2010 (44,2 %).

Graphique 42. Proportion des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, de 2010 à 2019 au Québec



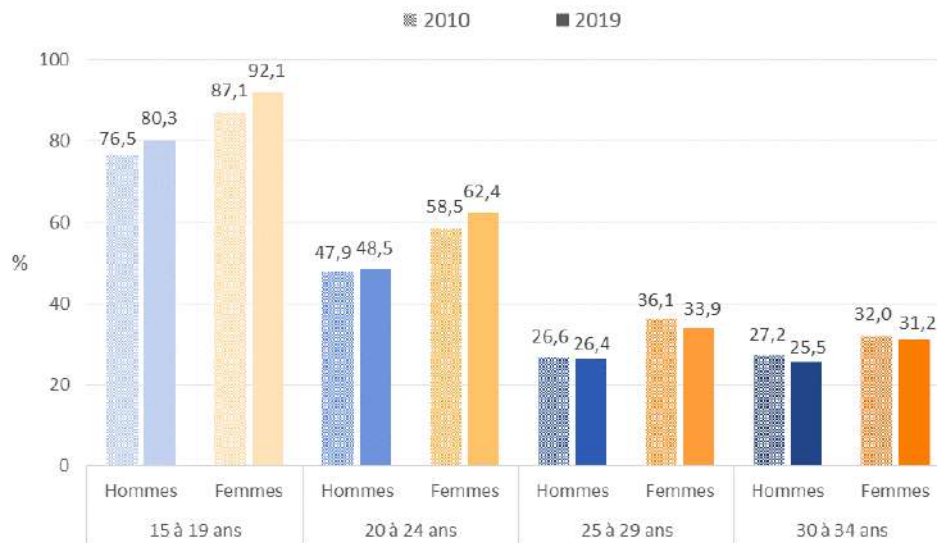
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.12.2 L'emploi atypique selon l'âge et le sexe

Les plus jeunes femmes sont davantage touchées par le travail atypique que ne le sont les jeunes hommes travailleurs de la même tranche d'âge. Mais, cette part de l'emploi atypique dans l'emploi total diminue avec l'âge. En effet, pour les 15 à 19 ans, 80,3 % des jeunes hommes étaient des travailleurs atypiques en 2019, alors que la proportion de jeunes femmes dans la même situation s'élevait à 92,1 %. Cette disparité s'explique largement par leur principale occupation qui est d'être aux études.

Pour leur part, chez les jeunes de 20 à 24 ans, près de la moitié (48,5 %) des hommes étaient dans un emploi atypique contre 62,4 % des femmes. Pour ce groupe d'âge, la proportion de l'emploi atypique a augmenté en 2019 par rapport à 2010, mais surtout pour les femmes. Chez les plus de 25 ans, la proportion de travailleurs et de travailleuses atypiques tombe de moitié par rapport aux jeunes de 20 à 24 ans, avec des taux s'établissant à environ 30 %. En effet, en 2019, chez les jeunes de 25 à 29 ans, 26,4 % des hommes et 33,9 % des femmes ont un emploi atypique; ces proportions sont de 25,5 % et 31,2 % respectivement pour les hommes et les femmes chez les 30 à 34 ans, ce qui implique qu'une majorité de ces jeunes adultes occupe des emplois permanents à plein temps. Par ailleurs, chez les plus jeunes, leur proportion en emploi atypique a augmenté entre 2010 et 2019; on note pour les jeunes les plus âgés une très légère diminution de la proportion de l'emploi atypique entre 2010 et 2019 (graphique 43).

Graphique 43. Proportion de jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

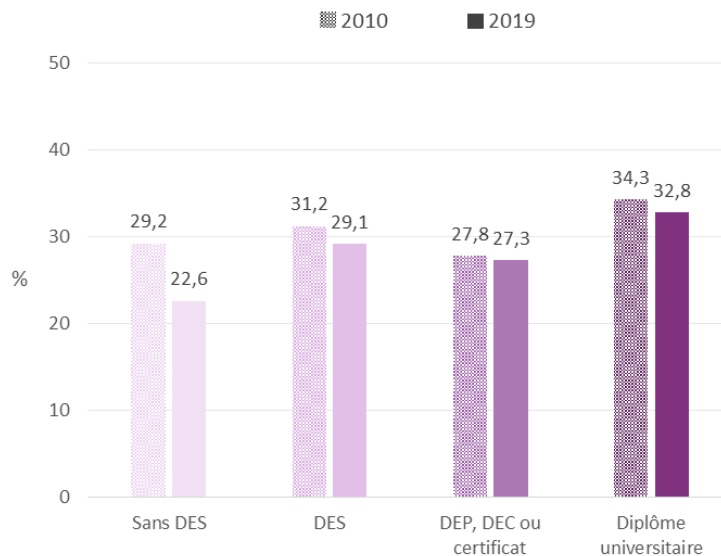


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.12.3 L'emploi atypique selon le niveau de scolarité

Tout en variant selon l'âge et le sexe, la proportion de jeunes de 25 à 34 ans dans un emploi atypique varie également selon le niveau de scolarité (graphique 44). Ainsi, en 2019, les jeunes de 25 à 34 ans qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (sans DES) présentaient le plus faible taux de travailleurs atypiques, soit 22,6 %, ce qui constitue une nette amélioration pour ce qui est de la stabilité de l'emploi par rapport à 2010 (29,2 %). La proportion de travail atypique est cependant plus élevée chez les diplômés, 29,1 % en ce qui a trait aux jeunes avec un diplôme d'étude secondaire (DES), 27,3 % pour les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat universitaire, et 32,8 % pour les détenteurs d'un diplôme universitaire. Il est à noter que les jeunes de 25 à 34 ans qui détiennent au moins un diplôme d'études secondaires et occupent un emploi atypique sont également plus nombreux proportionnellement à être toujours aux études (données non présentées).

Graphique 44. Proportion de jeunes travailleurs de 25 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.9 Le cumul d'emplois

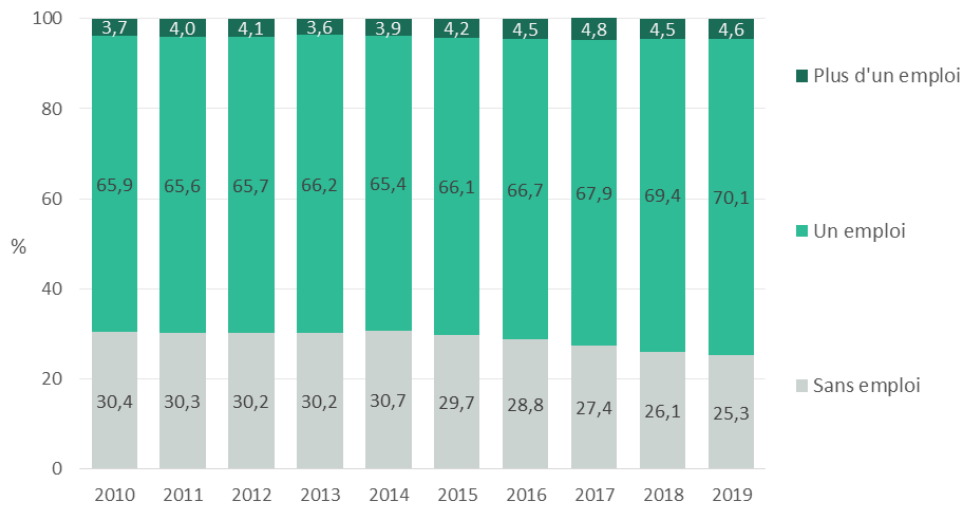
B.9.1 Évolution du nombre d'emplois occupés

L'analyse du nombre d'emplois occupés reste une caractéristique importante, dans la mesure où le cumul des emplois est plus courant chez les jeunes par rapport à d'autres groupes d'âge (Fulford et Patterson, 2019). En effet, ils demeurent les plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi en raison notamment des difficultés dans la recherche d'un travail à temps plein ou d'une rémunération satisfaisante.

Ainsi, bien que la proportion de jeunes avec plus d'un emploi n'ait pas connu une croissance considérable au cours des 10 dernières années, une proportion non négligeable se trouve encore dans cette situation. En effet, on compte, en 2019, 4,6 % de jeunes qui cumulent plus d'un emploi par rapport à 3,7 % en 2010, une hausse de 14 000 jeunes. Pour ce qui est de la part de jeunes avec plus d'un emploi, la différence entre les plus jeunes et les plus âgés est mineure (4,6 % pour les 15 à 24 ans et 4,5 % pour les 25 à 34 ans en 2019) (données non présentées).

Par ailleurs, l'évolution de la répartition des jeunes sans emploi, avec un seul emploi ou avec plus d'un emploi nous montre spécifiquement que la proportion de jeunes sans emploi a baissé dans les 10 dernières années. Ainsi, en 2019, la proportion de jeunes sans emploi est de 25,3 %, soit 5 points de pourcentage de moins par rapport à 2010 (30,4 %). Plutôt stable depuis 2010 (environ 65 %), la proportion de jeunes avec un seul emploi n'a cessé de croître depuis 2014 (65,4 %), atteignant ainsi 70,1 % en 2019 (graphique 33).

Graphique 33. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés, de 2010 à 2019 au Québec



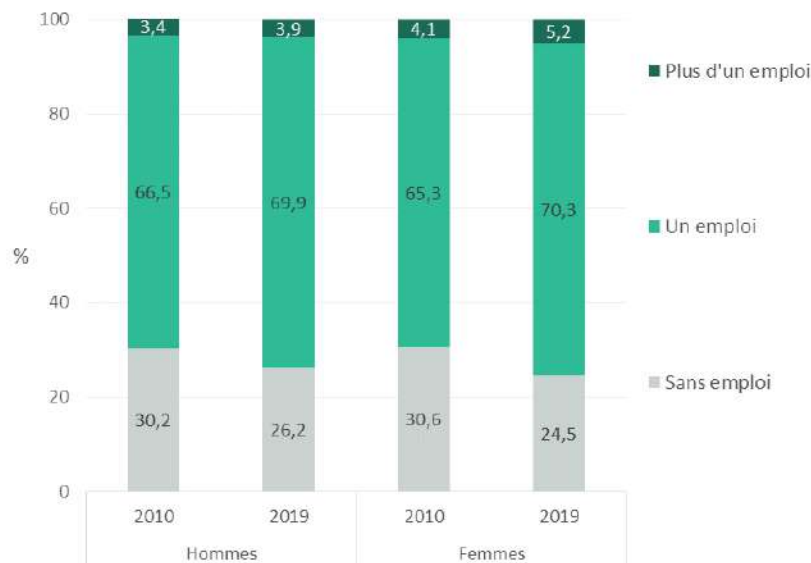
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.9.3 Le nombre d'emplois occupés selon le sexe

La différence entre les jeunes des deux sexes, bien que minime, se situe au niveau de ceux qui occupent plus d'un emploi et chez les jeunes sans emploi. Ainsi, en 2019, 5,2 % des femmes occupaient plus d'un emploi, alors que c'était le cas de 3,9 % des jeunes hommes.

Par rapport à l'année 2010, la proportion de jeunes sans emploi a diminué en 2019. Cela se traduit évidemment par une hausse dans la proportion de jeunes avec un emploi et plus. Toutefois, la baisse dans la proportion des jeunes sans emploi est plus grande chez les femmes (6 points) que chez les hommes (4 points). Au contraire, la proportion de femmes cumulant plus d'un emploi a augmenté davantage (1,1 point de pourcentage) comparativement aux hommes, pour qui elle est restée stable (0,5 point) (graphique 34).

Graphique 34. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

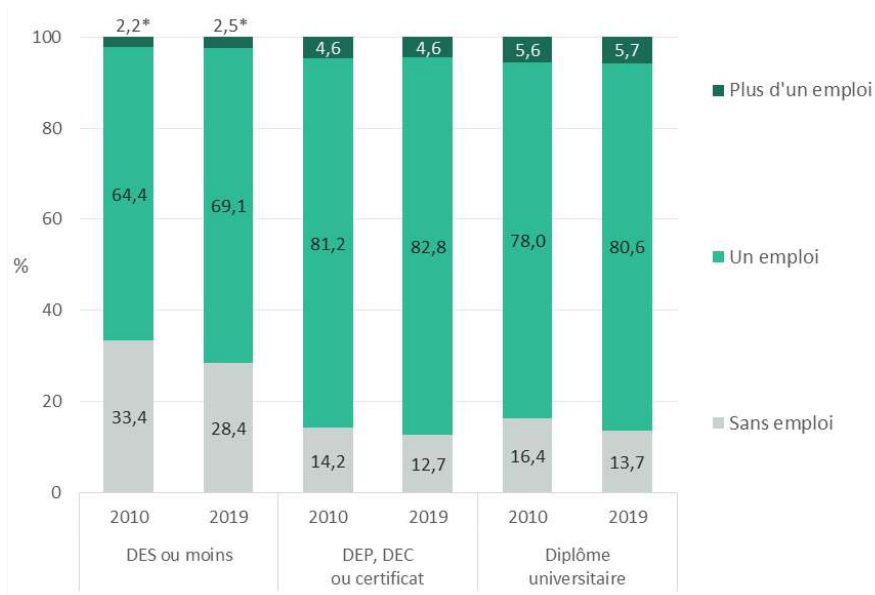


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.9.4 Le nombre d'emplois occupés selon le niveau de scolarité

La répartition du nombre d'emplois selon le niveau de scolarité montre que la proportion de jeunes en emploi augmente au fur et à mesure que celui-ci s'élève et, de ce fait, la proportion des sans-emploi diminue avec le niveau de scolarité (graphique 35). De plus, en 2019, les jeunes avec un DEP, un DEC ou un certificat universitaire, tout comme les jeunes avec un diplôme universitaire, sont plus occupés, que ce soit à un seul emploi (82,8 % et 80,6 % respectivement) ou avec plus d'un emploi (4,6 % et 5,7 % respectivement) en comparaison avec les jeunes possédant un DES ou moins (69,1 % pour un seul emploi et 2,5 % pour plus d'un emploi). La différence entre les niveaux de diplômes les plus élevés n'est pas marquante. Cependant, elle est plus importante comparativement aux moins diplômés. La proportion de jeunes cumulant plus d'un emploi chez les plus diplômés (5,7 % pour le diplôme universitaire et 4,6 % pour le DEP, DEC ou certificat universitaire) est d'environ le double de celle que l'on observe chez les moins diplômés (2,5 %) en 2019. Cependant, cette dernière proportion est à interpréter avec prudence puisque l'estimation est de faible qualité. La différence chez les plus diplômés pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes ayant un diplôme universitaire sont en plus grand nombre dans une situation de recherche de stabilisation et de meilleures opportunités professionnelles. Enfin, la proportion de ceux qui occupent plus d'un emploi selon le diplôme est restée stable au cours des 10 dernières années.

Graphique 35. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

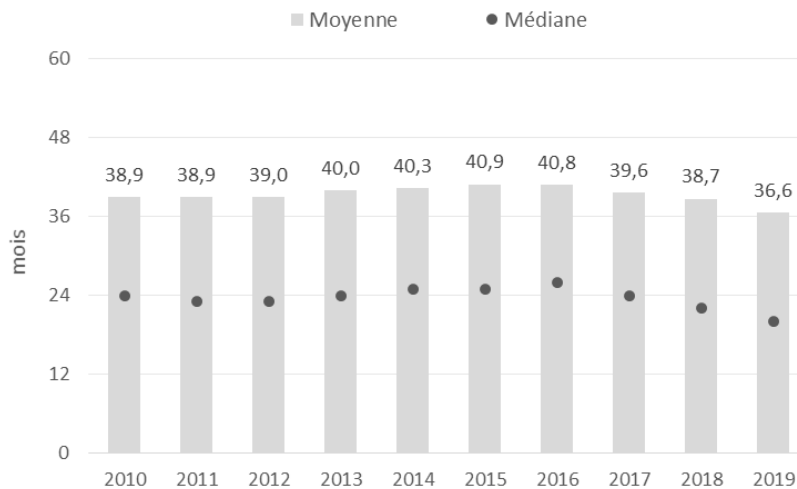
B.10 La stabilité de l'emploi

B.10.1 Évolution de la durée de l'emploi

La durée moyenne de l'emploi en cours constitue ainsi l'une des mesures les plus utilisées pour estimer l'évolution de la stabilité de l'emploi. Elle représente un signal tant pour les employeurs en processus de recrutement que pour les organisations syndicales veillant aux conditions offertes aux travailleurs, ou encore elle permet de caractériser les conditions de cumul de l'expérience des travailleurs, dans un domaine ou un poste, ce qui constitue une condition importante de l'insertion en début de carrière, notamment.

De 2010 à 2019, la durée moyenne de l'emploi en cours chez les jeunes de 15 à 34 ans a diminué très légèrement à deux mois près. En effet, elle est passée de 38,9 mois en 2010 à 36,6 mois en 2019. Il est à noter qu'entre 2010 et 2015, la durée d'emploi a néanmoins augmenté, atteignant 40,9 mois, avant de commencer à diminuer jusqu'à son niveau le plus bas en 2019, soit 36,6 mois. Cela coïncide avec une tendance à la baisse constatée depuis les années 1980 chez les plus jeunes par rapport au groupe d'âge de 35 ans et plus (Boivin, 2011). Pour sa part, la médiane permet de mieux observer la variation des situations et éviter de masquer une éventuelle polarisation au sein de la population étudiée. En effet, la moitié des jeunes en emploi aurait en 2019 une durée en emploi égale ou inférieure à 20 mois, tandis que pour l'autre moitié, ils occuperaient leur emploi actuel depuis plus de 20 mois. Par ailleurs, l'évolution de la médiane montre une diminution de la durée en emploi de 3 mois entre 2010 et 2019 (graphique 36).

Graphique 36. Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec



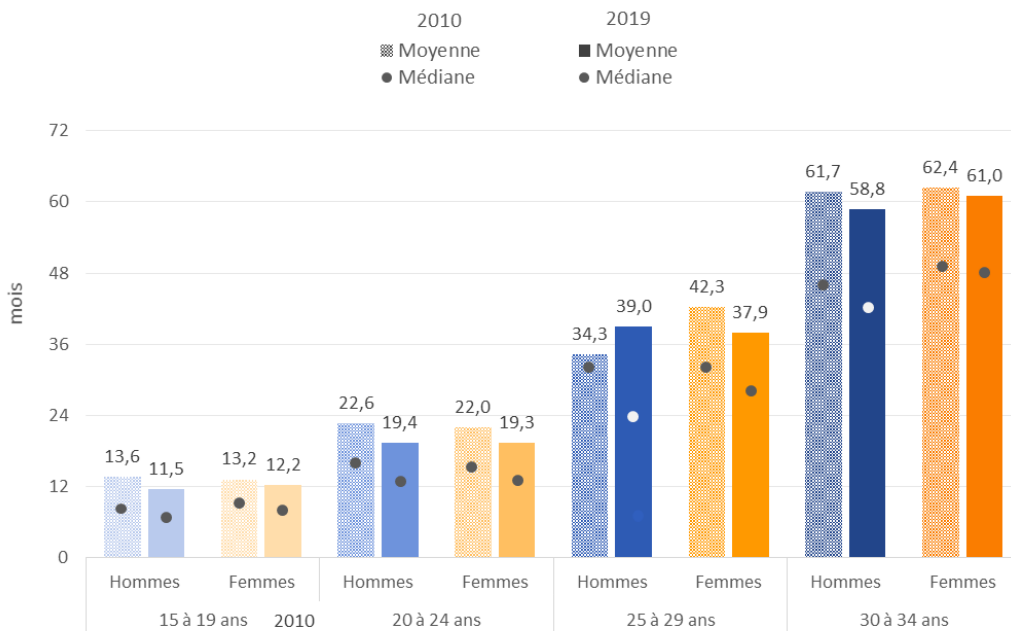
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.10.2 La durée de l'emploi selon l'âge et le sexe

La durée moyenne en emploi augmente avec l'âge. Les plus âgés ont une durée moyenne nettement supérieure à celle des plus jeunes, ce qui semblerait prévisible dans une logique de stabilisation sur le marché du travail qui survient au fur et à mesure que le parcours avance et que l'expérience de travail s'accumule, et également par un simple effet d'âge. Ainsi, en 2019, chez les jeunes de 30 à 34 ans, la durée moyenne d'environ 5 ans dans l'emploi actuel (58,8 mois pour les hommes et 61,0 mois pour les femmes) est cinq fois plus grande que celle des 15 à 19 ans (11,5 mois pour les hommes et 12,2 mois pour les femmes), trois fois plus grande que celle des 20 à 24 ans (19,4 mois pour les hommes et 19,3 mois pour les femmes), et une fois et demie supérieure à celle des 25 à 29 ans (39,0 mois pour les hommes et 37,9 mois pour les femmes).

À l'exception des hommes de la tranche d'âge de 25 à 29 ans en 2019 qui affichaient une stabilité supérieure d'un mois à celle des jeunes femmes, et des jeunes de 20 à 24 ans qui montrent une stabilité équivalente, chez les plus jeunes et les plus âgés, la durée en emploi chez les femmes reste supérieure à celle des hommes (12,2 mois et 11,5 mois chez les 15 à 19 ans et 61,0 mois et 58,8 mois chez les 30 à 34 ans respectivement) (graphique 37).

Graphique 37. Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



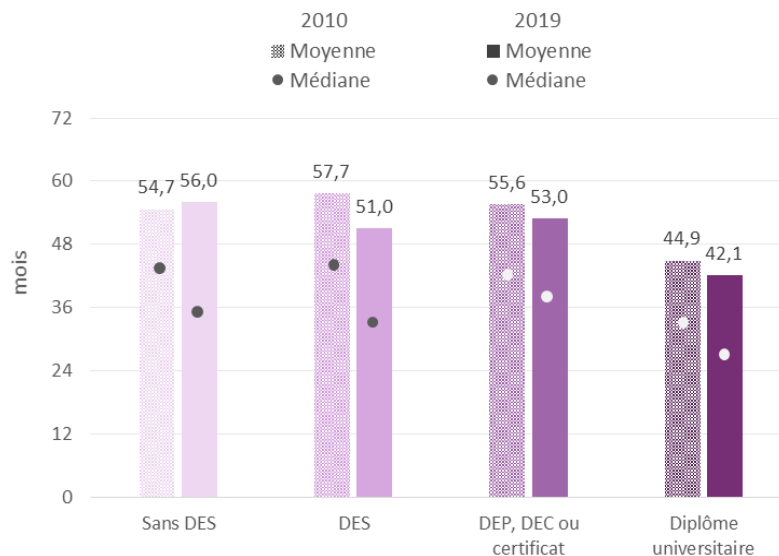
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.10.3 La durée de l'emploi selon le niveau de scolarité

En 2019, parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans, ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire ont une durée moyenne d'emploi plus élevée que ceux qui détiennent un tel diplôme. En effet, les jeunes avec un diplôme universitaire sont en emploi depuis en moyenne 3 ans et demi (une moyenne de 42 mois) alors que les autres groupes d'âge le sont depuis une période allant de quatre à cinq ans (moyenne de 53 mois pour les diplômés du DEP, DEC ou certificat universitaire, de 51 mois pour les diplômés du DES et de 56 mois pour les jeunes sans diplôme). Une explication plausible à cette différence des durées serait la forte probabilité de compter sur davantage d'opportunités professionnelles spécialisées, voire de recevoir un plus grand nombre d'offres de travail lorsqu'on détient un diplôme universitaire, entraînant ainsi de plus fréquents changements d'emploi. Par ailleurs, les jeunes qui terminent leurs études avant le diplôme universitaire entreraient dans une logique de stabilisation en emploi plus tôt dans leur parcours que ceux qui sont plus scolarisés.

À l'exception des jeunes sans diplôme, la durée moyenne de l'emploi a diminué en 2019 en comparaison avec 2010, notamment chez les jeunes détenant un diplôme d'études secondaires. Entre 2010 et 2019 elle est passée de 57,7 mois à 51,0 mois chez les jeunes avec un diplôme d'études secondaires, de 55,6 mois à 53,0 mois chez les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat, et de 44,9 mois à 42,1 mois chez les diplômés universitaires. Chez les jeunes sans diplôme, au contraire, la durée a augmenté de 54,7 mois à 56 mois entre 2010 et 2019 (graphique 38).

Graphique 38. Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



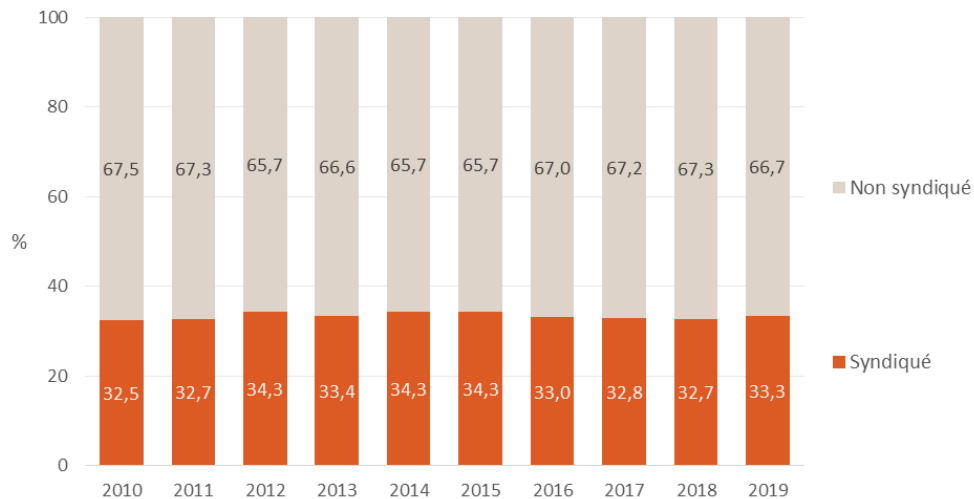
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.11 La couverture syndicale

B.11.1 Évolution de la couverture syndicale

La couverture syndicale permet aux travailleurs d'assurer davantage de protections et avantages associés à l'emploi. De 2010 à 2019, la majorité des jeunes en emploi ne sont pas syndiqués (plus de 65 %) et le taux de couverture syndicale est resté relativement le même durant les 10 dernières années. Durant la période observée, il s'est maintenu au-dessus du taux de 32,5 % enregistré en 2010. Le taux de couverture syndicale des jeunes s'établit à 33,3 % en 2019, ce qui est inférieur au taux enregistré pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses (excluant le travail autonome) au Québec, lequel a atteint 39,3 % en 2019 selon le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans son rapport sur la présence syndicale au Québec et au Canada en 2019 (graphique 39) (Labrosse, 2020).

Graphique 39. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la couverture syndicale, de 2010 à 2019 au Québec



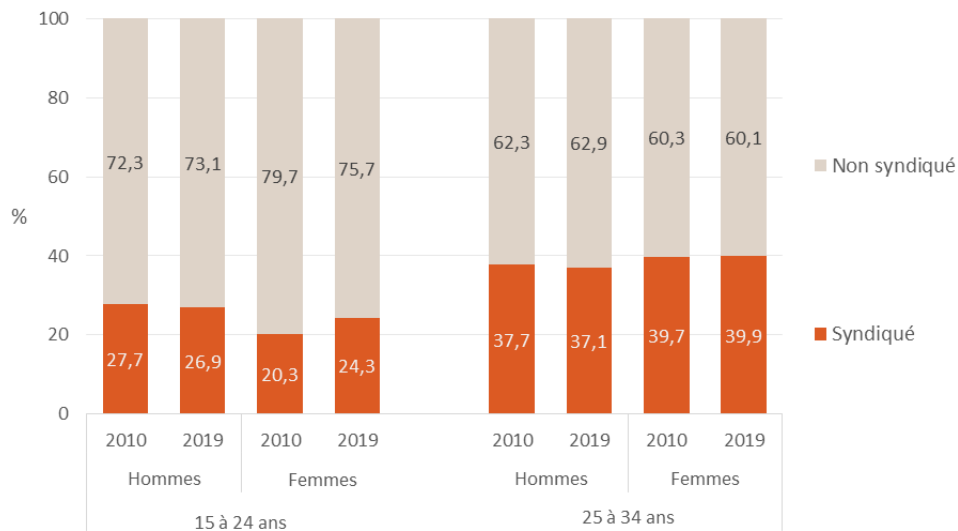
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.11.2 La couverture syndicale selon l'âge et le sexe

Le taux de couverture syndicale augmente avec l'âge, les plus âgés étant davantage syndiqués, notamment les jeunes femmes. En effet, chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de couverture pour les hommes et les femmes en 2019 est de 26,9 % et 24,3 %, respectivement. Chez les jeunes de 25 à 34 ans, en 2019, les taux de couverture sont de 37,1 % pour les hommes et 39,9 % pour les femmes.

De plus, entre 2010 et 2019, le taux de couverture syndicale chez les femmes a augmenté de 4 points de pourcentage pour les plus jeunes et n'a pas changé pour les plus âgées. En effet, lors de la décennie, la proportion de jeunes femmes syndiquées est passée de 20,3 % à 24,3 % chez les 15 à 24 ans et est restée à 39,7 % et 39,9 % chez les 25 à 34 ans. De même, pour les hommes des deux groupes d'âge cette fois, le taux de couverture syndicale est resté stationnaire de 2010 à 2019. Enfin, en 2019, chez les plus jeunes, les hommes ont un taux de couverture syndicale (26,9 %) légèrement supérieur à celui des femmes (24,3 %), alors que pour les plus âgés, le taux de couverture des hommes (37,1 %) est inférieur à celui des femmes (39,9 %) (graphique 40).

Graphique 40. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la couverture syndicale, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

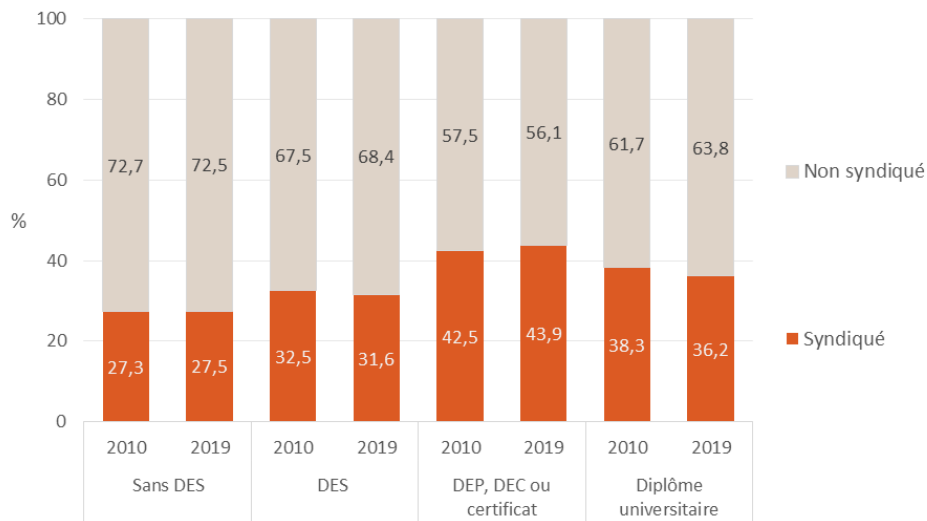


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.11.3 La couverture syndicale selon le niveau de scolarité

Le taux de couverture syndicale varie fortement selon le niveau de scolarité des jeunes, mais n'a pas varié sur la période 2010-2019. Les jeunes sans DES ont le taux de couverture syndicale le plus bas, 27,5 % en 2019, et les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat universitaire, le plus élevé soit 43,9 %. Les jeunes détenteurs d'un diplôme universitaire ont un taux de couverture de 36,2 %, soit 7,7 points de pourcentage de moins que le groupe précédent. Les jeunes possédant un DES ont un taux de couverture syndicale intermédiaire de 31,6 % en 2019 (graphique 41).

Graphique 41. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la couverture syndicale et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

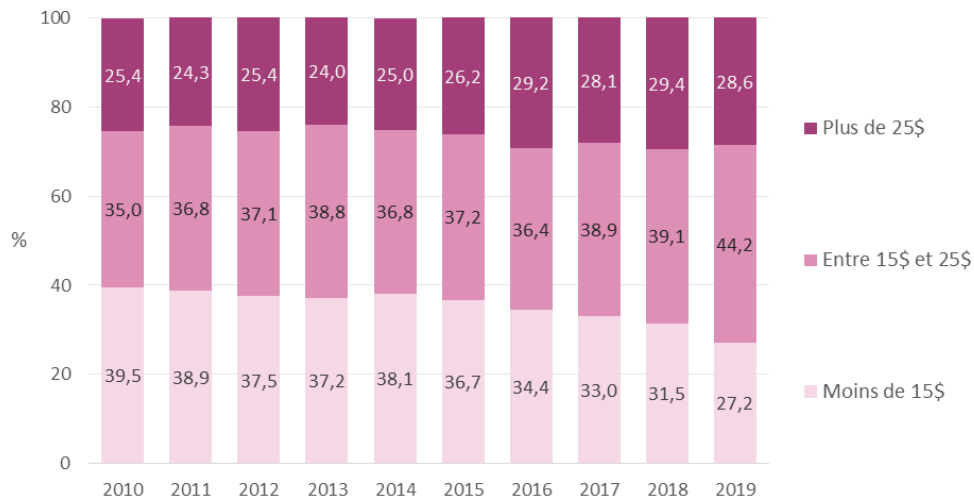
B.13 Le salaire horaire

L'insertion en emploi participe autant à la construction d'une trajectoire professionnelle qu'au développement d'une certaine autonomie financière par le biais des salaires, élément clé lors du passage à l'âge adulte. Que ce soit par l'analyse des tranches de salaire ou par le salaire horaire moyen, les jeunes ont connu, entre 2010 et 2019, une amélioration de leurs conditions salariales.

B.13.1 Évolution des tranches de salaire horaire

La répartition par tranches des salaires horaires en dollars constants de 2019 fournit un aperçu de l'évolution de la rémunération des jeunes⁴. Ainsi, sur la période 2010-2019, on observe une amélioration des salaires horaires des jeunes (graphique 45). La proportion de jeunes gagnant moins de 15 \$ l'heure a diminué dans le temps. En 2019, c'est un tiers de moins de jeunes qui gagnent moins de 15 \$ l'heure par rapport à 2010 (passant de 39,5 % à 27,2 %). En 2019, les jeunes se retrouvent plus fréquemment dans la tranche des salaires allant de 15 à 25 \$ l'heure; sur la période, la hausse est d'environ un quart par rapport à 2010 (proportion passant de 35,0 % en 2010 à 44,2 % en 2019). Toutefois, seulement 28,6% des jeunes gagnent plus de 25\$ l'heure en 2019, malgré une hausse par rapport à 2010 (25,4%), ce qui fait en sorte que les jeunes restent majoritairement concentrés dans les tranches inférieures à 25\$ l'heure.

Graphique 45. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019), de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

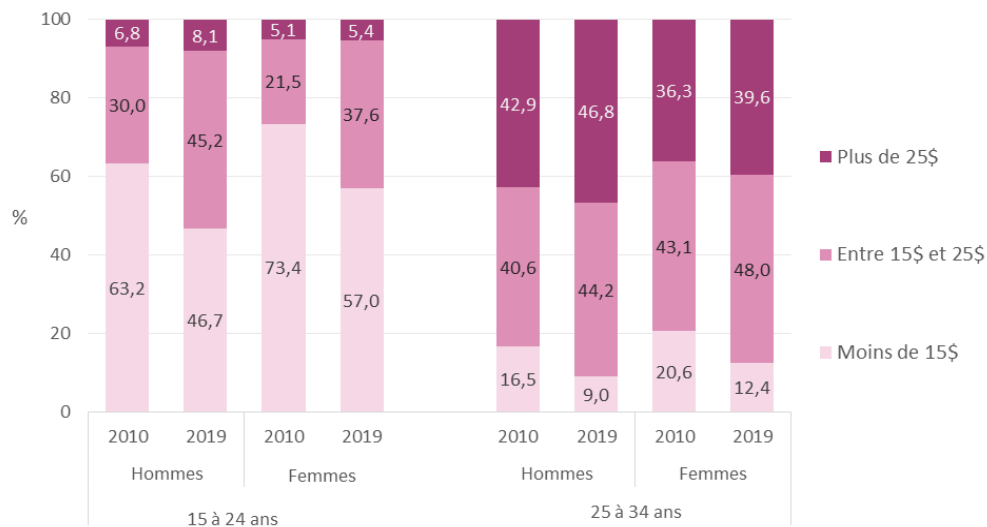
⁴ La comparaison des salaires de 2010 et 2019 doit se faire sur une même base afin de tenir compte de l'inflation observée chaque année. Nous avons donc « traduit » les salaires nominaux en dollars de 2019 en appliquant le taux d'inflation 2010-2019, soit 14,7% (Statistique Canada, s. d.-b). Ainsi la tranche de salaire de moins de 15\$ en 2019 équivaut en 2010 à des salaires de moins de 13,08 \$, et celle de plus de 25 \$ à des salaires supérieurs à 21,80 \$.

B.13.2 Les tranches de salaire horaire selon l'âge et le sexe

Les plus jeunes de 15 à 24 ans se retrouvent davantage dans la tranche des salaires inférieurs, comme on peut s'y attendre dans une logique d'entrée et de progression sur le marché du travail. En 2019, ce sont 46,7 % des hommes et 57,0 % des femmes de ce groupe d'âge qui se trouvaient dans la tranche des salaires de moins de 15 \$ l'heure. Cependant, cette proportion a diminué d'environ un quart pour les hommes et les femmes en 2019 par rapport à 2010. Malgré cette amélioration, les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment que les hommes dans la tranche des salaires horaires les plus bas (73,4 % contre 63,2 % en 2010 et 57,0 % contre 46,7 % en 2019).

Pour leur part, en 2019, les jeunes de 25 à 34 ans se trouvent davantage dans la tranche des salaires intermédiaires pour les femmes (48,0 %), soit entre 15 \$ et 25 \$ de salaire horaire, et dans la tranche supérieure pour les hommes (46,8 %), soit plus de 25 \$. Notons également que pour ce groupe d'âge, l'écart entre hommes et femmes en général est plus petit et la proportion de jeunes se trouvant dans la tranche gagnant moins de 15 \$ a également diminué en 2019 (9,0 % des hommes et 12,4 % des femmes) par rapport à 2010 (16,5 % des hommes et 20,6 % des femmes) (graphique 46).

Graphique 46. Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019), le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

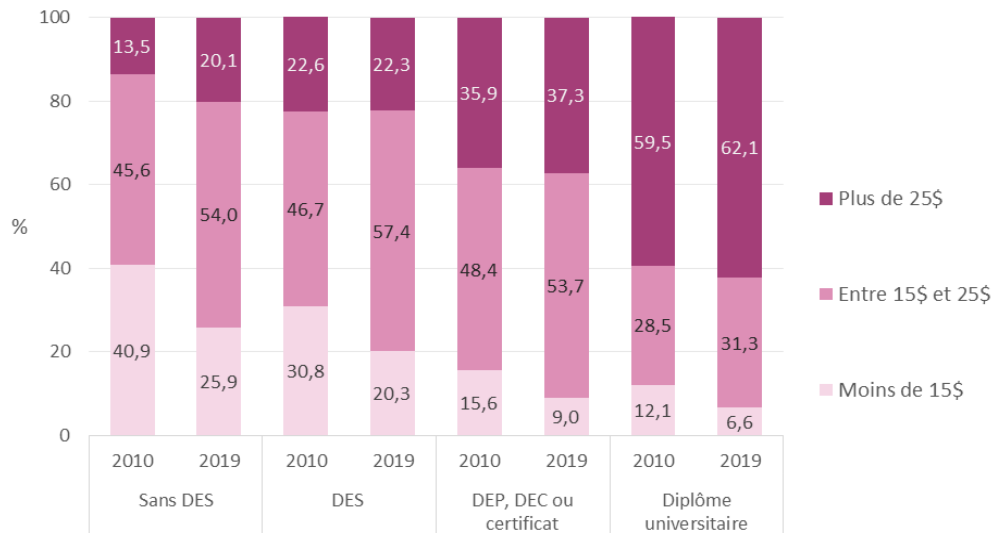


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.13.3 Les tranches de salaire horaire selon le niveau de scolarité

La proportion de jeunes se trouvant dans la tranche des salaires les plus élevés (c'est-à-dire plus de 25 \$ l'heure) augmente avec le niveau de scolarité. En 2019, 62,1 % des jeunes avec un diplôme universitaire se trouvaient dans la tranche des salaires horaires de plus de 25 \$, soit environ trois fois la proportion de jeunes avec ou sans diplôme d'études secondaires (DES) (22,6 % et 20,1 % respectivement) et environ une fois et demie la proportion de jeunes avec un DEP, un DEC ou un certificat universitaire (37,3 %). Les jeunes qui n'ont pas de diplôme universitaire se trouvent davantage dans la tranche des salaires intermédiaires (54,0 % des jeunes sans DES, 57,4 % des jeunes avec un DES et 53,7 % des jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat). Toutefois, pour chacun des niveaux de scolarité, la rémunération s'est fortement améliorée en 2019 par rapport à 2010 (graphique 47).

Graphique 47. Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019) et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



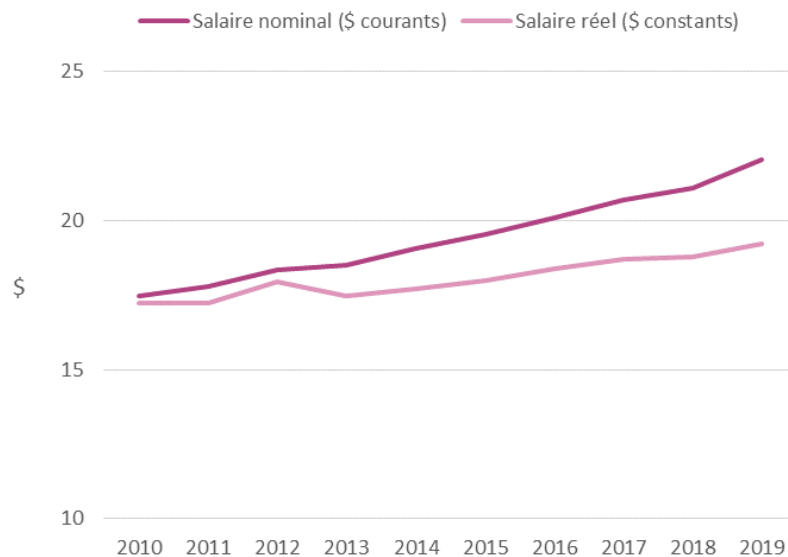
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.13.4 Évolution du salaire horaire moyen

Le salaire horaire moyen (en dollars courants) des jeunes a nettement progressé sur la période 2010-2019. Il est passé de 17,47 \$ en moyenne en 2010 à 22,04 \$ en 2019; soit une hausse nominale de 29,4 %. Le salaire horaire moyen des jeunes est toutefois resté sous la barre des 25 \$ sur la période observée, mais nettement au-dessus de 15 \$ l'heure.

Le salaire réel, exprimé en dollars constants de 2010, correspond au salaire nominal (en dollars courants) auquel on a déduit l'effet d'inflation. Entre 2010 et 2019, le taux d'inflation a été de 14,7 % (Statistique Canada, s. d.-b), ainsi le salaire horaire moyen nominal des jeunes en 2019 (22,04 \$) équivaut à un salaire horaire moyen réel de 19,21 \$ en dollars de 2010. Entre 2010 et 2019, la croissance réelle des salaires chez les jeunes s'établissait donc à 10 %, ce qui représente aussi leur gain en termes de pouvoir d'achat, considérant un taux d'inflation de 14,7 % entre 2010 et 2019 (graphique 48).

Graphique 48. Salaire horaire nominal (dollars courants) et salaire réel (dollars constants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 5).

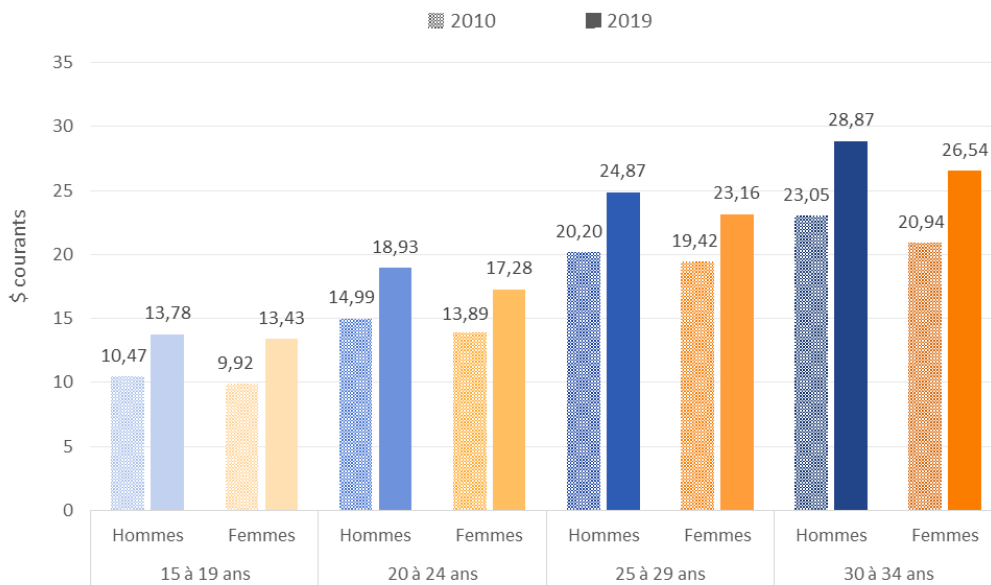
B.13.5 Le salaire horaire moyen selon l'âge et le sexe

Entre les années 2010 et 2019, la rémunération des jeunes s'est améliorée et le salaire horaire moyen augmente avec l'âge. Ainsi, en 2019, les jeunes de 15 à 19 ans gagnent en moyenne 13,78 \$ et 13,43 \$ l'heure respectivement pour les hommes et pour les femmes; cela représente une croissance nominale de 32 % et 35 % par rapport à 2010. Malgré ces fortes hausses, ce groupe de jeunes gagne moins de la moitié du salaire horaire moyen reçu par leurs aînés de 30 à 34 ans. En effet, ces derniers gagnent en moyenne 28,87 \$ l'heure pour les hommes et 26,54 \$ pour les femmes.

Le salaire des hommes est plus élevé que celui des femmes à tout âge et l'écart salarial entre ces deux groupes s'accroît avec l'âge. En 2019, cet écart s'établit à 0,35 \$ pour les jeunes de 15 à 19 ans, 1,65 \$ pour ceux de 20 à 24 ans, 1,71 \$ pour les 25 à 29 ans et 2,33 \$ pour ceux de 30 à 34 ans. Pour tous les groupes d'âge, à l'exception des plus jeunes qui s'approchent le plus de l'équité, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est creusé entre 2010 et 2019.

Ce sont également les plus jeunes qui ont connu la plus forte hausse de leur pouvoir d'achat (qui correspond à la croissance réelle du salaire lorsqu'on élimine les effets de l'inflation) entre 2010 et 2019, soit 16,5 %; on observe le plus faible gain chez les 25 à 29 ans (5,6 %), alors qu'il s'établit à environ 10 % pour les autres groupes (graphique 49).

Graphique 49. Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

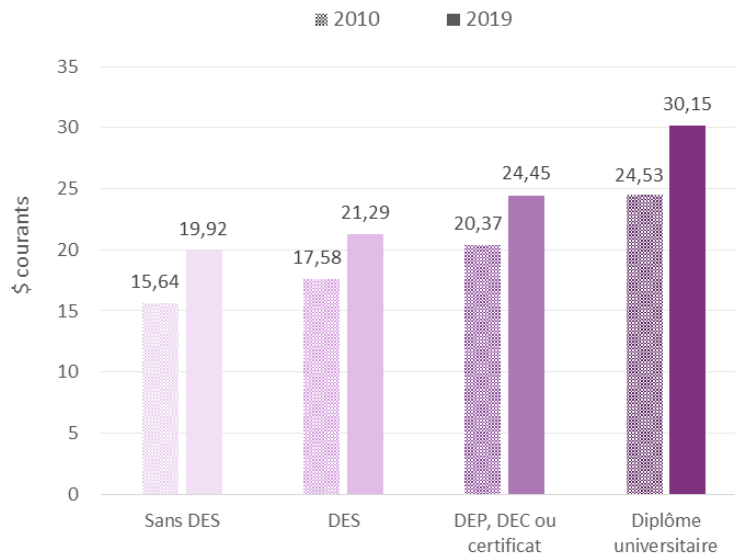


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.13.6 Le salaire horaire moyen selon le niveau de scolarité

Le salaire horaire moyen des jeunes augmente avec le niveau de scolarité. Les jeunes avec un diplôme universitaire gagnent (30,15 \$) en moyenne 1,5 fois le salaire horaire moyen des jeunes sans diplôme (19,92 \$), environ 1,4 fois le salaire horaire moyen des jeunes avec un DES (21,29 \$) et 1,2 fois le salaire horaire moyen des jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat universitaire (24,45 \$). Par rapport à 2010, le salaire horaire moyen des jeunes a augmenté (en dollars courants) de près d'un tiers (+27 %) pour les jeunes sans DES, soit la plus forte croissance nominale, d'environ un cinquième pour les jeunes avec un DES (21 %), les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat (20 %) et les jeunes avec un diplôme universitaire (23 %) en 2019 (graphique 50).

Graphique 50. Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

B.14 La santé et la sécurité au travail

B.14.1 Évolution des lésions avec perte de temps indemnisée selon l'âge et le sexe

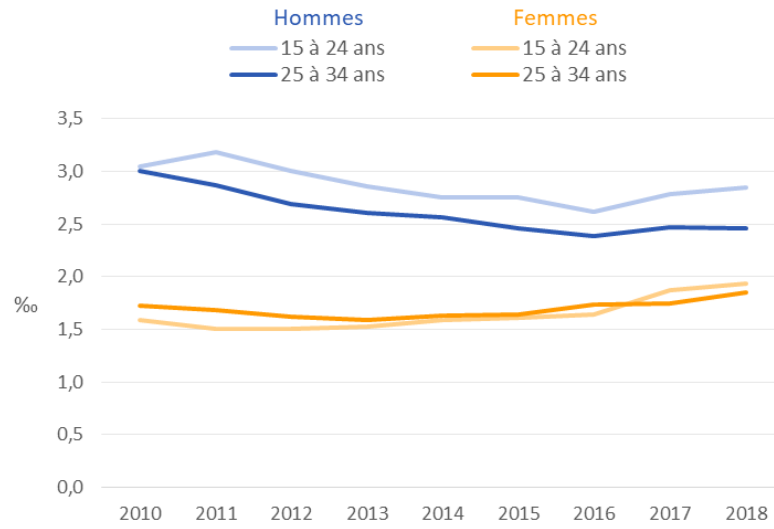
Selon les données du Dépôt de données central et régional de la CNESST combinées à celles de l'EPA, le taux de fréquence ÉTC⁵ des lésions professionnelles avec perte de temps indemnisée⁶ est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, et ce, tout au long de la période de 2010 à 2018 (graphique 51). Cette différence s'explique en grande partie par le fait que les hommes et les femmes occupent des emplois différents dès leur entrée sur le marché du travail. En effet, pour la période 2010-2018, 44 % des jeunes hommes de 15 à 34 ans détiennent un emploi manuel, une proportion nettement plus élevée que pour les jeunes femmes (12 %) (données non présentées). Or, les indicateurs de lésions professionnelles sont influencés par plusieurs facteurs, notamment les conditions d'exercice du travail, le type de tâches effectuées et les conditions d'emploi. Le fait d'occuper un emploi manuel expose les jeunes à plus de contraintes physiques de travail, ce qui est associé à un risque plus élevé d'accident du travail (Gervais et al., 2006).

Après une baisse plus marquée du taux de fréquence ÉTC des lésions professionnelles chez les jeunes hommes, on observe que l'écart s'amenuise au fil du temps entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. En 2018, on dénombre 2,8 lésions professionnelles par 1 000 travailleurs ÉTC chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans et 1,9 lésion chez les jeunes femmes du même âge.

⁵ Équivalent temps complet (ÉTC) : L'estimation du nombre de travailleurs en équivalent temps complet s'effectue à partir des heures travaillées au cours d'une année; un travailleur ÉTC équivalant à 2 000 heures travaillées. Apposé à un indicateur, « ÉTC » dénote que celui-ci a été calculé à partir d'un tel effectif de travailleurs. Le taux de fréquence ÉTC est donc le rapport du nombre de lésions professionnelles survenues au cours d'une année sur le nombre de travailleurs ÉTC durant cette même année.

⁶ Lésions professionnelles avec perte de temps indemnisée : Lésion acceptée par la CNESST avec perte de temps indemnisée (PTI), soit ayant des jours indemnisés et un montant d'indemnité de remplacement de revenu (IRR).

Graphique 51. Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec perte de temps indemnisée par la CNESST, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2018 au Québec



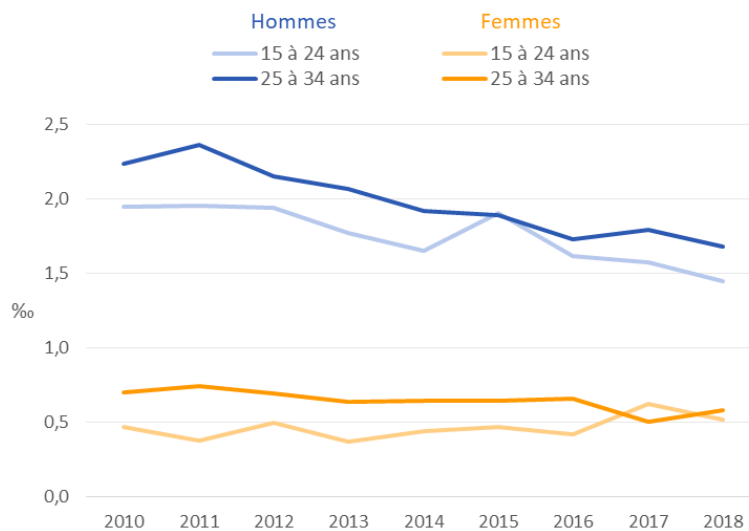
Source : Données compilées par le Groupe de connaissance et surveillance statistiques (GCSS) de la Direction de la recherche de l'IRSST, à partir du *Dépôt de données central et régional* (DCCR) 2010 à 2018 de la CNESST et de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2018 de Statistique Canada (tableau personnalisé). Les données sont disponibles en annexe (tableau 6).

B.14.2 Évolution des lésions avec atteinte permanente selon l'âge et le sexe

La grande majorité des jeunes victimes d'un accident du travail vont se rétablir et pouvoir reprendre leurs activités. Toutefois, certaines d'entre elles auront à composer avec des séquelles qui influenceront leur parcours de vie et leur projet professionnel. La CNESST définit l'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychique comme un handicap irréversible chez une travailleuse ou un travailleur causé par une lésion professionnelle.

Même des jeunes de 15 à 24 ans peuvent être victimes d'une lésion professionnelle causant une atteinte permanente. Toujours selon les données du Dépôt de données central et régional de la CNESST et celles de l'EPA, ce sont toutefois les jeunes hommes de 25 à 34 ans qui présentent depuis 2010, le taux de fréquence ÉTC le plus élevé, variant de 2,4 lésions par 1 000 travailleurs en 2011 à 1,7 en 2018. Sur la période, on note toutefois que la tendance est clairement à la baisse chez les hommes et plutôt stable chez les femmes (qui ont un taux de 0,7 en 2011 et 0,6 en 2018) (graphique 52).

Graphique 52. Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec atteinte permanente acceptées par la CNESST, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2018 au Québec



Source : Données compilées par le Groupe de connaissance et surveillance statistiques (GCSS) de la Direction de la recherche de l'IRSSST, à partir du *Dépôt de données central et régional* (DDCR) 2010 à 2018 de la CNESST et de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2018 de Statistique Canada (tableau personnalisé). Les données sont disponibles en annexe (tableau 7).

Synthèse

Depuis 1976, les taux d'activité et d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans n'ont cessé de croître au Québec : le taux d'emploi des jeunes est passé de 68,4 % en 2009 à près de 75 % en 2019. À l'opposé, le taux de chômage des jeunes affiche une tendance à la baisse, atteignant en 2019 son niveau le plus bas jamais observé depuis 1976, soit 6,5 %.

Le taux d'emploi des jeunes augmente avec l'âge. En effet, en 2019, le taux d'emploi est de 51,8 % chez les jeunes de 15 à 19 ans et de 84,3 % chez les jeunes de 30 à 34 ans. Depuis 2010, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 19 ans a connu la hausse la plus importante en comparaison avec les autres tranches d'âge, en passant de 42,1 % en 2016 à 51,8 % en 2019. Le taux d'emploi des jeunes augmente également et progressivement avec le niveau de scolarité. En 2019, il passe de 63,9 % pour les jeunes sans diplôme à 86,3 % pour les diplômés universitaires. Enfin, si le taux d'emploi des jeunes hommes est similaire à celui des jeunes femmes en 2019, ces dernières affichent une tendance durable d'augmentation de leur taux d'emploi au cours de la dernière décennie (69,4 % en 2010 ; 75,5 % en 2019), comparativement aux jeunes hommes dont le taux d'emploi a connu une baisse et des augmentations moins constantes (68,9 % en 2010; 73,8 % en 2019).

Une large majorité des jeunes de 15 à 34 ans travaillent à temps plein en 2019 (71,7 %), et cette proportion est relativement stable depuis 2010. La proportion de jeunes travaillant à temps plein est toutefois supérieure chez les hommes, en plus d'augmenter avec l'âge pour les deux sexes. En effet, en 2019 chez les 15 à 24 ans, ce sont 53,2 % des hommes et 37,2 % des femmes qui sont dans ce régime d'emploi, tandis que chez les jeunes de 25 à 34 ans, ce sont 92,4 % des hommes et 83,9 % des femmes qui le sont. De plus, non seulement les femmes travaillent-elles en plus grande proportion à temps partiel, notamment les plus jeunes d'entre elles (62,8 %), mais elles travaillent également moins d'heures par semaine, tout groupe d'âge confondu. Enfin, si les jeunes hommes et femmes de 15 à 24 ans ont vu diminuer d'environ une heure leur semaine de travail en 2019 en comparaison avec 2010, seuls les jeunes hommes de 30 à 34 ans ont vu leur semaine de travail s'allonger d'environ une heure en 2019 lors de la même période.

Si la décision de travailler à temps partiel est motivée par la poursuite des études chez la majorité des jeunes de 15 à 34 ans depuis 2010, la proportion de jeunes dans cette situation, augmente également au fil des années (64,6 % en 2015 à 69,7 % en 2019). Par ailleurs, en 2019, la part des jeunes qui travaillent à temps partiel de façon involontaire en raison de la conjoncture économique est de 11,3%, une proportion presque deux fois moindre que celle de 2010 (19,7 %). En 2019, le travail à temps partiel dû aux études caractérise mieux la situation des plus jeunes de 15 à 24 ans (82,7 % contre 31,7 % chez les 25 à 34 ans), tandis que la conjoncture économique (23,6 %) et les raisons de maladie, les soins aux enfants ou les autres obligations personnelles ou familiales (24,9 %) de même que le choix personnel (19,7 %) expliquent la majorité du travail à temps partiel chez les plus âgés (25 à 34 ans). Selon le sexe, en 2019, le travail à temps partiel pour des raisons liées aux études est proportionnellement plus fréquent chez les hommes (74,1 %) que chez les femmes (66,8 %) et, à l'inverse, les raisons de maladie, soins aux enfants, obligations personnelles ou familiales et autres raisons pour travailler dans ce régime sont plus fréquentes chez ces dernières (11,7 % des femmes et 7,3 % des hommes).

En 2019, les jeunes travaillent en large majorité dans le secteur privé (75,5 %), notamment les plus jeunes de 15 à 24 ans (85,7 %). Par contre, dans le secteur public, les jeunes employés de 25 à 34 ans sont plus nombreux (21,8 %) que les jeunes de 15 à 24 ans (12,1 %), tout comme le travail autonome qui augmente aussi avec l'âge. Toujours en 2019, les jeunes femmes sont plus nombreuses à travailler dans le secteur public (24,8 % contre 11,4 % des jeunes hommes), alors que les jeunes hommes travaillent majoritairement dans le secteur privé (81,0 % contre 69,9 % des jeunes femmes). Enfin, pour la même année, chez les jeunes de 25 à 34 ans la propension à travailler dans le secteur public augmente avec le niveau de scolarité, 31,0 % des jeunes avec un diplôme universitaire contre 5,6 % des jeunes avec un DES ou moins.

En 2019, tout près de 83 % des jeunes de 15 à 34 ans travaillent dans le secteur des services, dont 32,1 % dans les services de consommation, 28,0 % dans les services de production et 22,8 % dans les services gouvernementaux. Cette répartition varie selon l'âge des jeunes : les plus jeunes de 15 à 24 ans travaillent davantage dans le commerce de détail (29,7 %) et dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (18,9 %), tandis que les emplois des plus âgés de 25 à 34 ans se répartissent de façon un peu plus égale dans les différents secteurs, tout en se situant un peu plus dans les soins de santé et assistance sociale (16,6 %) ainsi que dans le commerce de détail (10,1 %) en 2019. Les femmes de 15 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale (22,9 % contre 4,2 % des hommes), et dans le secteur des services d'enseignement (7,0 % contre 3,3 % des hommes). La proportion des jeunes hommes travaillant dans le secteur de la construction est, quant à elle, environ dix fois plus élevée que celle des femmes (11,3 % contre 1,2 %). Enfin, pour chaque secteur de l'industrie, on observe une amélioration du salaire horaire moyen (en dollars courants) des jeunes de 2010 à 2019. Les secteurs offrant la plus faible rémunération sont les services d'hébergement et de restauration et le commerce de détail.

Les jeunes sont davantage en emploi dans les grandes entreprises, soit celles de plus de 500 employés. En 2019, c'est 46,6 % des jeunes de 15 à 34 ans qui travaillent dans ces grandes entreprises, comparativement à 19,4 % qui travaillent dans de petites et 19,7 % dans de très petites entreprises (moins de 20 employés). Cependant, les femmes sont plus représentées que les hommes dans les entreprises de plus de 500 employés, quelle que soit la tranche d'âge. De plus, la proportion de jeunes qui travaillent dans les grandes entreprises augmente avec le niveau de scolarité : en 2019, 59,1 % des jeunes de 25 à 34 ans avec un diplôme universitaire travaillent dans de grandes entreprises comparativement à 29,9 % des jeunes sans diplôme, qui se retrouvent par ailleurs plus souvent dans les très petites entreprises (30,1 % contre 12,5 % des jeunes avec un diplôme universitaire).

La majorité des contrats de travail entre les jeunes de 15 à 34 ans et leurs employeurs sont des contrats permanents, avec une stabilité lors de la période observée (78,8 % en 2010 et 2019). Cependant, en 2019, les jeunes de 15 à 24 ans occupent moins d'emplois permanents (68,8 % contre 85,5 % chez les 25 à 34 ans), notamment en raison de leur plus grande proportion dans les emplois temporaires de type saisonniers, occasionnels ou autres (18,1 % contre 3,7 % chez les 25 à 34 ans). Au cours de cette même année, les femmes sont légèrement plus engagées dans les diverses modalités de contrats de type temporaire (23,1 % contre 19,2 % chez les hommes), en particulier dans les emplois à

terme ou à contrat (13,7 % contre 9,7 % chez les hommes). Enfin, les jeunes de 25 à 34 ans ayant un diplôme universitaire occupent en proportion (18,7 %) deux fois plus d'emplois temporaires à terme ou à contrat que les autres groupes avec moins qu'un diplôme universitaire.

Même si une majorité de jeunes occupe un seul emploi (70,1 %), on compte, en 2019, 4,6 % des jeunes qui cumulent plus d'un emploi par rapport à 3,7 % en 2010. On note une légère disparité entre les jeunes des deux sexes : en 2019, 5,2 % des femmes occupent plus d'un emploi, alors que c'est le cas de 3,9 % des jeunes hommes. En 2019, la proportion de jeunes de 25 à 34 ans cumulant plus d'un emploi est également plus importante chez les diplômés universitaires (5,7 %) que chez ceux avec ou sans DES (2,5 %).

De 2010 à 2019, la durée moyenne de l'emploi en cours chez les jeunes de 15 à 34 ans a diminué très légèrement, à deux mois près, jusqu'à atteindre son niveau le plus bas en 2019, soit 36,6 mois. Plus précisément, la moitié des jeunes travailleurs en 2019 aurait été en emploi pendant 20 mois ou plus. De plus, la durée moyenne en emploi augmente avec l'âge : chez les jeunes de 30 à 34 ans, elle est d'environ 5 ans, soit 5 fois plus que chez les 15 à 19 ans. En 2019, parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans, ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire ont une durée moyenne d'emploi plus longue que ceux qui détiennent un tel diplôme (environ entre 4 et 5 ans pour les premiers et 3 ans et demi pour les jeunes ayant un diplôme universitaire, respectivement). La durée moyenne de l'emploi a diminué en 2019 en comparaison avec celle de 2010, notamment chez les jeunes détenant un diplôme d'études secondaires (pour eux, elle est passée de 57,7 mois à 51,0 mois entre 2010 et 2019).

De 2010 à 2019, la majorité des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans ne sont pas syndiqués (plus de 65 %) et le taux de couverture syndicale est resté relativement stable lors de la période. En 2019, le taux de couverture syndicale augmente avec l'âge, les plus âgés étant davantage syndiqués, notamment les jeunes femmes (chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de couverture est de 26,9 % pour les hommes et de 24,4 % pour les femmes ; chez les jeunes de 25 à 34 ans, il est de 37,1 % pour les hommes et de 39,9 % pour les femmes). Le taux de couverture syndicale varie fortement selon le niveau de scolarité des jeunes : 43,9 % des jeunes de 25 à 34 ans avec un diplôme d'études professionnelles (DEP), un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un certificat universitaire sont syndiqués en 2019, comparativement à 27,5 % des jeunes sans diplôme d'études secondaire.

En 2019, près de 45 % des jeunes de 15 à 34 ans occupent un emploi atypique (qui n'est ni permanent ni à temps plein) ; la proportion d'emploi atypique dans l'emploi total des jeunes a peu évolué dans le temps. Les plus jeunes femmes, soit celles de moins de 24 ans, sont davantage touchées par le travail atypique que ne le sont les jeunes hommes travailleurs de la même tranche d'âge. Il s'agit, chez les jeunes de 15 à 19 ans, de 80,3 % des hommes contre 92,1 % des femmes, et chez les jeunes de 20 à 24 ans, de 48,5 % des hommes contre 62,4 % des femmes. Cependant cette part de l'emploi atypique dans l'emploi total diminue avec l'âge. Tandis que chez les plus jeunes la proportion en emploi atypique a augmenté entre 2010 et 2019, on note pour les jeunes les plus âgés une très légère diminution de la proportion de l'emploi atypique entre 2010 et 2019. La proportion de jeunes de 25 à 34 ans en emploi atypique varie également selon le niveau de scolarité. En 2019, chez les jeunes de 25 à 34 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (sans DES), 22,6 % sont des travailleurs dont l'emploi est atypique, contre 32,8 % chez les jeunes qui détiennent un diplôme universitaire.

Que ce soit par l'analyse des tranches salariales ou par le salaire horaire moyen en dollars courants, les jeunes ont connu, entre 2010 et 2019, une amélioration de leurs conditions salariales. En 2019, le nombre de jeunes qui gagnent moins de 15 \$ l'heure a baissé du tiers par rapport à 2010 (passant de 39,5 % à 27,2 %). Toutefois, les jeunes restent majoritairement concentrés dans les tranches inférieures à 25 \$ l'heure, et seulement 28,6 % des jeunes gagnent plus de 25 \$ l'heure en 2019. Les plus jeunes de 15 à 24 ans se retrouvent davantage dans la tranche des salaires inférieurs (46,7 % des hommes et 57,0 % des femmes de ce groupe d'âge se trouvent dans la tranche des salaires de moins de 15 \$ l'heure en 2019). Mais les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment que les hommes dans la tranche des salaires horaires les plus bas (73,4 % contre 63,2 % en 2010 et 57,0 % contre 46,7 % en 2019). Les jeunes femmes de 25 à 34 ans se trouvent davantage dans la tranche des salaires intermédiaires (48,0 % en 2019), soit un salaire horaire de 15 \$ à 25 \$, alors que les hommes du même âge se retrouvent surtout dans la tranche supérieure (46,8 %), soit plus de 25 \$. Par ailleurs, le salaire horaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes à tout âge, et l'écart salarial entre ces deux groupes s'accroît avec l'âge. En 2019, cet écart s'établit à 0,35 \$ pour les jeunes de 15 à 19 ans, et à 2,33 \$ pour les jeunes de 30 à 34 ans. Enfin, le pourcentage de jeunes de 25 à 34 ans se trouvant dans la tranche des salaires les plus élevés (c'est-à-dire plus de 25 \$ l'heure) augmente avec le niveau de scolarité. En 2019, 62,1 % des jeunes avec un diplôme universitaire et 20,1 % des jeunes sans diplôme d'études secondaires se trouvent dans cette catégorie.

Le taux de fréquence des lésions professionnelles avec perte de temps de travail indemnisée par la CNESST est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, et ce, tout au long de la période de 2010 à 2018. En 2018, on dénombrait 2,8 lésions professionnelles par 1 000 travailleurs ÉTC (équivalent temps complet) chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans et 1,9 lésion chez les jeunes femmes du même âge. De plus, les lésions professionnelles causant une atteinte permanente affectent également davantage les hommes. Les jeunes hommes de 25 à 34 ans présentent, depuis 2010, le taux de fréquence ÉTC le plus élevé, variant de 2,4 lésions par 1 000 travailleurs à 1,7 (0,7 en 2011 et 0,6 en 2018 chez les femmes de ce groupe d'âge).

- C.1 L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière
 - C.2 Les compétences entrepreneuriales perçues
 - C.3 Les opportunités perçues
 - C.4 La peur de l'échec
 - C.5 Les intentions entrepreneuriales
 - C.6 L'activité entrepreneuriale émergente
 - C.7 Les entrepreneurs établis
 - C.8 Les entrepreneurs émergents hybrides et dévoués
 - C.9 L'activité entrepreneuriale émergente orientée vers l'innovation
 - C.10 L'activité entrepreneuriale émergente orientée à l'internationale
 - C.11 L'activité entrepreneuriale émergente avec intention de croissance
- Synthèse

C. Les jeunes et l'entrepreneuriat

Cette section sur l'entrepreneuriat traite d'abord des attitudes et des aspirations des jeunes à son égard, à savoir plus précisément s'ils considèrent l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière, s'ils estiment avoir les compétences entrepreneuriales, s'ils perçoivent des opportunités d'affaires dans leur région, si la peur de l'échec les empêche de passer à l'action et s'ils ont l'intention de créer leur entreprise dans les trois prochaines années. Ces indicateurs sont analysés chez les jeunes de 18 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe. Cette section se focalise ensuite sur l'activité entrepreneuriale chez les jeunes de 18 à 34 ans, en comparaison avec celle des 35 à 64 ans. Cette deuxième partie de la section analyse plus particulièrement la proportion des entrepreneurs émergents⁷ suivie de celle des entrepreneurs établis⁸, pour ensuite observer plus en détail les différents types d'activité entrepreneuriale émergente, voire la proportion d'entrepreneurs émergents orientés vers l'innovation de produits⁹, celui des entrepreneurs émergents orientés vers l'international¹⁰ et des entrepreneurs émergents orientés vers la croissance¹¹.

Les données présentées dans cette section proviennent de l'enquête *Adult Population Survey* du consortium Global Entrepreneurship Monitor.

Notice méthodologique

Chaque pays participant au *Adult Population Survey (APS)* du consortium Global Entrepreneurship Monitor doit collecter un échantillon représentatif de sa population

⁷ Les entrepreneurs émergents sont les entrepreneurs naissants, soit les personnes qui sont en processus de démarrage ou dont l'entreprise a versé jusqu'à un maximum de trois mois de salaire, et les nouveaux entrepreneurs, soit ceux qui ont versé un équivalent de salaire allant de 4 à 41 mois.

⁸ Les entrepreneurs établis sont ceux qui ont versé plus de 41 mois de salaire après avoir créé leur entreprise.

⁹ Les entrepreneurs émergents orientés vers l'innovation de produits sont ceux qui offrent, pour au moins une partie de leur clientèle, de nouveaux produits ou services.

¹⁰ Une activité entrepreneuriale émergente est orientée à l'international lorsqu'elle tire au moins 25 % de son revenu de l'exportation.

¹¹ Cet indicateur se réfère aux personnes dans l'entrepreneuriat émergent qui souhaitent avoir au moins six employés pour leur entreprise dans les cinq prochaines années.

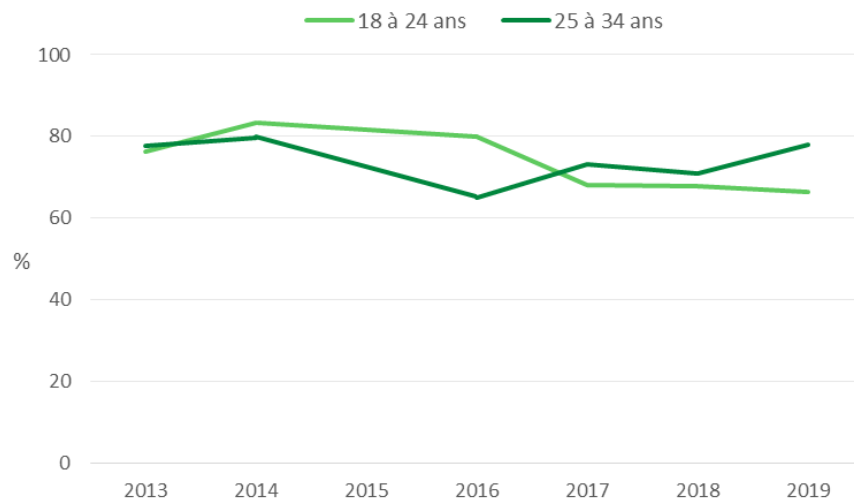
d'un minimum de 2 000 personnes annuellement. Au Québec, l'échantillon est approximativement de 475 personnes. Les personnes qui sont engagées dans l'activité entrepreneuriale correspondent à une proportion située entre 13 % et 17 % de cet échantillon. En conséquence, puisque le nombre de répondants en affaires est parfois restreint, nous avons limité la segmentation des données et compilé des moyennes mobiles pondérées sur certains indicateurs afin de conserver des marges d'erreur acceptables.

C.1 L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière

C.1.1 Évolution de l'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière selon l'âge

La valorisation de la carrière d'entrepreneur est un indicateur important de la culture entrepreneuriale d'un territoire. En 2019, comme on peut le constater dans le graphique 53, les jeunes de 25 à 34 ans du Québec ont été substantiellement plus nombreux à valoriser l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière comparativement aux jeunes de 18 à 24 ans (78,1 % contre 66,4 %). Il faut remonter à 2014 pour mieux observer la tendance depuis ces sept dernières années pour les jeunes de 25 à 34 ans. Toutefois, il est à noter que cette valorisation de l'entrepreneuriat par les jeunes de cette tranche d'âge a évolué légèrement en dents de scie depuis 2013. La tendance n'est pas totalement identique pour les plus jeunes (18 à 24 ans). Dans cette tranche d'âge, après avoir connu une hausse importante en 2014, nous assistons depuis à une baisse continue de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière. En 2019, la proportion (66,4 %) des plus jeunes qui considèrent que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière est à son plus faible niveau en sept ans.

Graphique 53. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

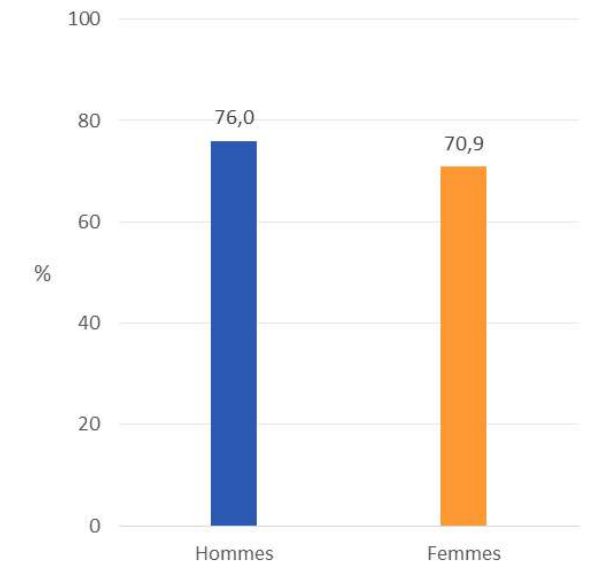


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*. Les données sont disponibles en annexe (tableau 8).

C.1.2 L'entrepreneuriat en tant que bon choix de carrière selon le sexe

En outre, il ressort des données de 2019 que les jeunes hommes valorisent davantage l'entrepreneuriat que leurs homologues féminins (graphique 54). Ce sont plus des trois quarts (76 %) d'entre eux qui estiment que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière alors que 70,9 % des femmes partagent cet avis. Toutefois, l'écart de quelque 5,1 points de pourcentage reste quand même assez faible.

Graphique 54. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le sexe, en 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

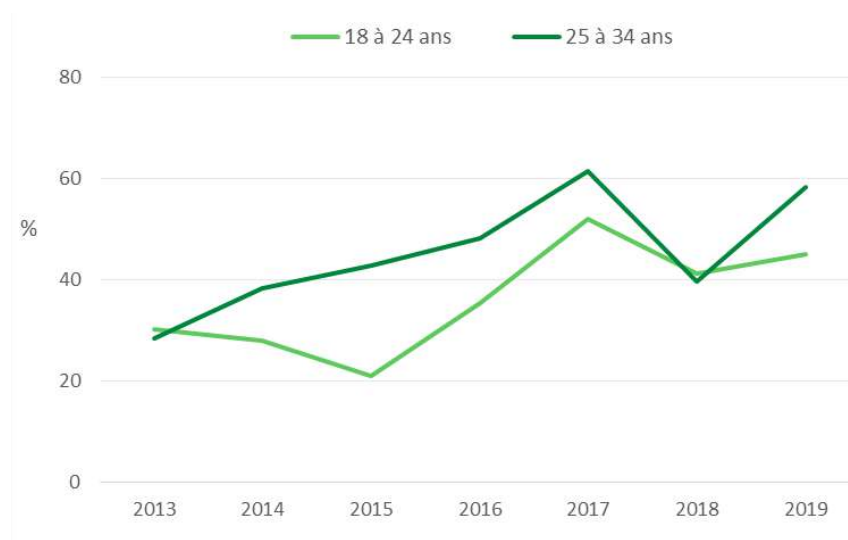
C.2 Les compétences entrepreneuriales perçues

C.2.1 Évolution des compétences entrepreneuriales perçues selon l'âge

La perception de compétence est aussi un indicateur important puisqu'il est à la base de ce choix de carrière. À cet égard, les jeunes de 25 à 34 ans estiment posséder davantage de compétences entrepreneuriales que ceux de 18 à 24 ans (graphique 55). En 2019, ce sont plus de la moitié (58,3 %) d'entre eux qui se sentent compétents d'un point de vue entrepreneurial. Chez les plus jeunes, ce sont 45 % d'entre eux qui s'estiment compétents. Il faut toutefois noter que le sentiment de compétence entrepreneuriale a positivement évolué chez les jeunes par rapport à 2018 pour ces deux tranches d'âge.

Plus globalement, durant ces sept dernières années, le sentiment de compétence des jeunes de 25 à 34 ans a progressivement évolué pour atteindre son meilleur niveau en 2017. Pour les plus jeunes (18 à 24 ans), l'évolution du sentiment de compétence est plutôt volatile. S'il a graduellement régressé de 2013 à 2015, la tendance s'est inversée les deux années suivantes (2016-2017). Seulement, il a encore régressé en 2018 pour s'améliorer légèrement l'année suivante de quelque 3,8 points de pourcentage.

Graphique 55. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant avoir les compétences entrepreneuriales, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

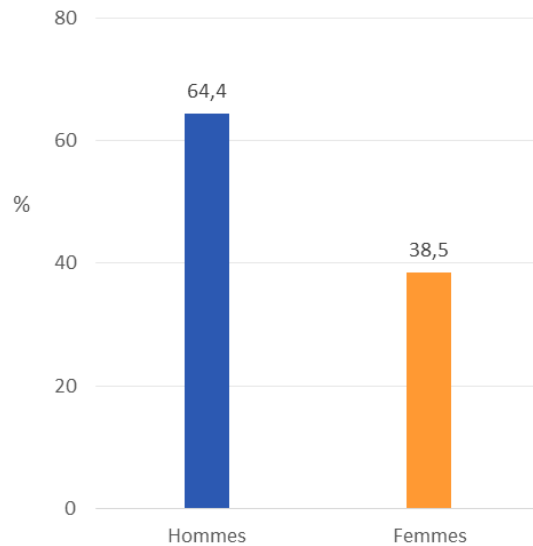


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*. Les données sont disponibles en annexe (tableau 9).

C.2.2 Les compétences entrepreneuriales perçues selon le sexe

En tenant compte du genre, il ressort des données de 2019 que les jeunes hommes se sentent largement plus compétents que les jeunes femmes (graphique 56). Ce sont près des deux tiers (64,8 %) d'entre eux qui estiment disposer de compétences entrepreneuriales. Chez leurs homologues féminins, cette opinion est partagée uniquement par 38,5 %. L'écart est très grand et mérite qu'on s'y attarde dans le futur.

Graphique 56. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant posséder les compétences entrepreneuriales, selon le sexe, en 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

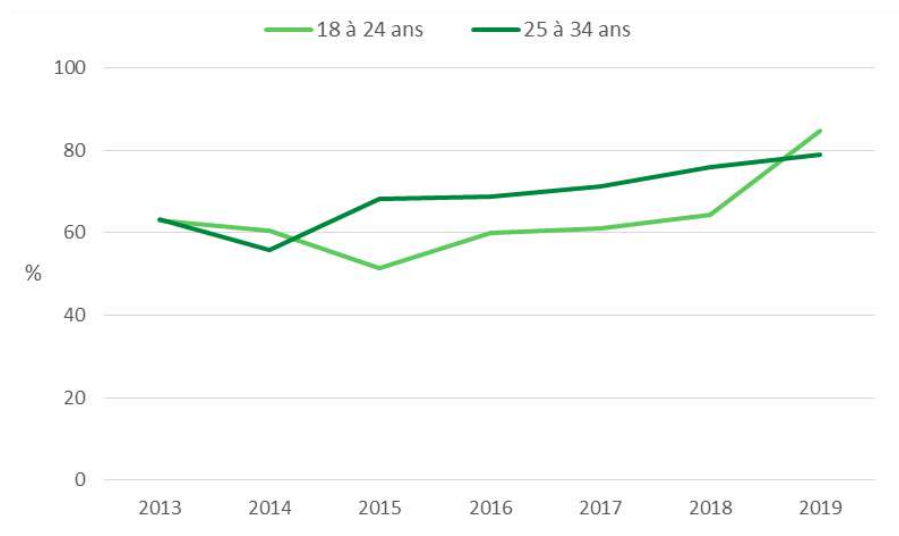
C.3 Les opportunités perçues

C.3.1 Évolution des opportunités perçues selon l'âge

Depuis 2013, de plus en plus de jeunes de 18 à 34 ans estiment que des opportunités d'affaires en leur faveur existent dans leur région de résidence à court terme (durant les prochains six mois). La proportion de jeunes de ces différentes tranches d'âge qui partagent cette opinion est nettement supérieure en 2019 par comparaison aux années précédentes. Les plus jeunes sont mieux lotis dans ce sens. Les années précédentes, ils étaient moins nombreux que leurs aînés à percevoir des opportunités. Cette année, la tendance est inversée. Ce sont 84,8 % d'entre eux (contre 78,9 % des plus âgés) qui perçoivent des opportunités dans leur région de résidence. Ceci constitue un progrès de 21 points de pourcentage par rapport à 2018. Pour les plus âgés, l'évolution est nettement plus faible (3 points de pourcentage). Toutefois, comparativement à 2013, il est de 16 points de pourcentage de progression. Ainsi, depuis les sept dernières années, cet indicateur est en progression pour les deux groupes d'âge (graphique 57).

Selon le sexe, une majorité des jeunes perçoivent des opportunités d'affaires dans leur région de résidence. En 2019, la proportion de jeunes hommes est légèrement plus élevée que celle des jeunes femmes (82,3 % contre 79,5 %) (données non présentées).

Graphique 57. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans percevant des opportunités d'affaires dans leur région pour les six prochains mois, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor. Les données sont disponibles en annexe (tableau 10).

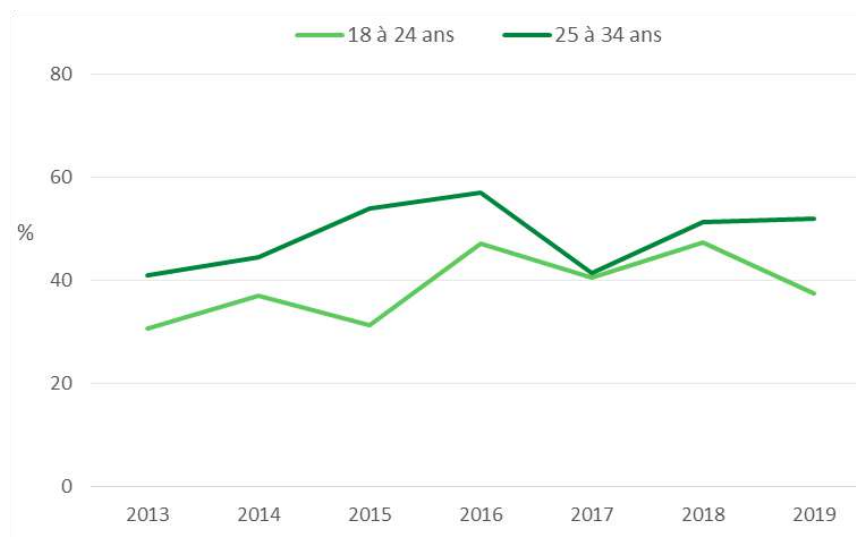
C.4 La peur de l'échec

C.4.1 Évolution de la peur de l'échec selon l'âge

S'il est vrai que plus des trois quarts des jeunes du Québec estiment que des opportunités d'affaires existent en leur faveur dans leur région, il n'en demeure pas moins que la peur de l'échec pourrait constituer un frein pour passer à l'action. Chez les 25 à 34 ans, cette peur de l'échec a progressivement augmenté jusqu'à atteindre son point culminant en 2016 (graphique 58). Après avoir connu une baisse en 2017 (passant de 57,1 % à 41,5 %), la progression à la hausse s'est poursuivie les deux années suivantes. À présent en 2019, plus de la moitié (52,0 %) des jeunes de 25 à 34 ans estiment que la peur de l'échec les empêche de se lancer en affaires.

Pour les plus jeunes, la peur de l'échec ne semble pas constituer un blocage aussi important au passage à l'action. Durant ces sept dernières années, considérer que la peur de l'échec empêche de passer à l'action n'a jamais été l'opinion de plus de la moitié des jeunes de 18 à 24 ans. Ce n'est qu'en 2018 que la proportion de jeunes ayant cette crainte a connu la proportion la plus élevée (47,3 %). Toutefois, l'année suivante en 2019, elle a baissé de quelque 9,9 points de pourcentage. Bien que les données semblent fluctuer d'année en année, on observe une tendance globale à la hausse pour les deux groupes d'âge sur les sept années, la tendance étant plus marquée pour les jeunes de 25 à 34 ans.

Graphique 58. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

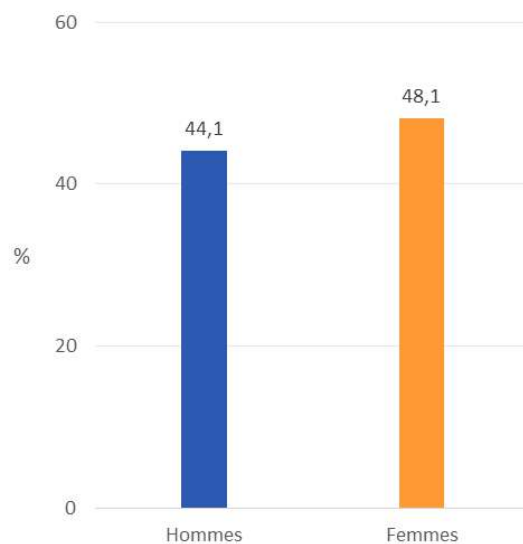


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*. Les données sont disponibles en annexe (tableau 11).

C.4.2 La peur de l'échec selon le sexe

Comme évoqué précédemment, les jeunes femmes se reconnaissent moins de compétences entrepreneuriales que leurs homologues masculins. Dans la même logique, la proportion de celles qui estiment que la peur de l'échec les empêche de se lancer est relativement plus élevée que chez les jeunes hommes (graphique 59). Il ressort des données que 44,1 % des jeunes hommes sont bloqués par la peur de l'échec dans leur passage à l'action alors que pour les femmes, cette proportion passe à 48,1 %. Même si la différence est faible, elle est cohérente avec le plus faible sentiment de compétence perçu (Ng et Jenkins, 2018).

Graphique 59. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le sexe, en 2019 au Québec



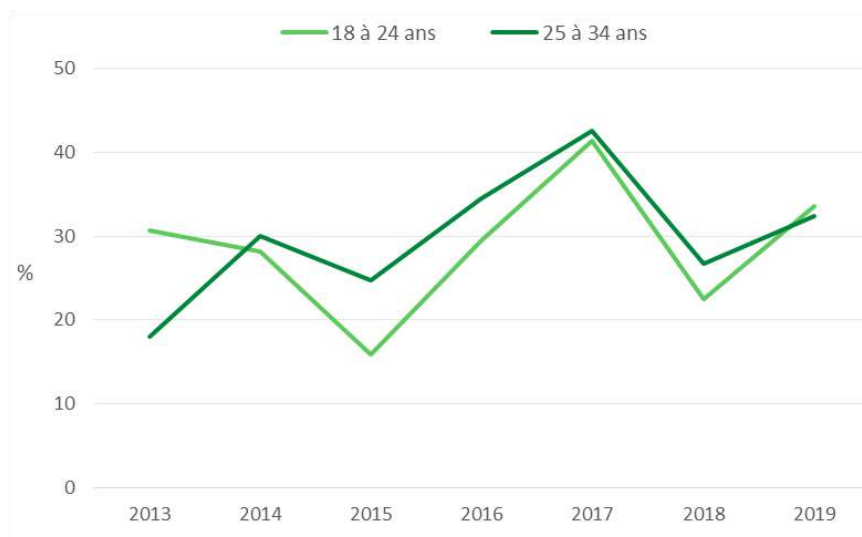
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*.

C.5 Les intentions entrepreneuriales

C.5.1 Évolution des intentions entrepreneuriales selon l'âge

On observe qu'environ le tiers des jeunes du Québec ont l'intention de créer leur entreprise dans les trois prochaines années (graphique 60). Les proportions sont équivalentes dans les deux tranches d'âge, 33,6 % chez les plus jeunes de 18 à 24 ans et 32,4 % chez leurs aînés de 25 à 34 ans. Sur la période s'étalant de 2013 à 2019, on constate des fluctuations importantes pour les deux groupes d'âge et dans la majorité des périodes, les jeunes de 18 à 24 ans affichent une intention un peu moins marquée que leurs homologues de 25 à 34 ans.

Graphique 60. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

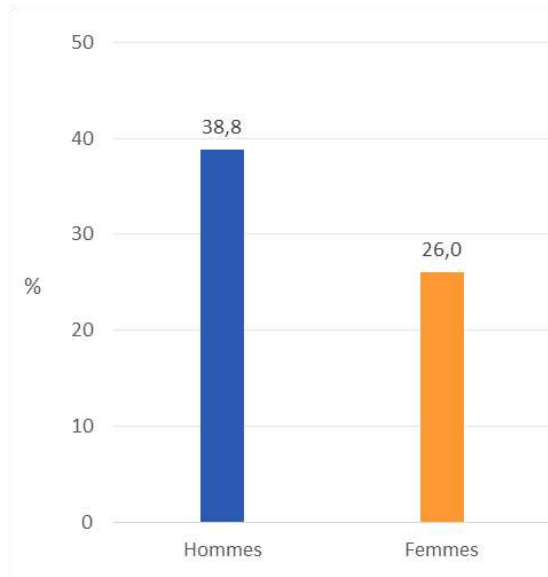


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*. Les données sont disponibles en annexe (tableau 12).

C.5.2 Les intentions entrepreneuriales selon le sexe

La proportion de jeunes ayant des intentions de création d'entreprise est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (graphique 61). En 2019, plus d'un tiers (38,8 %) des jeunes hommes déclarent vouloir créer une entreprise dans les trois prochaines années. En revanche, cette proportion est un peu plus faible chez les jeunes femmes, soit quasiment le quart (26,0 %).

Graphique 61. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le sexe, en 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*.

C.6 L'activité entrepreneuriale émergente

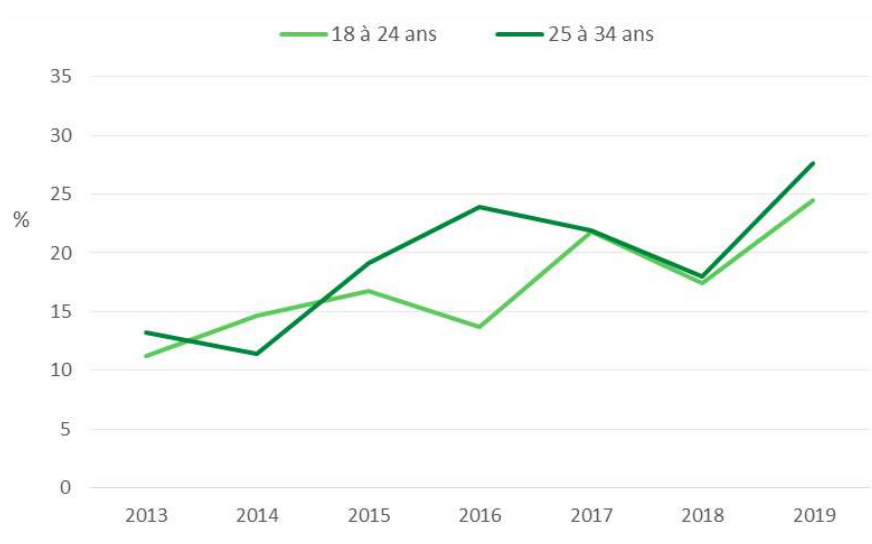
C.6.1 Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente selon l'âge

L'activité entrepreneuriale émergente présentée ici est relative aux entrepreneurs naissants et aux nouveaux entrepreneurs. Les premiers correspondent aux personnes qui sont en processus de démarrage ou dont l'entreprise a versé jusqu'à un maximum de trois mois de salaire. Les deuxièmes sont ceux qui ont versé un équivalent de salaire allant de quatre à 41 mois. Ils sont donc dans la période la plus précaire pour la pérennité de leur entreprise. Ces deux groupes sont réunis pour former l'activité entrepreneuriale émergente.

On constate que l'activité entrepreneuriale émergente implique environ le quart des jeunes au Québec en 2019. Les jeunes de 18 à 24 ans étaient légèrement moins investis que les 25 à 34 ans, avec un taux de 24,5 % contre 27,6 %. À noter que ces taux sont les plus élevés observés entre 2013 et 2019 (graphique 62).

Par rapport à 2018, le taux d'activité entrepreneuriale émergente a augmenté chez les jeunes des deux tranches d'âge. Globalement, la tendance lourde de 2013 à 2019 est une progression de l'activité entrepreneuriale émergente pour les deux groupes d'âge, malgré la volatilité annuelle observable.

Graphique 62. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

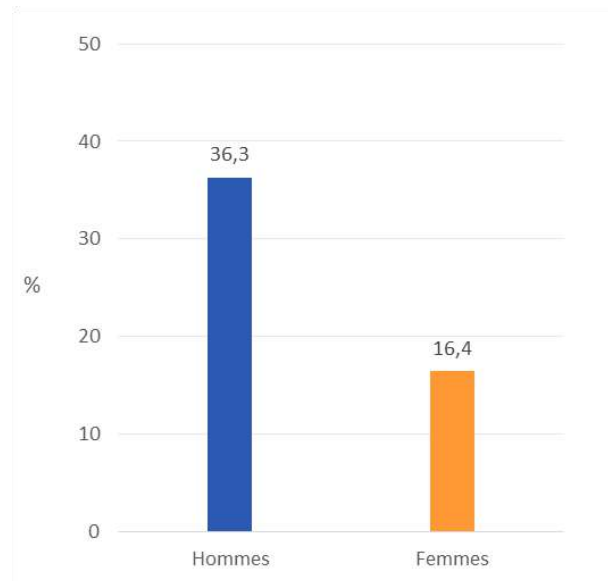


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor. Les données sont disponibles en annexe (tableau 13).

C.6.2 L'activité entrepreneuriale émergente selon le sexe

Comme c'était le cas pour les intentions de création, une plus faible proportion de femmes que d'hommes est engagée dans l'activité entrepreneuriale émergente. Pour celles-ci, le taux d'activités entrepreneuriales émergentes est de 16,4 % tandis qu'il est de 36,3 % pour les jeunes hommes (graphique 63). Les hommes étaient investis dans l'entrepreneuriat dans une proportion de plus du double de celle des femmes en 2019.

Graphique 63. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le sexe, en 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale, à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

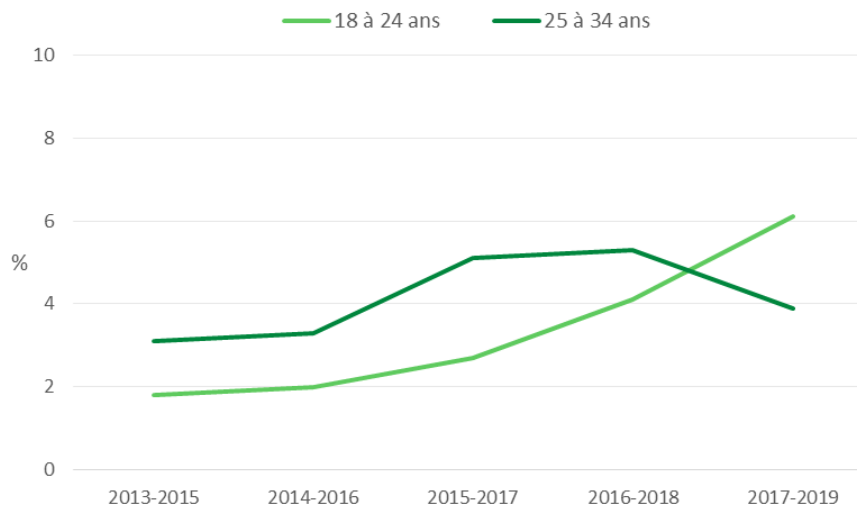
C.7 Les entrepreneurs établis

C.7.1 Évolution des entrepreneurs établis selon l'âge

Les entrepreneurs établis sont ceux qui ont versé plus de 41 mois de salaire après avoir créé leur entreprise. Il ressort des données cumulées de 2017-2019¹² que les plus jeunes (18 à 24 ans) sont proportionnellement plus nombreux dans la catégorie des entrepreneurs établis que leurs aînés (25 à 34 ans), avec des taux de 6,1 % et 3,9 %, respectivement (graphique 64). Pour les différentes années compilées (débutant sur la période 2013-2015), il s'agit de la seule période où les jeunes de 18 à 24 ans étaient davantage investis dans l'entrepreneuriat établi que les jeunes de 25 à 34 ans. Globalement, on observe une tendance à la hausse pour les deux groupes d'âge depuis 2013-2015, mais pour les 25 à 34 ans, on constate un déclin pour 2017-2019. À noter ici qu'il est plus probable de réussir à établir une entreprise lorsqu'on avance en âge puisqu'il faut considérer un minimum de 42 mois de salaires versés à des employés pour pouvoir être dans cette catégorie, ce qui implique ce délai temporel qui « avantage » les plus âgés.

En ce qui concerne les différences de genre, sur la plus récente période observée (2017-2019), on constate qu'une plus grande proportion de jeunes hommes sont investis dans l'entrepreneuriat établi en comparaison avec les jeunes femmes (5,2 % contre 4,1 %, respectivement) (données non présentées). L'intention entrepreneuriale débouchant sur l'entrepreneuriat émergent, puis l'entrepreneuriat établi, on constate que les écarts dans les taux selon les genres persistent à toutes les étapes du processus entrepreneurial.

Graphique 64. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans investis dans l'entrepreneuriat établi, selon le groupe d'âge, 2013-2015 à 2017-2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey* (APS) 2013-2015 à 2017-2019 du Global Entrepreneurship Monitor. Les données sont disponibles en annexe (tableau 14).

¹² Des moyennes mobiles ont été calculées pour augmenter la taille de l'échantillon et réduire la marge d'erreur.

C.8 Les entrepreneurs émergents hybrides et dévoués

C.8.1 Évolution des entrepreneurs émergents hybrides et dévoués selon l'âge

Comme évoqué précédemment, l'entrepreneuriat émergent correspond aux personnes qui ont démarré leur entreprise et ont versé au moins l'équivalent de 42 mois de salaire. Cet entrepreneuriat est qualifié d'«hybride» lorsque la personne propriétaire continue de maintenir un autre emploi tout en démarrant et gérant sa propre entreprise. En revanche, lorsque cette personne consacre tous ses efforts à la création et à la direction de son entreprise sans maintenir un emploi parallèle, on parle d'entrepreneuriat « dévoué ».

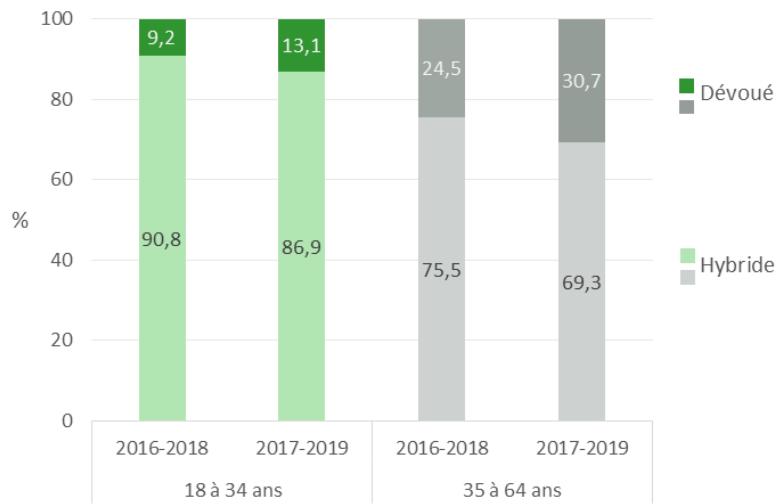
Les analyses montrent que les jeunes (de 18 à 34 ans) dans l'entrepreneuriat émergent au Québec tout comme leurs aînés (35 à 64 ans) maintiennent majoritairement un emploi salarié tout en démarrant ou en dirigeant leur propre entreprise (graphique 65). Les données compilées de 2016 à 2018¹³ montrent que 90,8 % des jeunes en entrepreneuriat émergent ont un statut hybride, contre seulement 9,2 % qui sont entièrement consacrés à leur entreprise. Chez les plus âgés (35 à 64 ans), l'écart entre ceux ayant un statut hybride et ceux qui se consacrent entièrement à leur entreprise est moins important que chez les jeunes. Dans cette tranche d'âge, au moins un quart des entrepreneurs émergents se consacrent totalement à leur entreprise (24,5 %).

En s'intéressant aux données compilées de 2017 à 2019, le constat est que la proportion des entrepreneurs émergents entièrement consacrés à leur entreprise est plus élevée qu'en 2016-2018 à la fois chez les jeunes et leurs aînés. Chez les premiers, on note une amélioration de quelque 3,9 points de pourcentage en passant de 9,2 % à 13,1 %. Chez les plus âgés, il y a une augmentation de 6,2 points de pourcentage en passant de 24,5 % à 30,7 %.

Ces constats illustrent deux éléments. D'abord, il semble y avoir un léger déclin de l'entrepreneuriat hybride dans les récentes années, mais la proportion demeure très grande et fortement majoritaire. Ensuite, ce déclin illustre l'écart important qui existe entre les jeunes (de 18 à 34 ans) et les plus vieux au niveau de l'entrepreneuriat hybride, où les premiers sont beaucoup plus fortement engagés. Plusieurs explications peuvent être données à ce phénomène. Premièrement, il est possible que les plus jeunes aient moins de ressources financières disponibles et doivent maintenir un lien d'emploi pendant la période de démarrage de leur entreprise. Deuxièmement, il est aussi possible que les projets soient beaucoup plus incertains puisque l'expérience professionnelle est moins grande. Cette expérience est importante pour identifier une opportunité d'affaires rentable. Troisièmement, il est aussi possible que les jeunes préfèrent les activités professionnelles multiples que de se consacrer à une seule activité. Que ce soit pour développer leurs compétences ou par une recherche d'un certain style de vie, il est possible que ce choix soit fait de manière voulue et assumée. Finalement, il est aussi possible que cette situation leur permette d'augmenter leurs revenus car ceux de l'emploi salarié pourraient ne pas être à la hauteur de leurs attentes.

¹³ Des moyennes mobiles ont été calculées pour augmenter la taille de l'échantillon et réduire la marge d'erreur.

Graphique 65. Répartition des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans, selon le statut hybride ou dévoué et le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec



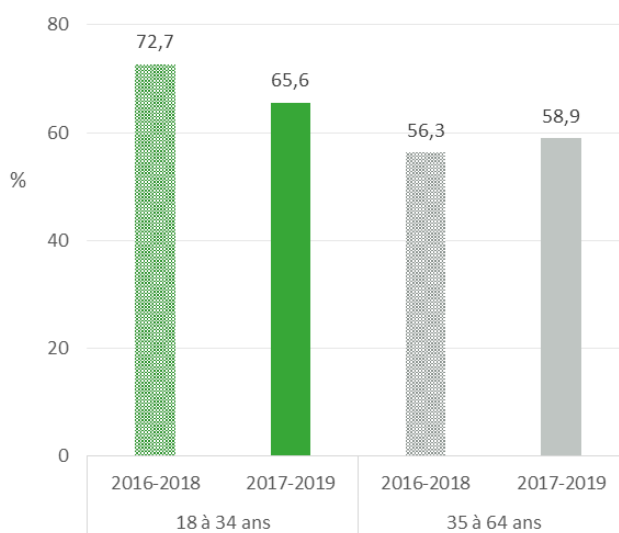
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey* (APS) 2016-2018 et 2017-2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

C.9 L'activité entrepreneuriale émergente orientée vers l'innovation

C.9.1 Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente orientée vers l'innovation selon l'âge

Les entrepreneurs émergents orientés vers l'innovation sont ceux qui offrent, pour au moins une partie de leur clientèle, de nouveaux produits ou services. Sous ce rapport, les jeunes entrepreneurs du Québec font mieux que leurs aînés (graphique 66). Les données compilées de 2016-2018¹⁴ indiquent que 72,7 % des jeunes dans l'entrepreneuriat émergent sont orientés vers l'innovation alors que c'est le cas pour seulement 57,3 % de leurs aînés. Toutefois, les données compilées de 2017-2019 indiquent un écart qui se rétrécit entre les deux catégories d'âge. La proportion de jeunes dans l'entrepreneuriat émergent qui est orientée vers l'innovation de produits ou services (65,6 %) a régressé de 7,1 points de pourcentage en 2017-2019. En revanche, elle a légèrement augmenté chez les plus âgées en passant de 56,3 % à 58,9 % en 2017-2019.

Graphique 66. Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans qui sont orientés vers l'innovation, selon le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2016-2018 et 2017-2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*.

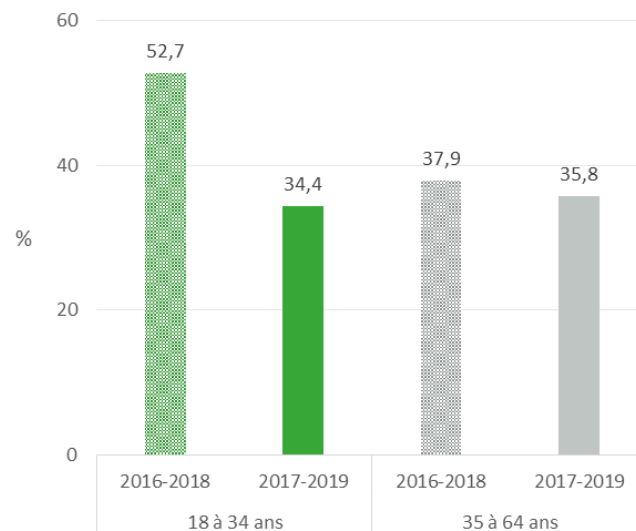
¹⁴ Des moyennes mobiles ont été calculées pour augmenter la taille de l'échantillon et réduire la marge d'erreur.

C.10 L'activité entrepreneuriale émergente orientée à l'international

C.10.1 Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente orientée à l'international selon l'âge

Une activité entrepreneuriale émergente sera orientée à l'international lorsqu'elle tire au moins 25 % de son revenu de l'exportation. À cet égard, les données compilées de 2016-2018 indiquent que la proportion de jeunes dans l'entrepreneuriat émergent qui tirent au moins un quart de leurs revenus de l'étranger est plus élevée que celle de leurs aînés (graphique 67). Ainsi, plus de la moitié d'entre elles (52,7 %) sont orientées vers l'international contre seulement 37,9 % chez leurs aînés. Toutefois, cette ouverture sur l'international diminue lorsque les données compilées de 2017-2019 sont considérées. La proportion de jeunes orientés vers l'international a chuté fortement de 18,3 points de pourcentage, mais ce recul est moins important chez les plus âgés (2,1 %). Pour la compilation d'années la plus récente, l'écart entre les jeunes et les plus âgés s'est pratiquement estompé.

Graphique 67. Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans qui sont orientés à l'international, selon le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec



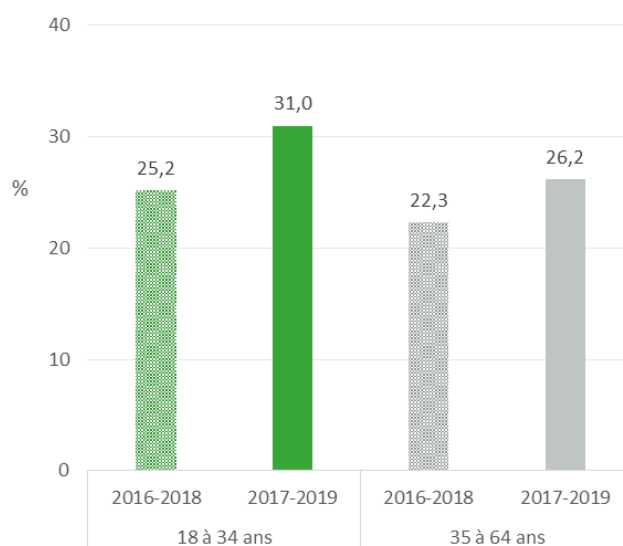
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2016-2018 et 2017-2019 du *Global Entrepreneurship Monitor*.

C.11 L'activité entrepreneuriale émergente avec intention de croissance

C.11.1 Évolution de l'activité entrepreneuriale émergente avec intention de croissance selon l'âge

Cet indicateur se réfère aux personnes dans l'entrepreneuriat émergent qui souhaitent avoir au moins six employés pour leur entreprise dans les cinq prochaines années. À ce sujet, les jeunes sont un peu plus ambitieux que leurs aînés. Des données compilées de 2016-2018¹⁵ il ressort que 25,2 % d'entre eux contre 22,3 % chez leurs aînés ont l'intention de croître. Cette ambition de croissance est légèrement plus élevée lorsque les données compilées de 2017-2019 sont considérées. Ici encore, les jeunes montrent plus d'ambition de croissance que leurs aînés. Ce sont 31,0 % d'entre eux qui veulent atteindre l'effectif d'au moins six employés d'ici les cinq prochaines années. Chez leurs aînés, cette proportion est de 26,2 % (graphique 68).

Graphique 68. Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans avec intention de croissance, selon le groupe d'âge, en 2016-2018 et en 2017-2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey* (APS) 2016-2018 et 2017-2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

¹⁵ Des moyennes mobiles ont été calculées pour augmenter la taille de l'échantillon et réduire la marge d'erreur.

Synthèse

Les jeunes de 25 à 34 ans sont substantiellement plus nombreux à valoriser l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière en 2019 au Québec, comparativement aux jeunes de 18 à 24 ans (78,1 % contre 66,4 %), même si, à partir de 2014, nous assistons à une baisse continue de la valorisation de l'entrepreneuriat comme bon choix de carrière chez les deux groupes d'âge. En 2019, les jeunes hommes de 18 à 34 ans (76,0 %) valorisent davantage l'entrepreneuriat que leurs homologues féminins (70,9 %).

En 2019, les jeunes de 25 à 34 ans estiment posséder davantage de compétences entrepreneuriales que ceux de 18 à 24 ans (58,3 % et 45,0 % respectivement). Cependant, le sentiment de compétence entrepreneuriale a positivement évolué chez les jeunes par rapport à 2018 pour ces deux tranches d'âge. Selon le sexe, en 2019, les jeunes hommes se sentent largement plus compétents que les jeunes femmes (64,8 % et 38,5 % respectivement). Depuis 2013, de plus en plus de jeunes de 18 à 34 ans estiment que des opportunités d'affaires en leur faveur existent dans leur région de résidence à court terme ; cette opinion est nettement plus répandue en 2019 que les années précédentes.

En 2019, 52,0 % des jeunes de 25 à 34 ans estiment que la peur de l'échec les empêche de se lancer en affaires. Bien que les données semblent fluctuer d'année en année depuis 2013, on observe une tendance globale à la hausse pour les deux groupes d'âge sur l'ensemble de la période, qui s'avère plus marquée chez les 25 à 34 ans. En 2019, la proportion des femmes de 18 à 34 ans qui estiment que la peur de l'échec les empêche de se lancer (48,1 %) est légèrement plus élevée que chez les jeunes hommes (44,1 %).

En 2019, le tiers des jeunes ont l'intention de créer leur entreprise dans les trois prochaines années, en particulier les hommes comparativement aux femmes (38,8 % et 26,0 % respectivement). L'activité entrepreneuriale émergente implique environ le quart des jeunes en 2019 et suit une tendance en progression entre 2013 à 2019. Aussi, on note qu'une plus faible proportion de femmes y est engagée (16,4 % contre 36,3 % d'hommes). On observe aussi une tendance à la hausse de la proportion de jeunes entrepreneurs établis depuis 2013-2015, mais un déclin s'observait en 2017-2019 chez les 25 à 34 ans.

Les jeunes dans l'entrepreneuriat émergent maintiennent majoritairement un emploi salarié tout en démarrant ou en dirigeant leur propre entreprise (90,8 % de ces jeunes ont donc un statut hybride, contre 9,2 % qui sont entièrement consacrés à leur entreprise). Les entrepreneurs émergents de 18 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreux à être orientés vers l'innovation de produits et de services que leurs aînés (65,6 % et 58,9 % respectivement). Bien qu'en 2016-2018 la proportion d'entrepreneurs émergents orientés vers l'international était plus élevée chez les jeunes que chez leurs aînés (52,7 % et 37,9 % respectivement), la proportion des jeunes a chuté fortement de 18,3 points en 2017-2019. En 2017-2019, 31,0 % des jeunes entrepreneurs émergents ont l'intention de faire croître leur entreprise comparativement à 26,2 % de leurs aînés.

- D.1 Les jeunes sans emploi selon la capacité à travailler et le type de chômage
 - D.2 L'activité et l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi
 - D.3 La durée sans emploi
 - D.4 Le type de sortie de l'emploi
 - D.5 La durée du dernier emploi
 - D.6 Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)
- Synthèse

D. Les jeunes sans emploi

Cette section décrit les caractéristiques des jeunes de 15 à 34 ans qui ne travaillent pas. Au sein de ce groupe de jeunes, on retrouve tant des jeunes inactifs sur le marché du travail que des jeunes au chômage, qui cherchent activement de l'emploi. Après l'analyse de la distribution de ces jeunes selon leur capacité ou non à travailler ou selon le type de chômage, les analyses mettent l'accent sur l'expérience précédente de ces jeunes sur le marché du travail, notamment pour les jeunes inactifs, ces derniers étant moins souvent étudiés à l'heure de décrire les jeunes et l'emploi. La durée sans emploi, le type et les raisons de sortie de l'emploi, la durée du dernier emploi, et la combinaison du non-emploi avec le statut d'études à travers la catégorie de jeunes NEEF (ni en emploi, ni en études, ni en formation) seront décrits. D'autres spécificités des jeunes au chômage seront complétées dans la section suivante.

Cette section mobilise les données des séries annuelles de 2010 à 2019 de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

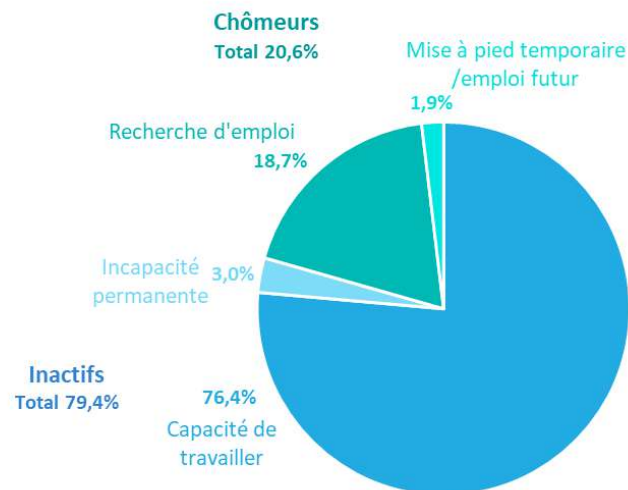
Notice méthodologique

Les statistiques sur les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) ont été calculées sur une base de huit mois, c'est-à-dire en excluant les mois d'été (mai à août), afin de bien distinguer les étudiants des non-étudiants.

D.1 Les jeunes sans emploi selon la capacité à travailler et le type de chômage

L'éloignement de l'emploi peut s'avérer provisoire ou plus durable et exprimer diverses conditions de vie, subies ou choisies, allant du choix des études ou de la parentalité exclusivement, aux incapacités ou à des difficultés d'insertion et d'intégration sociale. Examiner le contexte de ces jeunes, qui se retrouvent inactifs sur le marché du travail ou au chômage est donc nécessaire. En effet, parmi tous les jeunes qui ne travaillent pas en 2019, 20,6 % sont au chômage, dont 18,7 % à la recherche d'un emploi et 1,9 % (9 800 jeunes) en mise à pied temporaire ou en attente d'un emploi futur, ou encore, ils s'attendent à être rappelés au travail ou devaient débiter un emploi dans les prochaines semaines. De plus, chez les jeunes qui ne travaillent pas, 79,4 % sont inactifs sur le marché du travail, dont 76,4 % sont capables de travailler et 3,0 % (15 000 jeunes) ont une incapacité permanente ne leur permettant pas de participer au marché du travail (graphique 69). Pour les analyses suivantes l'ensemble des jeunes inactifs et des jeunes chômeurs sont considérés.

Graphique 69. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon la capacité à travailler et le type de chômage, en 2019 au Québec



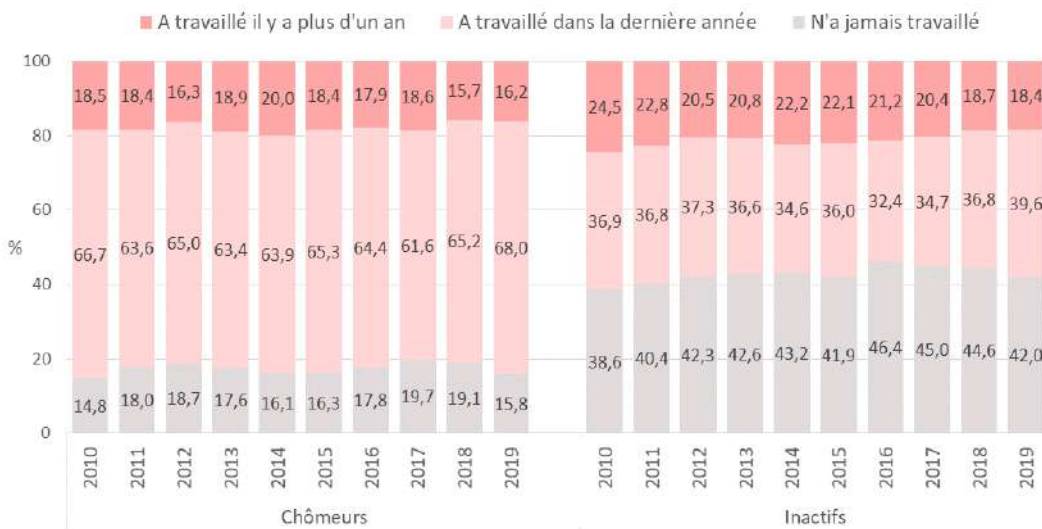
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier maître).

D.2 L'activité et l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi

D.2.1 Évolution de l'activité et de l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi

La répartition des jeunes sans emploi laisse paraître un écart important dans leurs rapports à l'emploi, selon l'expérience sur le marché du travail sur la période 2010-2019 et le caractère plus ou moins durable de leur situation. En ce qui concerne les jeunes inactifs, même si la proportion de ceux qui n'ont jamais travaillé est restée relativement constante entre 2010 et 2019, soit environ 40 % avec une certaine tendance à la hausse, ils sont environ deux fois et demie plus nombreux que les jeunes chômeurs à n'avoir jamais travaillé. En 2019, 42,0 % des jeunes inactifs se trouvaient dans cette situation, 18,4 % avaient déjà travaillé il y a plus d'un an, et 39,6 % avaient travaillé lors de la dernière année. À l'inverse, les caractéristiques de l'expérience préalable sur le marché du travail des jeunes chômeurs montrent qu'une majorité a travaillé au cours de la dernière année. En 2019, 68,0 % des jeunes chômeurs ont travaillé dans la dernière année, 16,2 % ont travaillé il y a plus d'un an et 15,8 % n'ont jamais travaillé (graphique 70).

Graphique 70. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité et l'expérience sur le marché du travail, de 2010 à 2019 au Québec



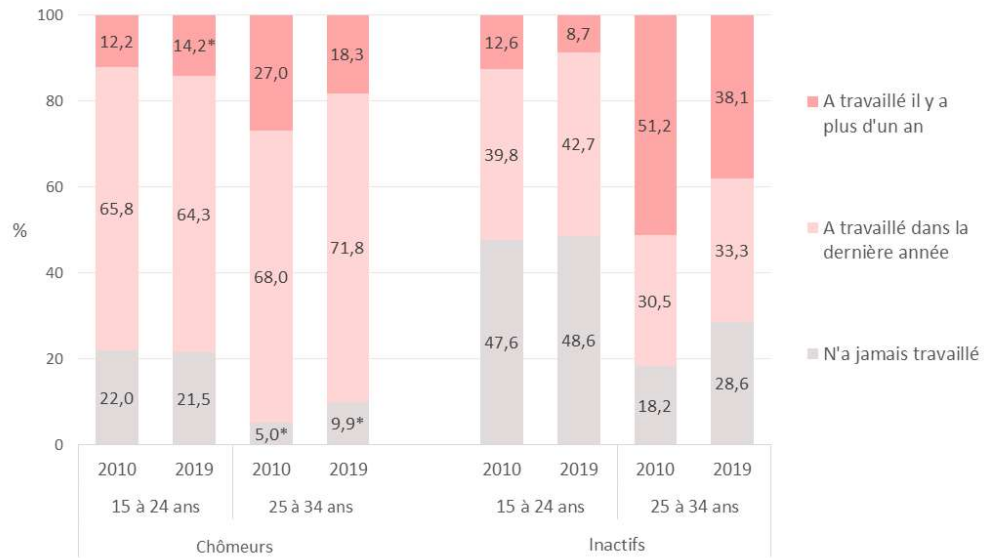
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.2.2 L'activité et l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi selon l'âge

L'expérience préalable sur le marché du travail chez les jeunes sans emploi varie avec l'âge. En effet, l'ampleur, observée dans le graphique 71, de la proportion de jeunes qui n'ont jamais travaillé parmi les jeunes inactifs est surtout attribuable aux jeunes de 15 à 24 ans. En 2019, parmi les jeunes inactifs, 48,6 % des 15 à 24 ans n'ont jamais travaillé comparativement à 28,6 % des 25 à 34 ans. La proportion plus importante dans cette situation chez les plus jeunes de 15 à 24 ans pourrait sembler prévisible et moins problématique du fait qu'ils se consacrent uniquement aux études, dans une logique assez linéaire de transitions du passage à l'âge adulte (études et ensuite emploi). Cependant, de n'avoir jamais travaillé peut également être associé à des difficultés d'insertion ou à de bas diplômes – comme on le verra par exemple avec l'analyse de la durée sans emploi pour les jeunes moins scolarisés dans la section suivante –, et peut sembler alarmant chez les jeunes plus âgés de 25 à 34 ans, pouvant indiquer une situation durable d'exclusion sociale. De plus, chez ce dernier groupe d'âge, la proportion de ceux et celles n'ayant jamais travaillé a fortement augmenté par rapport à 2010, passant de 18,2 % en 2010 à 28,6 % en 2019, une augmentation de plus de la moitié (57 % environ). Les jeunes inactifs de 25 à 34 ans sont toutefois davantage des jeunes ayant travaillé il y a plus d'un an, 38,1 % en 2019; quoique cette proportion – à l'inverse de la situation précédente – a diminué d'environ un quart (25 %) par rapport à 2010 où elle était de 51,2 %.

Parmi les jeunes au chômage, on observe à travers tous les groupes d'âge que la grande majorité a travaillé au cours de la dernière année ou il y a plus d'un an. En 2019, 64,3 % des jeunes chômeurs de 15 à 24 ans et 71,8 % des 25 à 34 ans ont travaillé dans la dernière année et 14,2 % et 18,3 % il y a plus d'un an respectivement. Il semblerait donc qu'il s'agisse majoritairement de jeunes ayant un certain lien avec le marché du travail malgré leur sortie temporaire de l'emploi.

Graphique 71. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité, l'expérience sur le marché du travail et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



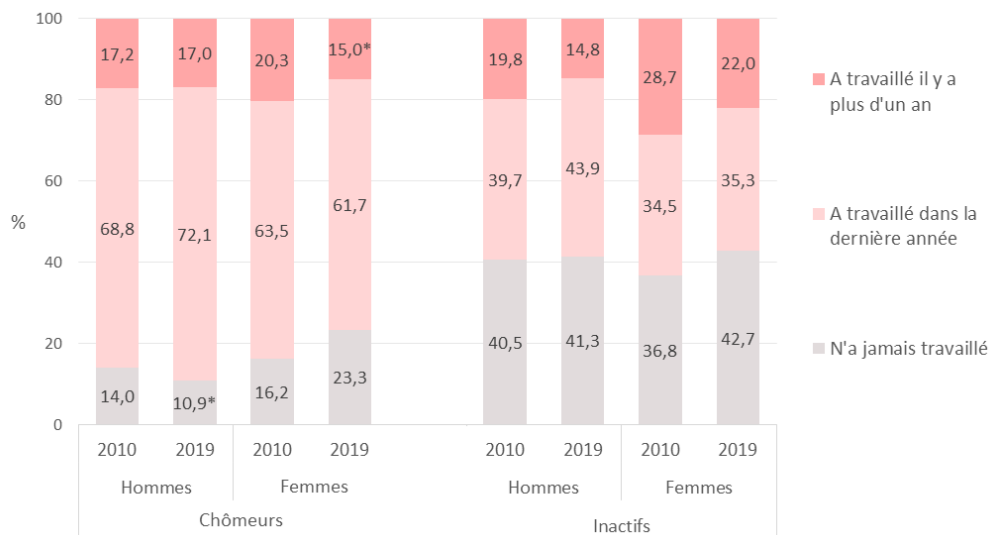
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.2.3 L'activité et l'expérience sur le marché du travail des jeunes sans emploi selon le sexe

L'expérience préalable sur le marché du travail chez les jeunes sans emploi varie également selon le sexe, mais dans une moindre mesure qu'elle varie selon l'âge. Chez les jeunes inactifs, de faibles écarts existent selon le sexe pour une proportion importante de jeunes qui ne sont pas encore engagés dans le monde du travail. En effet, en 2019, 42,7 % des femmes et 41,3 % des hommes n'avaient jamais travaillé. Toutefois une différence plus évidente existe entre les sexes pour ceux et celles qui ont déjà une expérience de travail, que ce soit il y a plus d'un an où les jeunes femmes sont plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir déjà travaillé (22,0 % des femmes et 14,8 % des hommes); et en ce qui concerne le travail lors de la dernière année, où cette fois les jeunes hommes sont plus nombreux (43,9 % des hommes et 35,3 % des femmes). Il faut cependant rappeler que tant en 2010 qu'en 2019, une majorité des jeunes inactifs (environ 60 %) avaient déjà occupé un emploi.

À l'inverse des jeunes inactifs, en ce qui concerne les jeunes au chômage, les différences sexuées sont marquées notamment entre les jeunes femmes et les jeunes hommes qui n'ont jamais travaillé, où les jeunes chômeuses doublent en proportion des jeunes chômeurs en 2019 (23,3 % et 10,9 % respectivement). Pour les autres situations, les écarts sont moins importants. En 2019, environ 72 % des jeunes hommes à la recherche d'un emploi avaient travaillé dans la dernière année, soit environ 62 % pour les jeunes femmes, représentant un écart de 10 points (graphique 72).

Graphique 72. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité, l'expérience sur le marché du travail et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



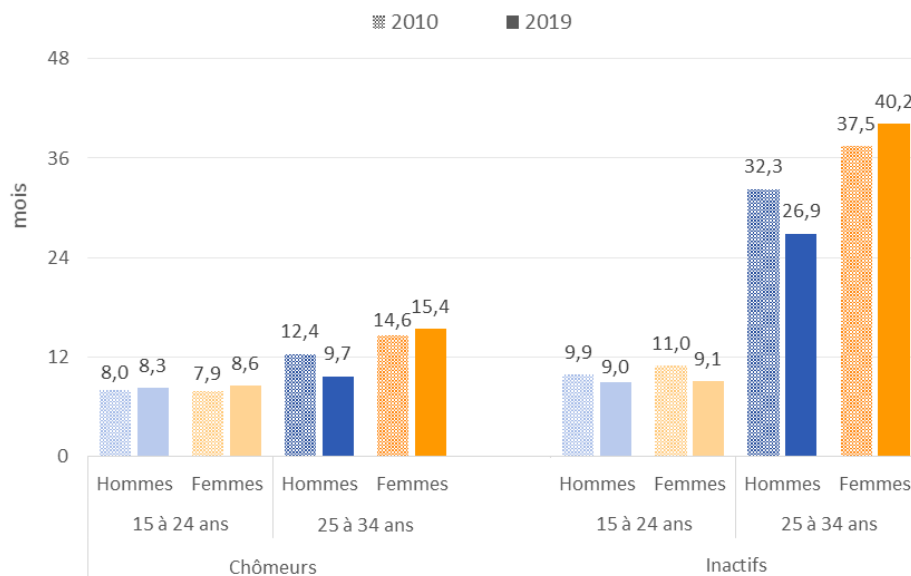
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.3 La durée sans emploi

D.3.1 La durée sans emploi selon l'âge et le sexe

Pour les jeunes ayant travaillé au cours de la dernière année ou avant, il est possible de mieux caractériser l'expérience préalable sur le marché du travail par le temps passé en dehors de celui-ci. Pour ces jeunes, la durée moyenne passée sans emploi augmente avec l'âge, mais varie surtout selon l'activité sur le marché du travail. En effet, lorsqu'on distingue les jeunes chômeurs des jeunes inactifs, la durée moyenne sans emploi parmi les jeunes de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas est d'environ 9 mois, autant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes, en 2019. Cependant, en 2019 chez les jeunes de 25 à 34 ans qui ne travaillent pas, des différences appréciables sont observées : les jeunes hommes chômeurs ont une durée moyenne sans emploi qui s'apparente à celle des plus jeunes, soit 9,7 mois; tandis que la durée moyenne sans emploi des jeunes femmes au chômage de 25 à 34 ans est de 15,4 mois. Par contre, en 2019, pour les jeunes inactifs de ce groupe d'âge, la durée moyenne sans emploi triple chez les hommes et quadruple chez les femmes comparativement à leurs homologues inactifs de 15 à 24 ans. En effet, les hommes de ce groupe sont sans emploi depuis en moyenne 26,9 mois alors que pour les femmes le temps écoulé depuis la fin de leur dernier emploi est de 40,2 mois (graphique 73).

Graphique 73. Durée moyenne sans emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi mais ayant déjà travaillé, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



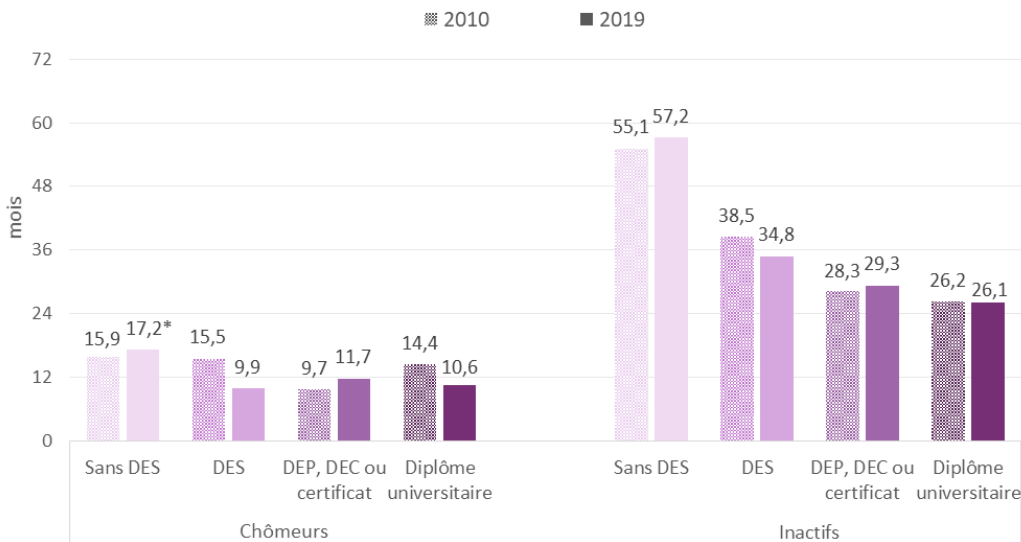
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.3.2 La durée sans emploi selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité a un impact différent sur la durée passée sans emploi pour les jeunes de 25 à 34 ans ayant travaillé au cours de la dernière année ou avant, selon leur activité sur le marché du travail. Chez les jeunes de 25 à 34 ans inactifs, mais qui ont déjà travaillé, un niveau de scolarité plus élevé est associé à une plus courte période de temps passée sans emploi. Les jeunes détenant un DEP, DEC ou certificat universitaire, ou un diplôme universitaire ont une durée moyenne sans emploi environ deux fois plus courte que celle des jeunes sans DES (57,2 mois sans DES; 29,3 mois avec DEP, DEC ou certificat; 26,1 mois avec diplôme universitaire), et environ 1,2 fois moindre que celle des détenteurs d'un DES uniquement (34,8 mois). C'est donc dire qu'entre 25 et 34 ans les jeunes inactifs sur le marché du travail qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont travaillé pour la dernière fois il y a en moyenne presque cinq ans et il y a environ trois ans pour les détenteurs d'un tel diplôme.

Chez les chômeurs de 25 à 34 ans, l'influence du niveau de scolarité n'est pas aussi marquée. Le temps moyen passé sans emploi est beaucoup plus court que chez les jeunes inactifs et l'amplitude est bien moindre. Ainsi, pour les détenteurs de diplômes, la durée moyenne sans emploi varie peu et est d'environ 10 mois (9,9 mois pour les DES; 11,7 mois pour les DEP, DEC ou certificat; 10,6 mois pour les diplômés universitaires). Les jeunes sans diplôme d'études secondaires semblent être sans emploi un peu plus longtemps (17,2 mois), mais cette donnée est à utiliser avec précaution, car les jeunes de 25 à 34 ans chômeurs et sans diplôme sont relativement peu nombreux (graphique 74).

Graphique 74. Durée moyenne sans emploi (mois) des jeunes de 25 à 34 ans sans emploi, mais ayant déjà travaillé, selon l'activité et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.4 Le type de sortie de l'emploi

D.4.1 Évolution du type de sortie de l'emploi

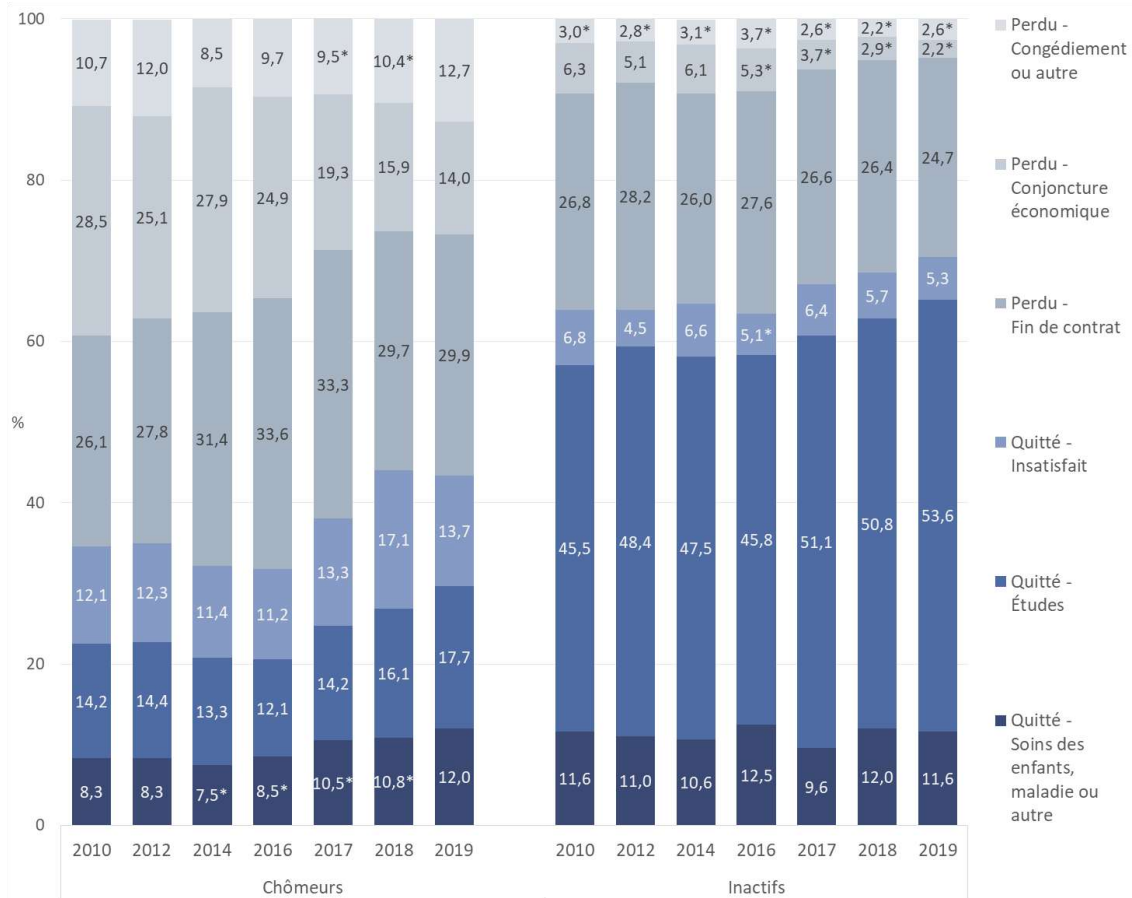
Concernant la sortie de l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans ayant travaillé dans la dernière année, les jeunes sont plus nombreux à avoir quitté leur dernier emploi lorsqu'ils sont inactifs, et au contraire, à l'avoir perdu lorsqu'ils sont chômeurs. Sur l'ensemble de la période de 2010 à 2019, ce sont plus ou moins 60 % des jeunes à la recherche d'un emploi qui avaient perdu le dernier poste qu'ils occupaient, et plus de 60 % des jeunes inactifs qui occupaient un emploi au cours de la dernière année et qui l'avaient quitté. En 2019, 56,6 % des jeunes chômeurs ont perdu leur emploi, comparativement à 29,5 % des jeunes inactifs; ces derniers ont plutôt quitté leur emploi dans une proportion de 70,5 % alors que ce n'est le cas que de 43,4 % des chômeurs (graphique 75).

En 2019, comme pour les années précédentes, la principale raison qui explique, chez les jeunes inactifs, le fait d'être sans emploi est de l'avoir quitté pour les études (53,6 %), ce qui n'est le cas que de 17,7 % des chômeurs. Ceux-ci quittent leur emploi en plus grande proportion que les jeunes inactifs parce qu'ils en sont insatisfaits (13,7 % contre 5,3 % pour les inactifs). Les autres raisons invoquées, maladie, soins des enfants, obligations familiales ou autres le sont à parts égales par les jeunes chômeurs (12,0 %) et les jeunes inactifs (11,6 %). La tendance à quitter son emploi est à la hausse depuis 2010 pour chacun des deux groupes, passant de 34,6 % à 43,4 % en 2019 pour les chômeurs et de 63,9 % à 70,5 % pour les inactifs.

La perte d'emploi est davantage liée à la fin d'un contrat lors d'un emploi temporaire, occasionnel ou saisonnier (29,9 % des chômeurs et 24,7 % des jeunes inactifs en 2019) et de moins en moins à des raisons de conjoncture économique. De 28,5 % chez les jeunes chômeurs en 2010, la proportion de perte d'emploi pour raison de conjoncture économique a diminué de moitié, atteignant 14,0 % en 2019. Chez les jeunes inactifs, la proportion de perte d'emploi en lien avec la conjoncture économique, déjà relativement marginale en 2010 (6,2 %) est à peu près négligeable en 2019 (2,2 %) tout comme les raisons de congédiement et autres motifs. Ce n'est pas le cas chez les jeunes chômeurs qui sont 12,7 % à avoir perdu leur emploi pour ces dernières raisons.

Dans l'ensemble, et toutes raisons confondues, la sortie de l'emploi due à une perte d'emploi diminue graduellement depuis 2010 puisque, comme nous venons de le voir, les jeunes qui quittent leur emploi sont de plus en plus nombreux.

Graphique 75. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité et la raison pour avoir quitté ou perdu son emploi, de 2010 à 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

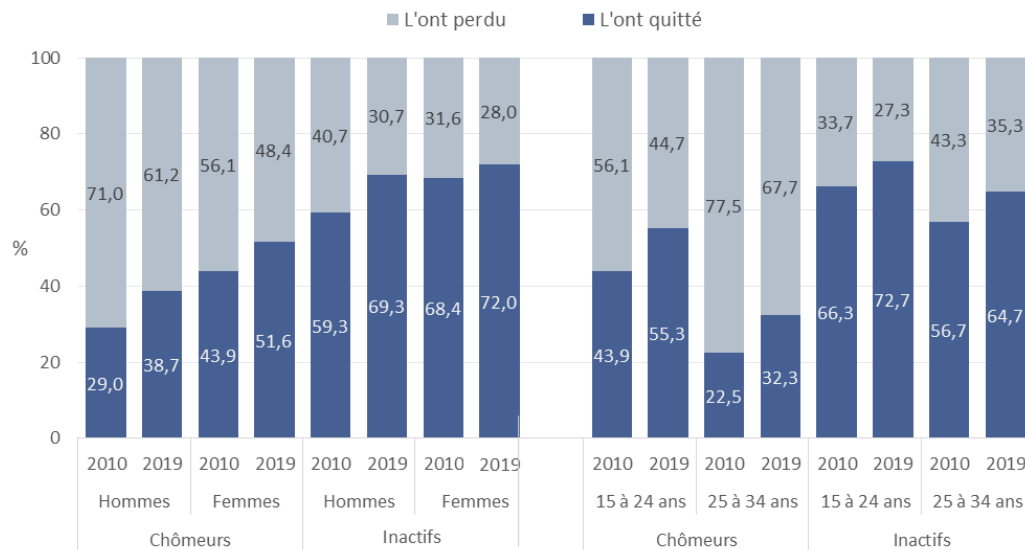
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.4.2 Le type de sortie de l'emploi selon l'âge et le sexe

Pour les jeunes qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois, en 2019 les jeunes inactifs hommes et femmes quittent davantage leur emploi plutôt qu'ils ne le perdent, et ce, dans des proportions à peu près égales pour les deux sexes, soit 72,0 % pour les femmes et 69,3 % pour les hommes. Par contre, en 2019 chez les chômeurs, les hommes sont plus nombreux à perdre leur emploi (61,2 %) que les femmes (48,4 %). Entre 2010 et 2019, tant chez les chômeurs que chez les jeunes inactifs, on observe une progression de la sortie de l'emploi par des départs volontaires chez cette population de jeunes qui ne travaillent pas, mais ayant occupé un emploi dans la dernière année.

Les jeunes chômeurs âgés de 15 à 24 ans qui ont travaillé dans la dernière année avaient quitté leur emploi dans une proportion de 55,3 %, soit presque le double de la proportion de leurs aînés dans la même situation (32,3 %). En effet, les deux tiers (67,7 %) des chômeurs de 25 à 34 ans ont plutôt perdu l'emploi qu'ils occupaient dans la dernière année. Chez les jeunes inactifs, peu importe leur groupe d'âge, une grande majorité d'entre eux ont quitté leur emploi au cours de la dernière année, soit 72,7 % des 15 à 24 ans et 64,7 % des 25 à 34 ans (graphique 76).

Graphique 76. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon le type de sortie de l'emploi, l'activité, le groupe d'âge et selon le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

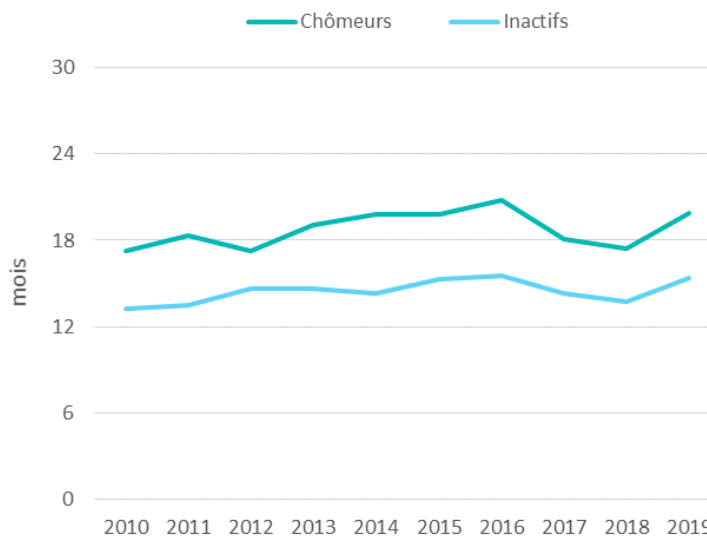
D.5 La durée du dernier emploi

D.5.1 Évolution de la durée du dernier emploi

Depuis 2010, les jeunes sans emploi qui avaient travaillé au cours des 12 derniers mois restaient en poste en moyenne un peu plus d'un an, mais moins de 20 mois. Les jeunes chômeurs avaient occupé leur dernier emploi un peu plus longtemps que les jeunes inactifs, environ quatre mois de plus en moyenne. La raison qui motive la fin de l'emploi a certainement un impact sur la durée de l'épisode en emploi. En effet, quitter son emploi, comme c'est le cas pour 70,5 % des jeunes inactifs en 2019, implique d'y mettre fin avant son échéance prévue ou non.

Sur l'ensemble de la période, la durée moyenne de l'emploi précédant le statut de chômage a augmenté légèrement chez les jeunes de 15 à 34 ans, passant de 17,3 mois en 2010 à 19,9 mois en 2019, soit une hausse d'un peu plus de 2 mois. Les jeunes inactifs ont connu une hausse semblable, passant d'une période de 13,2 mois en emploi en 2010 à 15,4 mois en 2019. Entre-temps, une chute de la durée moyenne, plus ou moins importante selon le groupe, intervient en 2017 et 2018 après avoir atteint son plus haut niveau en 2016 (20,8 mois chez les chômeurs et 15,5 mois chez les jeunes inactifs). La durée moyenne du dernier emploi occupé (au cours des 12 derniers mois) a cependant amorcé une remontée en 2019 (graphique 77).

Graphique 77. Durée moyenne de l'emploi précédant (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, de 2010 à 2019 au Québec



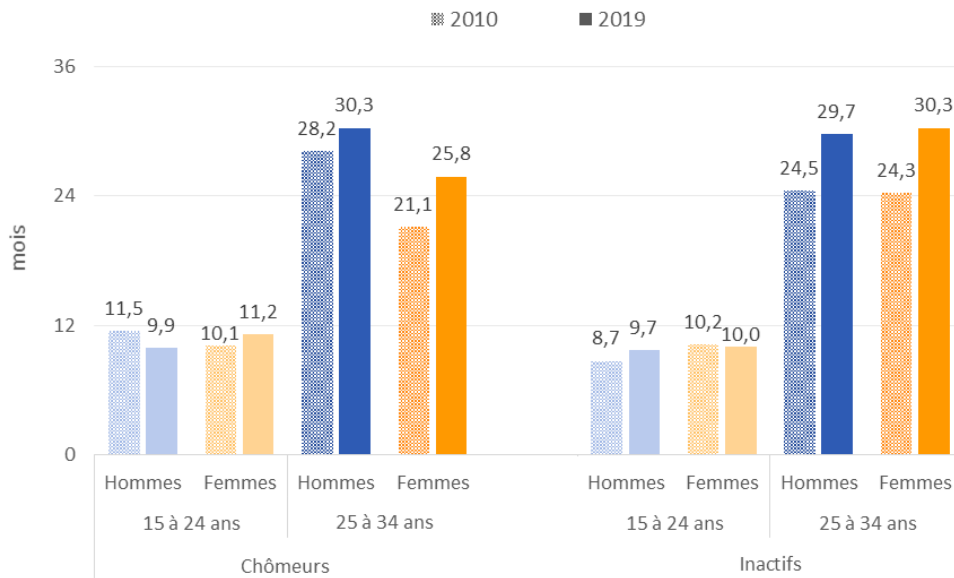
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 15).

D.5.2 La durée du dernier emploi selon l'âge et le sexe

La durée moyenne du dernier emploi occupé par les jeunes ayant travaillé dans la dernière année est comparable pour les chômeurs et les jeunes inactifs entre les hommes et les femmes, mais est deux et trois fois plus longue pour les jeunes de 25 à 34 ans (respectivement 30,3 et 29,7 mois pour les hommes, et 25,8 et 30,3 mois pour les femmes) que pour les 15 à 24 ans (9,9 et 9,7 mois pour les hommes; 11,2 et 10,0 mois pour les femmes), en 2019.

La durée moyenne du dernier emploi (environ de 10 mois) est restée stable entre 2010 et 2019 pour les jeunes de 15 à 24 ans. Pour les plus âgés de 25 à 34 ans, la durée moyenne a augmenté particulièrement chez les jeunes inactifs, passant de 24,5 à 29,7 mois entre 2010 et 2019 pour les jeunes hommes et de 24,3 à 30,3 mois respectivement pour les jeunes femmes, soit une augmentation de 6 mois pour ces dernières (graphique 78).

Graphique 78. Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

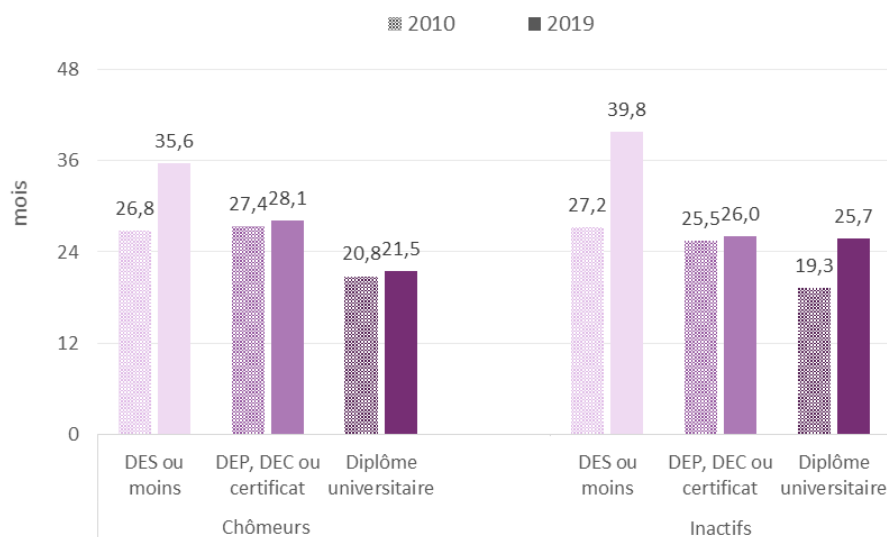


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.5.3 La durée du dernier emploi selon le niveau de scolarité

Observée sous l'angle de la scolarisation, la durée moyenne du dernier emploi occupé par les jeunes de 25 à 34 ans sans emploi a connu une forte augmentation entre 2010 et 2019 chez les moins diplômés. Ainsi, les jeunes chômeurs sans diplôme ou avec un DES ont augmenté leur temps passé en emploi de près de 9 mois, passant d'une moyenne d'un peu plus de deux ans (26,8 mois) à pratiquement trois ans (35,6 mois). Cependant, les jeunes inactifs du même niveau de scolarité ont ajouté en moyenne un an à la durée passée dans le dernier emploi (27,2 mois) en 2010 pour une moyenne de 39,8 mois en 2019. Les jeunes inactifs diplômés de l'université ont également vu s'allonger leur période passée en emploi au cours de la dernière année, soit 19,3 mois en 2010, atteignant 25,7 mois en 2019. Les détenteurs d'un DEP, d'un DEC ou d'un certificat ont une durée moyenne dans le dernier emploi, laquelle est restée stable par rapport à 2010, se situant à 28,1 mois pour les chômeurs et 26,0 mois pour les jeunes inactifs (graphique 79).

Graphique 79. Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 25 à 34 ans sans emploi mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

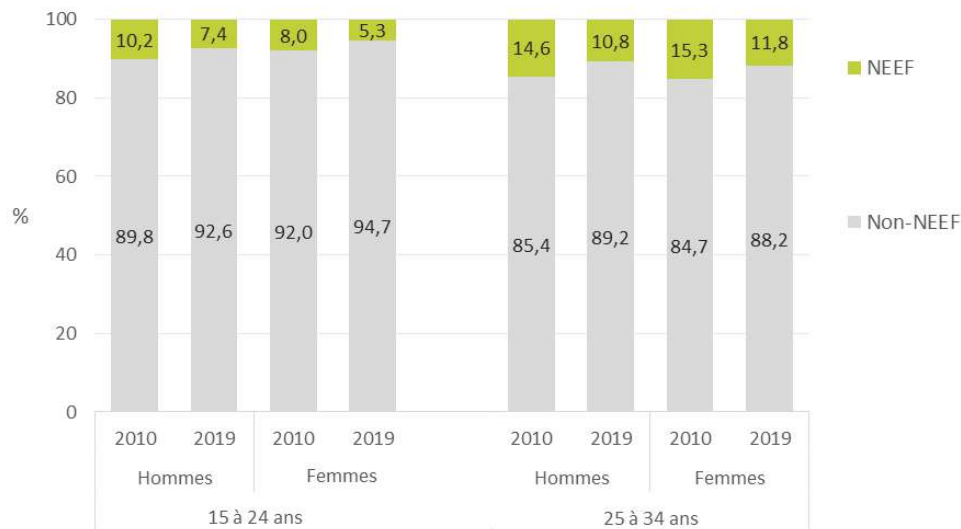
D.6 Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)

D.6.1 Évolution du taux de NEEF selon l'âge et le sexe

Depuis quelques années, une attention particulière est accordée au fait que parmi les jeunes sans emploi, certains d'entre eux ne sont, en outre, ni aux études, ni en formation. La catégorie des jeunes NEEF (ni en emploi, ni aux études, ni en formation)¹⁶ vise à tenir compte de cette réalité. Une étude complète de cette catégorie de jeunes a récemment été réalisée pour le Québec (Longo et al., 2020) et reflète une préoccupation politique croissante, bien que la proportion de jeunes NEEF ait reculé entre 2010 et 2019, passant de 12,1 % à 9,1 %, une baisse de près de 25 % (données non présentées).

De plus, les données sur ces jeunes mettent en évidence une distribution sexuée et notamment liée au cycle de vie. En effet, on constate que le taux de jeunes NEEF est davantage accentué soit chez les femmes soit chez les hommes de manière différenciée à différents moments des parcours. Même si le taux de jeunes NEEF augmente avec l'âge, la proportion de jeunes NEEF âgés de 15 à 24 ans s'établit, en 2019, à 5,3 % chez les femmes et à 7,4 % chez les hommes, alors que pour les jeunes de 25 à 34 ans, la proportion de jeunes femmes NEEF (11,8 %) passe légèrement au-dessus de celle des hommes qui est de 10,8 % (graphique 80).

Graphique 80. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut NEEF, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



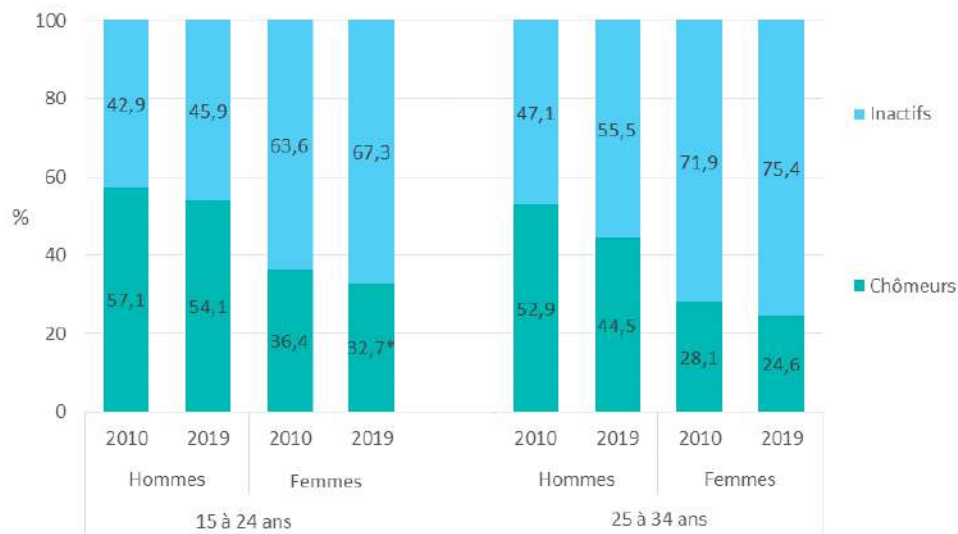
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

¹⁶ Les jeunes ni emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) ont été calculées en excluant les mois d'été (mai à août) afin de bien distinguer les étudiants des non-étudiants. Par ailleurs, les répondants fréquentant les « autres écoles » sont inclus dans les étudiants et ne font donc pas partie des données sur les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), contrairement à la définition utilisée par l'OCDE.

D.6.2 Les jeunes NEEF selon l'activité, l'âge et le sexe

Non seulement le taux, mais également l'activité des jeunes NEEF varie selon le sexe et l'âge. Les hommes NEEF sont plus nombreux à être au chômage que les femmes NEEF tout au long de leur parcours, c'est-à-dire qu'une plus grande part des jeunes femmes sans emploi n'est ni aux études, ni en formation, ni en recherche active d'emploi (graphique 81). L'écart entre les hommes et les femmes chez les jeunes NEEF chômeurs est plus important chez les plus âgés de 25 à 34 ans (44,5 % et 24,6 % respectivement) que chez les plus jeunes de 15 à 24 ans (54,1 % et 32,7 % pour les hommes et pour les femmes respectivement). Toutefois, la proportion des hommes NEEF au chômage a connu une baisse depuis 2010. De leur côté, les jeunes femmes NEEF sont plus souvent inactives (sur le marché du travail) que chômeuses tout au long du parcours. Ainsi, en 2019, 67,3 % des femmes de 15 à 24 ans étaient inactives alors que seulement 45,9 % des hommes de ce groupe d'âge étaient inactifs. Pour les plus âgées (25-34 ans), les femmes sont également plus inactives, 75,4 %, que les hommes, 55,5 %, en raison notamment de la maternité et de la propension plus importante chez les femmes comparativement aux hommes d'interrompre leur carrière à la suite de la naissance d'un enfant (graphique 82).

Graphique 81. Répartition des jeunes NEEF de 15 à 34 ans, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

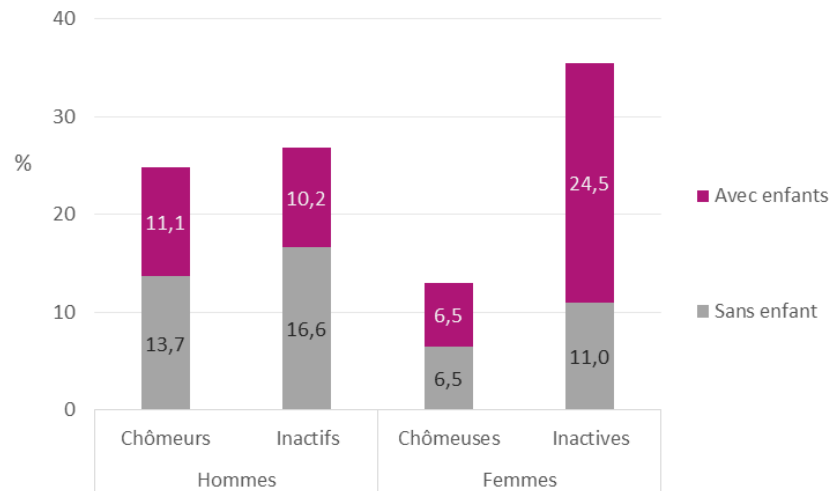


* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Ainsi, en 2019, un jeune NEEF sur quatre âgés de 15 à 34 ans est une jeune femme inactive avec un ou plusieurs enfants (24,5 %). Avec les jeunes mères chômeuses (6,5 %) elles constituent 31 % des jeunes NEEF. Une proportion égale (30,3 %) est composée de jeunes hommes qui n'ont pas d'enfant, chômeurs dans 13,7 % des cas et inactifs pour 16,6 % d'entre eux. Les jeunes hommes NEEF sont donc moins susceptibles d'avoir des enfants (21,3 %); on dénombre 10,2 % de jeunes pères inactifs et 11,1 % de pères chômeurs (graphique 82).

Graphique 82. Répartition des jeunes NEEF de 15 à 34 ans, selon l'activité, le sexe et la présence d'enfants, en 2010 et 2019 au Québec

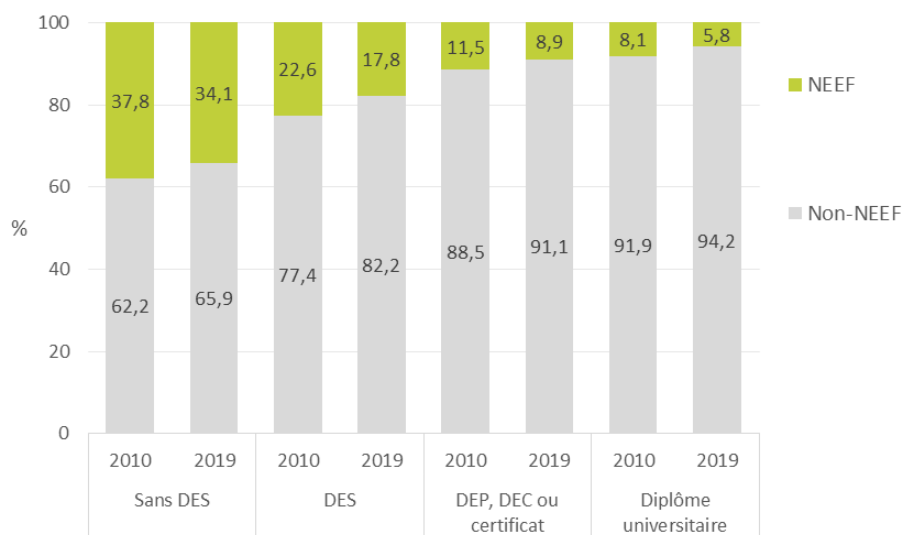


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

D.6.3 Le taux de NEEF selon le niveau de scolarité

Même si l'on retrouve de jeunes NEEF à toutes les étapes de la scolarisation, la proportion de jeunes NEEF diminue fortement avec le niveau de scolarité. En 2019, la proportion de jeunes NEEF âgés de 25 à 34 ans s'établit à 34,1 % pour les jeunes sans DES, 17,8 % pour les jeunes avec un DES, 8,9 % pour les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat universitaire et à 5,8 % pour les jeunes ayant un diplôme universitaire. Détenir un diplôme universitaire réduit la proportion de jeunes NEEF de 83 % par rapport aux jeunes sans DES (graphique 83). De plus, comme observé ailleurs (Longo et al., 2020), plus on avance en âge sans diplôme d'études secondaires, ou seulement avec ce diplôme, plus on est susceptible de se retrouver parmi les personnes NEEF plus tard, et cette croissance est particulièrement prononcée pour les jeunes NEEF inactifs sur le marché du travail.

Graphique 83. Répartition des jeunes de 25 à 34 ans, selon le statut NEEF et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Synthèse

Les jeunes de 15 à 34 ans sans emploi constituent un ensemble hétérogène, tant du point de vue du rapport actuel qu'ils entretiennent avec le marché du travail que de leurs expériences préalables en emploi. En 2019, la majorité des jeunes qui ne travaillent pas (79,4 %) est composée de jeunes inactifs sur le marché du travail, c'est-à-dire de jeunes non occupés, qui ne sont pas disponibles pour travailler ou qui ne cherchent pas d'emploi. L'autre partie (20,6 %) est composée de jeunes au chômage, soit qui n'ont pas de travail, mais qui cherchent un emploi et sont disponibles pour travailler.

De plus, contrairement à l'idée que l'on pourrait se faire de leur situation présente vis-à-vis du marché du travail, la majorité des jeunes sans emploi ont de l'expérience de travail et possèdent donc un certain lien avec celui-ci. En 2019, parmi les jeunes sans emploi et inactifs, 18,4 % avaient déjà travaillé il y a plus d'un an, et 39,6 % avaient travaillé lors de la dernière année. Cette proportion est plus importante chez les jeunes sans emploi et chômeurs : 68,0 % des jeunes chômeurs ont travaillé dans la dernière année et 16,2 % ont travaillé il y a plus d'un an.

Parmi les jeunes inactifs, 48,6 % des 15 à 24 ans n'ont jamais travaillé comparativement à 28,6 % des 25 à 34 ans en 2019. Chez ce dernier groupe d'âge chez les inactifs, la proportion de ceux qui n'ont jamais travaillé a fortement augmenté depuis 2010, alors qu'elle n'était que de 18,2 %. Chez les jeunes chômeurs de 15 à 34 ans qui n'ont jamais travaillé, la proportion des femmes représente le double de celle des hommes en 2019 (23,3 % et 10,9 % respectivement).

Chez les jeunes sans emploi mais ayant déjà travaillé, le temps passé en dehors de l'emploi augmente avec l'âge, mais varie surtout selon l'activité sur le marché du travail. Comparativement à leurs homologues plus jeunes (15 à 24 ans), la durée moyenne sans emploi des jeunes de 25 à 34 ans en 2019 n'est que légèrement plus longue chez les hommes au chômage (9,7 mois contre 8,3 mois) et moins du double chez les femmes au chômage (15,4 mois contre 8,6 mois), tandis qu'elle est près du triple chez les hommes inactifs (26,9 mois contre 9,0 mois) et du quadruple chez les femmes inactives (40,2 mois contre 9,1 mois). Également, chez les jeunes de 25 à 34 ans inactifs, mais qui ont déjà travaillé, un niveau de scolarité plus élevé est associé à une plus courte période de temps passé sans emploi. En 2019, les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme postsecondaire ou universitaire ont une durée moyenne sans emploi environ deux fois plus courte que celle des jeunes sans DES (57,2 mois sans DES; 29,3 mois avec DEP, DEC ou certificat; 26,1 mois avec diplôme universitaire).

Concernant la sortie de l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans ayant travaillé dans la dernière année, les jeunes sont plus nombreux à avoir quitté leur dernier emploi lorsqu'ils sont inactifs (70,5 %), et au contraire, à l'avoir perdu lorsqu'ils sont chômeurs (56,6 %) en 2019. Depuis 2010, tant chez les inactifs que les chômeurs, la proportion de jeunes qui sortent de l'emploi en raison de la perte de celui-ci diminue graduellement au fil des années, tandis que la tendance à quitter son emploi est à la hausse. De plus, chez les chômeurs, les hommes sont plus nombreux à être sorti de l'emploi en 2019 en raison de la perte – et non du départ volontaire – de leur emploi (61,2 % contre 48,4 % chez les femmes); et les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont presque deux fois plus nombreux que leurs aînés de 25 à 34 ans à avoir quitté leur emploi en 2019 (55,3% et 32,3% respectivement).

Au cours de la dernière décennie, les jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, étaient restés en poste en moyenne un peu plus d'un an, mais moins de 20 mois. En 2019, la durée moyenne du dernier emploi occupé est respectivement deux et trois fois plus longue chez les jeunes chômeurs et les jeunes inactifs de 25 à 34 ans, comparativement à leurs homologues de 15 à 24 ans. Dans l'ensemble, la durée moyenne du dernier emploi occupé a augmenté entre 2010 et 2019 chez les 25 à 34 ans, particulièrement pour les jeunes inactifs et les moins diplômés.

Dans l'ensemble, la proportion des jeunes de 15 à 34 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) a diminué entre 2010 et 2019, passant de 12,1 % à 9,1 %. En 2019, la proportion de jeunes NEEF augmente avec l'âge, en plus de varier inversement selon le sexe et l'âge: le taux de jeunes NEEF est plus élevé chez les hommes de 15 à 24 ans (7,4 %) et chez les femmes de 25 à 34 ans (11,8 %). Parmi les jeunes NEEF de 15 à 34 ans en 2019, les hommes sont plus nombreux à être au chômage, alors que les femmes sont le plus souvent inactives et avec un ou des enfants tout au long de leur parcours. Enfin, la proportion de jeunes NEEF âgés de 25 à 34 ans diminue fortement avec le niveau de scolarité, passant de 5,8 % pour les jeunes ayant un diplôme universitaire à 34,1 % pour les jeunes sans DES.

- E.1 Le taux de chômage
 - E.2 La durée du chômage
 - E.3 Le flux d'entrée en chômage
 - E.4 L'activité principale avant de chercher de l'emploi
 - E.5 Le type d'emploi désiré
 - E.6 Les moyens utilisés pour chercher de l'emploi
- Synthèse

E. Les jeunes à la recherche d'emploi

Cette section du portrait a trait plus particulièrement aux jeunes de 15 à 34 ans qui cherchent de l'emploi. Elle débute par l'analyse du taux de chômage et de la durée du chômage, deux indicateurs qui sont analysés selon l'âge et le sexe, ainsi que selon le plus haut diplôme obtenu. Cette section se penche ensuite sur la situation des jeunes avant de chercher de l'emploi, en analysant d'abord le flux d'entrée en chômage suivi de l'activité principale (travail, études, tenir la maison, autre). Pour terminer la section, nous présentons le type d'emploi désiré (temps plein, temps partiel ou emploi devant commencer prochainement) ainsi que les moyens utilisés pour chercher de l'emploi.

Cette section mobilise les données des séries annuelles de 2010 à 2019 de *l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

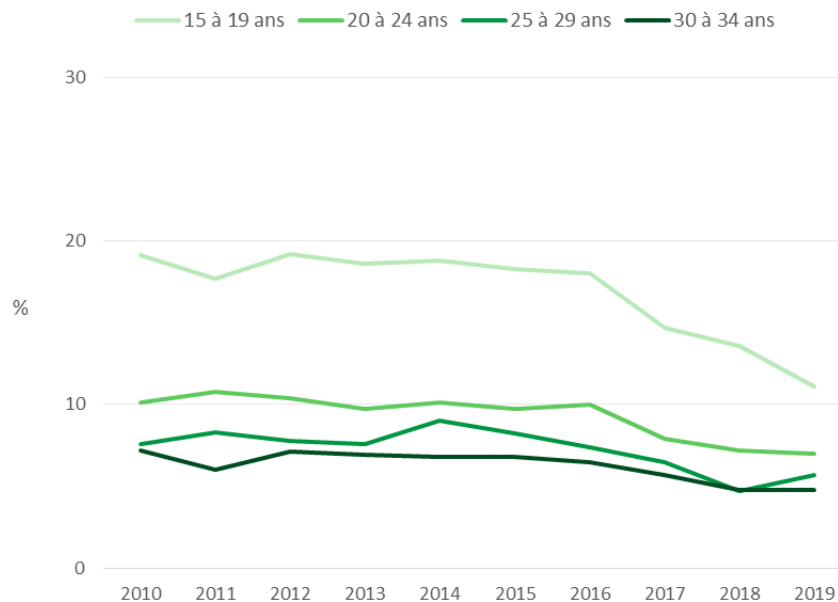
E.1 Le taux de chômage

E.1.1 Évolution du taux de chômage selon l'âge

Le taux de chômage représente la proportion des jeunes qui cherchent de l'emploi au sein de la population active des jeunes. Lors de la dernière décennie, le taux de chômage des jeunes tend à diminuer pour tous les groupes d'âge. La baisse la plus remarquable concerne les jeunes de 15 à 19 ans pour lesquels le taux de chômage est passé de 17,7 % en 2010 à 11,1 % en 2019, soit une baisse de 6,6 points de pourcentage. En 2019, à l'exception des 25 à 29 ans, tous les groupes d'âge ont atteint leur plus bas niveau de taux de chômage depuis 2010 (11,1 % chez les 15 à 19 ans, 7,0 % chez les 20 à 24 ans; 4,8 % chez les 30 à 34 ans). Les jeunes de 25 à 29 ans ont vu, pour leur part, entre 2018 et 2019, leur taux de chômage légèrement augmenter, passant de 4,7 % à 5,7 %.

Bien qu'ayant la baisse la plus importante du taux de chômage de la période, les plus jeunes ont également connu le taux de chômage le plus élevé durant la période 2010-2019. Toutefois, l'écart de taux de chômage entre les plus jeunes et les plus âgés a été réduit de moitié (47 %) en 2019 par rapport à 2010. Ce sont les plus âgés de 30 à 34 ans qui enregistrent, en 2019, le plus bas taux de chômage durant toute la période, soit 4,8 % (graphique 84). Enfin, comme on peut le constater, plus les jeunes avancent en âge et gagnent en formation et en expérience sur le marché du travail, plus le taux de chômage diminue.

Graphique 84. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec



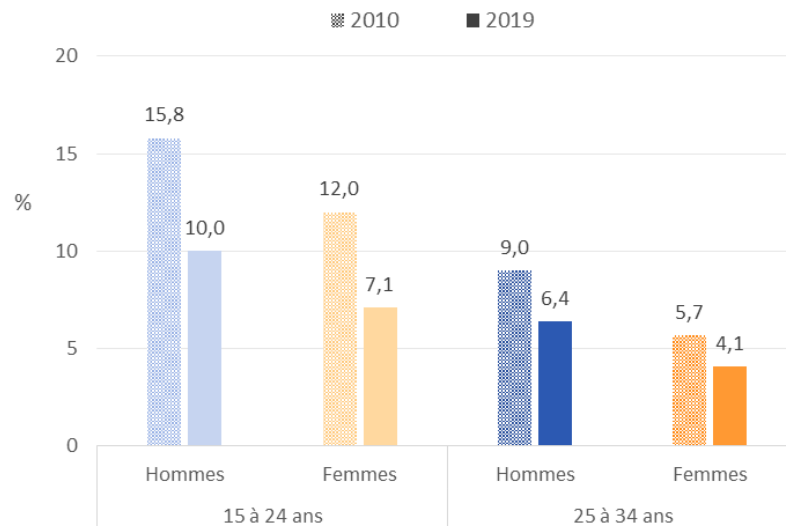
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 16).

E.1.2 Le taux de chômage selon l'âge et le sexe

Le chômage des jeunes varie également selon le sexe. En effet, les jeunes femmes ont un taux de chômage inférieur à celui des jeunes hommes, quel que soit le groupe d'âge ou la période. Cependant, l'écart est plus faible en 2019 qu'en 2010, et la différence de taux de chômage entre les jeunes hommes et les jeunes femmes s'établit à 2,9 et 2,3 points de pourcentage respectivement pour les jeunes de 15 à 24 ans et ceux de 25 à 34 ans en 2019 alors que cet écart était de 3,8 et 3,3 points de pourcentage respectivement en 2010.

Comme pour le taux de chômage de l'ensemble des jeunes, avec l'âge, tant les hommes que les femmes se retrouvent moins souvent au chômage. Les jeunes de 15 à 24 ans ont un taux de chômage de 10,0 % pour les hommes et de 7,1 % pour les femmes en 2019, alors que le taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans s'établit pour les hommes à 6,4 % et à 4,1 % pour les femmes en 2019 (graphique 85).

Graphique 85. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

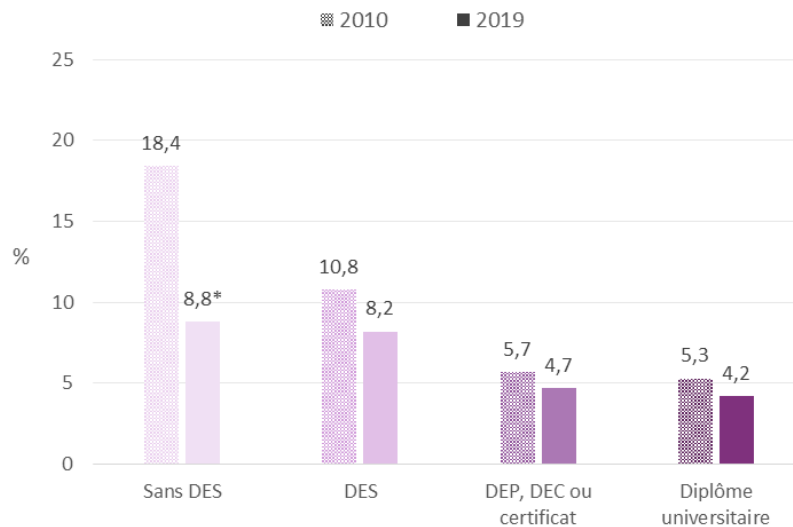


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.1.3 Le taux de chômage selon le niveau de scolarité

Le chômage varie également selon le niveau de scolarité. Avec l'augmentation du niveau du diplôme, le taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans diminue. En 2019, le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme universitaire s'établit à 4,2 %, soit environ deux fois moins que le taux de chômage des jeunes avec un DES (8,2 %) ou sans DES (8,8 %). Les taux de chômage des jeunes ayant un diplôme universitaire et ceux détenant un DEP, DEC ou un certificat universitaire sont équivalents, tant en 2010 qu'en 2019 (respectivement 5,3 % et 5,7 % en 2010; 4,2 % et 4,7 % en 2019). Le taux de chômage de tous les jeunes au-delà du diplôme a diminué en 2019 par rapport à 2010. La baisse la plus notable est celle des jeunes sans DES, pour qui le taux de chômage a diminué de moitié, passant de 18,4 % en 2010 à 8,8 % en 2019. Cependant, plus le niveau de scolarité augmente, plus l'écart entre 2010 et 2019 diminue (passant de 10,8 % à 8,2 % pour les jeunes avec un DES, de 5,7 % à 4,7 % pour les jeunes avec un DEP, DEC ou un certificat et de 5,3 à 4,2 % pour ceux avec un diplôme universitaire) (graphique 86).

Graphique 86. Taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

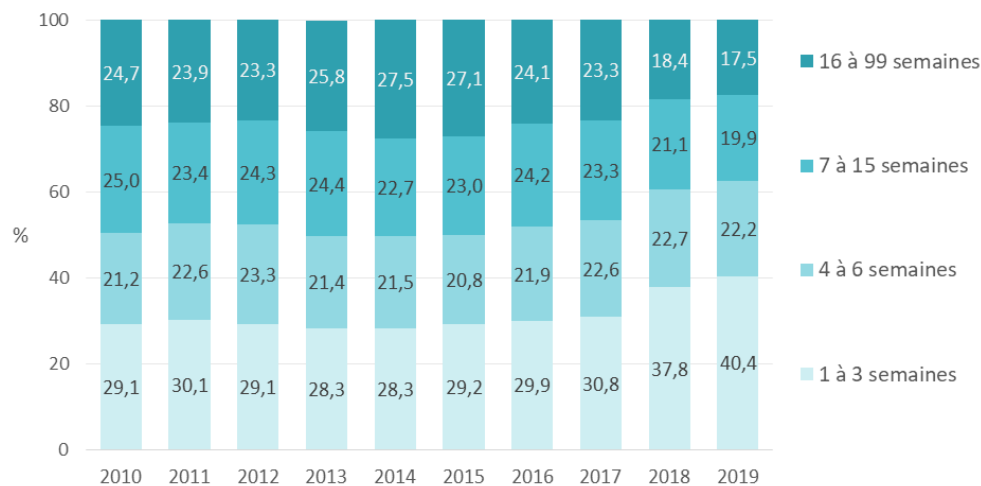
E.2 La durée du chômage¹⁷

E.2.1 Évolution de la durée du chômage

Entre 2010 et 2019, la durée moyenne de la période du chômage chez les jeunes est d'environ 13 semaines. Après avoir atteint un sommet de 14,4 semaines en 2014, la durée moyenne du chômage amorce une baisse pour s'établir à 10 semaines en 2019, avec une médiane qui montre que 50 % des jeunes connaîtront une période de chômage de 4 semaines ou moins (données non présentées).

La moyenne ne permet pas pourtant de déceler clairement la répartition des jeunes selon la durée variable au chômage, et une analyse plus fine de cette durée est nécessaire. Entre 2010 et 2019, les jeunes se retrouvent plus fréquemment au chômage pour une durée allant de 1 à 3 semaines. En 2019, la proportion de jeunes dans cette tranche de durée de chômage est de 40,4 %, en hausse de près de 10 points de pourcentage depuis 2017 (graphique 87). La proportion de jeunes dans des périodes de chômage de courte durée a donc fortement augmenté au cours des deux dernières années.

Graphique 87. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon la durée au chômage (semaines), et durée moyenne au chômage, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

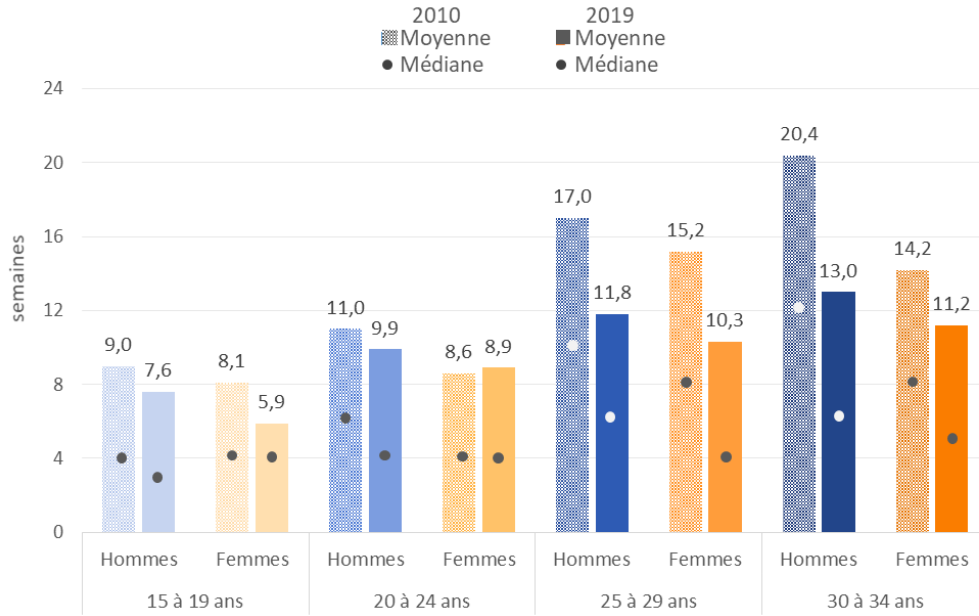
¹⁷ « Durée du chômage : Nombre de semaines consécutives durant lesquelles une personne a été mise à pied temporairement ou a été sans travail et à la recherche de travail. Pour être inclus dans la catégorie des chômeurs, les répondants doivent avoir cherché du travail au moins une fois toutes les quatre semaines; il n'est pas nécessaire qu'ils en aient cherché chaque semaine. L'EPA mesure la durée de périodes incomplètes de chômage, puisque les données ne portent que sur les personnes actuellement en chômage. Toute période de travail ou de retrait de la population active interrompt la période de chômage ou y met fin. » (Statistique Canada, 2020b, p. 11).

E.2.2 La durée du chômage selon l'âge et le sexe

Les hommes ont une durée moyenne de chômage supérieure à celle des femmes et, contrairement au taux de chômage qui diminue avec l'âge, la durée moyenne du chômage a tendance à augmenter avec l'âge. Ainsi, en 2019, la durée moyenne du chômage s'établit à 5,9 semaines chez les femmes de 15 à 19 ans; elle augmente à 8,9 semaines chez les 20 à 24 ans, à 10,3 semaines chez les 25 à 29 ans et à 11,2 semaines chez les 30 à 34 ans. On observe une progression semblable chez les hommes, avec des durées légèrement supérieures allant de 7,6 semaines pour les plus jeunes de 15 à 19 ans; 9,9 semaines chez ceux de 20 à 24 ans; 11,8 semaines chez les 25 à 29 ans et à 13 semaines chez les plus âgés (30 à 34 ans).

Comparée à 2010, la durée du chômage a diminué en 2019, particulièrement pour les 25 ans et plus, ce qui nous indique également une diminution d'environ la moitié de la mesure médiane. En 2010, la moitié des hommes de 30 à 34 ans avaient une durée du chômage de 12 semaines ou moins. En 2019, on observe, toujours pour la moitié d'entre eux, une durée du chômage inférieure à 6 semaines. La moitié des hommes de 25 à 29 ans avaient en 2010 une durée de chômage de 10 semaines ou moins. En 2019, la même proportion était à la recherche d'emploi depuis 6 semaines ou moins. Pour leur part, les femmes de 25 à 29 ans, comme celles de 30 à 34 ans ont vu leur durée médiane de chômage de 8 semaines en 2010, passer à 4 et 5 semaines respectivement en 2019. Elles ont ainsi rattrapé les groupes des plus jeunes en termes de durée médiane du chômage. Disons, en conclusion, qu'en 2019, 50 % des chômeurs et des chômeuses sont à la recherche d'un emploi depuis environ 4 semaines ou moins, à l'exception des hommes de 25 ans ou plus qui, pour la moitié d'entre eux, cherchent un emploi depuis 6 semaines ou moins (graphique 88).

Graphique 88. Durée moyenne et médiane au chômage (semaines) des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

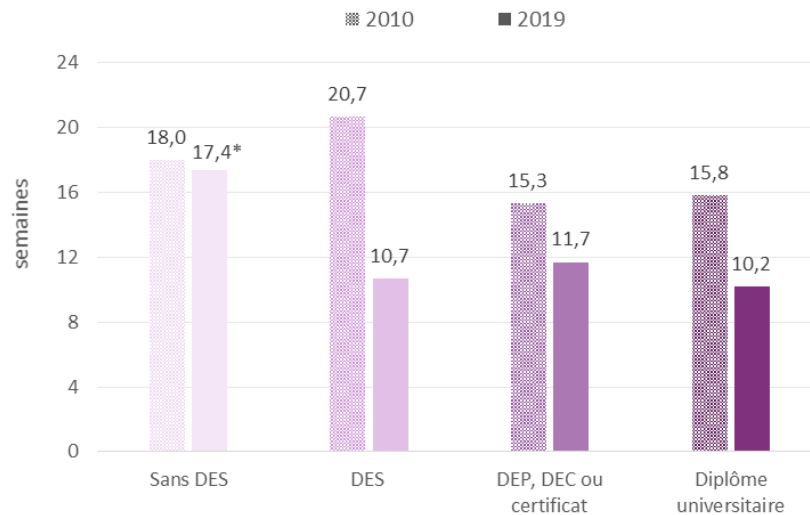


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.2.3 La durée du chômage selon le niveau de scolarité

En 2019, les jeunes de 25 à 34 ans sans diplôme enregistrent une durée de chômage nettement supérieure (17,4 semaines) à celle des jeunes avec diplôme, peu importe le niveau de celui-ci (10,7 semaines chez les jeunes avec un DES, 11,7 semaines chez les jeunes avec un DEP, DEC ou certificat universitaire, 10,2 semaines chez les jeunes avec un diplôme universitaire). Chez les détenteurs d'un DES on observe depuis 2010 une diminution de la moitié de la durée moyenne en recherche d'emploi, avec une baisse de 10 semaines en 2019. Les jeunes détenant d'autres diplômes voient la durée au chômage diminuer également entre 2010 et 2019, mais de manière moins prononcée (de 3,6 semaines chez les jeunes ayant un DEP, DEC ou certificat; et de 5,6 semaines chez les jeunes avec un diplôme universitaire) (graphique 89).

Graphique 89. Durée moyenne (semaines) au chômage des jeunes chômeurs de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

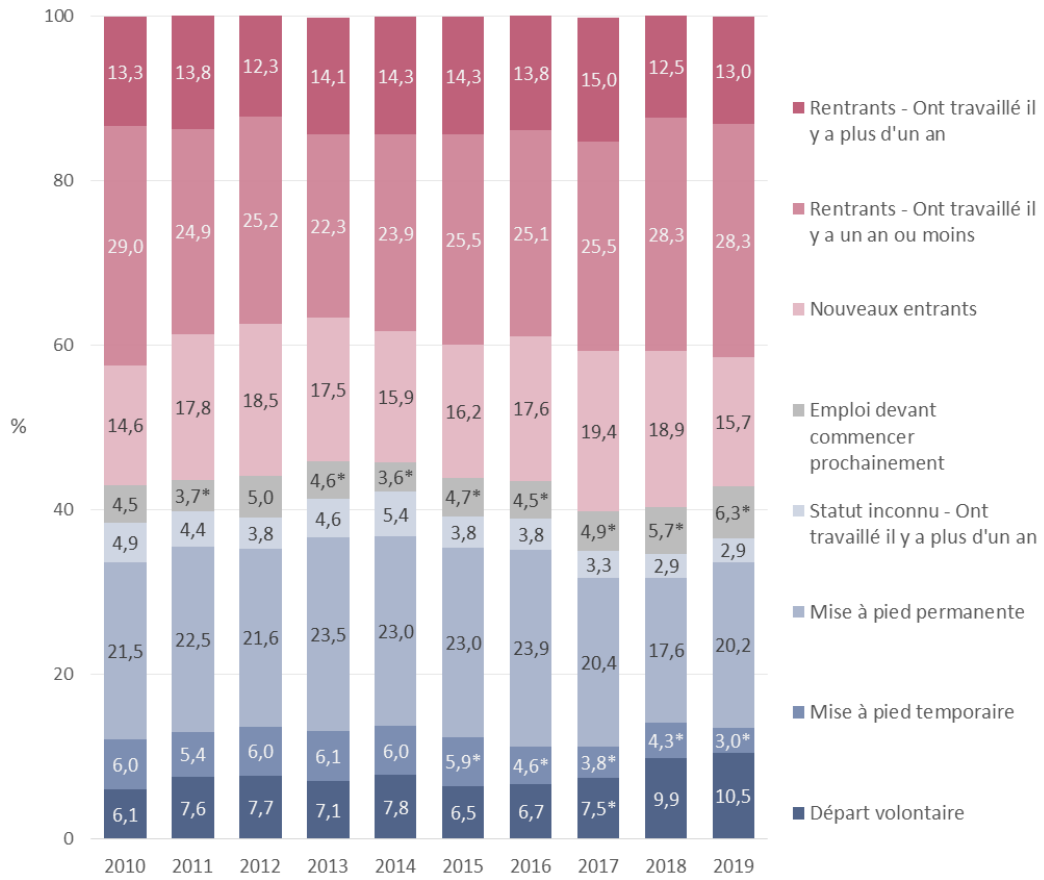
E.3 Le flux d'entrée en chômage

E.3.1 Évolution du flux d'entrée en chômage

L'analyse du flux d'entrée en chômage permet de cerner l'activité des jeunes immédiatement avant leur recherche d'emploi. Ainsi, sur la période 2010-2019, les « rentrants » (« personnes actuellement en chômage qui, après avoir cessé d'exercer un emploi, ont été inactives pendant un certain temps après avoir quitté ou perdu leur dernier emploi » (Statistique Canada, 2020b, p. 18)) qui ont travaillé il y a moins d'un an, et ceux qui ont été mis à pied de manière permanente représentent les deux principaux flux d'entrée en chômage. En 2019, ce sont 28,3 % des chômeurs qui sont des « rentrants » ayant travaillé il y a moins d'un an, et 20,2 % des chômeurs dont l'entrée en chômage fait suite à une mise à pied permanente. Les « nouveaux entrants » (« personnes devenant membres de la population active à la recherche de leur premier emploi » (Statistique Canada, 2020b, p. 15)) constituent la troisième catégorie regroupant 15,5 % des chômeurs en 2019, suivis des « rentrants » qui ont travaillé il y a plus d'un an qui représentent 13,0 % des chômeurs.

Cette répartition du flux d'entrée en chômage varie peu au fil des ans depuis 2010. On observe cependant une diminution des mises à pied temporaires passant de 6,0 % en 2010 à 3,0 % en 2019, alors que les « départs volontaires » sont en légère augmentation, de 6,1 % en 2010. Ils représentent 10,5 % des entrées en chômage en 2019 (graphique 90).

Graphique 90. Flux d'entrée en chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

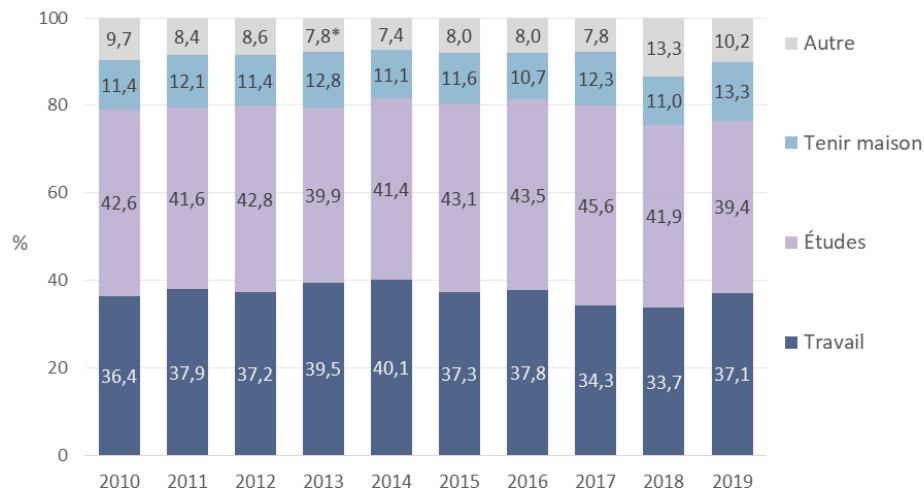
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.4 L'activité principale avant de chercher de l'emploi

E.4.1 Évolution de l'activité principale avant de chercher de l'emploi

Les activités principales des jeunes avant de se mettre à la recherche d'un emploi sont principalement les études et le travail. Sur la période 2010-2019, entre environ 40 % et 46 % des jeunes chômeurs étudiaient, et entre 34 % et 40 % environ des jeunes chômeurs travaillaient juste avant le début de leur période de recherche d'emploi. Cette répartition des jeunes fluctue légèrement entre 2010 et 2019 ne donnant ainsi aucune tendance et aucun grand écart entre les périodes. En 2019, l'activité principale des jeunes chômeurs avant de se mettre à la recherche d'un emploi était, pour 39,4 % d'entre eux, les études; 37,1 % occupaient un emploi; 13,3 % tenaient maison et 10,2 % avaient une autre occupation (graphique 91).

Graphique 91. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec



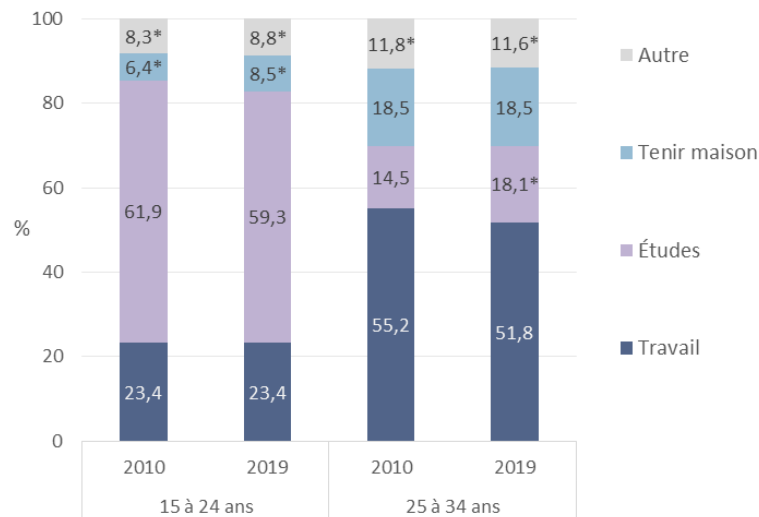
* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.4.1 L'activité principale avant de chercher de l'emploi selon l'âge

Si les activités des jeunes avant la recherche d'emploi sont principalement les études et le travail, leur répartition est pourtant différente selon le groupe d'âge. Ainsi, en 2019, pour les jeunes de 15 à 24 ans, sans grande surprise, 59,3 % avaient les études comme activité principale avant la recherche d'emploi (dont le tiers d'entre eux recherchaient un premier emploi, données non présentée). Pour ces jeunes, le travail vient en second lieu comme principale activité avant la recherche d'emploi avec une proportion de 23,4 % en 2019, identique à celle de 2010. Inversement, pour la majorité des jeunes de 25 à 34 ans, l'activité principale avant la recherche d'emploi était le travail. En 2019, la proportion de ces jeunes était de 51,8 %, observant une légère baisse de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2010 (55,2 %). Viennent ensuite, à égalité, tenir maison (18,5 %) et les études (18,1 %) (graphique 92).

Graphique 92. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA)* 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.4.2 L'activité principale avant de chercher de l'emploi selon le sexe

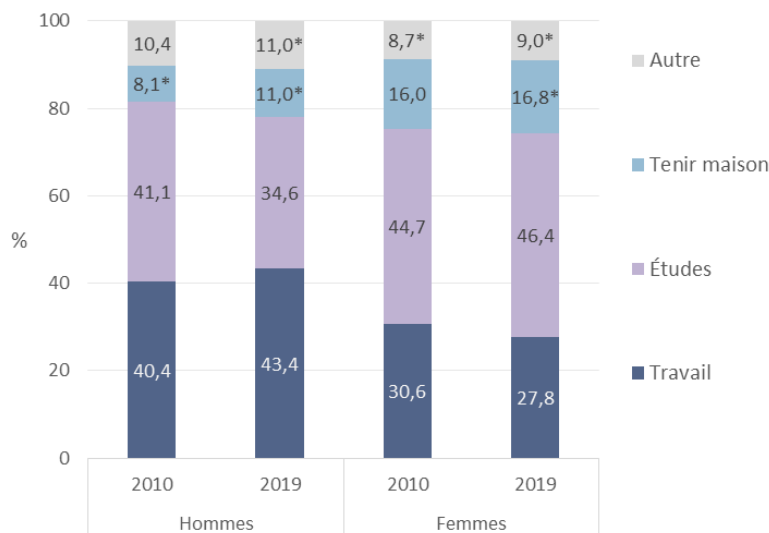
Avant la période de recherche d'emploi, les activités principales varient également selon le sexe, mais les différences sont moins marquées qu'entre les groupes d'âge. Pour les hommes, l'activité principale avant le chômage est le travail, c'est-à-dire qu'en 2019, 43,4 % des jeunes hommes à la recherche d'un emploi étaient préalablement au travail, une hausse de 3 points par rapport à 2010. La seconde activité avant le chômage pour les hommes était l'école avec une proportion de 34,6 % des hommes, ce qui représente une baisse de 6,5 points par rapport à 2010.

Pour les femmes, la proportion de jeunes ayant pour activité principale les études avant la recherche d'emploi s'établit à 46,4 % en 2019 et celle liée au travail à 27,8 %. Ainsi, près de la moitié des femmes étaient préalablement à l'école avant d'être à la recherche d'emploi.

L'écart le plus élevé entre les hommes et les femmes dans les deux activités principales précédant le chômage est celui concernant le travail, pour lequel la proportion des hommes est 1,6 fois plus grande que celle des femmes. Cet écart a augmenté de 21 % par rapport à 2010. Pour ce qui est du niveau de scolarité précédant le chômage, la proportion de femmes est 1,3 fois supérieure à celle des hommes (graphique 93)

Un autre écart important concerne la proportion de jeunes dont l'activité précédant le chômage est de tenir la maison. Cette activité occupait 16,8 % des jeunes femmes chômeuses en 2019 contre 11,0 % des jeunes hommes chômeurs avant de rechercher un emploi (pour les trois quarts de ces jeunes hommes et femmes, il s'agit d'un retour sur le marché du travail, données non présentée).

Graphique 93. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

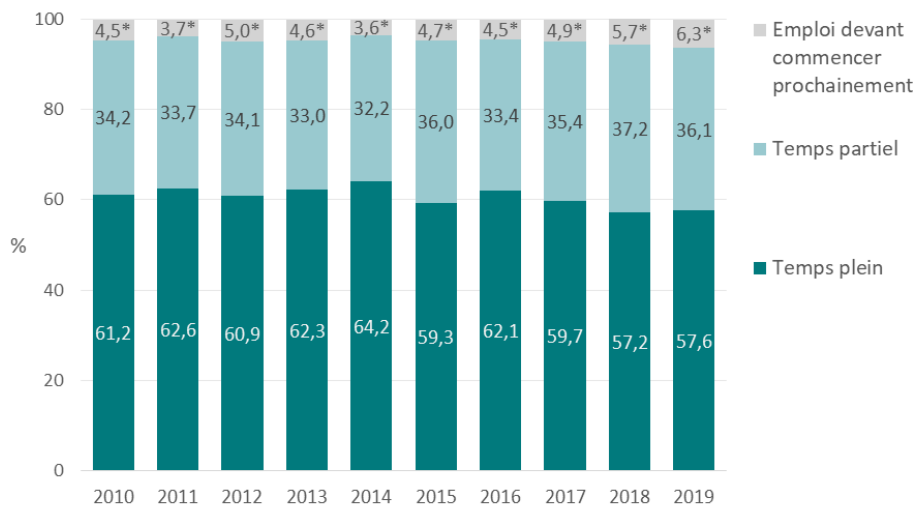
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.5 Le type d'emploi désiré

E.5.1 Évolution du type d'emploi désiré

Lorsque les jeunes sont au chômage, ils ont une forte préférence pour les emplois à temps plein, mettant en évidence la propension au travail de ces jeunes sans emploi. Ainsi, sur la période 2010-2019 plus de la moitié des jeunes au chômage ont une préférence pour les emplois à temps plein en vue de leur sortie du chômage. Toutefois, cette préférence pour les emplois à temps plein en sortant du chômage a connu de légères fluctuations entre 2010 et 2019 et a légèrement diminué en 2019 (57,6 %) par rapport à 2010 (61,2 %). La seconde préférence concerne naturellement le travail à temps partiel que 36,1 % des jeunes désirent obtenir en 2019 en vue de leur sortie du chômage, une légère hausse par rapport à 2010 (34,2 %) (graphique 94).

Graphique 94. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le type d'emploi désiré, de 2010 à 2019 au Québec



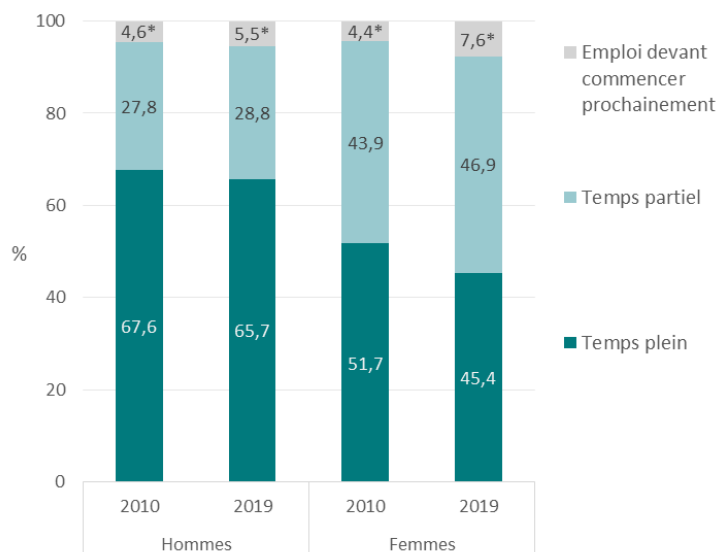
* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.5.2 Le type d'emploi désiré selon le sexe

À l'issue de la période de chômage, les jeunes ont des attentes différentes selon le sexe par rapport au type d'emploi désiré. En effet, les jeunes hommes désirent trouver un emploi à temps plein, de préférence. Ainsi, en 2019, 65,7 % des jeunes chômeurs souhaitent trouver un emploi à temps plein, une proportion équivalente à celle observée en 2010 (67,6 %), et seulement 28,8 % désirent un emploi à temps partiel en 2010. Pour leur part, les jeunes femmes sont davantage partagées entre la recherche de travail à temps plein ou à temps partiel. En 2019, ce sont 45,4 % des jeunes femmes au chômage qui désirent un travail à temps plein contre 46,9 % qui cherchent un travail à temps partiel, des proportions statistiquement comparables à celles de 2010, quoique comportant une légère baisse de la proportion de jeunes préférant le temps plein après la période de chômage (51,7 % en 2010) (graphique 95).

Graphique 95. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le type d'emploi désiré et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec

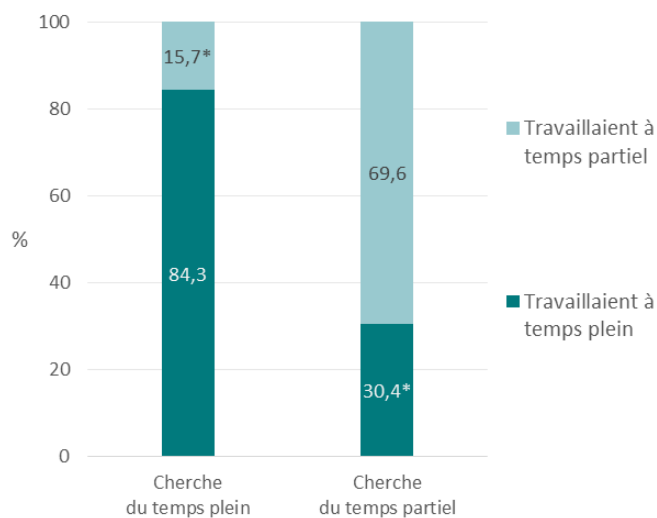


* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Les jeunes chômeurs qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois aimeraient, pour la grande majorité, retrouver le même régime d'emploi que lors de leur travail précédent. Ainsi, en 2019, 84,3 % des jeunes qui cherchent du travail à temps plein occupaient déjà un emploi à temps plein la dernière fois qu'ils ont travaillé au cours de l'année précédente. Les jeunes qui désirent un emploi à temps partiel sont un peu plus enclins à vouloir changer de régime d'emploi pour leur retour au travail, 69,6 % d'entre eux aimeraient retrouver un emploi à temps partiel comme précédemment (graphique 96).

Graphique 96. Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans ayant travaillé au cours de la dernière année, selon le type d'emploi désiré et le régime du dernier emploi, en 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

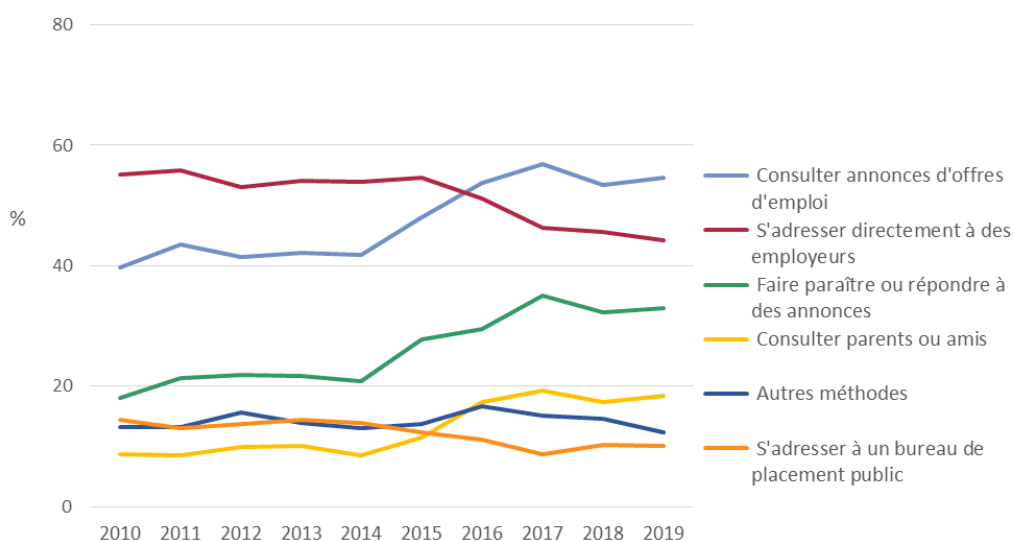
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA) 2019* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

E.6 Les moyens utilisés pour chercher de l'emploi

E.6.1 Évolution des moyens utilisés pour chercher de l'emploi

Dans leur recherche d'emploi, les jeunes au chômage utilisent différentes stratégies. En 2019, celles les plus fréquemment utilisées sont de consulter les offres d'emploi (54,6 %) et de s'adresser directement à des employeurs (44,2 %). L'intérêt pour ces stratégies a toutefois évolué entre 2010 et 2019. En effet, jusqu'en 2015, le principal moyen utilisé par les jeunes dans leur recherche d'emploi était de s'adresser directement à des employeurs (54,6 % en 2015), mais à partir de 2016, l'usage de ce moyen tend à diminuer, tandis qu'on a pu observer une hausse de la proportion de jeunes qui consultent plutôt les annonces d'offres d'emploi (54,6 % en 2019). Un autre moyen de plus en plus utilisé par les jeunes est de faire paraître eux-mêmes des annonces ou de répondre à des offres d'emploi. Ce moyen de recherche d'emploi connaît une forte tendance à la hausse par rapport aux autres moyens utilisés par les jeunes; passant de 18,1 % en 2010 à 33,0 % en 2019. Une autre tendance à la hausse est de s'adresser à des parents ou à des amis pour trouver un emploi, 18,5% des jeunes utilisaient cette méthode en 2019, comparativement à seulement 8,8% en 2010. Enfin, la stratégie la moins populaire auprès des jeunes chômeurs en 2019 est de recourir à des bureaux de placement public (10,1 %) ou d'autres méthodes (12,3 %) (graphique 97).

Graphique 97. Proportion de jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le moyen utilisé pour chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion). Les données sont disponibles en annexe (tableau 17).

Synthèse

Lors de la période 2010-2019, le taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans tend à diminuer pour tous les groupes d'âge ; la baisse la plus remarquable concerne les jeunes de 15 à 19 ans, dont le taux de chômage est passé de 17,7 % en 2010 à 11,1 % en 2019. Par ailleurs, plus le groupe d'âge augmente, plus le taux de chômage diminue. Ce sont les jeunes de 30 à 34 ans qui enregistrent, le plus bas taux de chômage, soit 4,8 % en 2019. Par ailleurs, les jeunes femmes ont un taux de chômage inférieur à celui des jeunes hommes, pour tous les groupes d'âge et sur toute la période. Enfin, en 2019, le taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans diminue avec l'augmentation du niveau de scolarité: celui des jeunes ayant un diplôme universitaire s'établit à 4,2 %, soit environ deux fois moins que le taux de chômage des jeunes avec un DES (8,2 %) ou sans DES (8,8 %).

En ce qui concerne le temps passé au chômage, en 2019 la durée moyenne du chômage des jeunes de 15 à 34 ans est de 10 semaines, avec 40,4 % des jeunes dont le chômage est seulement d'une durée de 1 à 3 semaines, soit un chômage de courte durée. Cette proportion de jeunes dont la période de chômage est de courte durée a fortement augmenté depuis 2010, où elle n'était que de 29,1 %.

Contrairement au taux de chômage qui diminue avec l'âge, la durée moyenne du chômage a tendance à augmenter avec l'âge. De plus, les hommes ont une durée moyenne de chômage supérieure à celle des femmes. En 2019, 50 % des chômeurs et des chômeuses sont à la recherche d'un emploi depuis environ 4 semaines ou moins, à l'exception des hommes de 25 ans ou plus qui, pour la moitié d'entre eux, cherchent un emploi depuis 6 semaines ou moins. De plus, les jeunes de 25 à 34 ans sans diplôme enregistrent une durée de chômage nettement supérieure (17,4 semaines) à celle des jeunes qui en détiennent un. Enfin, comparativement à 2010, la durée du chômage a diminué en 2019, particulièrement pour les 25 ans et plus, et les détenteurs d'un DES ont connu une diminution de moitié de la durée moyenne de chômage (soit 10 semaines en 2019).

En 2019, en ce qui a trait au flux d'entrée au chômage, 28,3 % des chômeurs sont des « rentrants » ayant travaillé il y a moins d'un an, 20,2 % sont des chômeurs dont l'entrée au chômage faisait suite à une mise à pied permanente et 15,5 % sont de nouveaux entrants (à la recherche d'un premier emploi). Depuis 2010, on observe une diminution des mises à pied temporaires (passant de 6,0 % en 2010 à 3,0 % en 2019), et une augmentation des "départs volontaires" (passant de 6,1 % en 2010 à 10,5 % en 2019).

Au-delà de l'emploi, l'activité principale des jeunes chômeurs avant de se mettre à la recherche d'un emploi en 2019 était, pour 39,4 % d'entre eux, les études ; 37,1 % occupaient un emploi; 13,3 % tenaient maison et 10,2 % avaient une autre occupation. Leur répartition est pourtant différente selon le groupe d'âge. En 2019, pour les jeunes de 15 à 24 ans, les études étaient l'activité principale de 59,3 % d'entre eux, avant la recherche d'emploi. Inversement, pour la majorité (51,8 %) des jeunes de 25 à 34 ans, l'activité principale était le travail. Selon le sexe, en 2019, 43,4 % des jeunes hommes à la recherche d'un emploi étaient préalablement au travail, tandis que 46,4 % des femmes étaient préalablement à l'école avant d'être à la recherche d'emploi.

Par rapport au type d'emploi désiré par les jeunes au chômage, ils ont dans l'ensemble une forte préférence pour les emplois à temps plein (57,6 %). Ces attentes qui varient selon le sexe, alors que 65,7 % des jeunes chômeurs souhaitent trouver un emploi à temps plein, tandis que les jeunes chômeuses sont davantage partagées entre le travail à

temps plein (45,4 %) et le travail à temps partiel (46,9 %). Il existe, en 2019, une correspondance entre l'emploi précédent des jeunes de 15 à 34 ans et celui qu'ils voudraient trouver : 84,3 % des jeunes qui cherchent du travail à temps plein occupaient déjà un emploi à temps plein la dernière fois qu'ils ont travaillé au cours de l'année précédente.

Enfin, dans leur recherche d'emploi, les jeunes au chômage utilisent différentes stratégies. En 2019, celles les plus fréquemment employées sont de consulter les offres d'emploi (54,6 %) et de s'adresser directement à des employeurs (44,2 %). Un autre moyen utilisé est de faire paraître eux-mêmes des annonces ou de répondre à des offres d'emploi. Ce moyen pour chercher de l'emploi connaît une forte tendance à la hausse, passant de 18,1 % en 2010 à 33,0 % en 2019. Une autre tendance à la hausse est de s'adresser à des parents ou à des amis pour trouver un emploi, 18,5% des jeunes utilisent cette méthode en 2019, comparativement à seulement 8,8% en 2010. Enfin, la stratégie la moins populaire auprès des jeunes chômeurs en 2019 est de recourir à des bureaux de placement public (10,1 %).

F. Les jeunes Autochtones et l'emploi

Cette section porte sur les jeunes Autochtones de 15 à 34 ans qui occupent un emploi, soit plus précisément les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits, selon le lieu principal de résidence et le sexe.

Cette section mobilise les données du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada.

Notice méthodologique

Les données du Recensement de 2016 comportent certaines limites (Lévesque et al., 2019). D'abord, le sous-dénombrement : il semble bien connu que les populations autochtones ont peu tendance à participer aux enquêtes de Statistique Canada et même au recensement; de plus, au Québec, trois communautés ont refusé de participer au recensement et n'ont pas été dénombrées en 2016, soit Kahnawake, Kanesatake et Lac-Rapide. Pour ces communautés, le Registre des Indiens compte en décembre 2016, 10 018 Indiens inscrits ou Indiennes inscrites (DIALOG, s. d.); la proportion de jeunes parmi ceux-ci est toutefois inconnue. Ensuite, la question de l'identité autochtone repose sur l'autodéclaration : Statistique Canada propose trois groupes autochtones, à savoir Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) avec ou sans statut, Métis et Inuks (Inuits). En 2016 au Québec, 17 110 jeunes âgés de 15 à 34 ans se sont identifiés comme Métis. Or, au Québec, le statut de Métis n'a pas de reconnaissance constitutionnelle comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes; ainsi l'autodéclaration de l'identification Métis pour des résidents du Québec est-elle ambiguë et cette catégorie n'a pas été incluse dans nos analyses.

Une définition des communautés ou territoires autochtones est nécessaire. Selon le dictionnaire du Recensement 2016, « Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada » (Statistique Canada, 2017c, p. 110).

Au Québec, il existe 15 genres de SDR, dont 8 sont réservées aux territoires autochtones. On compte 56 territoires autochtones habités en 2016 : 27 réserves indiennes, 6 établissements indiens, 8 terres réservées aux Cris, une terre réservée aux Naskapis et 14 villages nordiques où résident majoritairement les Inuits. Nous référons dans le texte à ces SDR en tant que « communautés autochtones » ou « territoires autochtones ». Les autres genres de SDR (villes, villages, paroisses, etc.) sont désignés par le terme générique de « villes ».

F.1 Le taux d'emploi

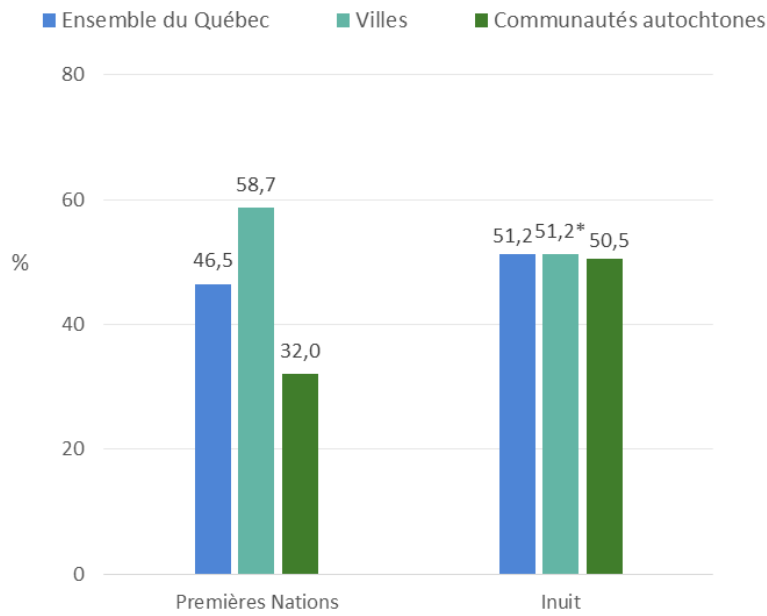
F.1.1 Le taux d'emploi selon l'identité autochtone et le lieu de résidence

Selon le *Recensement de la population* de 2016, au Québec, environ un jeune Autochtone recensé sur deux occupe un emploi. Cette proportion est légèrement moindre chez les Premières Nations (46,5 %) que chez les Inuits (51,2 %). Cependant, le taux d'emploi varie grandement pour les jeunes des Premières Nations selon leur lieu de résidence. Un jeune sur trois vivant dans une communauté autochtone occupe un emploi (32,0 %) alors que les jeunes qui vivent dans les diverses municipalités du Québec ont un taux d'emploi de 58,7 %, soit près du double.

L'EPA, qui, pour des enjeux opérationnels, exclut de sa population visée, entre autres, les personnes « vivant dans les réserves ou autres établissements autochtones », recueille néanmoins l'information sur l'identité autochtone. Selon l'EPA, l'estimation du taux d'emploi pour les jeunes des Premières Nations vivant en dehors des communautés autochtones est de 57 % en 2016 (ce qui correspond à ce que nous obtenons du Recensement pour le même profil, soit les jeunes des Premières Nations vivant dans les villes, 58,7 %). La même estimation provenant de l'EPA est de 63 % en 2019, montrant une nette progression du taux d'emploi au fil des dernières années, à l'instar de l'ensemble des jeunes du Québec (graphique 98).

En raison de la concentration des jeunes Inuits au Nunavik, selon le Recensement 2016, le taux d'emploi de cette population dans l'ensemble du Québec correspond pratiquement à celui dans leurs communautés territoriales des villages nordiques (51,2 % et 50,5 % respectivement). Leur nombre relativement faible hors de ces communautés ne permet pas une estimation précise du taux d'emploi sur le reste du territoire. De même, l'exclusion des villages nordiques de l'EPA et leur faible présence ailleurs dans les villes du Québec empêchent toute estimation provenant de cette source pour les jeunes Inuits.

Graphique 98. Taux d'emploi des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le lieu de résidence, en 2016 au Québec



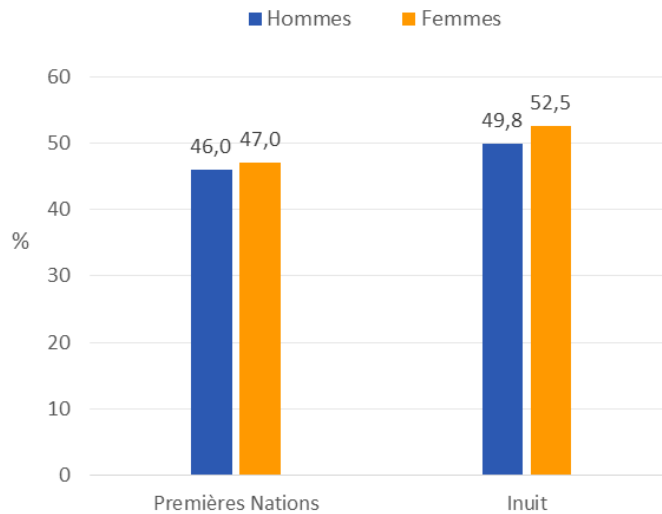
* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

F.1.2 Le taux d'emploi selon l'identité autochtone et le sexe

Le taux d'emploi des jeunes Autochtones, légèrement plus élevé pour les jeunes du Peuple Inuit que pour ceux des Premières Nations comme nous venons de le voir, varie cependant très peu entre les hommes et les femmes. On observe un taux d'emploi légèrement supérieur chez les jeunes femmes Inuit, 52,5 %, comparativement à 49,8 % pour les jeunes hommes de ce Peuple. Cependant, cette différence doit être interprétée avec précaution, étant donné le petit nombre de jeunes Inuits en jeu (graphique 99).

Graphique 99. Taux d'emploi des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le sexe, en 2016 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Synthèse

Selon le Recensement, en 2016 environ un jeune Autochtone de 15 à 34 ans sur deux occupe un emploi. Le taux d'emploi varie grandement pour les jeunes des Premières Nations selon leur lieu de résidence, ce dernier étant de 32,0 % chez ceux qui vivent dans une communauté autochtone, et de 58,7 % chez ceux qui résident dans les diverses municipalités du Québec.

Le taux d'emploi des jeunes Autochtones est légèrement plus élevé pour les jeunes Inuits que pour ceux des Premières Nations, mais il varie très peu entre les hommes et les femmes.

- G.1 Le taux d'emploi
 - G.2 La salaire horaire
 - G.3 L'emploi atypique
 - G.4 Le taux de chômage
- Synthèse

G. Les jeunes immigrants et l'emploi

Cette section traite des jeunes de 15 à 34 ans immigrants. Elle compare en premier lieu le taux d'emploi, le salaire horaire moyen et le travail atypique selon le statut d'immigration (immigrants reçus depuis 5 ans ou moins, immigrants reçus depuis plus de 5 ans, mais moins de 10 ans, immigrants reçus depuis plus de 10 ans ou personnes nées au Canada). Le premier de ces trois indicateurs est également analysé selon l'âge et le sexe, et le deuxième selon l'âge. Cette section se penche ensuite sur le taux de chômage selon le statut d'immigration, qui est aussi analysé selon l'âge et selon le sexe.

Cette section mobilise les données des séries annuelles de 2010 à 2019 de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Contrairement au reste du portrait dont les données sont issues des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD), les données de cette section sont en majorité issues du fichier maître de l'EPA pour permettre de répartir la population en groupes plus fins.

Notice méthodologique

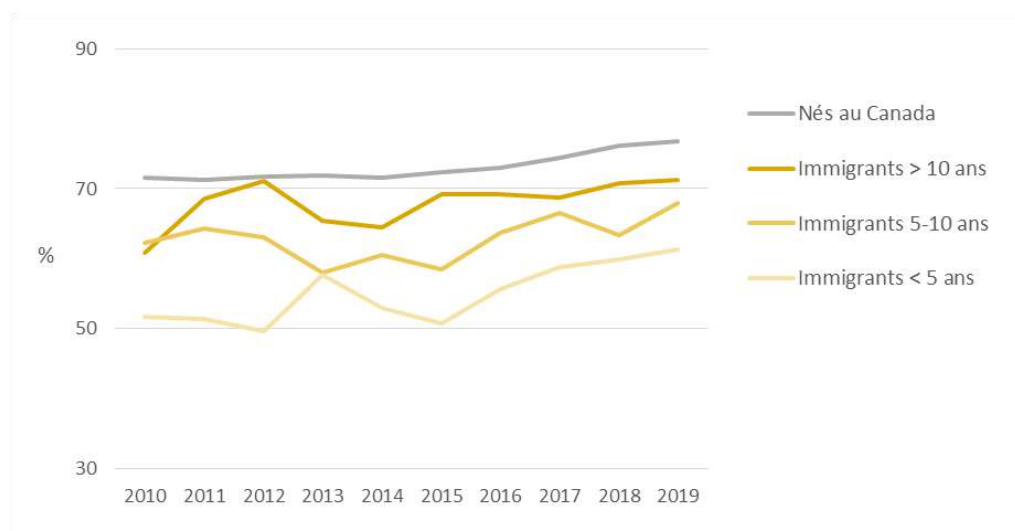
Les résidents temporaires et les citoyens canadiens nés à l'étranger sont exclus des analyses de cette section puisque l'EPA ne permet pas d'isoler ces deux groupes.

G.1 Le taux d'emploi

G.1.1 Évolution du taux d'emploi selon le statut d'immigration

À l'instar de l'évolution positive du taux d'emploi des jeunes observée ces dernières années (graphique 8), le taux d'emploi des jeunes immigrants s'améliore en 2019, même s'il demeure inférieur au taux d'emploi des jeunes nés au Canada (graphique 100). Au cours des 10 dernières années, plus de deux jeunes immigrants reçus depuis plus de 10 ans sur trois ont un emploi (71,3 % en 2019). Ce groupe présente le taux d'emploi le plus près de celui des jeunes nés au Canada (76,8 %, soit 5,5 points de pourcentage d'écart). Ainsi, arrivés très jeunes et probablement scolarisés en partie au Québec, ces jeunes immigrants arrivés depuis plus de 10 ans auraient donc un taux d'emploi similaire à celui des natifs. Quoique la proportion fluctue au fil des ans, l'écart du taux d'emploi entre les jeunes immigrants et les jeunes natifs est plus important pour les immigrants récents. Ainsi, en 2019, le taux d'emploi des jeunes immigrants arrivés au Canada depuis 5 à 10 ans s'établit à 68 % (8,8 points de moins que celui des jeunes nés au Canada), alors que le taux d'emploi des jeunes immigrants reçus depuis moins de 5 ans est de 61 % (15,8 points de moins que celui des jeunes nés au Canada). Pour les statuts plus récents d'immigration, les différences de taux d'emploi des jeunes immigrants et des jeunes natifs seraient donc nettement plus importantes.

Graphique 100. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec



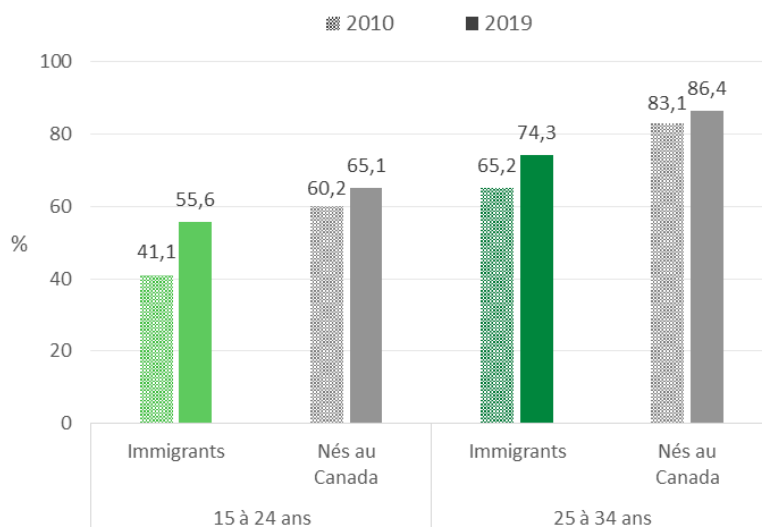
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier maître). Les données sont disponibles en annexe (tableau 18).

G.1.2 Le taux d'emploi selon le statut d'immigration et l'âge

Au-delà du fait que les jeunes immigrants âgés de 15 à 34 ans ont des taux d'emploi nettement inférieurs à ceux des jeunes natifs selon le moment de leur arrivée, la progression du taux d'emploi de ces jeunes est néanmoins supérieure à celle des jeunes nés au Canada. En effet, pour les jeunes immigrants (considérés dans leur ensemble, sans différencier cette fois leur moment d'arrivée) de 15 à 24 ans, le taux d'emploi est passé de 41,1 % en 2010 à 55,6 % en 2019, soit une progression de près de 15 points de pourcentage, alors que pour les jeunes natifs la progression est trois fois moindre (5 points), passant de 60,2 % à 65,1 % entre 2010 et 2019. Pour leur part, les jeunes immigrants de 25 à 34 ans ont également enregistré une progression environ trois fois plus grande que celle des jeunes qui sont nés au Canada. Ainsi, le taux d'emploi des jeunes immigrants de 25 à 34 ans était de 65,2 % en 2010 et 74,3 % en 2019, tandis que le taux d'emploi des jeunes nés au Canada du même âge est passé de 83,1 % en 2010 à 86,4 % en 2019 (graphique 101).

Peu importe le statut d'immigration, le même écart d'environ 20 points sépare le taux d'emploi des plus jeunes âgés de 15 à 24 ans de celui de leurs aînés âgés de 25 à 34 ans. Un effet d'âge similaire semblerait donc affecter le taux d'emploi tant des jeunes immigrants que celui des jeunes nés au Canada.

Graphique 101. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le statut d'immigration, en 2010 et 2019 au Québec

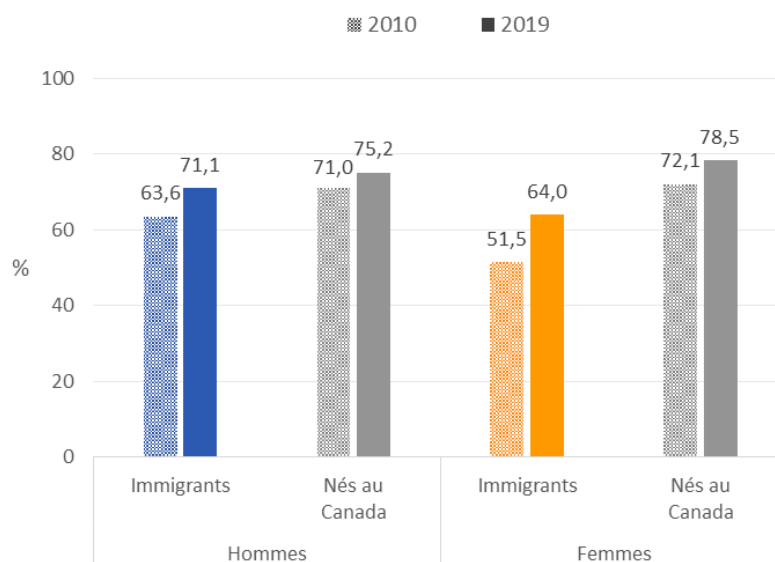


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

G.1.3 Le taux d'emploi selon le statut d'immigration et le sexe

Tout comme chez les natifs, des différences importantes du taux d'emploi des jeunes immigrants selon le sexe s'ajoutent à celles liées à l'âge. Alors qu'en 2010 une jeune femme immigrante sur deux (51,5 %) était en emploi, en 2019, on en compte près de deux sur trois (64,0 %), soit la plus forte progression des 10 dernières années. Malgré cela, leur taux d'emploi est encore inférieur à celui des jeunes hommes immigrants dont le taux d'emploi était de 71,1 %, l'écart étant de 7,1 points de pourcentage en faveur des jeunes hommes en 2019. Cet écart s'est toutefois resserré par rapport à 2010 (12,1 points de pourcentage), avec un taux d'emploi de 63,6 % et de 51,5 % respectivement pour les jeunes hommes immigrants et jeunes femmes immigrantes. En revanche, c'est exactement l'inverse pour les jeunes nés au Canada, chez qui le taux d'emploi des jeunes femmes en 2019, 78,5 %, est supérieur à celui des hommes, 75,2 %. On observe le plus fort écart de taux d'emploi chez les jeunes femmes, où 14,5 points de pourcentage séparent les immigrantes des natives (64,0 % et 78,5 % respectivement) (graphique 102).

Graphique 102. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

G.2 Le salaire horaire

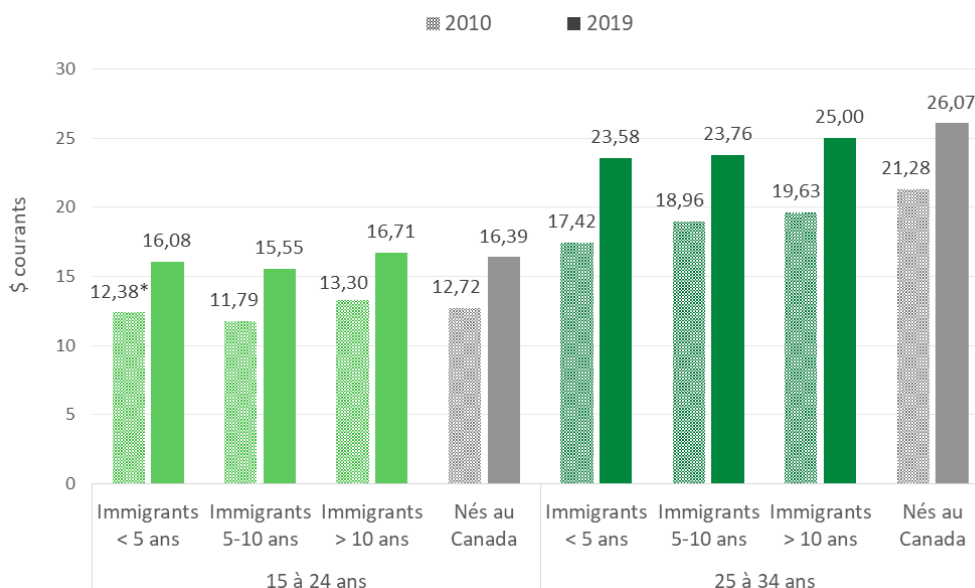
G.2.1 Le salaire horaire moyen selon le statut d'immigration et l'âge

Si les données précédentes montrent des différences entre les jeunes immigrants et les jeunes natifs en ce qui concerne l'accès à l'emploi, les salaires affichent de moindres écarts en ce qui concerne les conditions de travail. En effet, les données sur la rémunération horaire moyenne des jeunes ne nous permettent pas de conclure qu'il existe des disparités statistiquement significatives en ce qui concerne le salaire des jeunes immigrants et celui des jeunes nés au Canada.

Notons toutefois, chez les 25 à 34 ans, une gradation dans les salaires en fonction du temps de résidence, qui serait à explorer par le biais d'une enquête plus approfondie auprès des immigrants. En effet, en 2019, pour les jeunes âgés de 25 à 34 ans, les immigrants les plus récents (arrivés depuis moins de cinq ans) touchent un salaire horaire moyen de 23,58 \$ qui représente 90 % de la rémunération horaire des natifs, qui est de 26,07 \$. Après 5 à 10 ans passés au pays, cette proportion grimpe seulement à 91,0 % avec un salaire horaire moyen de 23,76 \$, et elle atteint finalement 96 % avec un salaire horaire moyen de 25,00 \$ après plus de 10 ans au Canada (graphique 103).

Pour leur part, les jeunes immigrants reçus depuis moins de 5 ans et ceux reçus entre 5 à 10 ans, âgés de 15 à 24 ans reçoivent également un salaire horaire moyen légèrement inférieur à la rémunération horaire des natifs, mais cette différence n'est pas significative. Finalement, le salaire horaire des jeunes immigrants reçus depuis plus de 10 ans de cette tranche d'âge est similaire à celui des natifs.

Graphique 103. Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et l'âge, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

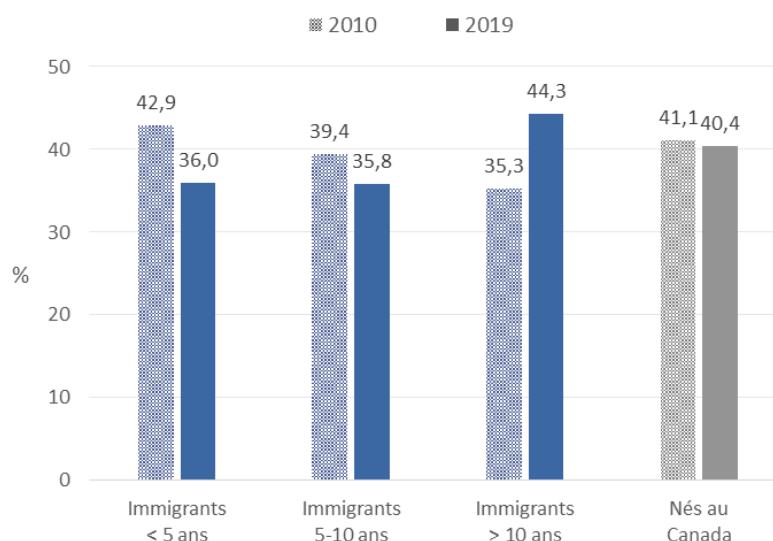
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier maître).

G.3 L'emploi atypique

G.3.1 L'emploi atypique selon le statut d'immigration

L'emploi atypique, comme nous l'avons vu, est un emploi qui n'est ni permanent ni à temps plein. Sauf chez les immigrants reçus depuis plus de 10 ans, les informations sur cet indicateur de la qualité de l'emploi ne montreraient pas une situation plus défavorable pour les jeunes immigrants récents par rapport aux natifs, au contraire. En 2019, 36,0 % des jeunes immigrants reçus depuis 5 ans ou moins occupent un tel emploi, soit 6,9 points de pourcentage de moins qu'en 2010 où ils étaient 42,9 %. On constate cette diminution de l'emploi atypique également chez les jeunes immigrants reçus depuis 5 à 10 ans, mais de façon moins importante; ils passent de 39,4 % en 2010 à 35,8 % en 2019. Les proportions pour les jeunes de ces deux derniers groupes sont en 2019 légèrement inférieures à celle des jeunes nés au Canada, dont 40,4 % occupent un emploi atypique, proportion qui est restée stable depuis 2010 (41,1 %). Ce sont les jeunes immigrants reçus depuis plus de 10 ans qui occupent en plus grande proportion des emplois atypiques en 2019, presque un sur deux d'entre eux (44,3 %). De plus, pour ce groupe, la proportion de travailleurs atypiques a connu une hausse de près de 10 points de pourcentage depuis 2010, où ils étaient seulement 35,3 % (graphique 104).

Graphique 104. Proportion de jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le statut d'immigration, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier maître).

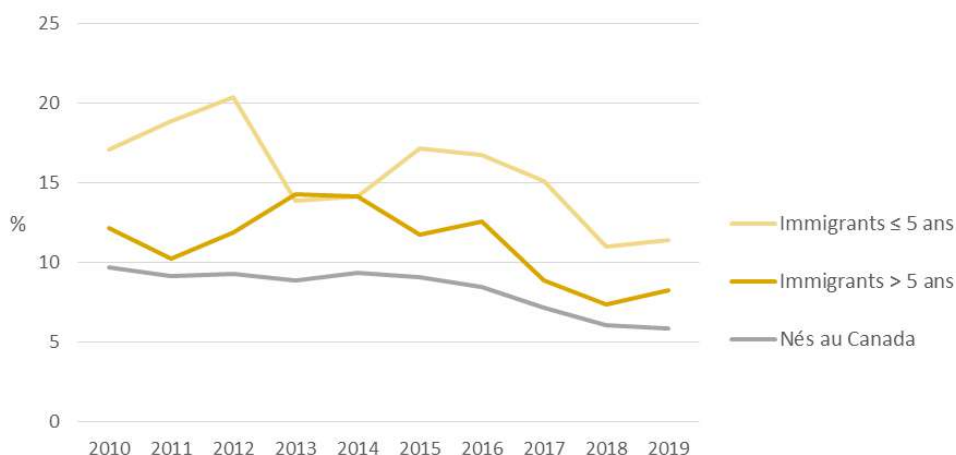
G.4 Le taux de chômage

G.4.1 Évolution du taux de chômage selon le statut d'immigration

Contrairement aux indicateurs précédents portant sur les jeunes qui accèdent au travail, où les immigrants ne semblaient pas en situation défavorable, les jeunes immigrants ont un taux de chômage supérieur à celui des jeunes nés au Canada. Ils semblent ainsi faire face à des obstacles supplémentaires dans leur recherche d'emploi. Ces obstacles pourraient être dus à différents facteurs, tels la discrimination, la faible reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles, un capital social plus difficilement mobilisable, etc. En 2019, le taux de chômage des jeunes nés au Canada s'établit à 5,9 %, alors que pour les jeunes immigrants arrivés il y a plus de cinq ans il s'établit à 8,3 %, soit 2,4 points de pourcentage de plus. L'écart est encore plus important pour les immigrants arrivés depuis cinq ans ou moins, chez qui le taux de chômage atteint 11,4 %, soit à peu près le double de celui des natifs.

Le graphique 105 montre néanmoins que, malgré quelques fluctuations au cours de la décennie, la situation des jeunes immigrants en regard du chômage s'est légèrement améliorée, mais cette amélioration n'a pas été suffisante pour atteindre le taux des jeunes nés au Canada.

Graphique 105. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec



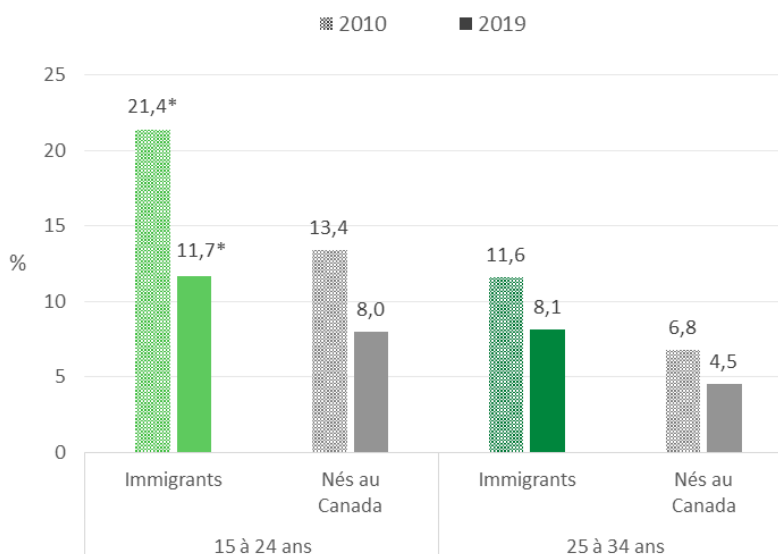
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier maître). Les données sont disponibles en annexe (tableau 19).

G.4.2 Le taux de chômage selon le statut d'immigration et l'âge

Le taux de chômage des jeunes immigrants de 25 à 34 ans est environ deux fois plus grand que celui des jeunes nés au Canada. En 2019, le taux de chômage des jeunes immigrants de ce groupe d'âge s'établit à 8,1 %, alors que celui des natifs est de 4,5 %. On observe néanmoins une baisse de l'écart du taux de chômage entre les jeunes immigrants et les jeunes nés au Canada entre 2010 et 2019 (graphique 106).

Pour les plus jeunes de 15 à 24 ans, dont la majorité sont encore aux études, on note des taux de chômage plus élevés que chez leurs aînés, soit presque le double chez les jeunes de 15 à 24 ans nés au Canada, c'est-à-dire 8 % contre 4,5 % pour les plus âgés. Sans pouvoir quantifier avec suffisamment d'exactitude l'ampleur du taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans qui sont nés à l'étranger, leur nombre étant trop faible dans l'échantillon de l'EPA, on peut observer la même tendance d'un taux de chômage supérieur à celui de leurs aînés.

Graphique 106. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

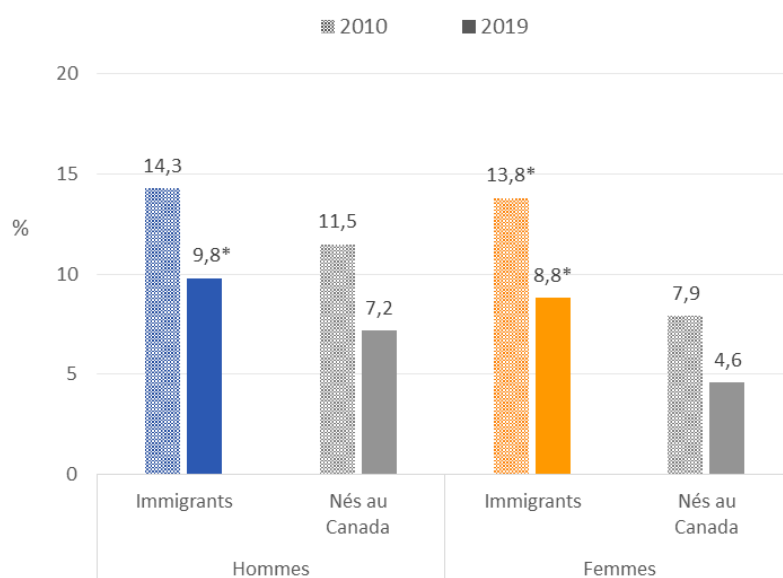
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

G.4.3 Le taux de chômage selon le statut d'immigration et le sexe

Nous avons vu que dans l'ensemble de la population, le taux de chômage des jeunes femmes était inférieur à celui des jeunes hommes (graphique 85). Ceci ne se vérifie pas nécessairement lorsqu'on ne considère que les jeunes femmes immigrantes. En 2019, le taux de chômage de ces dernières était de 8,8 %, à peine inférieur à celui des jeunes hommes du même groupe (9,8 %), alors que l'écart chez les jeunes natifs était de 2,6 % en faveur des jeunes femmes (7,2 % contre 4,6 % pour ces dernières). De plus, on observe la plus grande disparité entre les taux de chômage en 2019, comme pour le taux d'emploi, parmi les jeunes femmes : 4,6 % des jeunes natives se déclarent en chômage, contre 8,8 % chez les jeunes immigrantes (graphique 107).

Enfin, les inégalités sur le marché du travail entre les immigrants et les natifs demeurent importantes en 2019, malgré une baisse de celles-ci par rapport à 2010. Comme mentionné plus haut, divers obstacles sont associés à ces taux défavorables pour les jeunes immigrants par rapport aux natifs, tels que la discrimination, la faible reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles, un capital social plus difficilement mobilisable, etc.

Graphique 107. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Synthèse

Le taux d'emploi des jeunes immigrants de 15 à 34 ans s'améliore depuis 2010, même s'il demeure inférieur au taux d'emploi des jeunes nés au Canada, avec un taux de 71,3 % en 2019 pour les jeunes immigrants reçus depuis plus de 10 ans. Chez les jeunes immigrants reçus depuis moins de 5 ans, ce taux chute à 61,3 %, soit 15,5 points de pourcentage de moins que celui des jeunes nés au Canada (76,8 %).

Malgré le fait que le taux d'emploi des jeunes immigrants (considérés dans leur ensemble, sans différencier cette fois leur moment d'arrivée) est inférieur à celui des jeunes nés au Canada ; la progression depuis 2010 du taux d'emploi des premiers est néanmoins supérieure à celle des seconds. Pour les jeunes immigrants de 15 à 24 ans, le taux d'emploi est passé de 41,1 % en 2010 à 55,6 % en 2019. Pour les jeunes immigrants de 25 à 34 ans le taux d'emploi est passé de 65,2 % en 2010 à 74,3 % en 2019.

En 2019, le taux d'emploi des jeunes femmes immigrantes de 15 à 34 ans (64,0 %) est inférieur à celui des jeunes hommes immigrants (71,1 %). Cet écart s'est toutefois resserré par rapport à 2010. C'est exactement l'inverse pour les jeunes nés au Canada, chez qui le taux d'emploi des jeunes femmes en 2019 (78,5 %) est supérieur à celui des hommes (75,2 %). Entre jeunes immigrants et natifs, le plus fort écart de taux d'emploi s'observe chez les jeunes femmes (14,5 points de pourcentage).

En considérant la rémunération horaire moyenne, les jeunes immigrants et les jeunes natifs affichent de moindres différences. Notons toutefois, chez les 25 à 34 ans une gradation dans les salaires en fonction du temps de résidence ; les immigrants les plus récents (depuis moins de 5 ans) touchent un salaire horaire moyen de 23,58 \$ (90 % de la rémunération horaire des natifs) et atteignent 25,00 \$ après plus de 10 ans au Canada.

En ce qui concerne les emplois atypiques, les jeunes immigrants récents ne montreraient pas de situation plus défavorable par rapport aux natifs, au contraire. En 2019, 36,0 % des jeunes immigrants reçus depuis 5 ans ou moins occupent un tel emploi – avec une amélioration depuis 2010 où ils étaient 42,9 % – tandis que 40,4 % des jeunes nés au Canada occupent un emploi atypique. Par contre, les jeunes immigrants reçus depuis plus de 10 ans occupent en plus grande proportion des emplois atypiques en 2019 (44,3 %), en hausse de près de 10 points depuis 2010 (35,3 %).

Les jeunes immigrants ont un taux de chômage supérieur à celui des jeunes nés au Canada : celui-ci est de 11,4 % pour les immigrants arrivés depuis 5 ans ou moins et de 5,9 % chez les jeunes nés au Canada. Si, au cours de la décennie, la situation des jeunes immigrants en regard du chômage s'est légèrement améliorée (17,1 % pour les premiers en 2010), cette amélioration n'a pas été suffisante. En considérant l'âge, en 2019 le taux de chômage des jeunes immigrants de 25 à 34 ans (8,1 %) est environ deux fois plus élevé que celui des natifs (4,5 %), avec une baisse de cet écart entre 2010 et 2019. Selon le sexe, et contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble de la population des jeunes, en 2019, le taux de chômage des jeunes femmes immigrantes est de 8,8 %, soit à peine inférieur à celui des jeunes hommes du même groupe (9,8 %).

H. Les jeunes, l'emploi et les autres sphères de vie

Cette section a trait aux différentes sphères de vie des jeunes, en lien notamment avec l'emploi, à travers trois sous-sections.

La première sous-section traite plus particulièrement de l'emploi et des études où les jeunes de 15 à 34 ans sont d'abord répartis selon qu'ils sont étudiants ou non et leur activité (en emploi, au chômage, inactif). Le statut d'emploi des étudiants est ensuite analysé selon l'âge et selon le régime d'études (études à temps plein ou à temps partiel), suivi des heures travaillées selon le régime d'études.

Les données de *l'Enquête sur la population active* de Statistique Canada ont été mobilisées pour cette première sous-section, soit, plus précisément, les données des séries annuelles de 2010 à 2019. Les statistiques ont été calculées sur les mois usuels de la scolarité (septembre à avril) afin de bien distinguer les étudiants des non-étudiants.

L'emploi et les finances sont ensuite traités dans la deuxième sous-section, où les types de dettes que possèdent les ménages québécois sont d'abord analysés selon l'âge du soutien économique principal du ménage (17 à 34 ans ou 35 à 54 ans). Les moyennes des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois dont le soutien principal est âgé de 17 à 34 ans sont ensuite analysées selon le régime d'emploi (temps plein ou temps partiel), le fait d'avoir un diplôme universitaire ou non, et le sexe.

Cette deuxième sous-section mobilise les données de *l'Enquête sur la sécurité financière* 2016 de Statistique Canada. Pour cette enquête, Statistique Canada effectue une pondération pour tenir compte du mode d'échantillonnage et des non-réponses et toutes les analyses présentées dans cette sous-section l'utilisent. L'échantillon de l'ESF 2016 comprend 12 429 ménages. Toutefois, nous utilisons ici un échantillon beaucoup plus restreint comprenant uniquement les ménages dont le soutien économique principal réside au Québec et est âgé entre 17 et 34 ans. Cet échantillon comptant uniquement 339 ménages, les informations présentées dans cette section sont fournies à titre exclusivement descriptif, en l'absence de sources plus appropriées sur les dettes et les avoirs des jeunes québécois. Nous mentionnons également que Statistique Canada impute les valeurs manquantes pour les dettes et les avoirs dans l'ESF 2016 et que nous utilisons ici cette version imputée des données (obtenue par le fichier de microdonnées à grande diffusion de Statistique Canada). Cette sous-section se différencie également du reste du rapport en faisant référence au principal soutien économique dans les ménages. Selon le Guide de l'utilisateur de *l'Enquête sur la sécurité financière* de 2016 (Statistique Canada, 2016b), une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. « Dans chaque famille, la personne qualifiée de principal soutien économique est celle dont le revenu avant impôt

est le plus élevé. [...] Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique » (Statistique Canada, 2016b, p.12).

Enfin, la troisième sous-section concerne l'emploi et les modes d'habitation (vivre avec ses parents, des colocataires ou un.e conjoint.e, vivre seul.e avec ou sans enfant) des jeunes de 15 à 34 ans. Ces modes d'habitation sont d'abord analysés selon l'activité des jeunes (en emploi, au chômage, inactif, inactif n'ayant jamais travaillé) et ensuite selon le statut d'emploi, l'âge et le sexe. Les jeunes vivants avec leurs parents sont ensuite analysés plus finement selon l'activité et le sexe.

Cette troisième sous-section mobilise les données du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada.

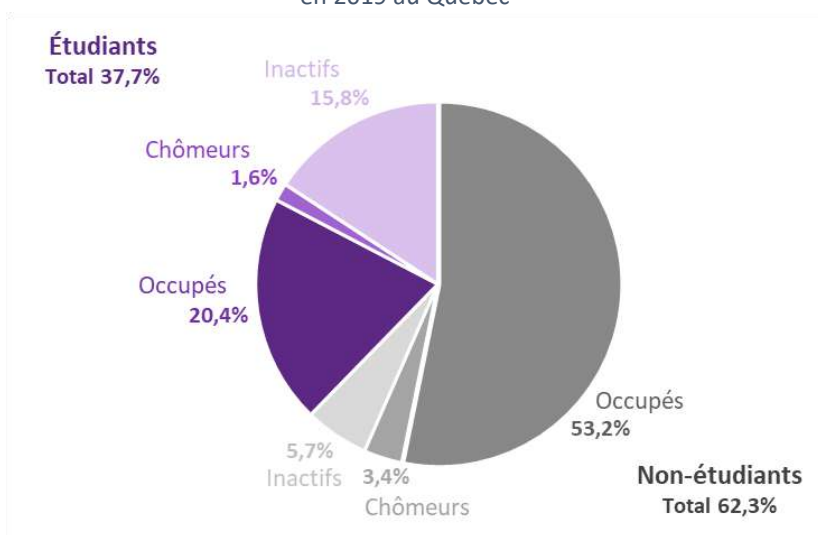
H.1 L'emploi et les études

H.1.1 Les jeunes selon l'activité et le statut étudiant

Par la répartition de l'ensemble des jeunes selon les études et les activités sur le marché du travail, il est possible de réaliser une première analyse des deux activités les plus fréquentes – étudier et travailler – et de leur conciliation à l'âge de la jeunesse. Tout au long de cette section sur l'emploi et les études, les données présentées portent uniquement sur les mois usuels de la scolarité, soit en excluant les mois d'été (mai à août), afin de bien distinguer les étudiants des non-étudiants.

Parmi les jeunes âgés de 15 à 34 ans en 2019, 20,4 % étudient pendant l'année scolaire tout en occupant un emploi, et plus de la moitié (53,2 %) ne sont pas aux études, mais en emploi seulement. Comme pour le taux d'emploi mentionné précédemment, ces informations montrent d'emblée la forte propension au travail des jeunes au Québec par rapport à d'autres contextes sociétaux où les activités de formation occupent de manière exclusive une grande majorité des jeunes (Longo, 2021). La proportion d'étudiants inactifs parmi l'ensemble des jeunes s'établit à 15,8 %, soit presque le triple du pourcentage des non-étudiants inactifs (5,7 %). Cet écart est tout à fait prévisible dans la mesure où les jeunes qui ne sont pas aux études sont généralement plus actifs sur le marché du travail que les étudiants. Les jeunes non-étudiants sont donc, au sein de l'ensemble, des jeunes proportionnellement plus nombreux à la recherche d'un emploi (3,4 %) que les étudiants-chômeurs qui représentent seulement 1,6 % des jeunes. En général, près de 4 jeunes sur 10 âgés de 15 à 34 ans sont aux études (37,7 %) (graphique 108).

Graphique 108. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut étudiant et l'activité, en 2019 au Québec

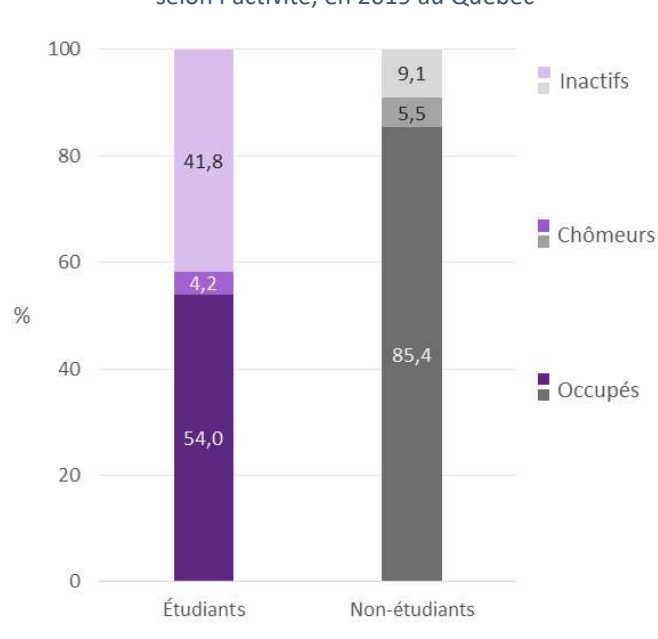


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Par ailleurs, si on compare la répartition des activités au sein du groupe des étudiants et des non-étudiants, des nuances, notamment par rapport au chômage, émergent. En 2019, parmi ces jeunes étudiants, plus de la moitié (54 %) occupent un emploi pendant

l'année scolaire, environ 4,2 % se déclarent disponibles pour travailler et sont à la recherche d'un emploi et environ 41,8 % sont inactifs sur le marché du travail. D'une part, les jeunes qui ne sont pas aux études se consacrent majoritairement au travail; ils et elles occupent un emploi dans une proportion de 85,4 %. D'autre part, 5,5 % sont à la recherche active d'emploi et presque 1 sur 10 (9,1 %) sont inactifs, pour un total de près de 15 % qui ne sont ni aux études ni en emploi (graphique 109).

Graphique 109. Répartition des jeunes étudiants et non-étudiants de 15 à 34 ans, selon l'activité, en 2019 au Québec

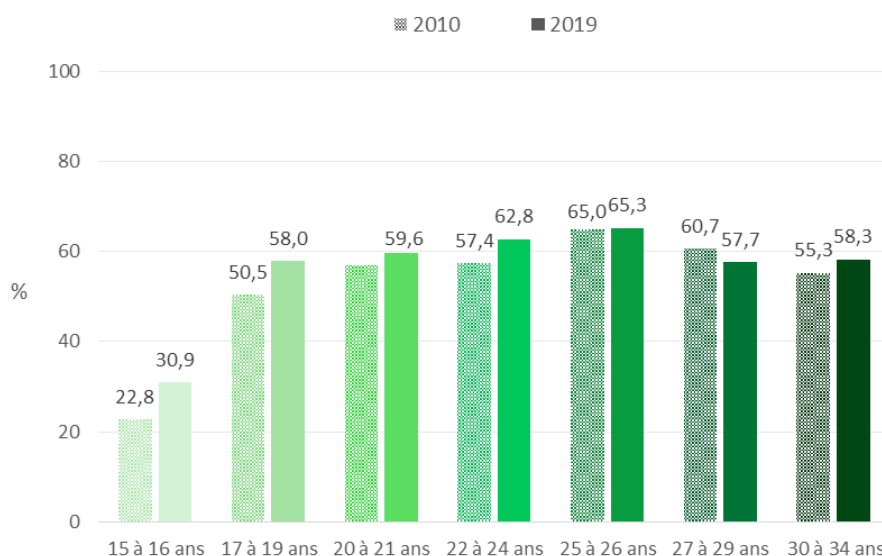


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.1.2 Le statut d'emploi des étudiants selon l'âge

Si, dans l'ensemble, 54,0 % des étudiants de 15 à 34 ans occupaient un emploi en 2019, une analyse plus fine permet d'observer tout d'abord que cette proportion est atteinte très tôt dans le parcours : à la fin de la scolarisation obligatoire plus de la moitié des jeunes étudiants travaillent. En effet, en 2019, la proportion d'étudiants de 17 à 19 ans qui concilient études-travail double celui des plus jeunes de 15 à 16 ans (respectivement 58,0 % et 30,9 %). Cette proportion continue d'augmenter légèrement au fur et à mesure que les jeunes gagnent en âge jusqu'à atteindre 65,3 % chez les jeunes de 25 à 26 ans, pour ensuite diminuer chez les plus âgés (57,7 % chez les 27 à 29 ans et 58,3 % chez les 30 à 34 ans). Lors de la période 2010-2019, à l'exception du groupe des 27 à 29 ans, tous les groupes d'âge connaissent une légère augmentation du travail salarié des étudiants, qui sont généralement plus nombreux à travailler en 2019 comparativement à 2010, notamment les plus jeunes d'entre eux (passant de 22,8 à 30,9 % chez les 15 à 16 ans et de 50,5 % à 58,0 % chez les 17 à 19 ans) (graphique 110).

Graphique 110. Proportion des jeunes étudiants de 15 à 34 ans qui occupent un emploi, en 2010 et 2019 au Québec

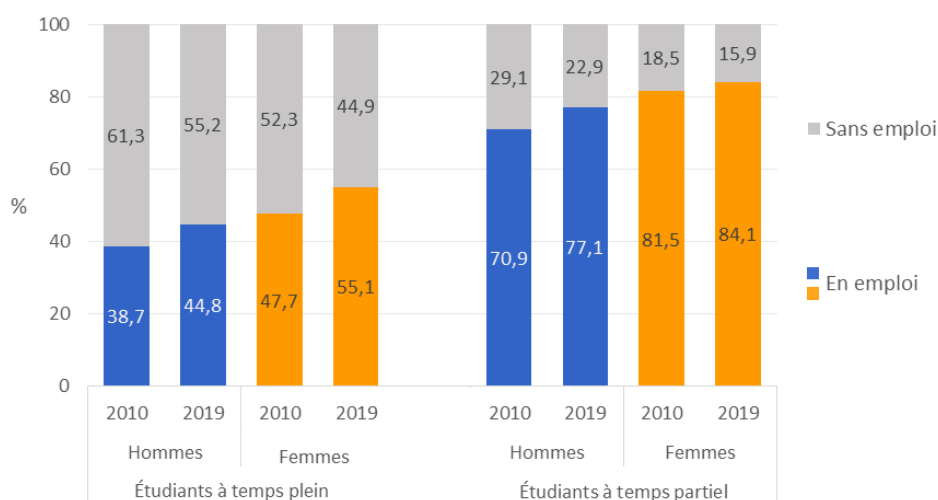


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.1.2 Le statut d'emploi des étudiants selon le régime d'études et le sexe

L'articulation des études et de l'emploi se fait pourtant sous diverses modalités pendant l'année scolaire, avec une implication différente dans la formation (études à temps plein ou à temps partiel), et une variation différente selon le sexe. En 2019, environ deux jeunes hommes étudiants à temps plein sur cinq (44,8 %) étaient en emploi. Aussi, la grande majorité des étudiants à temps partiel (77,1 %) étaient en emploi en 2019. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être en emploi, quel que soit le statut d'étudiant. Lorsqu'elles sont aux études à temps plein, la proportion des femmes en emploi (55,1 %) est 10,3 points de pourcentage de plus que les hommes (44,8 %) et de 7 points de pourcentage de plus lorsqu'elles sont étudiantes à temps partiel (84,1 % pour les femmes et 77,1 % pour les hommes). Lorsqu'ils sont étudiants à temps plein, plus de la moitié des jeunes hommes sont sans emploi. En 2019, 55,2 % des jeunes hommes étudiant à temps plein étaient sans emploi, une proportion inférieure à 2010 (en raison de l'augmentation de leur taux d'emploi de 6 points lors de la période, lequel est passé de 38,7 % à 44,8 %). Les jeunes étudiantes à temps plein ont connu une augmentation similaire de 7,4 points de leur taux d'emploi entre 2010 et 2019 (47,7 % à 55,1 %). Pour les étudiants à temps partiel, la hausse est de 6,2 points pour les jeunes hommes et plus modeste (2,6 points) pour les jeunes femmes dont le taux d'emploi était déjà passablement élevé en 2010 (81,5 %) (graphique 111).

Graphique 111. Répartition des jeunes étudiants de 15 à 34 ans, selon le statut d'emploi, le régime d'études et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.1.3 Les heures travaillées par les étudiants selon le régime d'études et l'âge

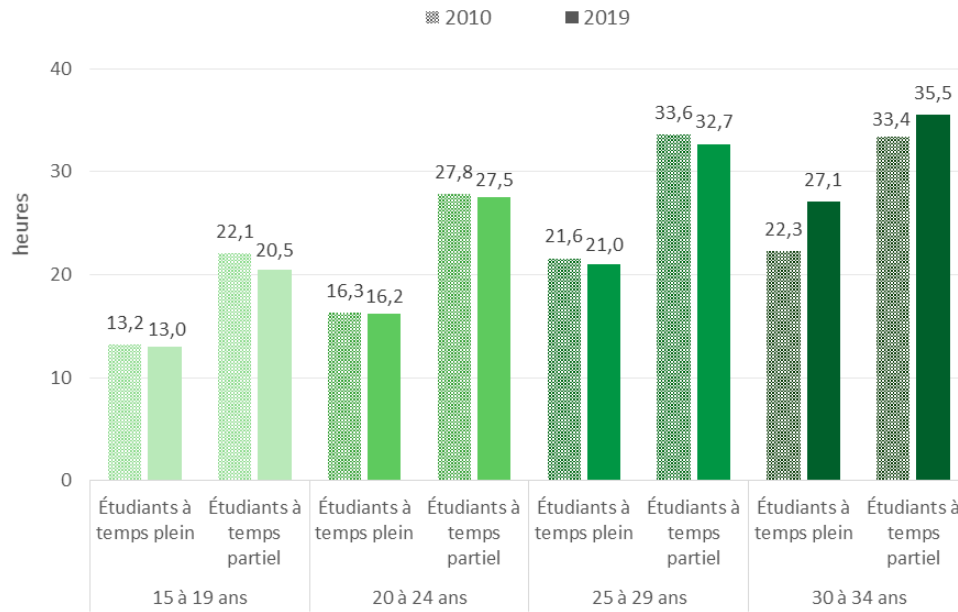
Si la combinaison de la formation et du travail semble avoir des retombées positives sur les parcours des jeunes, il existerait pourtant une relation causale entre l'intensité du travail salarié et la persévérance ou le rendement aux études, pouvant mener à l'abandon du système scolaire pour certaines catégories de jeunes (Moulin et al., 2011; Alberio et Tremblay, 2017). Le nombre d'heures travaillées selon le régime d'études permet ainsi de mesurer d'éventuelles difficultés lors de la conciliation d'activités.

Comme pour l'ensemble des jeunes en général, le temps consacré au travail par les étudiants pendant l'année scolaire augmente avec l'âge. Il double chez les étudiants à temps plein, passant de 13 heures chez les plus jeunes de 15 à 19 ans à 27,1 heures par semaine chez les plus âgés de 30 à 34 ans. Pour les étudiants à temps partiel, on observe une augmentation de près de 75 % de la durée de la semaine de travail entre les plus jeunes (20,5 heures) et le groupe plus âgé (35,5 heures). Les étudiants à temps plein du groupe d'âge de 30 à 34 ans travaillent presque à temps complet eux aussi, c'est-à-dire 27,1 heures chaque semaine pendant l'année scolaire. Pour ce groupe, on constate donc un cumul d'activités seulement entre les études et le travail d'environ 60 heures d'activités par semaine (entre cours, travaux scolaires, travail rémunéré) avec les inconvénients que ceci pourrait impliquer dans l'équilibre de vie, encore davantage à cet âge aussi fréquemment associé à la parentalité.

Les plus jeunes sont également très actifs. En 2019, entre 15 et 19 ans, ils travaillent 13,0 heures par semaine lorsqu'ils sont aux études à temps plein et 20,5 heures lorsqu'ils étudient à temps partiel. Au début de la vingtaine, soit entre 20 et 24 ans, les heures hebdomadaires travaillées passent à 16,2 et à 27,5 heures respectivement pour les étudiants à temps plein et ceux à temps partiel.

Globalement, en 2019, les heures consacrées au travail par les jeunes étudiants se sont maintenues à leur niveau de 2010. La seule exception est observée chez les 30 à 34 ans, qui ont substantiellement augmenté la durée de leur semaine de travail, particulièrement pour les étudiants à temps plein chez qui on observe une hausse de presque cinq heures supplémentaires (4,8 heures) travaillées (22,3 heures en 2010; 27,1 heures en 2019). Les étudiants à temps partiel âgés de 30 à 34 ans, qui travaillaient déjà 33,4 heures en 2010, ont connu une hausse de 2,1 heures dans la durée de la semaine de travail, passant à 35,5 heures chaque semaine pendant la période scolaire (graphique 112).

Graphique 112. Moyenne hebdomadaire des heures habituellement travaillées par les étudiants de 15 à 34 ans, selon le régime d'études et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec



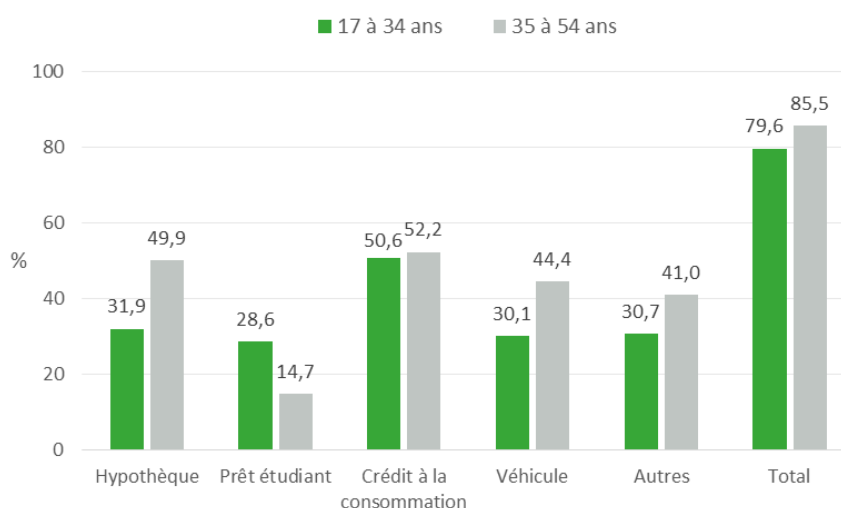
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 et 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.2 L'emploi et les finances

H.2.1 Le type de dette selon l'âge

Les habitudes financières se consolidant souvent durant la jeunesse, les jeunes Québécois sont nombreux à être courtisés par les institutions financières et à contracter des dettes de toutes sortes auprès de ces institutions. Par exemple, en 2016, 79,6 % des ménages québécois menés par une personne âgée entre 17 et 34 ans avaient des dettes; une proportion similaire à celle observée chez les 35-54 ans (85,5 %). Les dettes à la consommation (carte de crédit, prêts à tempérament) sont les plus communes chez les jeunes de 17 à 34 ans, 50,6 % d'entre eux ayant ce type de dettes. Cette proportion est similaire à celle observée chez les 35-54 ans. Toutefois, les jeunes sont moins susceptibles que les 35-54 ans de posséder des dettes hypothécaires et des dettes sur les véhicules puisque les achats de maisons et de véhicules requièrent des mises de fonds que les jeunes n'ont peut-être pas encore eu l'occasion d'accumuler. Les dettes d'études sont quant à elles plus communes chez les jeunes (28,6 %) que chez les 35-54 ans (14,7 %), ce qui peut s'expliquer à la fois par le fait que les plus vieux ont terminé de rembourser leurs dettes d'études et par une offre plus abondante de prêts aux étudiants depuis les dernières années (graphique 113).

Graphique 113. Proportion des ménages québécois possédant différents types de dettes, selon l'âge du soutien économique principal du ménage, en 2016 au Québec

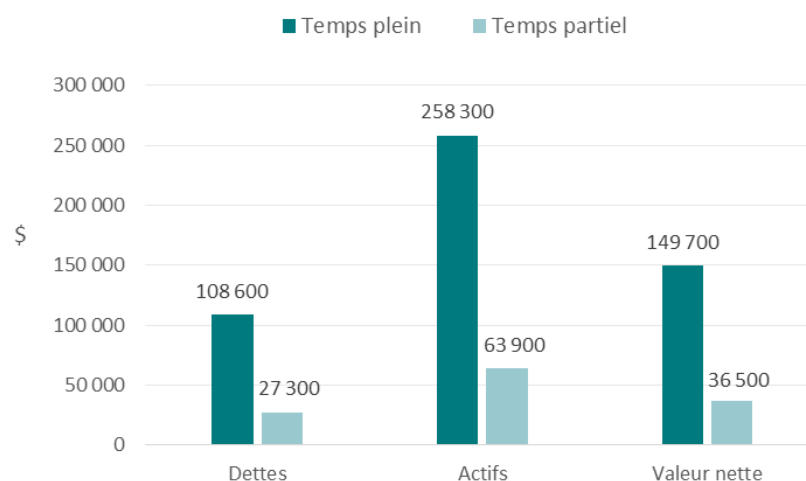


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) 2016 de Statistique Canada.

H.2.2 Les dettes, actifs et valeur nette moyens selon le régime d'emploi

L'accumulation de dettes dépend de l'accès au crédit, lequel est fortement influencé par les conditions d'emploi et de revenus, spécialement parmi les jeunes qui ont peu d'actifs pouvant garantir les dettes. Reflétant cette réalité, le niveau de dettes est plus élevé chez les jeunes employés à temps plein que chez ceux qui le sont à temps partiel, la dette totale moyenne grimpant à 108 600 \$ chez les premiers, comparativement à seulement 27 300 \$ chez les derniers. Les jeunes employés à temps plein ont toutefois davantage d'actifs (258 300 \$) que leurs homologues travaillant à temps partiel (63 900 \$), ce qui est en partie dû au fait que l'accès au crédit facilite l'acquisition de biens durables. Ainsi, malgré des dettes plus élevées, la situation financière globale des jeunes employés à temps plein demeure meilleure que celle des employés à temps partiel, la valeur nette moyenne étant environ trois fois plus élevée chez les premiers (149 700 \$) comparativement aux derniers (36 500 \$) (graphique 114).

Graphique 114. Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon son régime d'emploi, en 2016 au Québec

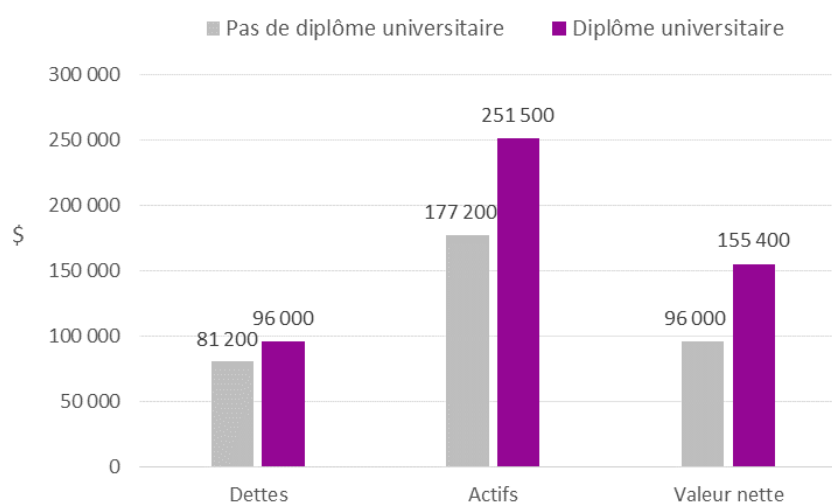


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) 2016 de Statistique Canada.

H.2.3 Les dettes, actifs et valeur nette moyens selon le niveau de scolarité

Il est intéressant de noter que comparativement au régime d'emploi, le niveau de scolarité influence relativement peu le niveau d'endettement, la moyenne des dettes étant similaire que l'on ait ou non un diplôme universitaire (96 000 \$ et 81 200 \$ respectivement). Parmi les jeunes, cette réalité peut indiquer que les personnes sans diplôme universitaire sont toujours aux études et aux prises avec des dettes d'études non remboursées. Les diplômés universitaires ont toutefois davantage d'actifs que les jeunes sans ce type de diplôme (251 400 \$ et 177 200 \$, respectivement), pour une valeur nette moyenne supérieure chez les diplômés universitaires (155 400 \$ pour les détenteurs de diplôme universitaire contre 96 000 \$ pour les autres) (graphique 115).

Graphique 115. Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon qu'il possède ou non un diplôme universitaire, en 2016 au Québec

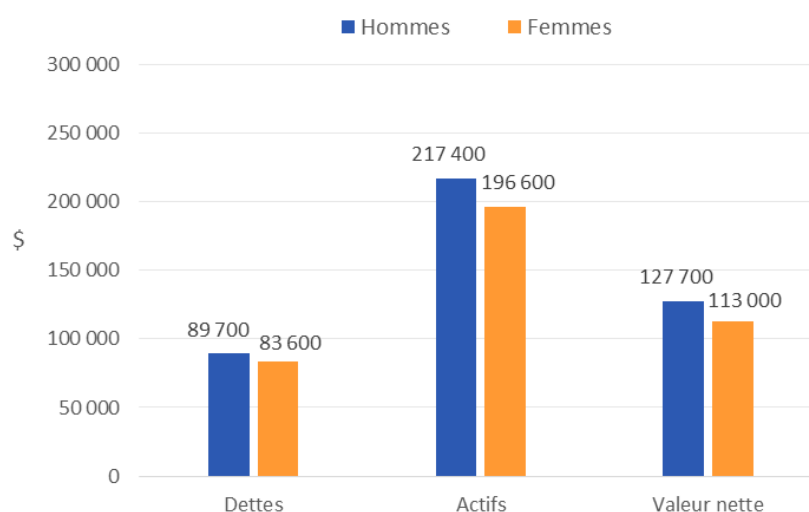


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) 2016 de Statistique Canada.

H.3.4 Les dettes, actifs et valeur nette moyens selon le sexe

En terminant, bien que les femmes soient généralement désavantagées par rapport aux hommes sur le plan des revenus d'emplois, nous notons peu de différences dans les dettes, les actifs et la valeur nette des jeunes ménages québécois selon que leur soutien économique principal est une femme ou un homme. Dans l'interprétation de cette donnée, toutefois, la prudence est de mise. En effet, les dettes, les actifs et la valeur nette ne sont disponibles qu'au niveau du ménage (plutôt qu'au niveau individuel) dans l'*Enquête sur la sécurité financière* qui est utilisée ici (graphique 116). Par ailleurs, pour les ménages comportant un couple, il est impossible de distinguer les dettes et les avoirs des partenaires et donc de déterminer avec précision les écarts de genre.

Graphique 116. Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon son sexe, en 2016 au Québec



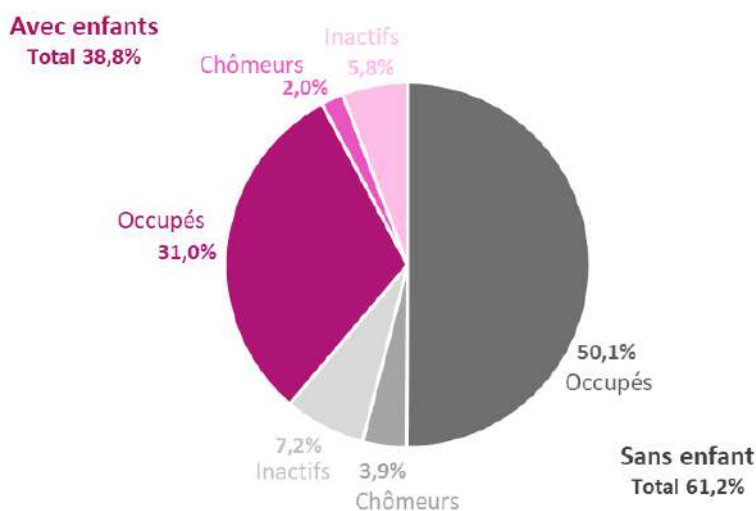
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) 2016 de Statistique Canada.

H.3 L'emploi et la parentalité

H.3.1 Les jeunes selon l'activité et la présence d'enfant

La jeunesse est aussi l'âge des transitions dans le domaine de la famille et du couple. Par l'analyse des activités réalisées par les jeunes dans différentes sphères de vie, il est possible d'observer la conciliation cette fois entre la parentalité et l'emploi. Selon les données du Recensement de 2016, environ 4 jeunes sur 10 âgés de 25 à 34 ans sont parents de jeunes enfants (38,8 %). De plus, près du tiers des jeunes de 25 à 34 ans sont en emploi tout en étant parents (31,0 %) et un jeune sur deux de ce groupe d'âge occupe un emploi et n'a pas d'enfant (50,1 %). Les jeunes sans enfant sont plus nombreux à ne pas avoir d'emploi (11,1 %) que les jeunes parents (7,8 %). Ces jeunes sans emploi se répartissent entre les inactifs sur le marché du travail (7,2 % sans enfant et 5,8 % avec enfants) et les chômeurs (3,9 % sans enfant et 2,0 % avec enfants) (graphique 117).

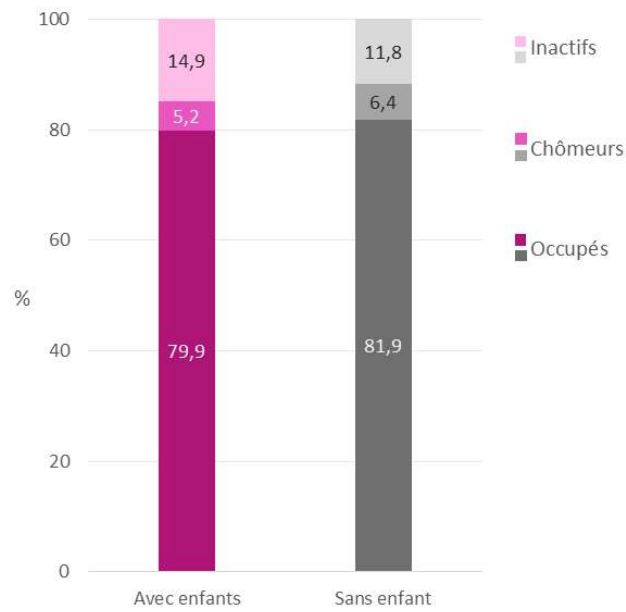
Graphique 117. Répartition des jeunes de 25 à 34 ans, selon l'activité et la présence d'enfant, en 2016 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Le taux d'emploi des jeunes âgés de 25 à 34 ans qui ont un ou des enfants est à peine inférieur de 2 points de pourcentage à celui des jeunes du même âge qui n'ont pas d'enfant (79,9 % contre 81,9 %). Les jeunes parents sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes sans enfant à être inactifs (14,9 % contre 11,8 %) et sont moins souvent à la recherche d'emploi (5,2 % contre 6,4 %) (graphique 118).

Graphique 118. Répartition des jeunes de 25 à 34 ans sans enfant et avec enfants, selon l'activité, en 2016 au Québec



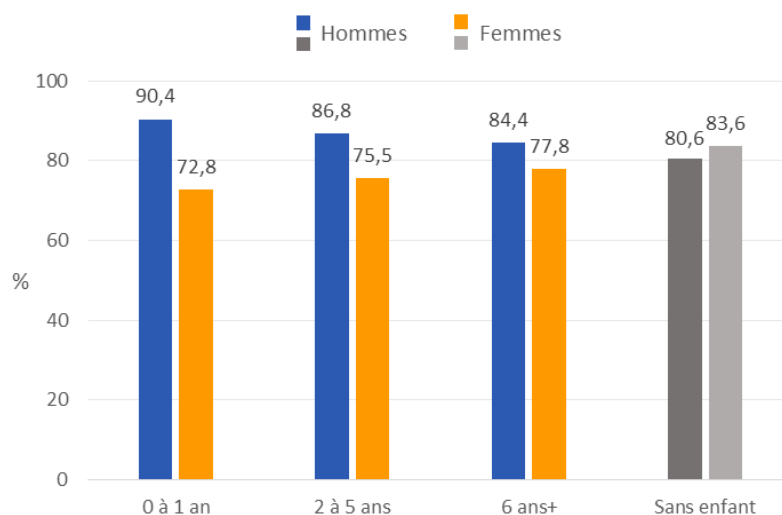
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.3.2 Le taux d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant et selon le sexe

Les liens entre, d'une part, les responsabilités familiales ou les soins aux enfants et, d'autre part, l'emploi restent caractérisés par une distribution sexuée des rôles des jeunes parents. Les hommes sans enfant affichent des taux d'emploi plus faibles par rapport aux hommes avec enfants, alors que les femmes sans enfant ont des taux d'emploi supérieurs à celles avec enfants. En 2016, parmi les jeunes de 25 à 34 ans sans enfant, 80,6 % des hommes et 83,6 % des femmes occupent un emploi. Ce taux est plus élevé chez les hommes avec enfants quel que soit l'âge du plus jeune enfant (84,4 %, 86,8 % et 90,4 % pour des pères avec des enfants de moins d'un an, de 2 à 5 ans et plus de 6 ans), alors qu'il est plus faible chez les femmes avec enfants (77,8 %, 75,5 % et 72,8 % respectivement).

Par ailleurs, tandis que pour les jeunes avec un ou des enfants, quel que soit l'âge du plus jeune, le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, l'écart entre les hommes et les femmes, relativement au taux d'emploi tend pourtant à diminuer au fur et à mesure que l'âge du plus jeune enfant augmente. Cet écart est dû au fait que le taux d'emploi des jeunes hommes diminue lorsque le plus jeune enfant avance en âge alors qu'il augmente chez les femmes. En effet, en 2016, le taux d'emploi des jeunes hommes avec un plus jeune enfant de moins d'un an était de 90,4 %, alors que celui des jeunes femmes était de 72,8 %, soit un écart d'environ 18 points de pourcentage. Cet écart est d'environ 11 points de pourcentage entre les jeunes hommes et femmes avec un plus jeune enfant de 2 à 5 ans (86,8 % et 75,5 % respectivement) et environ 7 points de pourcentage pour ceux ayant un enfant de plus de 6 ans (84,4 % et 77,8 % respectivement pour les jeunes hommes et femmes) (graphique 119). Ainsi, au fur et à mesure que les enfants grandissent – et que les soins deviendraient moins importants – les pères prendraient la relève par rapport aux jeunes mères qui retourneraient sur le marché du travail.

Graphique 119. Taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans, selon l'âge du plus jeune enfant et selon le sexe, en 2016 au Québec



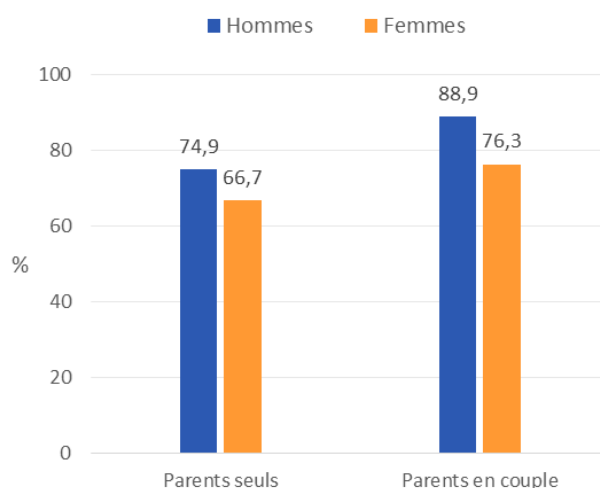
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du Recensement de la population 2016 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.3.3 Le taux d'emploi des parents selon le genre de famille et le sexe

Le fait d'être en couple ou d'être un parent seul possède également un impact sur l'insertion en emploi pour les jeunes qui ont des enfants. Les jeunes parents, hommes et femmes, sont davantage en emploi lorsqu'ils sont en couple que lorsqu'ils sont seuls. En effet, le taux d'emploi des jeunes parents en couple était de 88,9 % chez les hommes et de 76,3 % chez les femmes. Pour les parents seuls, c'est respectivement 14 et 9,6 points de pourcentage de moins pour les hommes (74,9 %) et pour les femmes (66,7 %) par rapport aux parents en couple.

Les jeunes pères demeurent le groupe avec le taux d'emploi le plus élevé, qu'ils soient en couple ou monoparentaux. Bien que les parents en couple aient un taux d'emploi plus élevé, l'écart du taux d'emploi entre les pères et les mères y est aussi plus prononcé. Pour les familles monoparentales, le taux d'emploi des mères (66,7 %) est de 8 points de pourcentage inférieur à celui des pères (74,9 %) alors qu'on observe une différence d'un peu plus de 12,6 points entre les taux d'emploi des parents qui sont en couple (88,9 % pour les pères et 76,3 % pour les mères) (graphique 120).

Graphique 120. Taux d'emploi des jeunes parents de 25 à 34 ans, selon le genre de famille et selon le sexe, en 2016 au Québec

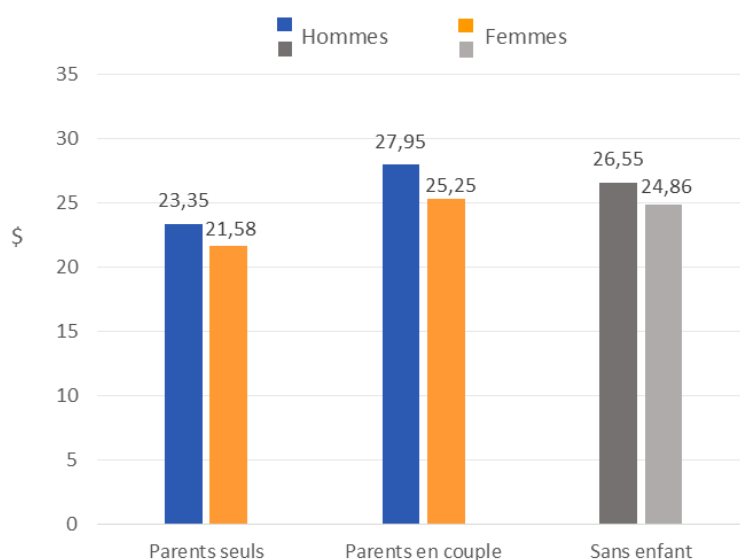


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.3.4 Le salaire horaire selon le genre de famille et le sexe

Une fois que les jeunes parents sont en emploi, les caractéristiques des emplois qu'ils occupent selon la parentalité, la situation de couple et le sexe nous informent sur les conditions dans lesquelles les jeunes mères et pères travaillent. En 2019, les jeunes salariés de 25 à 34 ans qui vivent en couple avec un ou plusieurs enfants touchent en moyenne le même salaire horaire que les jeunes du même groupe d'âge qui n'ont pas d'enfant, qu'ils vivent seuls, en couple ou avec leurs parents. Ce sont les jeunes parents seuls, donc chefs de familles monoparentales qui reçoivent la plus faible rémunération (21,58\$ de l'heure les jeunes femmes et 23,35\$ de l'heure les jeunes hommes), particulièrement les jeunes mères qui touchent 85 % du taux horaire de la jeune mère en couple (25,25\$ de l'heure) et 87 % de celui de la jeune femme sans enfant (24,86\$ de l'heure). Comparé aux jeunes hommes, l'écart est encore plus grand; ces jeunes mères monoparentales gagnent 81 % du salaire horaire des jeunes hommes sans enfant (26,55\$ de l'heure) et 77 % de celui des jeunes pères qui vivent en couple (27,95\$ de l'heure) (graphique 121).

Graphique 121. Salaire horaire habituel des jeunes employés de 25 à 34 ans, selon le genre de famille et le sexe, en 2019 au Québec

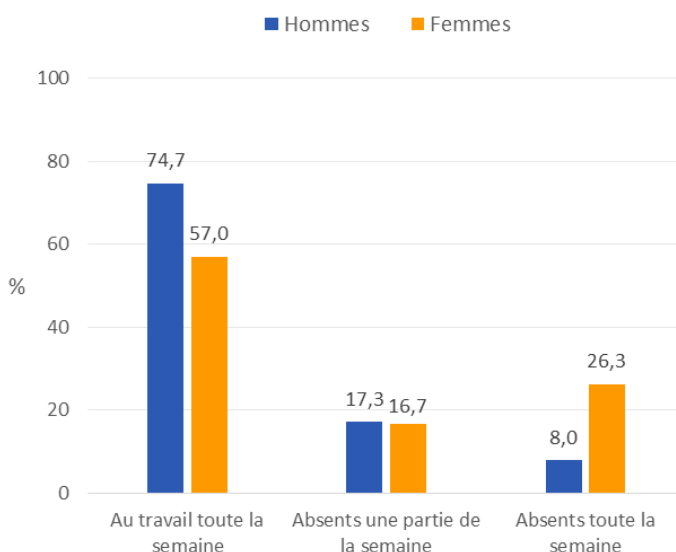


Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.3.5 Les parents absents au travail selon la durée, la raison de l'absence et le sexe

La gestion de l'absentéisme par les jeunes parents offre également des indices sur la répartition genrée des responsabilités familiales et des entraves éventuelles à l'évolution d'une carrière professionnelle. En 2019, les raisons des absences au travail des jeunes parents qui occupent un emploi diffèrent, tout comme la durée et la fréquence de ces absences. Près d'une jeune mère sur deux (43 %) était absente du travail pendant la semaine de référence, pour une partie de la semaine (quelques heures) (16,7 %) ou pour la semaine complète (26,3 %), alors que ce n'était le cas que d'un jeune père sur quatre (25,3 %) (17,3 % de pères absents une partie de la semaine et 8,0 % absents toute la semaine). Les jeunes parents s'absentent en proportion égale pour une partie de la semaine, mais les absences à plus long terme sont le lot de 26,3 % des jeunes mères comparativement à 8,0 % pour les jeunes pères. Ceux-ci sont donc plus nombreux à être au travail toute la semaine (74,7 % contre 57,0 %) (graphique 122).

Graphique 122. Proportion des jeunes parents de 25 à 34 ans selon la présence ou l'absence au travail et le sexe, en 2019 au Québec



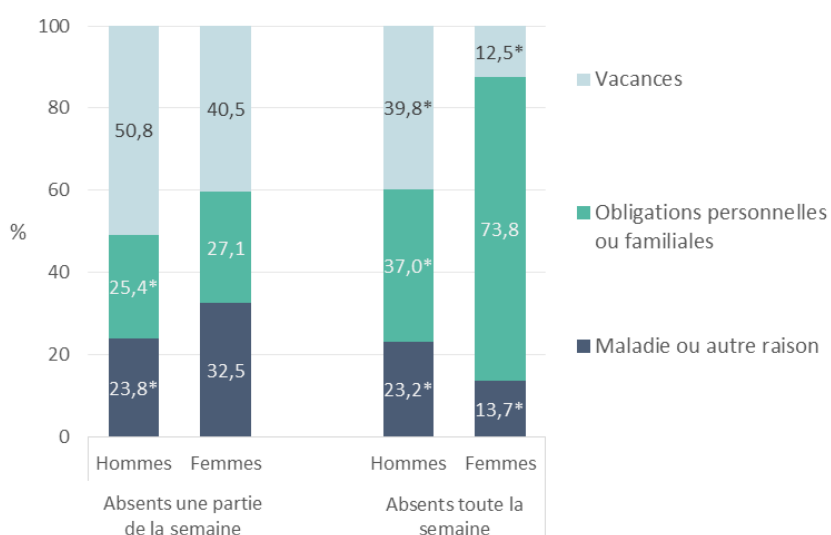
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

En 2019, la principale raison d'absence des jeunes parents pendant une partie de la semaine est pour des vacances, plus souvent chez les jeunes pères (50,8 %) que chez les jeunes mères (40,5 %). Le congé de maladie ou des raisons autres motivent en deuxième lieu les absences des jeunes mères (32,5 %), presque à égalité avec les obligations personnelles et familiales (27 %), ces dernières incluant les soins à donner aux enfants, les soins à donner à un parent âgé, le congé de maternité et parental (dans ce dernier cas, pour les absences de la semaine complète). Ainsi, en ce qui a trait à la conciliation travail et famille, les jeunes mères auraient un absentéisme plus important quand il s'agit d'une absence prolongée (toute la semaine), en assumant davantage les absences inévitables

et imprévues qui sont celles associées à des obligations personnelles et familiales (comparativement aux absences prévues comme les vacances).

Lors d'absences d'une semaine complète, on recueille l'information sur leurs motifs, sur leur durée en nombre de semaines consécutives et sur la rémunération reçue (s'il y a lieu). Ainsi, près des trois quarts (73,8 %) des jeunes femmes de 25 à 34 ans absentes du travail pendant toute la semaine ont invoqué des obligations personnelles ou familiales (graphique 123). Ces congés pour obligations familiales pour les jeunes mères étaient en cours, en moyenne, depuis 32 semaines au moment de l'enquête, 78 % des jeunes femmes n'avaient pas touché de rémunération de leur employeur pendant leur absence (données non présentées).

Graphique 123. Répartition des jeunes parents de 25 à 34 ans absents une partie ou toute la semaine du travail, selon la raison de l'absence et le sexe, en 2019 au Québec



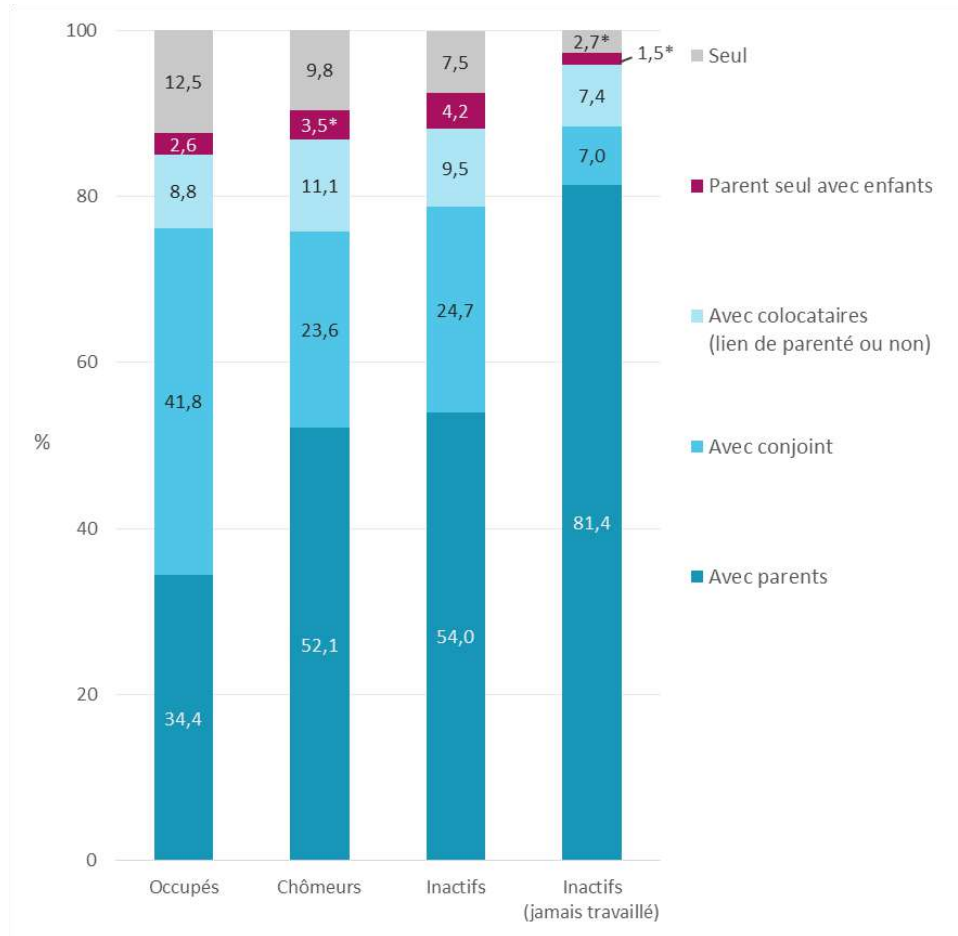
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.4 L'emploi et les modes d'habitation

H.4.1 Le mode d'habitation selon l'activité

On constate depuis quelques décennies au Canada des transformations dans les modes d'habitation des jeunes, que ce soit par l'augmentation de ceux et celles qui restent ou reviennent chez leurs parents, ou par la diminution des jeunes vivant avec leur propre famille, et ceci en raison des diverses situations d'activité (Milan, 2016). Au Québec, le mode d'habitation des jeunes de 15 à 34 ans semble fortement associé à leur situation d'activité en 2016. Ainsi, les jeunes n'ayant jamais travaillé (81,4 %) et, dans une moindre mesure, les jeunes chômeurs (54 %) et inactifs (52,1 %) sont plus susceptibles de vivre avec leurs parents que les autres jeunes en emploi (34,4 %). La vie en couple (avec ou sans enfant) était en revanche plus fréquente chez les jeunes en emploi (41,8 %) et très rare chez les jeunes n'ayant jamais travaillé (7,0 %). Les autres modes d'habitation sont moins fréquents, mais on observe des différences intéressantes selon le statut d'activité. La colocation est plus fréquente chez les jeunes chômeurs (11,1 %) alors que le mode d'habitation en solo est plus fréquent chez les personnes en emploi (12,5 %). La vie monoparentale (parent seul avec enfants) semble relativement peu fréquente, mais un peu plus courante chez les jeunes inactifs (4,2 %) que chez les jeunes en emploi (2,6 %) (graphique 124).

Graphique 124. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon l'activité et le mode d'habitation, en 2016 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du Recensement de la population 2016 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.4.2 Le mode d'habitation selon le statut d'emploi, l'âge et le sexe

Au Québec, les modes d'habitation des jeunes varient selon l'activité et également selon l'âge et le sexe. Pour des raisons financières ou culturelles, la grande majorité des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivent avec leurs parents, ce qui peut leur permettre de bénéficier temporairement d'un soutien financier, logistique ou émotionnel lors des études ou de la recherche d'un emploi. En effet, cette proportion est plus élevée chez les personnes sans emploi, ce qui réduirait les difficultés associées aux moindres revenus. Elle atteint 85,5 % chez les jeunes hommes sans emploi et 80,1 % chez les jeunes femmes sans emploi. Elle est aussi comparativement plus élevée chez les hommes, atteignant 73,2 % chez les jeunes hommes en emploi et 66,7 % chez les jeunes femmes en emploi.

Le mode d'habitation des jeunes âgés de 25 à 34 ans est beaucoup plus diversifié et varie encore une fois grandement selon l'activité et le sexe. Chez les femmes, la majorité vivent en couple (avec ou sans enfant), surtout si elles sont en emploi (63,8 % comparativement à 55,2 % chez les femmes sans emploi). Bien que minoritaire, la situation de la monoparentalité est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, en particulier chez celles sans emploi (12,6 % contre 1,9 % des hommes sans emploi). Le mode d'habitation en couple est également fréquent chez les hommes en emploi (55,2 %), mais est nettement plus rare chez les jeunes hommes sans emploi (32,2 %). Comparativement aux autres, ces jeunes hommes sans emploi vivent plus souvent avec leurs parents (32,8 % contre 15,0 % des jeunes hommes en emploi) ou en colocation avec des personnes apparentées ou pas (16,2 % contre 10,2 % des jeunes hommes en emploi). De manière générale, les hommes vivent plus souvent que les femmes avec leurs parents ou seuls (16,8 % des hommes sans emploi et 18,5 % des hommes en emploi, contre 13,6 % et 8,2 % chez les femmes respectivement vivent seuls) (graphique 125).

Graphique 125. Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le mode d'habitation, le statut d'emploi, le groupe d'âge et le sexe, en 2016 au Québec



* Donnée(s) à interpréter avec prudence, puisque l'estimation est de faible qualité. Le coefficient de variation se situe entre 16,5% et 33,3%.

** Donnée(s) à titre indicatif, puisque l'estimation est de mauvaise qualité. Le coefficient de variation est supérieur à 33,3%.

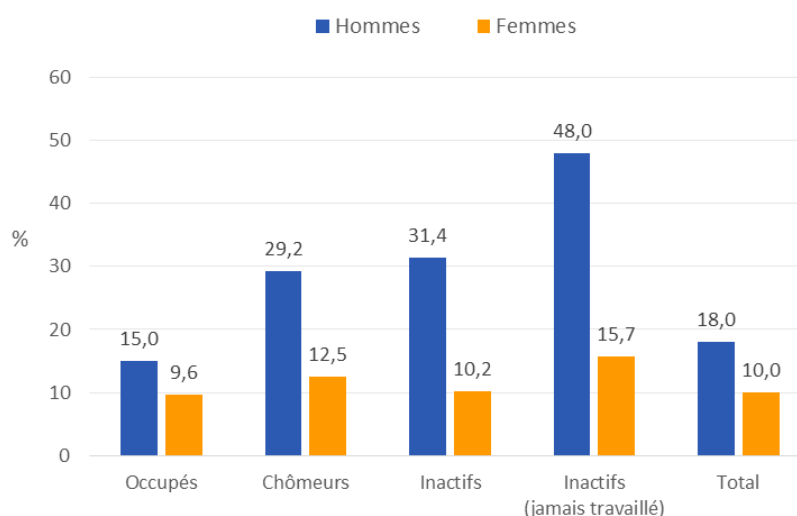
Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population* 2016 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

H.4.3 Vivre avec les parents selon l'activité et le sexe

La décohabitation du foyer et de la famille d'origine constitue l'une des transitions importantes lors du passage à l'âge adulte et souvent un symbole de gain d'autonomie et de ressources. Par son contraire – le fait de vivre encore avec ses parents – il est possible d'interroger cette transition spécifique et d'analyser son lien avec l'activité et l'emploi. Dans l'ensemble, il existe une proportion plus importante des jeunes hommes de 25 à 34 ans (18,0 %) qui vivent avec leurs parents comparativement aux jeunes femmes du même âge (10,0 %).

En lien avec leur activité, les jeunes de 25 à 34 ans qui vivent avec leurs parents se retrouvent davantage dans cette situation quand ils ou elles n'ont jamais travaillé, en raison du fait que ce sont des personnes inactives ou au chômage, mais un peu moins lorsqu'elles sont des personnes occupées. Pour les hommes, la proportion de jeunes vivant avec leurs parents représente 48,0 % des jeunes hommes inactifs n'ayant jamais travaillé et 31,4 % des jeunes hommes inactifs. Pour les femmes, la proportion est trois fois moins élevée, c'est-à-dire que 15,7 % des jeunes femmes n'ayant jamais travaillé et 10,2 % des femmes inactives vivent avec leurs parents en 2016. Pourtant, chez les jeunes femmes, la proportion de celles vivant avec leurs parents est légèrement plus élevée parmi les chômeuses (12,5 %) comparativement aux inactives (10,2 %), à l'inverse des jeunes hommes (29,2 % des jeunes au chômage et 31,4 % des inactifs vivent avec leurs parents). Il n'en demeure pas moins qu'une partie des jeunes de 25 à 34 ans qui travaillent (et dont on peut déduire qu'ils possèdent une certaine autonomie financière en raison des revenus de l'emploi) vivent encore avec leurs parents avec une différence entre les sexes: 15,0 % des jeunes hommes occupés et 9,6 % des jeunes femmes occupées (graphique 126).

Graphique 126. Proportion des jeunes de 25 à 34 ans vivant avec leurs parents, selon l'activité et le sexe, en 2016 au Québec



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir du *Recensement de la population 2016* de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Synthèse

L'emploi ne constitue pas toujours la seule ni la principale activité des jeunes. L'entrée sur le marché du travail se combine à d'autres transitions importantes dans différentes sphères de vie, touchant la réalisation des études, la quête d'autonomie financière, la mise en couple, la parentalité ou encore le départ en logement autonome.

Les études

Par la répartition de l'ensemble des jeunes de 15 à 34 ans selon les études et les activités sur le marché du travail, 20,4 % étudient pendant l'année scolaire tout en occupant un emploi, et 53,2 % ne sont pas aux études, mais en emploi, pour la seule année 2019, ce qui montre la forte propension au travail des jeunes au Québec. Si on compare également la répartition des activités au sein du groupe des étudiants et des non-étudiants en 2019, 54,0 % des jeunes étudiants occupent un emploi pendant l'année scolaire et 4,2 % en cherchent un, tandis que 85,4 % des jeunes qui ne sont pas aux études sont en emploi.

Cependant, il existe des modalités diverses pour la combinaison des études et de l'emploi, et elles varient selon l'âge. À la fin de la scolarisation obligatoire, plus de la moitié des étudiants travaillent. En effet, le pourcentage des étudiants de 17 à 19 ans qui concilient études-travail est deux fois plus élevé (58,0 %) que celui des plus jeunes de 15 et 16 ans (30,9 %). Cette proportion continue d'augmenter légèrement au fur et à mesure que les jeunes gagnent en âge jusqu'à atteindre 65,3 % chez les jeunes de 25 et 26 ans. À l'exception du groupe des 27 à 29 ans, tous les groupes d'âge connaissent une légère augmentation du travail salarié chez les étudiants entre 2010 et 2019.

De plus, une plus grande proportion de femmes de 15 à 34 ans sont en emploi comparativement aux hommes, quel que soit le statut d'étudiant : 55,1 % des femmes sont en emploi lorsqu'elles sont aux études à temps plein (contre 44,8 % des hommes) en 2019. Dans l'ensemble, les étudiants ont connu une hausse de leur taux d'emploi entre 2010 et 2019.

En ce qui concerne l'intensité du travail salarié des étudiants, comme pour l'ensemble des jeunes en général, le temps consacré au travail par les étudiants pendant l'année scolaire augmente avec l'âge. Il double chez les étudiants à temps plein, passant de 13 heures chez les jeunes de 15 à 19 ans à 27 heures par semaine chez les 30 à 34 ans (ce qui implique un emploi presque à temps plein pour ces derniers, avec un cumul d'environ 60 heures d'activités par semaine). Les plus jeunes de 15 à 19 ans sont très actifs ; ils travaillent 13 heures par semaine lorsqu'ils sont aux études à temps plein et 20 heures lorsqu'ils étudient à temps partiel en 2019. Globalement, en 2019, les heures consacrées au travail par les jeunes étudiants se sont maintenues à leur niveau de 2010, sauf chez les 30 à 34 ans, qui ont substantiellement augmenté la durée de leur semaine de travail.

Dettes et finances

Les habitudes financières se consolident souvent pendant la jeunesse. En 2016, 79,6 % des ménages québécois menés par une personne âgée entre 17 et 34 ans avaient des dettes, dont celles à la consommation (carte de crédit, prêt à tempérament) (50,6 %) et les dettes d'études (28,6 %), plus communes chez les jeunes. L'accumulation de dettes dépend de l'accès au crédit qui est fortement influencé par les conditions d'emploi et

de revenus. Le niveau de dettes est plus élevé chez les jeunes employés à temps plein (108 600 \$) que chez ceux qui le sont à temps partiel (27 300 \$), mais les premiers ont toutefois davantage d'actifs (258 300 \$) que leurs homologues travaillant à temps partiel (63 900 \$), en raison de l'accès au crédit qui facilite l'acquisition de biens durables. Le niveau de scolarité influence relativement peu le niveau de dettes (96 000 \$ et 81 200 \$ avec ou sans un diplôme universitaire respectivement). Enfin, peu de disparités dans les dettes, les actifs et la valeur nette des jeunes ménages québécois existent selon que leur soutien économique principal est une femme ou un homme.

La parentalité

La jeunesse est aussi l'âge des transitions dans le domaine de la famille et du couple. En 2016, environ quatre jeunes sur dix âgés de 25 à 34 ans sont parents de jeunes enfants (38,8 %). De plus, 31,0 % de l'ensemble des jeunes sont en emploi tout en étant parents et 50,1 % occupent un emploi et n'ont pas d'enfant. Si on compare également la répartition des activités au sein du groupe des parents et des non-parents en 2019, le taux d'emploi des jeunes âgés de 25 à 34 ans qui ont des enfants est à peine inférieur à celui des jeunes du même âge qui n'ont pas d'enfant (79,9 % contre 81,9 %).

Si l'on analyse les données selon le sexe, on constate que, chez les jeunes de 25 à 34 ans, les hommes sans enfant (80,6 %) affichent des taux d'emploi plus faibles par rapport aux hommes avec enfants (84,4 %, 86,8 % et 90,4 % pour des pères avec des enfants de moins d'un an, de 2 à 5 ans et de plus de 6 ans respectivement), alors que les femmes sans enfant (83,6 %) ont des taux d'emploi supérieurs à celles avec enfants (77,8 %, 75,5 % et 72,8 % respectivement), en 2016. L'écart entre les hommes et les femmes, relativement au taux d'emploi, tend pourtant à diminuer au fur et à mesure que l'âge du plus jeune enfant augmente. En 2016, le taux d'emploi des jeunes hommes avec un plus jeune enfant de moins d'un an était de 90,4 %, alors que celui des jeunes femmes était de 72,8 %; cet écart est de 7 points de pourcentage pour ceux ayant un enfant de plus de 6 ans (84,4 % et 77,8 % respectivement pour les jeunes hommes et femmes).

Le fait d'être en couple ou d'être un parent seul a également un impact sur l'insertion en emploi. En 2016, chez les jeunes de 25 à 34 ans, le taux d'emploi des parents en couple était de 88,9 % chez les hommes, et de 76,3 % chez les femmes, tandis que celui des parents seuls était de 74,9 % pour les hommes et de 66,7 % pour les femmes. Les jeunes pères demeurent le groupe avec le taux d'emploi le plus élevé qu'ils soient en couple ou monoparentaux. De plus, pour les familles monoparentales, le taux d'emploi des mères (66,7 %) est de 8 points de pourcentage inférieur à celui des pères (74,9 %).

Les conditions dans lesquelles les jeunes mères et pères travaillent varient également selon le genre de famille. En 2016, chez les jeunes de 25 à 34 ans, les parents seuls, donc chefs de familles monoparentales, reçoivent la plus faible rémunération, particulièrement les jeunes mères qui touchent 85 % du taux horaire d'une jeune mère en couple, et 87 % de celui d'une jeune femme sans enfant. Si on les compare aux jeunes hommes, ces jeunes mères monoparentales gagnent 81 % du salaire horaire des jeunes hommes sans enfant et 77 % de celui des jeunes pères qui vivent en couple.

La gestion de l'absentéisme par les jeunes parents qui travaillent montre la répartition genrée des responsabilités familiales. Les jeunes parents s'absentent en proportion égale pour une partie de la semaine (16,7 % des jeunes mères, et 17,3 % des jeunes pères), mais les absences à plus long terme sont le lot de 26,3 % des jeunes mères comparativement

à 8,0 % pour les jeunes pères. En ce qui concerne les raisons qui motivent les absences, les jeunes mères auraient un absentéisme beaucoup plus important que les pères quand il s'agit d'une absence prolongée (toute la semaine), en raison des obligations personnelles et familiales.

Le mode d'habitation

Le mode d'habitation des jeunes de 15 à 34 ans semble également fortement associé à leur situation d'activité en 2016. Les jeunes n'ayant jamais travaillé (81,4 %), les jeunes chômeurs (54,0 %) et les jeunes inactifs (52,1 %) sont plus susceptibles de vivre avec leurs parents que les autres jeunes en emploi (34,4 %). La vie en couple est en revanche plus fréquente chez les jeunes en emploi (41,8 %) et très rare chez les jeunes n'ayant jamais travaillé (7,0 %). La colocation est plus fréquente chez les jeunes chômeurs (11,1 %) alors que le mode d'habitation en solo est plus fréquent chez les personnes en emploi (12,5 %), comparativement à d'autres statuts d'activité des jeunes.

En 2016, la grande majorité des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivent avec leurs parents, et ce taux est plus élevé chez les jeunes sans emploi (85,5 % chez les hommes et 80,1 % chez les femmes sans emploi ; comparativement à 73,2% chez les hommes et 66,7% chez les femmes en emploi). Le mode d'habitation des jeunes âgés de 25 à 34 ans est beaucoup plus diversifié. Chez les femmes, la majorité vivent en couple, surtout si elles sont en emploi (63,8 % comparativement à 55,2 % chez les femmes sans emploi). La monoparentalité est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, en particulier chez celles sans emploi (12,6 % contre 1,9 % des hommes sans emploi). Enfin, les hommes vivent plus souvent que les femmes avec leurs parents (32,8 % des jeunes hommes sans emploi et 15,0 % des jeunes hommes en emploi, comparativement à 11,6% des femmes sans emploi et 9,6% des femmes en emploi) ou seuls (16,8 % des hommes sans emploi et 18,5 % des hommes en emploi, contre 13,6 % et 8,2 % chez les femmes respectivement).

Le départ du foyer des parents constitue l'une des transitions importantes lors du passage à l'âge adulte. Chez les 25 à 34 ans, une proportion plus importante des jeunes hommes (18,0 %) que de jeunes femmes (10,0 %) vivent avec leurs parents. Les jeunes de 25 à 34 ans qui vivent avec leurs parents se retrouvent davantage dans cette situation, quand ils ou elles n'ont jamais travaillé, du fait que ce sont des personnes inactives ou au chômage. Il est toutefois moins fréquent que les jeunes de cette catégorie d'âge habitent avec leurs parents lorsqu'ils ou elles sont en emploi.

4. Conclusion

Ce rapport comble un vide des données et des informations probantes sur l'emploi des jeunes au Québec. Il résulte d'un partenariat entre la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et le Comité consultatif Jeunes de la Commission des partenaires du marché du travail. Il dresse un portrait actualisé de l'emploi des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec, lors de la décennie 2010-2019.

Les analyses permettent de faire 10 constats sur les jeunes et leur insertion.

(1) Elles montrent tout d'abord que la proportion des jeunes dans la population québécoise diminue depuis plusieurs décennies. Les données démographiques montrent également que la jeunesse se caractérise en même temps par sa diversité territoriale et culturelle. Ces données ne sont pas sans liens avec le domaine de l'insertion professionnelle et l'affectent (section A).

(2) Plus spécifiquement au domaine de l'emploi, le portrait soutient que l'activité et l'emploi des jeunes n'a cessé de croître depuis 1976, notamment chez les plus jeunes de 15 à 19 ans – où le Québec semblerait se différencier des autres provinces canadiennes –, et chez les jeunes moins scolarisés (sans et avec un diplôme d'études secondaires), deux groupes ayant enregistré les augmentations relatives les plus importantes du taux d'emploi au cours de la période de 2010 à 2019 (section B).

(3) Du point de vue des modalités et des secteurs de travail, les jeunes travaillent majoritairement à temps plein, notamment les hommes, et le travail à temps partiel est largement motivé par les études, et de moins en moins tributaire de la conjoncture économique. Bien qu'ils travaillent majoritairement dans le secteur privé, la proportion des jeunes qui travaillent dans le secteur public est plus grande chez les femmes et les diplômés universitaires. Par ailleurs, l'emploi des jeunes est concentré dans les services de consommation, de production et dans les services gouvernementaux, mais une distribution genrée persiste encore entre jeunes travailleurs et travailleuses (les premiers plus nombreux dans le secteur de la construction et les deuxièmes dans les secteurs de santé et assistance sociale). Enfin, les grandes entreprises réunissent également la proportion la plus importante de l'emploi des jeunes, notamment des femmes, tandis que les jeunes sans diplôme d'études secondaires sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans les très petites entreprises, mettant en évidence une polarisation des protections qui découlent de la taille de l'entreprise (section B).

(4) En ce qui a trait aux conditions d'emploi, la majorité des contrats de travail des jeunes sont permanents. Toutefois, la sécurité issue de l'emploi n'est pas assurée également pour tous les jeunes, particulièrement les jeunes femmes et les jeunes diplômés universitaires qui sont plus susceptibles d'être employés avec des contrats temporaires. De plus, la durée moyenne de l'emploi a diminué au cours des dix dernières années, notamment chez les jeunes détenant un diplôme d'études secondaires. Parmi les jeunes en emploi, la majorité ne sont pas syndiqués et près de la moitié occupent un emploi atypique, notamment les jeunes femmes de moins de 25 ans. Certains jeunes travailleurs courent aussi plus de risques que d'autres, et les lésions professionnelles avec perte de temps de travail indemnisée ou causant une atteinte permanente sont plus élevées chez les jeunes hommes. Enfin, les jeunes travailleurs ont connu au cours des dix

dernières années, une amélioration de leurs conditions salariales, même s'ils restent majoritairement concentrés dans les emplois rémunérés sous les 25 \$ l'heure. Toutefois, cette amélioration n'a pas compensé les inégalités salariales importantes : le salaire horaire moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes à tout âge et l'écart salarial entre ces deux groupes s'accroît avec l'âge (section B).

(5) En ce qui concerne l'entrepreneuriat, les jeunes plus âgés et les jeunes hommes sont plus nombreux à valoriser une carrière dans l'entrepreneuriat et à se sentir plus compétents. Même si une majorité des jeunes estiment avoir davantage d'opportunités d'affaires dans leur région par rapport au passé, la moitié ont peur de l'échec pour se lancer en affaires. Face à cette situation, le tiers des jeunes ont finalement l'intention de créer leur entreprise dans les trois prochaines années, notamment les jeunes hommes. Mais l'activité entrepreneuriale des jeunes se fait sous condition, et la majorité des jeunes dans l'entrepreneuriat émergent ont un statut hybride, dans la mesure où ils maintiennent un autre emploi tout en démarrant leur entreprise. De manière distinctive par rapport à leurs aînés, les jeunes entrepreneurs émergents sont plus nombreux que leurs aînés à être orientés vers l'innovation et vers l'international, ainsi qu'à avoir l'intention de croître, ce qui montre aussi le caractère ambitieux des jeunes qui se lancent en affaires (section C).

Le marché du travail au Québec bénéficie donc de cette multiplicité de caractéristiques et d'activités des jeunes travailleurs et travailleuses. Cependant, qu'en est-il des jeunes qui ne travaillent pas ?

(6) Ces jeunes sans emploi constituent une population très hétérogène, du point de vue de leur situation présente (inactivité ou chômage) et aussi de leur expérience passée. En effet, parmi eux la majorité a déjà occupé un emploi, malgré une sortie temporaire et souvent volontaire du marché du travail. Ces jeunes sont donc loin de se retrouver dans une sorte de léthargie professionnelle, même si certains afficheraient une plus grande difficulté à se remettre en action quand le temps passé dans l'inactivité et sans expérience perdure. Certains jeunes sans emploi se retrouveraient tout de même en dehors de l'emploi de manière involontaire, par exemple ceux de 25 à 34 ans qui sont proportionnellement plus nombreux que les plus jeunes à sortir de l'emploi en raison de la perte – et non pas le départ – de celui-ci. De plus, la part des jeunes sans emploi de plus de 25 ans qui n'ont jamais travaillé a augmenté dans la dernière décennie; malgré le fait qu'inversement la proportion des jeunes de 15 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) a diminué au cours des dix dernières années (section D).

(7) Au sein de l'ensemble des jeunes sans emploi, certains sont disponibles et cherchent activement du travail. La proportion de jeunes au chômage a diminué dans le temps. Leur chômage est généralement de courte durée, mais plus l'âge avance ou le diplôme diminue, plus ils prennent de temps pour se trouver un emploi. De plus, les jeunes sont souvent en mouvement, et la recherche d'emploi suit plus fréquemment une période d'études ou de travail que d'inactivité. En termes de perspectives, ces jeunes chercheurs d'emploi possèdent une forte préférence à travailler à temps plein et jouent un rôle actif lors de la recherche d'emploi (section E).

(8) Aux difficultés d'insertion en emploi associées à l'âge, au sexe ou au diplôme, s'en ajoutent d'autres pour certaines catégories de jeunes, en raison de leurs origines. Le taux d'emploi dans le travail salarié des jeunes Autochtones reste inférieur à celui de

l'ensemble des jeunes et dépend fortement de leur lieu de résidence, mais ces informations restent limitées en raison des enquêtes qui peinent à saisir les multiples facettes, activités et emplois (salariés ou autres) de ce groupe de jeunes (section F). Pour sa part, le chômage des jeunes immigrants est deux fois plus élevé que celui des jeunes natifs, et même si leur taux d'emploi s'est amélioré au cours des dernières années et qu'il s'améliore en fonction du temps passé depuis l'arrivée, certaines catégories, comme celle des jeunes femmes immigrantes, bénéficient moins de cette amélioration (section H).

(9) L'originalité de ce rapport tient, entre autres, au fait que le portrait porte une attention particulière à l'imbrication de l'emploi et des autres transitions importantes du passage à l'âge adulte. En effet, la plupart des étudiants et étudiantes travaillent et depuis très tôt, notamment les jeunes femmes. On observe un cumul d'heures de travail et d'études chez les jeunes plus âgés des jeunes qui totalise environ 60 heures d'activités par semaine, sans compter d'autres types d'activités en dehors de l'emploi et des études. L'investissement important des jeunes dans le travail contraste avec le fait qu'une grande majorité d'entre eux possèdent des dettes à la consommation et des dettes d'études, notamment lorsqu'ils travaillent à temps plein (section H).

(10) Enfin, un tiers des jeunes âgés de 25 à 34 ans travaillent tout en ayant des enfants. La parentalité met en évidence une distribution genrée des rôles et des activités. Elle est associée à une plus forte activité chez les jeunes pères et à une moindre activité chez les jeunes mères, particulièrement celle des mères à la tête d'une famille monoparentale qui reçoivent, en outre, la plus faible rémunération quand elles travaillent. Les mères s'absentent aussi plus longtemps en raison des obligations personnelles et familiales. Enfin, l'emploi possède un lien fort avec les modes d'habitation des jeunes. L'emploi favorise la vie en solo ou en couple, alors que le chômage et l'inactivité sont associés à une prolongation de la cohabitation parentale, notamment pour les jeunes hommes (section H).

À partir de ces constats il est possible de dresser les grands traits caractérisant l'emploi des jeunes lors de la période 2010-2019.

Tout d'abord, l'ensemble des indicateurs permet de dresser, certes, **un bilan d'ensemble très positif de la décennie**, en termes de situations les plus fréquentes et d'améliorations touchant les conditions d'emploi et l'insertion des jeunes. On peut rappeler ici quelques constats représentatifs de cette amélioration : l'accès à l'emploi dont l'augmentation du taux d'emploi témoigne; la large majorité des contrats permanents; l'amélioration des conditions salariales; l'orientation vers l'innovation de produits, l'international et la croissance des jeunes entrepreneurs émergents; l'accroissement des départs volontaires, pour se former ou par choix personnel; la diminution du taux de chômage; la courte durée du chômage mettant en évidence des transitions actives et volontaires entre des séquences d'études et des emplois; et même une certaine amélioration, dans l'ensemble, de l'insertion des jeunes immigrants lors de la période observée.

Ensuite, ces indicateurs mettent en évidence le fait que **les jeunes constituent un ensemble hétérogène** et que l'analyse des indicateurs et des états sur le marché du travail ne peut pas se contenter d'une image globale générale. Il est nécessaire de creuser les différences tant en termes des positions sur le marché du travail et envers l'activité professionnelle qu'entre catégories de jeunes. Ces dernières permettent de plus, de cerner certains effets persistants qui touchent plus largement le déroulement des parcours de vie. Ceux-ci montrent que les jeunes s'occupent différemment à divers

moments du cycle de vie et qu'ils ont accès à des opportunités, à des choix variés selon les diverses contraintes. L'augmentation avec l'âge tant du taux d'emploi, du salaire horaire moyen, de la proportion du travail à temps plein, ou encore de la durée moyenne du chômage en constitue quelques exemples.

L'analyse des différenciations est également nécessaire, notamment pour identifier **les inégalités sociales affectant les parcours d'emploi**, car, en effet, ce ne sont pas tous et toutes les jeunes qui ont bénéficié de manière équitable de la conjoncture favorable de la décennie 2010-2019. Les données montrent notamment que des inégalités subsistent et qu'elles sont loin de s'éteindre malgré des dynamiques favorables dans le marché du travail. Les inégalités les plus marquantes, puisque connues et étudiées, sont celles de genre ou celles associées au diplôme, qui sont ressorties à l'évidence dans nos données.

En effet, malgré le fait que les jeunes sans diplôme aient connu une augmentation relative plus importante du taux d'emploi lors de la période, les faibles diplômés font en sorte qu'ils se retrouvent plus souvent dans les très petites entreprises avec des conséquences potentielles sur les bénéfices et avantages associés à l'emploi. En outre, pour ces jeunes, la durée du chômage devient nettement supérieure à celle des jeunes qui détiennent un diplôme plus élevé. Les effets d'un niveau de scolarité plus élevé n'est pas toujours, pour autant, la panacée, et les données sous-entendent d'autres formes de précarisation, comme celle des jeunes diplômés universitaires, plus sujets à occuper des emplois temporaires à terme ou à contrat, qui, certes, pourrait être le produit de l'expérimentation, mais également du décalage croissant entre les qualifications des jeunes et les emplois.

La distribution genrée de plusieurs indicateurs reste également l'exemple paradigmatique des inégalités dans l'emploi. Outre la répartition des emplois par secteurs d'activité plutôt féminisés ou masculinisés comme nous l'avons mentionné, nous avons vu que les femmes sont légèrement plus engagées dans les diverses modalités de contrats temporaires ou sont davantage touchées par le travail atypique. De plus, chez les jeunes qui n'ont jamais travaillé, la proportion de chômeuses est deux fois plus élevée que celle des chômeurs et les jeunes femmes se trouvent plus fréquemment dans la tranche des salaires horaires les plus bas. Enfin, le taux d'emploi des jeunes femmes immigrantes reste inférieur à celui des jeunes hommes immigrants. On observe aussi comment, dans les familles monoparentales, le taux d'emploi des mères est inférieur à celui des pères; elles auraient aussi un absentéisme plus important quand il s'agit d'une absence prolongée en raison des obligations personnelles et familiales, en plus de recevoir la plus faible rémunération quand elles sont cheffes de familles monoparentales. Les jeunes hommes sont désavantagés sur d'autres points, notamment leur durée moyenne de chômage est supérieure à celle des femmes et ils subissent davantage de risques associés à la santé et à la sécurité au travail.

Finalement, tous ces exemples mettent en évidence des problèmes non résolus, qui ont besoin tant d'être mesurés que d'être compris en profondeur, avec les mécanismes et logiques sociales qui les produisent, ce qui dépasse largement la mesure statistique de ces phénomènes et le portrait du présent rapport. Enfin, les connaissances et données publiques sur l'emploi des jeunes restent indispensables et ce portrait souhaite que les divers acteurs œuvrant auprès de la jeunesse puissent en bénéficier. Elles sont nécessaires pour appréhender la réalité des jeunes et ainsi déceler la place que la société

offre aux jeunes dans sa construction et dans sa transformation. Elles servent à identifier les catégories de jeunes qui éprouvent davantage de difficultés et qui souffrent du manque d'opportunités sociales, et ceci, que la période économique soit favorable ou défavorable. Enfin, elles sont utiles pour guider et orienter l'intervention afin d'ajuster les pratiques aux besoins tant individuels que sociétaux. Ce portrait se veut une contribution à ces différentes retombées.



Références

- Alberio, M., Longo, M. E. et Vultur, M. (2019). Une jeunesse territorialisé. *Revue Jeunes et société*, 4(2), 7-28.
- Alberio, M. et Tremblay, D.-G. (2017). Qualité de l'emploi et défi de l'articulation travail-études chez les jeunes étudiants québécois: une question de précarité? *Revue Jeunes et Société*, 2(1), 5-29.
- Beaulieu-Mathurin, O. et Bruyère-L'Abbé, T. (2011). *Étude sur l'évolution des conditions socio-économiques des jeunes et du marché de l'emploi au Québec*. Comité consultatif jeunes. http://ccjeunes.org/wp-content/uploads/2016/05/ccj_2011_8aout_conditions_mise_a_jour.pdf
- Boivin, J.-F. (2011). L'évolution de la stabilité d'emploi au Québec : résultats de deux méthodes d'estimation. *Regards sur le travail*, 7(2), 1-24.
- Bourdon, S. (2010). La nouvelle jeunesse étudiante, entre études, travail et temps libres. Dans J. Hamel, C. Pugeault-Cicchelli, O. Galland et V. Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était* (p. 81-91). Presses Universitaires de Rennes.
- Bourdon, S. et Bélisle, R. (dir.). (2015). *Les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- DIALOG. (s. d.). *Atlas de la population des Premières Nations du Québec inscrite au Registre des Indiens*. DIALOG. <http://geoatlas.reseaudialog.ca/affaires-indiennes-quebec/comparaison/>
- Fleury, C. (2009). Allongement de la jeunesse et précarisation de l'emploi : un lien de causalité? *Cahiers Canadiens de sociologie*, 34(2), 283-312.
- Fulford, M. et Patterson, M. (2019). *Les personnes ayant plus d'un emploi au Canada* (publication n° 71-222-X-2019003). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-222-x/71-222-x2019003-fra.pdf?st=cGmOsXI4>
- Galarneau D., Morissette R. et Usalcas, J. (2013). *La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada? Regards sur la société canadienne* (publication n° 75-006-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2013001/article/11847-fra.pdf?st=w3RWKXr0>
- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes : « un fait social instable ». *Lien social et Politiques*, (43), 23-32.
- Gauthier, M. (2005). Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert. *Globe*, 8(2), 23-40.
- Gauthier, M. (2014). Ces jeunes qui, même dans une conjoncture favorable, n'y arrivent pas.... *Agora Débats/Jeunesses*, 66(1), 7-21.
- Gervais, M., Massicotte, P. et Champoux, D. (2006). Conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec (publication n° R-449). Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/pubirsst/R-449.pdf>

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2020). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2020*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf>

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018. Édition 2019*. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600_jeunesse2019H00F00.pdf

Labrosse, A. (2020). *La présence syndicale au Québec et au Canada en 2019*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/presence_syndicale/2019.pdf

Ledoux, É., et Prud'homme, P. (2016). *Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec* (publication n° R-095). Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-905.pdf>

Leung, D., Rispoli, L. et Gibson, B. (2011). *Les petites, moyennes et grandes entreprises dans l'économie canadienne: mesure de leur contribution au produit intérieur brut en 2005* (publication n° 11F0027M-069). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0027m/11f0027m2011069-fra.pdf?st=U9H22Gcp>

Lévesque, C., Gagnon, M., Desbiens, C., Apparicio, P., Cloutier, É. et Sirois, T. (2019). *Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016. Cahier ODENA (2019-03)*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), <https://reseaudio.org.ca/wp-content/uploads/2020/07/CahierODENA-2019-03-ProfilDemographique-VF.pdf>

Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants. *Agora débats/jeunesses*, 64(2), 7-18.

Longo, M. E. (2021, sous presse). Youth employment policies: tackling meanings and social norms within national contexts. *Youth and Globalization*, 3(1).

Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus. *Les cahiers dynamiques*, (67), 48-57.

Longo, M. E., Lechaume, A., Dupuis, S. et Moisan, F. (2021a). *Les jeunes et l'économie sociale au Québec : niveau de connaissance, valeurs partagées et rapport à l'entrepreneuriat – Feuille statistique La jeunesse en chiffres, n° 6 (mars)*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. http://chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-03/CRJ_Feuillet-06_VF.pdf

Longo, M. E., Bourdon, S., Fleury, C., St-Denis, X., Gallant, N., Lechaume, A., Vultur, M. et Vachon, N. (2021b). *Du premier confinement au rebond partiel : l'impact de la première vague de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans au Québec*. Institut national de la recherche Scientifique (INRS). http://chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-01/Rapport-CRJ_Emploi-Jeunes-et-Covid_VFF-2021.pdf

- Longo, M. E., Gallant, N., Lechaume, A., Fleury, C., Vachon, N., Kwamegni Kepnou A. et Noël, M. (2020). *Portrait statistique des jeunes de 17 à 34 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) au Québec. Dix stéréotypes à déconstruire*. Institut national de la recherche scientifique (INRS).
<https://www.cpmpt.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/Portrait-statistique-NEEF-2020.pdf>
- Longo, M. E et Bourdon, S. (2016). La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle. *SociologieS* [En ligne].
- Longo, M. E., Bourdon, S., Charbonneau, J., Kornig, C. et Mora, V. (2013). Normes sociales et imprévisibilités biographiques : une comparaison France, Québec et Argentine. *Agora débats/jeunesses*, 3(65), 93-108.
- McNeish, W. et Loncle, P. (2003). State policy and youth unemployment in the EU: rights, responsibilities and lifelong learning. Dans A. L. Blasco, W. McNeish et A. Walther (dir.), *Young people and contradictions of inclusion: towards integrated transition policies in Europe* (p. 105-126). Policy Press.
- Milan, A. (2016). *La diversité parmi les jeunes adultes qui vivent avec leurs parents* (publication n° 75-006-X). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2016001/article/14639-fra.pdf?st=vSU304j8>
- Morissette R. (2016). *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada* (publication n° 11-631-X). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>
- Morissette R. (2018). *Les salaires des jeunes travailleurs jusqu'à l'âge de 40 ans* (publication n° 11F0019M). Statistique Canada. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2018405-fra.pdf?st=vZGnlWKG>
- Moulin, S. (2017). Une nouvelle génération d'inégalités dans le parcours de vie ? Tensions sociétales et genres. *Revue Jeunes et Société*, 2(2), 23-49.
- Moulin, S., Doray, P., Constanza Street, M., Laplante, B. et Canisius Kamanzi, P. (2011). Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada : une perspective longitudinale. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(2), 51-72.
- Ng, L. et Jenkins, A. S. (2018). Motivated but not starting: how fear of failure impacts entrepreneurial intentions. *Small Enterprise Research*, 25(2), 152-167.
- Patterson, M. (2018). *Qui travaille à temps partiel et pourquoi ?* (publication n° 71-222-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-222-x/71-222-x2018002-fra.pdf?st=JOKBNdSX>
- Roy, J. (2006). *Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens*. Presses de l'Université Laval.
- Simard-Duplain, G. et St-Denis, X. (2020). Exploration of the Role of Education in Intergenerational Income Mobility in Canada: Evidence from the Longitudinal and International Study of Adults. *Canadian Public Policy*, 46(3), 369-396.

- Shumsky M. et Nelson A. (2018). *Les exploitantes et les jeunes exploitants agricoles représentent une nouvelle ère pour les agriculteurs canadiens*. Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne (publication n° 96-325-X). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/96-325-x/2017001/article/54925-fra.pdf?st=AUkDwyB>
- Statistique Canada. (s. d.-a). *Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles* (tableau 14-10-0327-01) [ensemble de données]. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032701>
- Statistique Canada. (s. d.-b). *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé* (tableau 18-10-0005-01) [ensemble de données]. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000501>
- Statistique Canada (2020a). *Enquête sur la population active (EPA)*. Statistique Canada.
<https://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/menages/3701>
- Statistique Canada. (2020b). *Guide de l'Enquête sur la population active 2020* (publication n° 71-543-G). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.pdf?st=yX5k1Q5w>
- Statistique Canada. (2017a). *Recensement de la population 2016*.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3901
- Statistique Canada. (2017b). *Enquête sur la sécurité financière (ESF) 2016*.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=313866
- Statistique Canada. (2017c). *Dictionnaire du recensement de 2016* (publication n° 98-301-X). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/98-301-x2016001-fra.pdf>
- Statistique Canada (2017d). *Les jeunes titulaires d'un baccalauréat trouvent-ils des emplois qui correspondent à leur domaine d'études? Recensement de 2016* (publication n° 98-200-X2016025). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016025/98-200-x2016025-fra.pdf>
- Statistique Canada (2017e). *Est-ce que le domaine d'études influence les gains chez les jeunes titulaires d'un baccalauréat? Recensement de 2016* (publication n° 98-200-X2016023). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016023/98-200-x2016023-fra.pdf>
- Statistique Canada. (2016a). *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada, 1976 à 2015* (publication n° 11-631-X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2016002-fra.htm>
- Statistique Canada. (2016b). *Enquête sur la sécurité financière de 2016 : guide de l'utilisateur pour le fichier de microdonnées à grande diffusion*. Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2015a). *Guide de l'Enquête sur la population active, Section 4 : Méthodologie de l'enquête* (publication n° 71-543-G).
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/2013001/part-partie4-fra.htm>

- Statistique Canada. (2015b). *Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui lui sont associées* (publication n° 81-599-X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-599-x/81-599-x2015010-fra.htm>
- Statistique Canada. (2007). *Regard sur le marché du travail canadien* (publication n° 71-222-X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-222-x/71-222-x2008001-fra.pdf?st=Q4ITO6uN>
- St-Jean, É. et Duhamel, M. (2019). *Situation des jeunes entrepreneurs du Québec : 2013-2018*. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. http://chairejeunesse.ca/sites/default/files/2020-10/GEM_Jeunesse_Final.pdf
- Supeno, E. et Bourdon, S. (2013). Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie. Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec. *Agora débats/jeunesses*, 3(65), 109-123.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et Politiques*, (43), 93-101.
- Uppal, S. et LaRochelle-Côté, S. (2014). *Évolution du profil professionnel des jeunes hommes et des jeunes femmes au Canada* (publication n° 75-006-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2014001/article/11915-fra.pdf?st=b9VzDZd1>
- Uppal, S. (2017). *Les jeunes hommes et les jeunes femmes sans diplôme d'études secondaire*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2017001/article/14824-fra.pdf>
- Verdier, É. et Vultur, M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal. *Revue jeunes et société*, 2(1), 4-28
- Vultur, M. (2014). *La surqualification au Québec et au Canada*. Presses de l'Université Laval.
- Vultur, M., Mercure, D. et Fleury, C. (2020). *Nouvelles formes d'engagement dans le travail. Y-a-t-il une spécificité jeune ?* (publication n° 2020S-04). Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). <https://cirano.qc.ca/files/publications/2020s-04.pdf>
- Vultur, M. et Cornelissen, L. (2019). *Polygraphie du chômage des jeunes au Québec et au Canada (1998-2018)* (publication n° 2019S-32). Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). <https://cirano.qc.ca/files/publications/2019s-32.pdf>
- Yssaad, L. et Ferrao, V. (2019). *Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : Qui sont-ils et pourquoi le font-ils ?* (publication n° 71-222-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-222-x/71-222-x2019002-fra.pdf?st=DpbqylN3>

Liste des graphiques

A. Démographie

Graphique 1.	Répartition de la population, selon le groupe d'âge, de 1976 à 2019 au Québec.....	21
Graphique 2.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2019 au Québec	22
Graphique 3.	Pourcentage des jeunes de 15 à 34 ans par rapport à la population totale, selon la région, en 2019 au Québec	23
Graphique 4.	Répartition des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone, en 2016 au Québec	24
Graphique 5.	Répartition des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le lieu de résidence habituel, en 2016 au Québec.....	25
Graphique 6.	Répartition de la population, selon le groupe d'âge et l'identité autochtone, en 2016 au Québec	26
Graphique 7.	Répartition de la population de 15 à 54 ans, selon le statut d'immigration, en 2019 au Québec	27

B. Les jeunes en emploi

Graphique 8.	Évolution du taux d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 1976 à 2019 au Québec	31
Graphique 9.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec	32
Graphique 10.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le sexe, de 2010 à 2019 au Québec.....	33
Graphique 11.	Taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	34
Graphique 12.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le régime d'emploi, de 2010 à 2019 au Québec	35
Graphique 13.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le régime d'emploi, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	36
Graphique 14.	Moyenne hebdomadaire des heures habituellement travaillées dans l'emploi principal chez les jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	38
Graphique 15.	Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi, de 2010 à 2019 au Québec	39
Graphique 16.	Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi et selon le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec	41

Graphique 17.	Répartition des jeunes travailleurs à temps partiel de 15 à 34 ans, selon la raison qui motive leur régime d'emploi et selon le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	42
Graphique 18.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur, de 2010 à 2019 au Québec.....	43
Graphique 19.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec	44
Graphique 20.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	45
Graphique 21.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la catégorie de travailleur et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec.....	46
Graphique 22.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie, de 2010 à 2019 au Québec	48
Graphique 23.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec.....	50
Graphique 24.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	52
Graphique 25.	Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le secteur de l'industrie, en 2010 et 2019 au Québec	54
Graphique 26.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise, de 2010 à 2019 au Québec	55
Graphique 27.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	57
Graphique 28.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la taille de l'entreprise et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	58
Graphique 29.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail, de 2010 à 2019 au Québec	59
Graphique 30.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec ..	60
Graphique 31.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	61
Graphique 32.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le type de contrat de travail et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	62
Graphique 33.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés, de 2010 à 2019 au Québec	63

Graphique 34.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	64
Graphique 35.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le nombre d'emplois occupés et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	65
Graphique 36.	Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec	66
Graphique 37.	Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	67
Graphique 38.	Durée moyenne et médiane en emploi (mois) des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	68
Graphique 39.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la couverture syndicale, de 2010 à 2019 au Québec	69
Graphique 40.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la couverture syndicale, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec ..	70
Graphique 41.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la couverture syndicale et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	71
Graphique 42.	Proportion des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, de 2010 à 2019 au Québec	72
Graphique 43.	Proportion de jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	73
Graphique 44.	Proportion de jeunes travailleurs de 25 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	74
Graphique 45.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019), en 2010 à 2019 au Québec.....	75
Graphique 46.	Répartition des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019), le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	76
Graphique 47.	Répartition des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon la tranche de salaire horaire (dollars de 2019) et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec.....	77
Graphique 48.	Salaire horaire nominal (dollars courants) et salaire réel (dollars constants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec.....	78
Graphique 49.	Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	79

Graphique 50.	Salaires horaires moyens (dollars courants) des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	80
Graphique 51.	Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec perte de temps indemnisée par la CNESST, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2018 au Québec	82
Graphique 52.	Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec atteinte permanente acceptées par la CNESST, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2010 à 2018 au Québec	83

C. Les jeunes et l'entrepreneuriat

Graphique 53.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	90
Graphique 54.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le sexe, en 2019 au Québec	91
Graphique 55.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant avoir les compétences entrepreneuriales, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	92
Graphique 56.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant posséder les compétences entrepreneuriales, selon le sexe, en 2019 au Québec	93
Graphique 57.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans percevant des opportunités d'affaires dans leur région pour les six prochains mois, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec.....	94
Graphique 58.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	95
Graphique 59.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le sexe, en 2019 au Québec	96
Graphique 60.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	97
Graphique 61.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le sexe, en 2019 au Québec	98
Graphique 62.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	99
Graphique 63.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le sexe, en 2019 au Québec	100

Graphique 64.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans investis dans l'entrepreneuriat établi, selon le groupe d'âge, 2013-2015 à 2017-2019 au Québec	101
Graphique 65.	Répartition des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans, selon le statut hybride ou dévoué et le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec.....	103
Graphique 66.	Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans qui sont orientés vers l'innovation, selon le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec.....	104
Graphique 67.	Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans qui sont orientés à l'international, selon le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec	105
Graphique 68.	Proportion des entrepreneurs émergents de 18 à 64 ans avec intention de croissance, selon le groupe d'âge, 2016-2018 et 2017-2019 au Québec	106

D. Les jeunes sans emploi

Graphique 69.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon la capacité à travailler et le type de chômage, en 2019 au Québec.....	109
Graphique 70.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité et l'expérience sur le marché du travail, de 2010 à 2019 au Québec..	110
Graphique 71.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité, l'expérience sur le marché du travail et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec.....	112
Graphique 72.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, selon l'activité, l'expérience sur le marché du travail et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	113
Graphique 73.	Durée moyenne sans emploi (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi mais ayant déjà travaillé, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	114
Graphique 74.	Durée moyenne sans emploi (mois) des jeunes de 25 à 34 ans sans emploi, mais ayant déjà travaillé, selon l'activité et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	115
Graphique 75.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité et la raison pour avoir quitté ou perdu son emploi, de 2010 à 2019 au Québec.....	117
Graphique 76.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon le type de sortie de l'emploi, l'activité, le groupe d'âge et selon le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	118
Graphique 77.	Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, de 2010 à 2019 au Québec	119

Graphique 78.	Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec .	120
Graphique 79.	Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 25 à 34 ans sans emploi mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	121
Graphique 80.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut NEEF, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	122
Graphique 81.	Répartition des jeunes NEEF de 15 à 34 ans, selon l'activité, le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	123
Graphique 82.	Répartition des jeunes NEEF de 15 à 34 ans, selon l'activité, le sexe et la présence d'enfants, en 2010 et 2019 au Québec	124
Graphique 83.	Répartition des jeunes de 25 à 34 ans, selon le statut NEEF et le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	125

E. Les jeunes à la recherche d'emploi

Graphique 84.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec	129
Graphique 85.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	130
Graphique 86.	Taux de chômage des jeunes de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	131
Graphique 87.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon la durée au chômage (semaines), et durée moyenne au chômage, de 2010 à 2019 au Québec	132
Graphique 88.	Durée moyenne et médiane au chômage (semaines) des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	134
Graphique 89.	Durée moyenne (semaines) au chômage des jeunes chômeurs de 25 à 34 ans, selon le plus haut diplôme obtenu, en 2010 et 2019 au Québec	135
Graphique 90.	Flux d'entrée en chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec	137
Graphique 91	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec	138
Graphique 92.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec	139
Graphique 93.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon l'activité principale avant de chercher de l'emploi, et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	140

Graphique 94.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le type d'emploi désiré, de 2010 à 2019 au Québec	141
Graphique 95.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le type d'emploi désiré et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec	142
Graphique 96.	Répartition des jeunes chômeurs de 15 à 34 ans ayant travaillé au cours de la dernière année, selon le type d'emploi désiré et le régime du dernier emploi, en 2019 au Québec	143
Graphique 97.	Proportion de jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le moyen utilisé pour chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec.....	144

E. Les jeunes Autochtones et l'emploi

Graphique 98.	Taux d'emploi des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le lieu de résidence, en 2016 au Québec	149
Graphique 99.	Taux d'emploi des jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, selon l'identité autochtone et le sexe, en 2016 au Québec	150

F. Les jeunes immigrants et l'emploi

Graphique 100.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec	153
Graphique 101.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge et le statut d'immigration, en 2010 et 2019 au Québec	154
Graphique 102.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	155
Graphique 103.	Salaire horaire moyen (dollars courants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et l'âge, en 2010 et 2019 au Québec	156
Graphique 104.	Proportion de jeunes travailleurs de 15 à 34 ans dont l'emploi est atypique, selon le statut d'immigration, en 2010 et 2019 au Québec	157
Graphique 105.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec	158
Graphique 106.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec.....	159
Graphique 107.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	160

H. Les jeunes, l'emploi et les autres sphères de vie

H.1 L'emploi et les études

Graphique 108.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut étudiant et l'activité, en 2019 au Québec	164
Graphique 109.	Répartition des jeunes étudiants et non-étudiants de 15 à 34 ans, selon l'activité, en 2019 au Québec.....	165

Graphique 110.	Proportion des jeunes étudiants de 15 à 34 ans qui occupent un emploi, en 2010 et 2019 au Québec.....	166
Graphique 111.	Répartition des jeunes étudiants de 15 à 34 ans, selon le statut d'emploi, le régime d'études et le sexe, en 2010 et 2019 au Québec.....	167
Graphique 112.	Moyenne hebdomadaire des heures habituellement travaillées par les étudiants de 15 à 34 ans, selon le régime d'études et le groupe d'âge, en 2010 et 2019 au Québec.....	169

H.2 L'emploi et les finances

Graphique 113.	Proportion des ménages québécois possédant différents types de dettes, selon l'âge du soutien économique principal du ménage, en 2016 au Québec.....	170
Graphique 114.	Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon son régime d'emploi, en 2016 au Québec.....	171
Graphique 115.	Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon qu'il possède ou non un diplôme universitaire, en 2016 au Québec.....	172
Graphique 116.	Moyenne des dettes, des actifs et de la valeur nette des ménages québécois menés par une personne de 17 à 34 ans, selon son sexe, en 2016 au Québec.....	173

H.3 L'emploi et la parentalité

Graphique 117.	Répartition des jeunes de 25 à 34 ans, selon l'activité et la présence d'enfant, en 2016 au Québec.....	174
Graphique 118.	Répartition des jeunes de 25 à 34 ans sans enfant et avec enfants, selon l'activité, en 2016 au Québec.....	175
Graphique 119.	Taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans, selon l'âge du plus jeune enfant et selon le sexe, en 2016 au Québec.....	176
Graphique 120.	Taux d'emploi des jeunes parents de 25 à 34 ans, selon le genre de famille et selon le sexe, en 2016 au Québec.....	177
Graphique 121.	Salaires horaires habituels des jeunes employés de 25 à 34 ans, selon le genre de famille et le sexe, en 2019 au Québec.....	178
Graphique 122.	Proportion des jeunes parents de 25 à 34 ans selon la présence ou l'absence au travail et le sexe, en 2019 au Québec.....	179
Graphique 123.	Répartition des jeunes parents de 25 à 34 ans absents une partie ou toute la semaine du travail, selon la raison de l'absence et le sexe, en 2019 au Québec.....	180

H.3 L'emploi et les modes d'habitation

Graphique 124.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon l'activité et le mode d'habitation, en 2016 au Québec.....	182
----------------	---	------------

Graphique 125.	Répartition des jeunes de 15 à 34 ans, selon le mode d'habitation, le statut d'emploi, le groupe d'âge et le sexe, en 2016 au Québec	184
Graphique 126.	Proportion des jeunes de 25 à 34 ans vivant avec leurs parents, selon l'activité et le sexe, en 2016 au Québec	185

Liste des tableaux

Tableau 1.	Répartition de la population, selon le groupe d'âge, de 1976 à 2019 au Québec	209
Tableau 2.	Taux d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 1976 à 2019 au Québec	210
Tableau 3.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec	211
Tableau 4.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le sexe, de 2010 à 2019 au Québec	212
Tableau 5.	Salaire horaire nominal (dollars courants) et salaire réel (dollars constants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec	212
Tableau 6.	Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec perte de temps indemnisée par la CNESST, selon le sexe et le groupe d'âge, de 2010 à 2018 au Québec	213
Tableau 7.	Taux de fréquence ÉTC (%) des lésions avec atteinte permanente acceptées par la CNESST, selon le sexe et le groupe d'âge, de 2010 à 2018 au Québec	213
Tableau 8.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	214
Tableau 9.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant avoir les compétences entrepreneuriales, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	214
Tableau 10.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans percevant des opportunités d'affaires dans leur région pour les six prochains mois, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	215
Tableau 11.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	215
Tableau 12.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec	216

Tableau 13.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec.....	216
Tableau 14.	Proportion des jeunes de 18 à 34 ans investis dans l'entrepreneuriat établi, selon le groupe d'âge, 2013-2015 et 2017-2019 au Québec	217
Tableau 15.	Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, de 2010 à 2019 au Québec.....	217
Tableau 16.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec	218
Tableau 17.	Proportion de jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le moyen utilisé pour chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec.....	218
Tableau 18.	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec	219
Tableau 19.	Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec	219

Annexes

Tableau 1. Répartition de la population, selon le groupe d'âge, de 1976 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge					Total
	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans+	
	%					
1976	24,6	20,6	16,8	30,3	7,6	100,0
1977	23,9	20,6	17,1	30,6	7,8	100,0
1978	23,2	20,5	17,3	30,9	8,1	100,0
1979	22,5	20,4	17,5	31,3	8,3	100,0
1980	21,9	20,3	17,7	31,6	8,5	100,0
1981	21,5	19,9	17,8	32,0	8,8	100,0
1982	21,2	19,3	18,0	32,6	9,0	100,0
1983	21,0	18,6	18,2	33,1	9,1	100,0
1984	20,7	17,9	18,4	33,6	9,3	100,0
1985	20,5	17,2	18,6	34,1	9,6	100,0
1986	20,2	16,6	18,8	34,6	9,8	100,0
1987	20,1	15,8	18,9	35,1	10,1	100,0
1988	20,0	15,1	19,0	35,6	10,3	100,0
1989	19,9	14,5	18,9	36,1	10,6	100,0
1990	19,8	14,0	18,7	36,7	10,8	100,0
1991	19,8	13,7	18,3	37,2	11,1	100,0
1992	19,8	13,5	17,8	37,7	11,3	100,0
1993	19,7	13,4	17,2	38,3	11,4	100,0
1994	19,5	13,3	16,6	38,9	11,6	100,0
1995	19,3	13,4	16,1	39,5	11,8	100,0
1996	19,1	13,4	15,5	40,1	12,0	100,0
1997	18,8	13,4	14,9	40,7	12,2	100,0
1998	18,5	13,4	14,3	41,3	12,5	100,0
1999	18,2	13,4	13,8	41,9	12,6	100,0
2000	17,9	13,4	13,4	42,4	12,9	100,0
2001	17,7	13,3	13,2	42,8	13,0	100,0
2002	17,5	13,1	13,1	43,1	13,1	100,0
2003	17,3	13,0	13,1	43,3	13,3	100,0
2004	17,0	12,9	13,2	43,4	13,4	100,0
2005	16,7	12,8	13,3	43,6	13,6	100,0
2006	16,4	12,8	13,3	43,6	13,9	100,0
2007	16,1	12,8	13,4	43,4	14,2	100,0
2008	15,9	12,8	13,5	43,2	14,6	100,0
2009	15,7	12,8	13,6	43,0	14,9	100,0
2010	15,5	12,7	13,6	42,8	15,3	100,0
2011	15,4	12,7	13,6	42,6	15,7	100,0
2012	15,4	12,5	13,5	42,5	16,1	100,0

Tableau 1 (suite). Répartition de la population, selon le groupe d'âge, de 1976 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge					Total
	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans+	
	%					
2013	15,5	12,3	13,3	42,3	16,6	100,0
2014	15,6	12,1	13,1	42,2	17,0	100,0
2015	15,6	11,8	12,9	42,2	17,5	100,0
2016	15,7	11,5	12,8	42,0	18,0	100,0
2017	15,7	11,3	12,8	41,7	18,4	100,0
2018	15,8	11,0	12,9	41,4	18,8	100,0
2019	15,8	10,9	13,0	41,1	19,2	100,0

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 1976 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 2. Taux d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 1976 à 2019 au Québec

Année	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%		
1976	65,5	58,1	11,2
1977	66,4	57,5	13,3
1978	67,6	58,5	13,6
1979	68,7	60,2	12,4
1980	70,0	61,1	12,7
1981	70,7	61,2	13,4
1982	68,3	56,1	17,8
1983	69,8	57,4	17,8
1984	70,9	59,6	16,0
1985	72,2	61,3	15,1
1986	73,9	64,0	13,4
1987	74,7	65,7	12,0
1988	75,4	67,1	11,1
1989	76,0	67,5	11,2
1990	76,4	67,1	12,1
1991	74,6	63,5	14,9
1992	72,5	61,6	15,0
1993	71,7	60,8	15,2
1994	71,4	61,1	14,4
1995	71,1	61,5	13,5
1996	70,7	60,4	14,5
1997	70,1	60,0	14,4
1998	71,3	62,3	12,6
1999	72,1	63,8	11,6

Tableau 2 (suite). Taux d'activité, d'emploi et de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, de 1976 à 2019 au Québec

Année	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%		
2000	72,9	65,2	10,5
2001	73,8	66,1	10,4
2002	76,1	68,2	10,3
2003	77,5	68,9	11,1
2004	77,4	69,0	10,8
2005	76,5	68,6	10,3
2006	76,6	69,1	9,9
2007	77,4	70,2	9,2
2008	77,7	70,8	8,9
2009	76,7	68,4	10,9
2010	77,5	69,6	10,2
2011	77,2	69,7	9,8
2012	77,6	69,8	10,1
2013	77,2	69,8	9,6
2014	77,0	69,3	10,1
2015	77,8	70,3	9,7
2016	78,5	71,2	9,3
2017	78,7	72,6	7,7
2018	79,1	73,9	6,6
2019	79,9	74,7	6,5

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 1976 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 3. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge				
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	15 à 34 ans
%					
2010	46,1	70,7	80,1	80,2	69,6
2011	44,8	70,0	78,7	82,7	69,7
2012	43,9	70,2	80,0	81,9	69,8
2013	43,7	70,5	79,2	81,6	69,8
2014	43,9	70,5	77,3	80,7	69,3
2015	44,6	71,2	77,6	82,2	70,3
2016	42,1	72,1	80,1	83,7	71,2
2017	45,5	71,4	82,2	84,6	72,6
2018	47,3	72,1	84,9	84,0	73,9
2019	51,8	74,0	82,5	84,3	74,7

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 4. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le sexe, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Sexe	
	Hommes	Femmes
%		
2010	69,8	69,4
2011	69,7	69,6
2012	69,9	69,7
2013	69,6	70,0
2014	68,6	70,0
2015	70,2	70,3
2016	70,7	71,7
2017	72,7	72,5
2018	73,8	73,9
2019	73,8	75,5

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 5. Salaire horaire nominal¹ (dollars courants) et salaire réel² (dollars constants) des jeunes travailleurs de 15 à 34 ans, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Salaire	
	Nominal	Réel
\$		
2010	17,47	17,24
2011	17,77	17,24
2012	18,33	17,95
2013	18,51	17,46
2014	19,05	17,72
2015	19,52	17,97
2016	20,1	18,37
2017	20,68	18,71
2018	21,08	18,76
2019	22,04	19,21

¹ Le salaire nominal tient compte de l'inflation

² Le salaire réel = dollars de 2010

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 6. Taux de fréquence ÉTC (‰)¹ des lésions avec perte de temps indemnisée par la CNESST, selon le sexe et le groupe d'âge, de 2010 à 2018 au Québec

Année	Sexe et groupe d'âge			
	Hommes		Femmes	
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans
	‰			
2010	3,0	3,0	1,6	1,7
2011	3,2	2,9	1,5	1,7
2012	3,0	2,7	1,5	1,6
2013	2,9	2,6	1,5	1,6
2014	2,8	2,6	1,6	1,6
2015	2,8	2,5	1,6	1,6
2016	2,6	2,4	1,6	1,7
2017	2,8	2,5	1,9	1,7
2018	2,8	2,5	1,9	1,8

¹Le taux de fréquence ÉTC représente le nombre de lésions professionnelles survenues au cours d'une année sur 1 000 travailleurs à temps complet.

Source : Données compilées par le Groupe de connaissance et surveillance statistiques (GCSS) de la Direction de la recherche de l'IRSST, à partir du *Dépôt de données central et régional* (DDCR) 2010 à 2018 de la CNESST et de *l'Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2018 de Statistique Canada (tableau personnalisé).

Tableau 7. Taux de fréquence ÉTC (‰) des lésions avec atteinte permanente acceptées par la CNESST, selon le sexe et le groupe d'âge, de 2010 à 2018 au Québec

Année	Sexe et groupe d'âge			
	Hommes		Femmes	
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans
	‰			
2010	1,9	2,2	0,5	0,7
2011	2,0	2,4	0,4	0,7
2012	1,9	2,2	0,5	0,7
2013	1,8	2,1	0,4	0,6
2014	1,6	1,9	0,4	0,6
2015	1,9	1,9	0,5	0,6
2016	1,6	1,7	0,4	0,7
2017	1,6	1,8	0,6	0,5
2018	1,4	1,7	0,5	0,6

¹Le taux de fréquence ÉTC représente le nombre de lésions professionnelles survenues au cours d'une année sur 1 000 travailleurs à temps complet.

Source : Données compilées par le Groupe de connaissance et surveillance statistiques (GCSS) de la Direction de la recherche de l'IRSST, à partir du *Dépôt de données central et régional* (DDCR) 2010 à 2018 de la CNESST et de *l'Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2018 de Statistique Canada (tableau personnalisé).

Tableau 8. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	76,2	77,6
2014	83,3	79,8
2015	--	--
2016	80,0	65,1
2017	68,0	73,2
2018	67,9	70,8
2019	66,4	78,1

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 9. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant avoir les compétences entrepreneuriales, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	30,2	28,5
2014	27,9	38,4
2015	21,1	42,8
2016	35,4	48,3
2017	52,0	61,6
2018	41,2	39,6
2019	45,0	58,3

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 10. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans percevant des opportunités d'affaires dans leur région pour les six prochains mois, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	62,9	63,2
2014	60,5	55,8
2015	51,5	68,3
2016	59,9	68,6
2017	61,0	71,2
2018	64,3	76,0
2019	84,8	78,9

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 11. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans considérant que la peur de l'échec les empêche de créer leur entreprise, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	30,6	41,1
2014	37,1	44,5
2015	31,3	53,9
2016	47,1	57,1
2017	40,6	41,5
2018	47,3	51,4
2019	37,4	52,0

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 12. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans ayant l'intention de créer leur entreprise d'ici les trois prochaines années, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	30,6	18,0
2014	28,1	30,0
2015	15,9	24,7
2016	29,5	34,5
2017	41,4	42,5
2018	22,5	26,7
2019	33,6	32,4

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 13. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans étant entrepreneurs naissants ou nouveaux entrepreneurs, selon le groupe d'âge, de 2013 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013	11,2	13,2
2014	14,7	11,4
2015	16,8	19,1
2016	13,7	23,9
2017	21,8	21,9
2018	17,4	18,0
2019	24,5	27,6

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey (APS)* 2013 à 2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 14. Proportion des jeunes de 18 à 34 ans investis dans l'entrepreneuriat établi, selon le groupe d'âge, de 2013-2015 à 2017-2019 au Québec

Année	Groupe d'âge	
	18 à 24 ans	25 à 34 ans
	%	
2013-2015	1,8	3,1
2014-2016	2,0	3,3
2015-2017	2,7	5,1
2016-2018	4,1	5,3
2017-2019	6,1	3,9

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur la carrière entrepreneuriale à partir du sondage *Adult Population Survey* (APS) 2013-2015 à 2017-2019 du Global Entrepreneurship Monitor.

Tableau 15. Durée moyenne de l'emploi précédent (mois) des jeunes de 15 à 34 ans sans emploi, mais ayant travaillé dans la dernière année, selon l'activité, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Activité	
	Chômeurs	Inactifs
	mois	
2010	17,3	13,2
2011	18,3	13,5
2012	17,3	14,6
2013	19,1	14,6
2014	19,8	14,3
2015	19,8	15,3
2016	20,8	15,5
2017	18,1	14,3
2018	17,4	13,7
2019	19,9	15,4

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'*Enquête sur la population active* (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 16. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Groupe d'âge				
	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	15 à 34 ans
	%				
2010	19,1	10,1	7,6	7,2	10,2
2011	17,7	10,8	8,3	6,0	9,8
2012	19,2	10,4	7,8	7,1	10,1
2013	18,6	9,7	7,6	6,9	9,6
2014	18,8	10,1	9,0	6,8	10,1
2015	18,3	9,7	8,2	6,8	9,7
2016	18,0	10,0	7,4	6,5	9,3
2017	14,7	7,9	6,5	5,7	7,7
2018	13,6	7,2	4,7	4,8	6,6
2019	11,1	7,0	5,7	4,8	6,5

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 17. Proportion de jeunes chômeurs de 15 à 34 ans, selon le moyen utilisé pour chercher de l'emploi, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Moyen utilisé pour chercher de l'emploi					
	Consulter les annonces d'offres d'emploi	Consulter parents ou amis	S'adresser à un bureau de placement public	S'adresser directement à des employeurs	Faire paraître ou répondre à des annonces	Autres méthodes
	%					
2010	39,8	8,8	14,4	55,1	18,1	13,3
2011	43,6	8,5	13,1	55,9	21,4	13,3
2012	41,5	9,9	13,7	53,1	21,8	15,7
2013	42,2	10,1	14,5	54,1	21,7	13,9
2014	41,8	8,6	13,9	53,9	20,9	13,1
2015	48,1	11,5	12,4	54,6	27,7	13,8
2016	53,8	17,3	11,1	51,1	29,5	16,7
2017	56,9	19,3	8,7	46,3	35,1	15,2
2018	53,4	17,3	10,3	45,6	32,2	14,6
2019	54,6	18,5	10,1	44,2	33,0	12,3

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier de microdonnées à grande diffusion).

Tableau 18. Taux d'emploi des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Statut d'immigration			Nés au Canada
	Immigrants reçus depuis moins de 5 ans	Immigrants reçus depuis plus de 5 ans mais moins de 10 ans	Immigrants reçus depuis plus de 10 ans	
%				
2010	51,7	62,3	60,8	71,5
2011	51,5	64,3	68,5	71,3
2012	49,6	63,1	71,0	71,8
2013	57,7	58,0	65,5	71,8
2014	53,1	60,6	64,5	71,6
2015	50,8	58,5	69,2	72,4
2016	55,6	63,6	69,2	73,0
2017	58,9	66,6	68,8	74,4
2018	59,9	63,4	70,8	76,1
2019	61,3	68,0	71,3	76,8

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier maître).

Tableau 19. Taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans, selon le statut d'immigration, de 2010 à 2019 au Québec

Année	Statut d'immigration		Nés au Canada
	Immigrants reçus depuis 5 ans ou moins	Immigrants reçus depuis plus de 5 ans	
%			
2010	17,1	12,2	9,7
2011	18,9	10,3	9,2
2012	20,4	11,9	9,3
2013	13,9	14,3	8,9
2014	14,2	14,2	9,4
2015	17,2	11,8	9,1
2016	16,8	12,6	8,5
2017	15,1	8,9	7,2
2018	11,0	7,4	6,1
2019	11,4	8,3	5,9

Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active (EPA) 2010 à 2019 de Statistique Canada (fichier maître).



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC